BnF Gallica

Soeur Marie-Marthe Chambon, religieuse de la Visitation Sainte-Marie de Chambéry, 1841-1907 / [avertissement de Mgr [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. Soeur Marie-Marthe Chambon, religieuse de la Visitation Sainte-Marie de Chambéry, 1841-1907 / [avertissement de Mgr Dominique Castellan]. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Clin
H 893

SOEUR

MARIE-MARTHE

CHAMBON

Religieuse de la Visitation Sainte-Marie
de Chambéry

1841-1907

DÉPOT LÉGAL
SAVOIE
No 31

MONASTÈRE DE LA VISITATION
10, Rue Burdin, Chambéry

Droits de traduction et reproduction réservés pour tous pays

SŒUR

MARIE-MARTHE CHAMBON

8° L 72
6139 A

SOEUR

MARIE-MARTHE CHAMBON

8° Ln 27 64139 A

VIVE † JÉSUS

Dans la relation des faits contenus en cette vie, comme dans le choix des expressions, nous déclarons ne vouloir devancer en rien le jugement de la très sainte Eglise notre Mère, à laquelle nous sommes dévouées et soumises du plus profond de nos cœurs.

La Supérieure et les Religieuses du Monastère de la Visitation Sainte-Marie de Chambéry.

D. S. B.

Sœur MARIE-MARTHE CHAMBON

(d'après nos souvenirs)

SOEUR

MARIE-MARTHE

CHAMBON

Religieuse de la Visitation Sainte-Marie

de Chambéry

1841-1907

MONASTÈRE DE LA VISITATION
10, Rue Burdin, Chambéry

Droits de traduction et reproduction réservés pour tous pays

Nihil obstat :

Fr. Bouchage, C. SS. R.
Censor dep.

Camberii, 15 Novembr. 1928.

Imprimatur :

Camberii, 21 Nov. 1928.

† Dominicus,
Archiep. Camberiensis.

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA'

DAL VATICANO, le 13 juillet 1929.

Très Rév. Mère Supérieure,

Le Saint-Père a daigné agréer l'hommage que vous lui avait fait de la biographie complète de « *Sœur Marie-Marthe Chambon* ».

En vous remerciant de ce nouveau témoignage de vénération filiale, Sa Sainteté forme des vœux pour que ces pages contribuent à faire connaître toujours davantage les richesses infinies contenues dans le Mystère de notre Rédemption, et envoie de cœur, comme gage de sa paternelle bienveillance, pour vous et pour toute la Communauté, une spéciale Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, ma très Rév. Mère, l'assurance de mon religieux dévouement.

V. Card. GASPARRI.

Très Rév. Mère Supérieure du Monastère
de la Visitation.
Chambéry.

AVERTISSEMENT

Les prophètes qui ont annoncé le mystère de notre Rédemption, aussi bien que les Apôtres qui l'ont prêché dans le monde, s'accordent à reconnaître comme cause instrumentale de notre salut les Saintes Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« *Il a été blessé à cause de nos fautes, dit Isaïe* (Ch. 53), *et anéanti pour nous sauver. Le châtiment, rançon de notre paix, s'est abattu sur lui et par ses plaies saignantes nous avons été guéris.* »

Saint Pierre répète les mêmes paroles (I Pet. 2.24) *et Saint Paul lui fait écho :* « *C'est par son sang que nous avons été réconciliés.* » (Rom. 5 *et* 6.)

« *Qu'y a-t-il de plus saint que ces Plaies, écrit le pape Innocent VI ? C'est d'elles qu'est sorti notre salut.* »

Il n'est donc pas étonnant qu'une pauvre fille de la campagne méditant sur le salut ait été frappée de l'importance des Saintes Plaies de Notre-Seigneur. Il entre pleinement dans les analogies de la Mystique que le divin Maître lui ait rappelé l'efficacité de ces Saintes Plaies pour la conversion des pécheurs, pour la ferveur des âmes contemplatives, pour l'obtention de toutes les grâces.

Le présent ouvrage expose ces vérités essentielles. C'est la vie d'une humble converse de la Visitation de Chambéry, apôtre de la dévotion aux Saintes Plaies de Notre-Seigneur, Sœur Marie-Marthe Chambon.

Avec quel soin pieux, quelle attention d'exactitude, quels désirs de perfection, ces écrits et ces souvenirs ont été rédigés et mis en ordre pour être présentés au public, il est inutile de le dire. On en goûtera le charme.

Les faits de cette existence cloîtrée sont peu nombreux et encore moins accidentés. Il convient surtout d'y rechercher des exemples de piété et de vertu. Quant aux faveurs extraordinaires et aux révélations dont la Sœur Marie-Marthe fut favorisée, on les admirera sans prétendre en obtenir de semblables. Ce sont choses rares et grâces de choix dont il convient de se croire très indigne, alors même qu'on aurait purifié son âme par d'austères rigueurs et pratiqué avec constance l'humilité et la patience chrétiennes.

Il faut même établir une distinction importante entre la Révélation divine *et les révélations faites à certaines âmes dans le cours des siècles chrétiens. La Révélation divine s'est close par le dernier mot du survivant des Apôtres, saint Jean, terminant son Apocalypse et appelant la venue du Souverain Juge : « Venez, Seigneur Jésus ! Amen. » L'Ecriture inspirée achève ainsi la Révélation. Le dépôt sacré en est confié à l'Eglise et ne sera plus accru.*

Les autres révélations particulières qui pourront survenir ne demandent pas de nos esprits une adhésion de foi, mais seulement une pieuse croyance. Ce que nous

apprennent de saintes âmes comme l'objet de communications surnaturelles, ce qu'elles nous enseignent ou nous recommandent comme leur étant transmis par Dieu, ne saurait rien ajouter de nouveau à l'ensemble des vérités révélées, contenues dans les Saintes Ecritures et reconnues par l'Eglise. Le rôle de l'autorité ecclésiastique consiste à s'assurer que dans ces révélations privées rien n'est contraire à la doctrine des Livres saints, mais que tout concorde avec la vérité enseignée par les organes officiels de l'Eglise et qu'on y trouvera des sujets d'édification.

C'est pour avoir reconnu ces choses que nous donnons volontiers à cet ouvrage notre approbation. Que La Vie de Sœur Marie-Marthe *fasse mieux sentir l'amour de Dieu pour les hommes, le prix des souffrances de Notre-Seigneur, la crainte d'offenser une si auguste et si tendre Majesté. C'est la leçon des* Saintes Plaies. *On s'efforcera de suivre les traces de cette modeste existence. Toute cachée qu'elle fut, elle prêchera l'amour de la prière et du travail, l'esprit d'obéissance et de soumission qui sont les vraies portes du Ciel. Les vertus valent mieux qu'un rayon de gloire échappé aux mystiques ouvertures d'en-haut, parce que ce sont elles qui conduisent à l'abondance de la gloire et du bonheur célestes.*

† Dominique CASTELLAN,

Archevêque de Chambéry.

A Sa Grandeur Monseigneur CASTELLAN
Archevêque de Chambéry

Monseigneur,

Votre Grandeur nous avait témoigné le désir de voir paraître la Vie de l'humble Converse dont la simplicité et l'innocence semblent avoir attiré les regards de Notre-Seigneur.

En face de la tâche, notre inexpérience s'est trouvée à une rude épreuve. Plus d'une fois, pour soutenir notre courage, il nous a fallu — outre la conviction de faire œuvre utile aux âmes — la pensée de faire œuvre agréable à notre Père vénéré.

Permettez-nous de vous dédier le fruit de notre obéissance.

A étudier de près les notes laissées par nos Supérieures, nous vîmes se préciser peu à peu la physionomie spirituelle de Sœur Marie-Marthe Chambon. Et ce qui nous apparut tous les jours davantage, c'est que — abstraction faite des voies peu ordinaires par où elle dut passer — notre Converse fut, avant tout, « Visitandine exemplaire ».

Détachée du monde, la Visitandine doit vivre d'une vie d'intimité, d'unité avec Jésus dans « l'humilité, la douceur, la simplicité » (1).

Dépouillée de toute vue personnelle, la Visitandine ne doit avoir d'autre objectif que l'amour, la gloire, les intérêts de Dieu. Ce n'est pas uniquement pour elle, c'est pour les âmes qu'elle a été choisie et appelée : « Que toute leur vie et exercices soient pour s'unir avec Dieu ; pour aider, par prières et bons exemples, la Sainte Eglise et le salut du prochain » (2).

Ce sont choses que — à la suite de notre Saint Fondateur — vous aimez et excellez à nous rappeler, Monseigneur, à chacune de vos paternelles visites, parce que vous savez que c'est là notre vocation, notre « Mission ».

Cette « Mission », notre Sœur Marie-Marthe, toute ignorante et toute simple, la remplit à merveille, sans intermittence, de la Profession religieuse à la tombe, dans l'intimité constante avec Notre-Seigneur et la mise en valeur des Saintes Plaies.

Elle nous laisse le soin de la continuer.

Nous voudrions y travailler par la diffusion de ces pages où chaque ligne proclame si haut l'amour qui, plus fortement que les clous, a lié notre Sauveur à la Croix.

Que votre bénédiction, Monseigneur, leur donne plus de force et de puissance ; et que, sous votre patronage, la dévotion aux Saintes Plaies rayonne au loin, pour le bien et le salut du plus grand nombre d'âmes possible !

---

(1) S[t] F. de Sales, Entretien XIII.
(2) Directoire Spirituel, Art. 1[er].

Daignez étendre cette bénédiction sur l'humble famille de Lémenc, si heureuse de votre paternelle bienveillance.

Qu'elle nous aide à devenir chaque jour davantage Epouses de Jésus Crucifié, vraies sœurs et héritières de la Confidente de sa Passion, vraies filles de nos Saints Père et Mère, comme nous le sommes de Votre Grandeur par le profond respect, la soumission et la reconnaissance que nous déposons filialement à vos pieds.

Dans le Cœur de Celui dont vous tenez la place et l'autorité, nous demeurons, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Les très humbles, obéissantes et indignes filles et servantes en Notre-Seigneur.

La Supérieure et les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie.

D. S. B.

De notre Monastère de Chambéry,
le 14 *septembre* 1928.

AVANT-PROPOS

La lettre de S. E. le cardinal Gasparri, placée en tête de la quatrième édition de la brochure : « Sœur Marie-Marthe Chambon et les Saintes Plaies de N.-S. J.-C. », *en nous apportant un témoignage de satisfaction de notre Très Saint Père le Pape Pie XI, nous fut un stimulant efficace et un précieux encouragement pour mener à bon terme la* Vie complète *de l'humble Servante de Dieu.*

Sœur Marie-Marthe n'est plus une inconnue. Les feuillets et la petite notice des Saintes Plaies ont porté son nom dans toutes les parties du monde. Partout elle semble avoir été accueillie comme une Messagère du Ciel. A tous, elle semble avoir communiqué l'esprit d'apostolat qui l'animait elle-même.

Daigne le Christ Jésus bénir ceux et celles qui, à son exemple, à sa suite, se sont faits apôtres !

Nous avons confiance que l'évangélisation se poursuivra avec une ampleur et une fécondité accrues par cette nouvelle publication.

Combien pourront apprendre de l'humble moniale à contempler les divines Plaies de Jésus, à écouter leur voix éloquente, à déposer dans leurs sacrées ouvertures souffrances et combats, à faire valoir enfin leurs mérites

infinis en les offrant à Dieu pour la résurrection des âmes pécheresses et le rachat de celles du Purgatoire !

Aux austères et amoureuses leçons du Calvaire viendront se mêler les douces leçons de la Crèche et de l'Hostie : de la vie humble et silencieuse, intérieure et cachée, dont notre Sœur nous donne le plus parfait exemple.

Que de profit à fréquenter cette modeste Religieuse qui se croyait si dénuée et qui fut si riche des dons du Ciel ! Que d'échos à recueillir des leçons divines tombées pour elle des lèvres de son Maître Jésus !

Les faits contenus en nos pages paraîtront, sans doute, extraordinaires. Ils le sont. Telle que la révèlent les manuscrits des Supérieures, la vie de Sœur Marie-Marthe se déroule en contact habituel avec le Ciel.

Toutefois, pris dans leur ensemble et indépendamment de toute interprétation, ces faits se présentent à nous avec un tel cachet de vérité que le doute ne nous semble pas permis.

Nous avons le témoignage des Prêtres éclairés, officiellement chargés de la direction spirituelle de la Communauté.

Nous avons le témoignage de nos vénérées Mères Marie-Alexis Blanc et Thérèse-Eugénie Revel qui accordèrent à leur fille une confiance nuancée de respect et qui, pendant vingt ans, sur l'invitation des Supérieurs ecclésiastiques, consignèrent par écrit, avec un soin minutieux, les récits que l'obéissance obtenait journellement de l'humble Converse.

Nous pouvons ajouter le témoignage des « contemporaines ». Ce fut une révélation pour nos Sœurs anciennes

que la divulgation des Manuscrits. A lire ces choses qu'elles ignoraient, elles voient Sœur Marie-Marthe comme revivre à leurs yeux, tandis que s'explique avec limpidité ce qui, dans sa conduite et ses gestes, avait pu jadis les intriguer. A travers les formules dont se revêt « l'enseignement du Maître », elles retrouvent ce qui lui échappait quelquefois par « lambeaux », au cours de ses pauvres conversations d'ignorante, incapable d'exprimer une pensée élevée en phrases complètes et suivies.

Quant à porter un jugement sur les « communications divines », sur leur réalité, leur étendue, leur nature ou leur forme, ce serait présomption de notre part. Et nous désavouons d'avance les expressions trop affirmatives, exagérées ou erronées qui pourront échapper à notre plume. Nous n'avons pas à juger ni à discuter. Plus modeste et, à la fois, plus consolant est notre rôle :

Suivre notre bien-aimée Sœur à travers son existence, en nous éclairant aux souvenirs de la Communauté et — dans une plus large mesure — aux notes de ses Confidentes ;

Mettre de l'ordre dans ces notes prises au jour le jour et jetées sur une vingtaine de cahiers, dans la hâte des rares moments dont dispose une Supérieure ;

Essayer de les rattacher à quelques points principaux et montrer l'élue de Jésus préparée, choisie, formée et conduite par le Maître divin.

Tel est notre rôle, modeste, avons-nous dit, et consolant... mais suffisamment lourd pour notre faiblesse ! Aussi remercions-nous, avec le sentiment de la plus vive reconnaissance, ceux qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils.

L'une de nos dernières Supérieures, trop tôt ravie à l'affection de ses filles, notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton, nous avait, d'ailleurs, préparé les voies. Dès la mort de Sœur Marie-Marthe, elle rédigea un Abrégé de sa vie, *qui ne sortit pas de nos Archives, mais qui devint pour nous une base précieuse, en même temps qu'une source authentique de renseignements, surtout pour les dernières années et la mort de notre Sœur. Car notre T. H. Mère parle ici en premier et incontestable témoin. C'est elle qui ferma les yeux à Sœur Marie-Marthe. C'est elle qui composa la belle prière, citée ailleurs* (1), *pour demander la glorification de la Servante de Dieu.*

Et nous avons trouvé, signé de sa main en septembre 1907, *un écrit où elle s'offre à Dieu comme* « victime pour continuer la chère Défunte ».

Puisse-t-elle, avec nos anciennes Mères, aider à l'achèvement de l'œuvre interrompue en dirigeant notre plume afin que cette publication des faits dont elles furent témoins et confidentes glorifie l'immense miséricorde du Seigneur envers son humble « Jouet d'amour ».

Notre travail n'offrira guère l'aspect des biographies ordinaires qui se déroulent naturellement selon l'ordre chronologique des événements. Ici, peu d'événements : la vie extérieure de Sœur Marie-Marthe présente une si grande uniformité ! sa personnalité s'efface tellement dans l'obscurité qui l'enveloppe ! D'autre part, si les données manuscrites mettent en lumière l'âme de notre

---

(1) Cf. p. 309.

Sœur, elles ne fournissent pas de points de repère qui permettent d'en suivre le développement progressif. Enfin, comment retracer l'existence de cette âme sans toucher au surnaturel dont elle est constamment baignée ? A l'examen, on discerne comme une triple vie : vie extérieure — vie intérieure — vie « mystique » mêlée de faits extraordinaires. Tous ces aspects divers se tiennent si bien liés qu'on ne saurait les dissocier pour les exposer séparément sans fausser la physionomie du personnage : Sœur Marie-Marthe se meut dans le Monastère à travers les occupations de son emploi ; mais en même temps, son âme reste en union profonde avec Dieu ; et de plus, elle entretient avec l'Au-delà des relations constantes ; le monde invisible des Esprits lui est aussi familier que le monde matériel... Le mieux nous a donc semblé de ne pas chercher à séparer ce que paraît unir la réalité des choses.

Après les Chapitres préliminaires concernant l'enfance, la jeunesse, l'entrée en religion, nos pages auront principalement pour objet : la « mission » de Sœur Marie-Marthe, avec sa dévotion fondamentale aux Saintes Plaies, — ses autres dévotions préférées, — ses vertus. Matière riche en elle-même et qui, en outre, offre l'avantage de présenter notre Sœur dans le détail de l'existence, dans son milieu, ses allées et venues.

On peut regretter de voir des diamants de haut prix enchâssés dans une monture vulgaire quand ils devraient être sertis d'or pur. Ils n'en perdent point pour autant leur valeur. La pauvreté de la nôtre fera mieux ressortir la richesse de la voix divine que crut entendre si souvent notre pieuse Converse.

« Ma fille, il faut apprendre la simplicité dans mes paroles et ne pas les changer », dit, un jour, notre adorable Sauveur à son épouse.

Notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie, à qui fut transmis ce message, le prit, sans doute, comme un avertissement pour la rédaction qu'elle devait faire des grâces accordées à Sœur Marie-Marthe. On la sent scrupuleusement attentive à tracer, mot pour mot, le récit naïf de la chère Voyante sans y rien ajouter. De là, une absence presque totale de réflexions personnelles qui fait naître le regret : une rapide indication apporterait parfois tant de lumière !...

Sans la suivre de tout point, puisque différente est notre tâche, nous désirons, du moins, imiter la parfaite exactitude de cette Mère vénérée et, autant que possible, sa réserve...

Nous espérons ainsi répondre aux désirs de notre divin Maître. Et ce nous sera une grande joie d'avoir contribué, pour notre faible part, à la réalisation de cette parole de Jésus à sa Servante : « Ton chemin, c'est de me faire connaître et aimer, surtout dans l'avenir. »

Que Notre-Seigneur daigne nous accorder cette grâce et qu'Il en soit béni !

De notre Monastère de Chambéry,
14 *septembre* 1928.

SOEUR

MARIE-MARTHE CHAMBON

LA PRÉPARATION

LA PRÉSERVATION

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE DE SŒUR MARIE-MARTHE

« Je suis la Fleur des champs et le Lis des Vallées. Je cherche un cœur pur et j'en fais le lieu de mes délices. »

(*Cant.* II-1.)

SŒUR Marie-Marthe Chambon naquit à la Croix-Rouge, petit hameau verdoyant, situé à quelques kilomètres de Chambéry, au milieu d'un magnifique paysage que domine majestueusement le mont Nivolet avec la Croix superbe qui, depuis 1862, projette sur toute la région son ombre protectrice (1).

Le hameau de la Croix-Rouge appartient à la paroisse de Saint-Pierre de Lémenc, l'antique «Lemen-

(1) Croix monumentale, élevée par la piété de M. le Comte de Fernex sur le pic culminant du Nivolet à une altitude de 1.558 mètres. Elle fut jetée à terre par un violent orage en 1910. Aussitôt la foi et l'amour des Savoyards s'émurent. Les dix mille francs nécessaires à son relèvement furent bien vite couverts par une souscription. Sous son vêtement actuel d'aluminium, elle scintille de nouveau aux feux du soleil et bénit la Savoie tout entière.

cum » des Romains. C'est donc dans l'église attenante à notre Monastère — ancienne résidence des PP. Feuillants (1) — que l'enfant fut régénérée, le jour même de sa naissance, 6 mars 1841 (2). Elle reçut au baptême le nom de Françoise.

Notre adorable Sauveur, qui l'avait destinée à une imitation parfaite de ses états d'abaissement, de pauvreté et de souffrance, lui imprima, dès la première heure, le cachet de sa divine ressemblance.

La future épouse de Jésus n'eut pas pour berceau la crèche d'une étable ; mais vraiment, la misérable cahute au toit de chaume, au sol de terre battue, où elle vit le jour pouvait rivaliser en pauvreté avec la Grotte de Bethléem.

Une pièce unique, froide et humide, voilà tout l'abri du jeune ménage Chambon à ses débuts. Quand la famille augmenta — car Françoise fut l'aînée d'une sœur et de six frères (3) — quelques planches, formant soupente à mi-hauteur, servirent de couchette aux fils à mesure qu'ils grandissaient.

Dans un réduit, pompeusement décoré du nom d' « écurie », une chèvre — une seule — que Françoise, dès que son âge le lui permit, mena paître le long des chemins. A ce souvenir se rattache celui d'un grand chagrin de la petite fille. Un jour, tandis qu'elle était inattentive, plongée, sans doute, dans la pensée

---

(1) Voir au Ch. suivant (p. 20) la note explicative sur notre Monastère.

(2) Par erreur, la *Notice des Saintes Plaies* porte le 24 mai 1844.

(3) L'un d'eux mourut au berceau. Tous les autres devancèrent leur sœur dans la tombe.

de Dieu qui déjà se faisait sentir à son âme, la malicieuse bête quitta la haie épineuse... pour le pré voisin plus attrayant. Au moment même, passait le garde champêtre qui, sans pitié, dressa procès-verbal. On s'imagine la désolation de la pauvre enfant et les larmes qu'elle versa, voyant grevé, par sa faute, le budget déjà si maigre de ses parents. On prétendit même, parmi les siens, que cette aventure ne fut pas sans contribuer, pour une part, à son dégoût profond du monde, qu'elle jugeait impitoyable et plein de dangers.

Le père de notre petite Françoise, homme simple et droit, avait une foi vive et une certaine piété. Guéri par sainte Philomène, il lui conservait une grande dévotion. Il éleva chrétiennement sa famille.

C'était, d'ailleurs, un rude ouvrier, toujours occupé dans les champs ou bien aux carrières du voisinage. A mesure qu'ils arrivaient en âge, ses enfants le suivaient au travail. Avec le père, ils se louaient pour la journée et, entre temps, ils cultivaient un jardinet devant la porte.

La réputation de la famille Chambon était parfaite. Lorsque le fils aîné songea à se marier, son futur beau-père ayant quelque bien, des amis s'étonnèrent de lui voir accepter pour gendre un jeune homme ne possédant absolument rien : « C'est vrai qu'ils sont pauvres, répondit cet homme de sens et de foi, mais ils sont si bons ! La mère, surtout, est une si brave femme, si bonne chrétienne, que je suis content de lui donner ma fille. »

A force d'honnêteté et de travail, la famille sortit de la misère et parvint même à se créer une modeste aisance. On abandonna la chambre en sous-sol — elle sert actuellement de cave. On éleva à côté un charmant logis égayé d'un balcon de bois ; les chambres furent aménagées par les enfants eux-mêmes. Sœur Marie-Marthe pourrait constater aujourd'hui combien la bénédiction divine s'est répandue sur ceux que Jésus lui avait promis de regarder comme siens : « *De même que je donnerai à l'âme religieuse le centuple que je lui ai promis, de même je le donnerai à les parents.* » C'est-à-dire, selon l'Evangile, « *le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre* ».

La mère de notre chère Sœur, issue d'une branche appauvrie de la noble famille des Barandier (1), était vraiment digne de ces promesses. Madame Chambon aimait à conduire sa petite aînée aux cérémonies religieuses. Elle aimait en particulier, accompagnée de Françoise, à gravir la Voie douloureuse établie sur la colline surplombant à la fois notre Monastère et la ville et qui, à cause de sa ressemblance topographique avec le Golgotha, porte le nom de « Calvaire ». C'était une sainte, au dire de toutes les personnes qui l'ont connue. Notre-Seigneur montrera

(1) Mlle Louise B..., Sœur agrégée et bienfaitrice du Monastère, apprit un jour cette illustre descendance. Aussitôt Sœur Marie-Marthe monta dans son estime. Elle voulut l'interroger : « Il paraît, ma Sœur, que Votre Charité descend des Barandier. — ??? — Votre mère s'appelait bien Barandier ? — Oui, elle s'appelait Barandier. — Mais, c'est une famille noble, le savez-vous ? — Je sais pas... oh ! ça veut rien dire, ça... Je fais pas attention à ces choses-là, Mademoiselle », répondit la bonne Sœur, échappant promptement à l'entretien.

un jour à l'enfant, devenue son épouse, l'âme de cette chère Mère ravissant le Cœur divin par sa piété de bon aloi : « *Cette femme aura au Ciel une bien belle couronne.* »

Sous une telle influence, Françoise ne pouvait qu'être portée vers Dieu. Elle se rappelait encore, à la fin de sa vie, la joie de son cœur innocent lorsque sa mère, posant tendrement la main sur la tête de la petite fille, âgée de quatre ou cinq ans, se prit à dire à une voisine : « Oh ! pour celle-ci, elle restera vierge !... »

Celui qui s'appelle « la Fleur des champs et le Lis des Vallées » ne devait pas tarder, en effet, à s'attacher l'humble violette dont le parfum si pur était fait pour lui plaire. Laissons notre Sœur raconter elle-même, peu de temps avant sa mort, en son rustique langage et avec des détails savoureux sur l'éducation en nos campagnes de Savoie vers 1850, les divines avances mêlées à ses plus lointains souvenirs : « Ma mère mettait le service de Dieu avant tout. Elle était ferme avec mes frères ; elle ne leur donnait jamais à déjeuner qu'ils n'eussent fait leur prière. Quelquefois ils pleuraient parce qu'ils avaient faim ; mais elle ne cédait pas. Mon père travaillait aux champs. Il travaillait bien, il était bon. J'avais aussi une tante, ma marraine. C'était une brave femme.

« Un Vendredi-Saint — j'avais huit ou neuf ans — ma tante me conduisit adorer la Croix là-dessous (1). Quand je fus à genoux : « Françoise, me dit-elle, mets les bras en croix et récite cinq Pater et cinq Ave. »

(1) Son geste désignait la crypte de l'église de Lémenc, près de laquelle avait lieu l'entretien.

J'avais de la peine à mettre les bras en croix parce que, peu auparavant, je m'étais fait mal à l'estomac en chargeant une botte de foin. Depuis plusieurs jours, je n'avais pu presque rien manger... j'étais faible... je ne pouvais pas me tenir debout... mais j'ai mis les bras en croix et j'ai dit les cinq Pater. En ce moment *je L'ai vu pour la première fois!* Il était attaché sur la Croix, tout couvert de sang, tout déchiré !... Oh ! dans quel état Il était !... Il ne m'a rien dit. Après un peu, ma tante m'a emmenée. Je ne lui ai pas dit que je L'avais vu, ni à elle ni à personne. »

Ce fut là une première révélation de la Passion du Sauveur qui devait tenir tant de place dans son existence.

Jésus ne parla point : a-t-il besoin de paroles pour se faire entendre ?... Mais, sans doute, une puissance infinie d'attraction s'échappa des blessures adorables du Christ et alluma dans cette jeune âme le désir qui consumait son propre Cœur : celui d'une union plus intime dans son Sacrement d'amour.

Communier !... Recevoir Jésus !... Françoise n'eut désormais plus d'autre aspiration. Comme elle s'en ouvrait au Curé de sa paroisse : « Ma petite enfant », lui fut-il répondu, « il faut apprendre ton Catéchisme. » « Alors, ma mère m'a envoyée à l'école, et j'ai su le Catéchisme tout de suite », racontait-elle d'un air moitié surpris, moitié triomphant. On est porté à croire qu'une grâce particulière l'avait aidée, d'autant plus qu'à cette connaissance du Catéchisme, appris par l'ouïe, se borna son instruction : Sœur Marie-Marthe ne sut jamais ni lire ni écrire.

Mais combien elle était savante déjà, sans le soupçonner, en la science de la vie et des vertus chrétiennes! A cet âge si tendre, elle avait l'intelligence et le besoin de la mortification. Que retrancher cependant sur un ordinaire si pauvre et si réduit?... Les âmes d'enfants, quand ce sont des âmes d'élite — telle la petite Anne de Guigné — font, en ces matières, la leçon aux grandes personnes : « Mère, suppliait Françoise, donnez-moi la soupe avant qu'il y ait du beurre dedans. »

La fillette avait obtenu un tout petit coin dans l'humble chaumine pour y placer quelques images reçues. C'était son autel. Chaque nuit, lorsqu'elle croyait tout le monde endormi, elle se levait doucement et demeurait longtemps à genoux sur la terre nue, priant de toute la ferveur de son jeune amour... jusqu'au moment où la mère, s'en apercevant, lui disait de se recoucher.

Parfois, dans la journée, Françoise échappait à la surveillance maternelle et courait à côté de là, chez sa marraine.

Cette sœur de son père, non mariée, habitait, on ne sait pourquoi, un ancien ermitage, oratoire ou chapelle surmontée encore d'un clocher en miniature avec sa clochette. Le hameau de la Croix-Rouge, fort éloigné de l'église paroissiale, avait assurément besoin de ce lieu de prière. Peut-être, la Révolution passant par là, le petit édicule abandonné était-il revenu à la pieuse fille !...Quoi qu'il en soit, elle aimait à réunir dans sa paisible demeure parents et voisins et,

le soir, on récitait en commun le chapelet (1). La « Chapelle » — le nom lui était resté — gardait ainsi la réalité de sa destination première.

Françoise aimait beaucoup « la Chapelle » et la bonne tante, sa marraine. La marraine, on s'en doute, pour avoir tant d'attraits, ne devait pas être en retard d'affection ! Volontiers elle s'occupait de sa filleule. Volontiers elle remplaçait la mère surchargée pour conduire l'enfant à l'église. Le moment venu, elle l'aida soigneusement à se préparer à la première Communion.

Enfin, le grand jour se leva... 8 septembre 1850. Laissons la parole à notre chère privilégiée rappelant, de longues années après, ses souvenirs de jeune Communiante :

« Alors, j'ai fait ma première Communion... C'était là, dans l'église de Lémenc. Et quand j'ai communié, c'est le petit Jésus que j'ai vu et que j'ai reçu... Oh ! que j'étais heureuse !... Il m'a dit que chaque fois que je communierais, ce serait *comme cela*...

« — Comment était-il, le petit Jésus ? lui demanda son interlocutrice. Avait-il de petites boucles blondes, une robe blanche comme sur les images ? — Oh ! pauvre Sœur, interrompit-elle, c'est pas comme ça ! On peut pas dire ces choses-là, croyez-vous pas ? »

---

(1) Devant une antique statue de la Ste Vierge en bois doré, qu'en hommage de vénération à la mémoire de Sœur Marie-Marthe, les membres de sa famille ont offerte dernièrement à notre Communauté. Par un sentiment de foi touchante, tous se réunirent aux pieds de l'image vénérée pour prier une dernière fois avant de lui faire leurs adieux, et ce fut les larmes aux yeux qu'ils s'en séparèrent.

« Et depuis, continua-t-elle, *je l'ai toujours vu !...* Oh ! c'est le Ciel ! On a le Paradis dans le cœur. Voyez-vous, le bon Dieu m'a toujours gâtée ; mais on m'a dit que c'était parce que je suis pauvre et ignorante.

« Nous étions toujours ensemble. Quand j'allais travailler aux champs ou ramasser de l'herbe pour la chèvre, le petit Jésus était là près de moi. Nous allions par les sentiers, on travaillait, on revenait toujours ensemble. J'étais heureuse ! je chantais... — Et que chantiez-vous ? — Le Tantum ergo... tout ce qu'on chante à l'église.

« Monsieur le Curé me permettait souvent de communier. Quelquefois, c'était la Sainte Vierge qui me donnait son petit Jésus. Un jour de la Nativité (1), le Saint Sacrement était exposé ; après la grand'messe, je suis restée et j'ai vu la Sainte Vierge. Elle avait son petit Jésus et elle me l'a donné. Je ne sais pas combien de temps je suis restée à l'église ; mais quand je suis rentrée chez nous, ils avaient tous dîné. Le père s'est fâché, il m'a bien grondée d'être tant restée. »

« — L'avez-vous revue depuis, la Sainte Vierge ? — Oh ! oui, bien souvent. Mais cette fois, c'était *notable.* »

Ainsi, dès l'aurore de cette vie, nous voyons se dessiner nettement les deux attraits qui réglèrent toute la vie spirituelle de notre Sœur :

D'une part, la Crèche et l'Eucharistie qu'elle ne sépare pas, parce que c'est toujours Jésus-Enfant

(1) Nativité de la T. S^te^ Vierge, 8 septembre.

qu'elle aperçoit dans la blanche Hostie ; la Crèche et l'Eucharistie, c'est-à-dire la « Sainte Enfance » et l'effacement.

D'autre part : le Crucifix !... c'est-à-dire l'amour souffrant, l'amour s'immolant, l'amour réparant...

Prévenue de tant de grâces, l'âme de Françoise s'orientait d'elle-même vers la vie religieuse contemplative. Et son impulsion personnelle se rencontrait avec le sentiment intime de M. l'abbé Lacombe, curé de Lémenc depuis septembre 1859. Mais fallait-il se hâter de diriger vers le Cloître une jeune fille de dix-neuf ans, d'apparence peu robuste ?... L'admission dans le Tiers-Ordre de Saint François d'Assise (1861) apaisa pour un temps son désir d'être consacrée à Dieu.

Bientôt il se réveilla, plus véhément que jamais. Loin de puiser dans son attrait pour Dieu et les choses divines une présomptueuse assurance de son salut éternel, cette simple fille de la campagne — on a peine à le croire — craignait de se perdre... Elle éprouvait parfois une grande frayeur de l'enfer. Cette crainte, a-t-elle avoué plus tard, fut l'un des motifs qui la portèrent vers le Cloître.

Il lui semblait aussi être appelée à réparer la défection d'un membre de sa famille qui, manquant de courage, avait abandonné, après quelques mois, sa vocation de Frère de la Doctrine chrétienne.

Tout en ramassant de l'herbe ou du bois mort sur les rocs, autour des murs du Carmel et de la Visitation... qui n'avaient pas encore leur ceinture de villas et de jardins — et s'en passaient, d'ailleurs, sans peine — la

pauvre enfant ne cessait de supplier Notre-Seigneur de la faire entrer enfin « *là-dedans* ».

« Que vouliez-vous faire au Couvent, lui fut-il plus tard demandé par une de ses Sœurs, puisque vous aviez toujours le petit Jésus avec vous ? — Je voulais n'être occupée que de Lui, ne penser qu'à Lui, vivre comme les anges... et puis ne plus voir les choses du monde, les hommes, ni personne.

« — Mais, répliqua-t-on en souriant, vous n'avez pas beaucoup vu le monde. — Oh ! pas bien : mes compagnes de la Croix-Rouge et un peu Chambéry. »

Au Carmel où elle fut d'abord présentée, on ne jugea pas ses forces suffisantes pour le poids de la Règle. Dieu n'y avait pas marqué sa place.

M. Lacombe eut alors la pensée de proposer sa paroissienne à notre Très Honorée Mère Marie-Pauline Deglapigny. Celle-ci, charmée de la candeur de la jeune fille, l'engagea à attendre qu'une place fût libre parmi nos Sœurs converses et la renvoya pleine d'espoir, quoique peinée de ce retard.

Françoise confia sa cause aux saintes Ames du Purgatoire, commençant pour elles une neuvaine de Chemins de croix. La neuvaine n'était pas terminée que notre Très Honorée Mère lui fit savoir qu'elle pouvait entrer : Sœur Marie-Françoise Poulaz venait de mourir.

C'était en février 1862.

Toute joyeuse, la chère aspirante avertit sa mère que les portes de la Visitation lui étaient ouvertes. Ecoutons ce naïf et vivant récit :

« Ma mère fut bien contente, et pourtant un peu fâchée aussi, parce que j'étais l'aînée et que je commençais à bien travailler, mais elle était si chrétienne !...

« Il faut le dire à ton père », m'a-t-elle répondu.

« Quand mon père arriva le soir, je lui dis : « Père, je vais entrer au Couvent demain : on me reçoit à la Visitation. » Mon père leva les mains au ciel, puis, les laissant tomber sur ses genoux : « Ah ! Dieu m'en garde ! Dieu m'en garde ! » s'écria-t-il.

« Le lendemain, j'ai mis mes affaires dans un mouchoir et je suis venue.

« — Mais votre père ? — Oh ! bien, mon père, avec son « Dieu m'en garde ! », il m'a laissée partir. »

Ce que notre Sœur ne disait pas, mais dont on garde le souvenir dans sa famille, c'est que son départ fut un grand chagrin pour tous.

Pour son père : Couvent, Visitation... ces mots n'éveillaient pas des idées bien précises. Ils signifiaient simplement la séparation pour toujours ! Françoise, pour lui épargner un choc pénible, partit sans l'embrasser, profitant du moment où il travaillait aux champs. Entendant passer le train et croyant qu'il emportait son enfant, le brave homme se mit à pleurer de tout son cœur, disant en son patois que nous traduisons : « Ma pauvre petite, je ne te verrai plus. »

Quant à la mère, sa peine fut plus profonde encore. Elle chérissait sa fille aînée d'un amour de prédilection. Elle se résigna, mais ne se consola jamais. Quatre ans plus tard, Mariette, la cadette, venait rejoindre sa sœur. La généreuse mère ne fit pas ce nouveau sacrifice sans pleurer. Mais pas de récriminations...

« Le bon Dieu les a prises. Si j'avais eu six filles, je crois qu'elles seraient toutes allées à la Visitation. »

Lorsque, en 1862, notre Monastère lui ouvrait ses portes, Françoise avait près de vingt et un ans.

Elle venait fixer son séjour au pied de ce « Calvaire » dont, si souvent, elle avait, sur les pas de sa mère, parcouru les sentiers.

Dès l'entrée, le Christ miraculeux de notre Cloître qui avait jadis illuminé Saint François de Sales de ses rayons (1) lui ouvrit ses grands bras miséricordieux.

A la même date, de vaillants chrétiens plantaient, dans le roc altier du Nivolet, le signe du Rédempteur.

Amante déjà et future disciple de Jésus crucifié, Françoise entrait au Couvent sous les auspices et à l'ombre de la Croix.

---

(1) Cf. *Vie de S^t^ F. de Sales*, par M. Hamon (Gonthier-Letourneau), tome I^er^, chap. v, p. 571.

CHAPITRE II

LA VISITATION DE CHAMBÉRY

« Cette Maison est une Maison du Seigneur, en laquelle est convenable toute sainteté. » (Coutumier de la Visitation. Formulaire de la vêture.)

On aimera, sans doute, à connaître la Communauté religieuse qui eut le bonheur de posséder Sœur Marie-Marthe et à laquelle elle consacra, avec « sa personne et sa vie » (1), le meilleur de ses affections.

« Notre Bienheureux Père, écrit Sainte Jeanne de Chantal, m'avait souvent témoigné par lettres et de paroles qu'il désirait extrêmement la fondation de ce Monastère de Chambéry parce qu'il en prévoyait de grands fruits et utilité pour l'accomplissement de la gloire de Dieu et le salut des âmes » (2).

C'est pour répondre à ce vœu qu'un an après la mort de Saint François de Sales, la Vénérable Mère de Chantal venait en personne faire l'établissement du nouveau Monastère, le seizième de l'Ordre (17 janvier 1624). Après les vingt mois de gouvernement de la

(1) Formulaire de la Profession.

(2) Cf. Livre du Couvent. Récit de la Fondation, entièrement écrit de la main de la Sainte.

Sainte, plusieurs des premières Mères de l'Institut en prirent successivement la direction. Notre Vénérée Mère Marie-Jacqueline Favre (1) y mourut saintement en 1637.

L'année précédente (1636), les Visitandines avaient pu s'installer définitivement dans les bâtiments construits suivant le plan du Coutumier (2). Elles devaient y demeurer jusqu'en juin 1793. La Savoie subissant à cette époque le sort de la France livrée à la Révolution, les quarante religieuses qui habitaient le Monastère sous la conduite de la T. H. Mère Marie-Scholastique Bruni se virent violemment expulsées de leur sainte demeure.

L'orage révolutionnaire passé, les asiles pieux s'ouvrirent de nouveau. Et la divine Providence permit que notre Monastère fût l'un des premiers à se reconstituer.

En 1806, une ordonnance de Napoléon Ier autorisait le rétablissement des Filles de la Visitation Sainte-Marie, à condition qu'elles s'adonneraient « à l'éducation des jeunes personnes du sexe ».

(1) Fille du célèbre jurisconsulte Antoine Favre et sœur de l'académicien Favre de Vaugelas. Elle fut inhumée dans le caveau, sous le sanctuaire de l'église, alors à peine commencée. Grâce aux libéralités de Madame Royale Christine de France, duchesse de Savoie, la construction de cette église se poursuivit, ainsi que le reste du Monastère. Après les vicissitudes de l'époque révolutionnaire, sous la Restauration, les bâtiments et l'église devinrent propriété des RR. PP. Jésuites. Leur collège, construit sur l'emplacement des anciens jardins de la Visitation, est aujourd'hui le Lycée national.

A notre grand regret, les fouilles pratiquées en 1892, sur la demande de notre Communauté, pour découvrir les restes de la Mère Favre, n'ont pas abouti.

(2) Actuellement rue Jean-Pierre-Veyrat.

C'est ainsi que, grâce aux démarches de M. Bigex, Vicaire général et futur Evêque du Diocèse, se reforma, sous les apparences d'un Pensionnat, la Visitation de Chambéry (30 septembre 1806).

Le petit noyau qui devait redonner naissance à la Communauté — formé par quelques Sœurs de l'ancienne Visitation de Valence, auxquelles s'adjoignirent successivement dix Professes de Chambéry ayant survécu à la tourmente — se mit sous la conduite de la T. H. Mère Marie-Amédée du Noyer, Supérieure du premier Monastère d'Annecy avant la Révolution.

D'abord établies dans une maison provisoire (1), rue St-Antoine, les Religieuses achetèrent en 1808 l'ancien Prieuré de Lémenc qui n'était plus qu'une ruine (2). Avec les fonds de la Providence et le labo-

(1) L'ancien Monastère de la Visitation — devenu propriété de la Nation — avait été vendu à vil prix, le 15 pluviôse an XI (4 février 1803).

(2) Ce prieuré, fondé dès 546 par deux moines de l'Abbaye bénédictine d'Ainay (Lyon), fut établi régulièrement au XIe siècle, Rodolphe III, roi de Bourgogne, et sa femme Hermengarde s'en portant fondateurs.

Les Religieux bâtirent l'église — aujourd'hui paroissiale — sous le vocable de St Pierre. Ils devaient la desservir jusqu'au XVIIe siècle, où ils furent remplacés par les Rds PP. Feuillants (branche du grand Ordre bénédictin).

Actuellement, une aile de nos bâtiments s'adosse à l'église de Lémenc, tandis qu'une cour intérieure et nos jardins l'entourent en partie. Encadrant le chevet, un bosquet de noisetiers dominé par une statue du Sacré-Cœur placée (en 1869) juste à l'endroit correspondant au Tabernacle.

La Chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs, bâtie en 1835 à l'entrée de notre petit cimetière, se trouve un peu plus loin à gauche. Elle renferme présentement les restes de la Servante de Dieu.

Il sera question de ces différents lieux dans la vie de Sœur Marie-Marthe.

Eglise paroissiale de St-Pierre de Lémenc, où fut baptisée Sr Marie-Marthe.

Monastère de la Visitation (levant)
et chevet de l'église paroissiale.

Monastère de la Visitation (couchant), côté de l'église.
Le Calvaire. Le Nivolet.

BIBLIOTECA NACIONAL R.F.

Monastère de la Visitation (midi).
Façade de l'église et de l'ancien pensionnat. Parloirs.

rieux concours des Visitandines, faisant l'office de manœuvres, de nouveaux bâtiments s'élevèrent peu à peu.

On ne saurait dire quelle abnégation durent déployer, à cette époque de reconstitution, nos vaillantes Sœurs restauratrices et quelle somme de sacrifices devint leur part. C'est avec une reconnaissance émue que nous en suivons la trace dans nos Annales.

Leur esprit de cordiale charité et de simplicité, leur ardeur généreuse au service de Dieu et de la Communauté s'étaient fidèlement transmis à une nouvelle génération, dont les plus anciennes d'entre nous ont pu apprécier les vertus. Il semblait surtout revivre et comme se personnifier dans les trois Mères vénérées qui accueillirent Sœur Marie-Marthe. Leur souvenir se lie trop intimement à celui de la Servante de Dieu pour que nous ne donnions pas ici une esquisse de leurs traits.

Nous avons déjà nommé notre T. H. Mère *Marie-Pauline Deglapigny*.

C'était une âme d'élite. Le Cardinal Billiet l'avait en si haute estime qu'il la proposait comme modèle à notre T. H. Mère Marie-Alexis Blanc, lorsque celle-ci lui succéda dans la charge de Supérieure, en 1854.

Rare bon sens, tact exquis, discrétion admirable, humilité vraie et profonde charité, bonté suave unie à une grande fermeté et à un zèle ardent pour l'observance : elle possédait toutes les qualités qui font la Supérieure idéale. C'est elle qui reçut Sœur Marie-Marthe et lui fit prendre l'habit. Son nom reviendra dans le cours de nos pages.

Notre T. H. Sœur la Déposée (1) *Marie-Alexis Blanc* joignait à la charge d'Assistante de la Communauté les fonctions de Directrice (2) lorsque Françoise Chambon fut admise au Noviciat.

Il faut avoir connu cette grande âme pour apprécier le bonheur des Religieuses formées à son école.

Elle était entrée en religion à vingt-huit ans. A peine avait-elle quitté le Noviciat que la confiance de sa Supérieure l'y faisait revenir comme Directrice.

Tenue impeccable, regard de flamme, langage « prégnant », tout en elle faisait penser à notre Sainte Mère de Chantal.

Nulle n'était moins inclinée — par nature — à admettre les voies extraordinaires. A ses yeux comme à ceux de notre Sainte Fondatrice, « c'était une belle sainteté que l'exacte observance accomplie avec joie dans la vie commune ».

On se plaisait à dire que Saint Pierre, son patron de baptême, avait fait passer dans l'âme de sa « filleule » Péronne, la future Supérieure, sa foi ardente et agissante, son zèle de feu pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Femme forte dans toute l'acception du mot, elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté : Dieu semblait choisir les époques où elle était en charge pour multiplier les travaux de bâtisse et les épreuves de tout genre.

Grande fut pour notre T. H. Mère Marie-Alexis

---

(1) Nom donné, à la Visitation, à la Supérieure dont les années de gouvernement sont expirées.

(2) Ou : Maîtresse des novices.

Blanc, l'estime de Mgr Leuillieux, comme de ses prédécesseurs.

« Il y a à la Visitation de Chambéry une Supérieure qui est une maîtresse femme », disait M. l'abbé Cotton, futur Evêque de Valence, et il envoyait successivement au Monastère trois de ses filles spirituelles pour être formées par cette main.

Notre chère Sœur *Thérèse-Eugénie Revel* (1) se dévouait dans la charge d'Econome lorsqu'elle fut élue Supérieure, en 1863.

C'était aussi une Religieuse modèle, vraie colonne d'observance. Sur son âme naturellement timide et de grande délicatesse, la formation reçue de notre Mère Marie-Alexis, dont elle fut Novice, laissa l'empreinte de la vigueur morale. Sa force, toute pénétrée de douceur et d'humilité, s'alimentait à la continuelle présence de Dieu, d'où une extrême souplesse aux mouvements de la grâce. « Une Religieuse doit toujours être surprise dans un acte de vertu », telle était sa devise familière et vécue. Elle reste parmi nous comme le type de la « Constitution de la modestie ».

De 1863 à 1887, elle alterna régulièrement — de six en six ans — avec notre T. H. Mère Marie-Alexis dans les charges de Supérieure et de Directrice. L'une et l'autre étaient destinées, dans la pensée de Dieu, à devenir les guides, les témoins et les confidentes de

(1) Elève du Sacré-Cœur de Chambéry, Azéline Revel fut bénie dans son enfance par Ste Madeleine-Sophie Barat. Après l'avoir affectueusement caressée : « Soignez bien cette petite, recommanda la vénérée Fondatrice, Dieu a dessein d'en faire quelque chose de bon. »

l'humble Privilégiée du Sauveur. L'une et l'autre apparaissaient à la Communauté comme consacrées par la souffrance et auréolées de sainteté.

Vivante couronne d'honneur et d'amour, se pressait autour de ces Mères vénérées une réunion (1) d'âmes généreuses, éprises de dévouement et d'immolation, âmes humbles et enfantines, allant droit à Dieu comme l'eau pure à l'océan, faisant du Monastère un sanctuaire de recueillement, un cénacle de charité par l'union des cœurs.

La pauvreté, ce trésor des Maisons religieuses, ne faisait pas défaut à la Communauté en 1862, pas plus qu'elle n'avait manqué aux temps héroïques de la fondation et de la restauration. Elle contribuait, sans nul doute, à alimenter la ferveur et la sainte dilatation dans le travail.

Nous l'avons dit au début de ce chapitre, un Pensionnat prospère (70 à 80 élèves) occupait laborieusement une partie des Religieuses et nécessitait le concours de plusieurs filles de service. C'est parmi ces dernières que, suivant l'usage d'alors, Françoise Chambon prit place (2), pour un premier stage de quelques mois dans la Maison.

Le 2 août 1862, avec une compagne du même rang, elle franchissait, en qualité de Postulante, le seuil du Noviciat.

---

(1) 40 religieuses environ, dont 6 converses.
(2) Février 1862.

CHAPITRE III

LE NOVICIAT

PREMIÈRES ANNÉES DE VIE RELIGIEUSE

« J'habiterai dans votre Tabernacle ; j'y serai protégé à l'ombre de vos ailes. »

(Ps. XL-45.)

Le groupe joyeux des Novices (1) accueillit cordialement la nouvelle venue. Mais nulle, sans doute — en présence des dehors agrestes et de l'extrême ignorance de Sœur Françoise, à qui tout paraissait si neuf — ne soupçonna les trésors renfermés dans l'âme de cette jeune compagne et le don fait à la Communauté en sa personne.

L'œil exercé de la Directrice vit plus loin et plus juste. L'humilité de la Postulante, sa piété ardente et profonde l'avaient, dès l'abord, frappée ; et lorsque, avec la candeur et l'esprit de foi qui la caractérisèrent toujours, celle-ci lui eut peu à peu dévoilé, en même temps que les secrets de sa vie innocente, les attraits de grâce dont le Seigneur la favorisait,

(1) Huit Sœurs de chœur et une Converse, déjà Professes, — une novice qui devait devenir plus tard notre bien chère Mère Jeanne-Marie-Anne Spinella.

Sœur Marie-Alexis Blanc comprit la valeur foncière de l'âme confiée à ses soins.

La grande docilité de Sœur Françoise, son orientation totale vers Dieu — fruit des prévenances du Ciel — rendaient facile, sans doute, sa formation morale, secondée, si l'on peut ainsi parler, par l'action directe du Maître. Quant à l'initiation aux usages et aux travaux du Monastère, auxquels sa vie antérieure l'avait si peu préparée, on conçoit que ce dut être laborieux.

Aussi les débuts de sa carrière religieuse n'allèrent pas sans difficultés.

A certains jours se multipliaient les erreurs, oublis ou maladresses. Autant d'occasions pour l'habile Maîtresse de fournir à sa nouvelle disciple de salutaires humiliations. Mais comme, sous l'imperfection des formes extérieures, le cœur ne manquait pas de délicatesse et que la sensibilité morale était loin de faire défaut, la jeune prétendante ressentait vivement les corrections.

Très pénible également lui fut la privation de sa famille. « *Mon esprit s'en allait toujours là-bas, vers mes parents* », avouait-elle plus tard à l'une de ses compagnes, « *mais chaque fois que je m'en apercevais, je le ramenais bien vite et lui mettais la bride...* »

D'autre part la crainte d'un renvoi possible venait la tourmenter : « *J'avais grand'peur aussi d'être renvoyée. Pensez donc ! j'étais si maladroite... je ne savais rien faire, pas même le feu... ça fumait toujours... Alors, je disais tout le temps : « Mon bon Jésus, gardez-moi ! O mon bon Jésus, gardez-moi, s'il vous plaît ! »*

L'entière bonne volonté de Sœur Françoise et ses généreux efforts lui valurent la grâce de l'admission à la Vêture. Le 29 avril 1863 — après neuf mois de Postulat — elle recevait, avec le voile blanc, le nom de Marie-Marthe, si bien approprié à celle qui devait unir au labeur quotidien incessant une rare intensité de vie intérieure.

La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Gros, futur Evêque de Tarentaise, alors Vicaire général de Chambéry et Supérieur de la Communauté. Dans une allocution pleine de piété et d'onction, M. l'abbé Lacombe, Curé de Lémenc, exposa le bonheur de l'appel à la vie religieuse, la grâce de la correspondance à cet appel et la sublimité des devoirs de notre sainte vocation (1).

Quinze mois plus tard (2), en la fête de Notre-Dame des Anges, 2 août 1864, Sœur Marie-Marthe se liait irrévocablement à Jésus par la Profession religieuse. Elle avait vingt-trois ans.

Que se passa-t-il à cette heure de « perdurable bénédiction » (3) entre le cœur de Dieu et celui de sa Servante ? Rien n'en a transpiré, ni dans les entretiens de notre Sœur ni dans les manuscrits de nos Mères. Vu les grâces antérieures et la surabondance de celles qui vont suivre, il semble impossible que l'Epoux divin ne lui ait pas été, au jour de son union mystique, prodigue de quelques-unes de ces privautés

---

(1) Annales du Monastère.

(2) Sous le gouvernement de notre T. H. Mère Th.-Eugénie Revel, élue Supérieure en juin 1863.

(3) St F. de Sales, Souhaits du Livre des Vœux.

dont Il était coutumier à son égard. Mais le « secret du Roi » fut jalousement gardé. Sans oser condamner cette réserve, nous avouons la regretter.

La compagne de prise d'habit de Sœur Marie-Marthe, notre bonne Sœur Marie-Jacqueline Arbet, prononçait en même temps les Saints Vœux. Une touchante et inaltérable union s'établit entre ces deux âmes de prière et dura autant que leur vie. Dilection toute de respect et d'admiration d'une part et de confiance de l'autre.

Que de maladresses réparées, que de services rendus par la chère *Jumelle de profession !* Et, en échange, que de naïve expansion de la part de la Privilégiée du Seigneur !

Lorsque, bien des années plus tard, la marche devint presque impossible à Sœur Marie-Jacqueline, c'était dans sa cellule d'infirmerie qu'avaient lieu, entre les deux sœurs d'âme, d'intimes et dévotes causeries, dont l'une et l'autre tiraient profit et consolation.

Sœur Marie-Marthe, si discrète et si fermée vis-à-vis de la Communauté, semble bien avoir fait une exception en faveur de sa compagne et lui avoir confié plus d'un secret. Aussi, après sa mort, Sœur Marie-Jacqueline — qui devait la suivre de près au Ciel — disait-elle souvent, non sans nous faire sourire : « Vous verrez, nos Sœurs, vous verrez, ce sera « *pire* » que la Bienheureuse Marguerite-Marie ! »

Après sa Profession religieuse, Sœur Marie-Marthe fit encore partie du Noviciat durant plusieurs an-

Maison natale de Sœur Marie-Marthe.
La † indique la chambre où elle vit le jour.

La Croix-Rouge et maison dite « la Chapelle ».

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

nées (1). Elle restait donc sous la direction de la Maîtresse des Novices, et bien que, dès ce moment, on l'eût affectée au Pensionnat où s'écoulèrent ses journées, un peu en marge de la Communauté, elle venait chaque jour, selon la Règle, assister aux instructions, recevoir les avis et monitions de la Directrice.

Que fut-elle pendant ce temps ? Peu nombreux sont les documents. Il n'est pas impossible toutefois, en utilisant les manuscrits et les indications des Anciennes, d'évoquer avec une certaine fidélité la physionomie de notre Sœur à cette époque de son existence. Et c'est une occasion de plus d'admirer les voies divines.

Elle ne brillait ni par les agréments extérieurs, ni par les dons de l'esprit, cette Religieuse que Jésus allait entourer de tant d'amour, inonder de si vives lumières. De prime abord, nous le savons, rien ne prévenait en sa faveur : absence totale de culture intellectuelle ; mémoire et imagination fort moyennes ; manières et langage rustiques, prêtant parfois à joyeuseté... quand ce n'était pas à impatience ! Ajoutons un tempérament vif et une volonté quelque peu tenace qui, s'alliant à l'étroitesse de

(1) Jusqu'en 1869. A la Visitation, le Noviciat se continuait quelques années après la Profession émise au bout d'un an de probation. Celui de Sœur Marie-Marthe fut extraordinairement prolongé. Nous en trouvons les raisons mentionnées dans les Manuscrits. Outre la facilité plus grande qu'avaient ainsi nos Mères d'entretenir la jeune Professe, elles considéraient comme une grâce la présence de la chère Privilégiée au milieu du petit troupeau. (La nécessité prétendue d'une formation extérieure plus laborieuse couvrait les vrais motifs.) Des raisons analogues les détermineront à la maintenir dans sa charge de Réfectorière au Pensionnat.

certaines vues et conceptions villageoises, suffisent à expliquer des imperfections qu'elle n'arrivera jamais à déraciner complètement et dont Dieu se servira pour voiler son action en notre humble Sœur.

Lorsque, dans sa naïveté touchante, elle se plaindra à Notre-Seigneur : « *Mon bon Jésus, avec toutes vos grâces, vous me laissez tous mes défauts. — Tes imperfections*, lui répondra-t-Il, *sont la plus grande preuve que ce qui se passe en toi vient de Dieu. Je ne te les enlèverai jamais : elles sont la couverture qui cache mes dons ; tu as bien envie de te cacher. J'en ai encore plus envie que toi.* »

« Il est consolant de penser, nous écrit à ce sujet une personne du monde, qu'on peut aimer le bon Dieu et lui être agréable, avec des défauts humiliants pour soi et exerçants pour les autres. »

Les défauts de Sœur Marie-Marthe ne l'empêchaient pas d'aimer le bon Dieu, et même de l'aimer beaucoup. Fidèle à tous ses devoirs, modeste, silencieuse et recueillie, la jeune Professe avait comme trait distinctif une grande dévotion à la Passion du Sauveur. Elle eût voulu faire chaque jour l'Heure Sainte et en demandait très souvent la permission à sa Maîtresse. Celle-ci, qui déjà avait pu constater l'efficacité des prières de l'humble enfant sur le Cœur de Dieu, lui accordait volontiers cette faveur. Si parfois, elle se la voyait refuser, Sœur Marie-Marthe n'insistait pas et se retirait docilement. Docilité qui faisait la consolation de la Directrice et qu'elle aimait à donner en exemple aux Sœurs du Noviciat.

Ces défauts ne l'empêchaient pas davantage d'aimer tendrement ses Sœurs et de se plaire en leur compagnie.

Les jours de licence générale, elle se prêtait volontiers à la joie commune. Souvent d'ailleurs ses naïves méprises y contribuaient.

A l'une de ses compagnes, désireuse d'être renseignée sur une instruction à laquelle elle n'avait pu assister : « *Ma Sœur*, expliquait-elle, *le Prédicateur a dit : « Si vous n'avez la charité, vous n'êtes qu'une « sandale retentissante.* » Son vocabulaire ne distinguait pas entre les deux expressions qui, pour son intelligence, signifiaient également : *rien qui vaille !*

Une autre fois, comme on parlait d'une Sœur douée d'un remarquable talent artistique : « *Comment !* s'écria tout étonnée Sœur Marie-Marthe, *moi qui la croyais une « écrivine ! » Alors, c'est une « peintresse ! »*

Comme une enfant, elle aimait à rire et témoignait du regret, lorsqu'elle avait dû s'absenter à une heure de réjouissance, de n'avoir pu être « avec les compagnes et comme les compagnes ».

Un jour cependant, elle ne parut point, dans la crainte d'offenser nos regards. Une jeune Sœur lui avait dit, en plaisantant, qu'elle n'était pas belle ! « *Mais ce n'est pas d'aujourd'hui, ma bonne Sœur Marie-Marthe... Ne le saviez-vous pas ? — Oh ! oui, que je le sais ; mais vous comprenez, ça ne fait pas plaisir de l'entendre dire. Ah ! petite Sœur, petite Sœur qui taquine Sœur Marie-Marthe !* »

Certes, la beauté de cette fille du Roi n'était pas extérieure. Mais si, à certains égards, Dieu l'avait trai-

tée avec parcimonie, le Maître de tous dons s'était réservé de magnifiques compensations. On noterait ici de ces traits frappés aux signes infaillibles qui révèlent l'Artiste divin et le révèlent d'autant mieux que les disgrâces de la nature n'ont point disparu : dans cette intelligence si fruste, que de lumières, que de vues profondes ! dans ce cœur sans culture naturelle, quelle innocence, quelle foi, quelle piété, quelle humilité, quelle soif de sacrifice !

La simplicité native de Sœur Marie-Marthe, voulue de Dieu, lui permettait de se mieux découvrir à ses regards, vierges de toute connaissance profane.

Après avoir lu la *Notice des Saintes Plaies*, un esprit sérieux s'inscrivait pour la *Vie complète de la Servante de Dieu* et en donnait la raison suivante : « C'est qu'en votre Sœur, je ne trouve ni fleurs poétiques, ni récits imagés. Je crois lire les grands Saints du passé, nous apportant la richesse de révélations pratiques, catégoriques, capables de sauver le monde : une Gertrude, une Catherine de Sienne, une Marguerite-Marie. »

Nous retrouvons en effet — quelquefois même identiques — les paroles de Notre-Seigneur à ses grandes Privilégiées. Involontairement on évoque alors la physionomie de notre pieuse Converse et l'on est frappé de l'extrême contraste qui existe entre son intelligence inculte et des intuitions parfois si profondes ! Spontanément vient à la pensée le mot de l'Evangile : *Revelasti ea parvulis !*

C'est aux petits, aux simples, que vous vous révélez, ô mon Dieu !

CHAPITRE IV

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS

« Vous n'avez pas voulu de victimes et d'holocaustes ; alors j'ai dit : Me voici !... Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté. »

(Ps. XXXIX, 7-8.)

Notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel commençait à peine son second triennat quand, à la veille de la Pentecôte, 19 mai 1866, elle vit s'éteindre entre ses bras notre regrettée Sœur la Déposée Marie-Pauline Deglapigny.

Près du lit d'agonie, la Communauté se tenait en prières. Le dernier moment approchait. Tout à coup, la mourante jeta sur la jeune Mère, inclinée vers elle, un long regard empreint d'ineffable tendresse et qui semblait lui dire : Ne craignez pas, je serai avec vous et, du Ciel, je vous aiderai ! Notre T. H. Mère crut toujours voir l'effet de cette protection maternelle dans les grâces dont le Sauveur gratifia notre Communauté en la personne de Sœur Marie-Marthe.

Au cours des deux années qui suivirent la Profession, aucun fait saillant n'avait marqué la voie intérieure, simple et unie, de notre Sœur. A part un don d'oraison peu commun, une faim et une soif de Dieu

toujours croissantes, un recueillement habituel, rien de vraiment particulier qui fasse prévoir des voies extraordinaires.

Or, peu après ce décès, en juin 1866, la jeune Converse, qui vient d'entrer dans sa vingt-sixième année, commence à être favorisée des visites fréquentes de Notre-Seigneur, auxquelles se joignent celles de la Très Sainte Vierge, des Ames du Purgatoire, des Esprits Bienheureux.

« Elle jouit de la vue de Dieu », notera quelques mois plus tard la T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel. « Elle entretient à tout instant un doux commerce avec Notre-Seigneur, sa Sainte Mère, nos Saints Fondateurs, les Anges et les Saints. Dieu le Père, Lui-même, abaissa plusieurs fois vers elle son infinie grandeur, lui donnant Jésus, illuminant son cœur de célestes clartés. »

En même temps se manifestent les premières exigences de Jésus Crucifié qui semble vouloir la conduire par une voie peu commune.

Sœur Marie-Marthe est d'abord invitée par Notre-Seigneur à passer les nuits étendue sur le plancher de sa cellule. Elle s'en ouvre à sa Maîtresse, qui refuse la permission parce que la chose est en dehors des règles ordinaires. Notre chère Sœur se soumet humblement. Disons même qu'elle n'est pas sans éprouver de ce refus une naturelle satisfaction. Mais Jésus manifeste son mécontentement en retirant, désormais, tout sommeil à celle que, dans son amour, Il avait choisie pour victime.

Après une longue épreuve, notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc ne croit pas devoir s'opposer à ce qui paraît vraiment le désir du Divin Maître : elle accorde la permission demandée. « Aussitôt le sommeil revient, bon et paisible comme celui d'un enfant ! »

Peu après, c'est un rude cilice que Sœur Marie-Marthe doit porter jour et nuit. Nouvelle épreuve, nouvelle manifestation de la Volonté divine ! La Directrice lui ordonne quelquefois de le quitter : notre docile enfant obéit bien vite, et joyeusement, car elle ne supporte le cilice qu'avec peine. Le Souverain Maître se dédommage alors en envoyant à son épouse des souffrances si grandes qu'on doit céder de force à ses exigences.

Arrive la Retraite de septembre 1866. Jésus, engageant toujours plus Sœur Marie-Marthe en cette voie de pénitence, lui demande de placer sur sa tête une couronne d'épines, pour qu'elle devienne comme sa vivante image, lorsqu'elle est étendue la nuit sur le plancher, les bras en croix.

Devant une requête aussi extraordinaire, nos Mères hésitèrent longtemps. Alors nouvelles souffrances chez notre jeune Sœur : des maux de tête intolérables, une transpiration étonnamment abondante, des douleurs universelles ; on est obligé de la mettre au lit. Durant plusieurs jours, elle ne prend ni boisson ni nourriture.

Une après-midi, notre Mère se rend auprès de la malade et lui demande la cause de son état. Timidement, avec une expression douloureuse, la pauvre enfant répond : « Votre Charité ne veut pas permettre

ce qu'Il désire. — Est-ce au sujet de la couronne d'épines ? — Oui, ma Mère. — Eh bien ! si c'est vraiment Notre-Seigneur qui exige de vous ce nouveau genre de mortification, il nous faut un signe pour reconnaître sa Volonté... Que la transpiration où vous êtes cesse à l'instant, que vos douleurs disparaissent et qu'une parfaite santé vous soit rendue à l'heure même. Si cette grâce vous est accordée et se maintient huit jours de suite, nous croirons que Dieu le veut et nous vous permettrons de porter cette couronne. »

« Je m'éloignai, continue notre Mère, tout émue de ce que je venais de faire, et je me rendis aux Vêpres, qui sonnaient. Aussitôt après, revenant à l'Infirmerie, quelle ne fut pas ma surprise de trouver Sœur Marie-Marthe debout et mangeant de fort bon appétit !

« Qui vous a permis de vous lever ainsi ? m'écriai-je, non sans quelque vivacité. — Mais, ma Mère, Votre Charité m'a ordonné de demander ma guérison à Notre-Seigneur. Je l'ai fait, et Il a dit : *Oui, tout ce que vous voudrez.* La transpiration est tombée tout de suite ; tous les malaises ont disparu. Je me suis levée et j'ai grand faim ! Et j'espère, ma Mère, que Votre Charité me laissera encore souper ce soir... Que faut-il que je fasse maintenant ? »

Elle se porta à merveille toute la semaine, sauf le vendredi, où elle souffrit un peu. Sur la remarque qu'en fit notre T. H. Mère, le Divin Maître répondit : « *Ma fille, ce jour est consacré à mes souffrances, il faut bien m'accorder quelque chose.* »

Il n'était plus possible de résister à la Volonté divine si clairement manifestée. Notre-Seigneur apprit

Lui-même à son Epouse comment elle devait tresser cette couronne avec des épines très aiguës, qui ne lui permirent plus de reposer la tête sans ressentir de vives douleurs.

« Vraiment semblable à une « vierge martyre », écrit notre Mère Thérèse-Eugénie, elle passe toutes les nuits, étendue à terre, les bras en croix, le front ceint de la couronne d'épines.

« Un soir qu'il lui semblait ne pouvoir plus en supporter la souffrance, elle s'en plaignit à son Bien-Aimé : « Ma fille, appuie encore plus fort », lui dit-Il. Sœur Marie-Marthe obéit, et son obéissance, aussi simple que courageuse, reçut sa récompense immédiate : toute douleur disparut à l'instant cette fois-là. »

A la vie pénitente que Dieu exigeait de sa Servante, il fallait un soutien extraordinaire.

Le Jeudi-Saint, 18 avril 1867, Notre-Seigneur lui fit demander à ses Supérieurs la grâce de la Communion journalière. Ils jugèrent bon de la lui permettre.

Cette faveur était alors si rarement accordée que, tout en savourant son bonheur, Sœur Marie-Marthe se sentait couverte de confusion, dans la pensée que toutes ses Sœurs le méritaient bien mieux. Elle était aussi tourmentée par la crainte d'être en dehors de la Règle et de se faire remarquer.

Cependant, Jésus n'arrêtait point les divines poursuites de son amour. Non content des nuits passées à terre avec le cilice et la couronne d'épines, en mai

1867, Il réclamait de notre chère Sœur le sacrifice de son sommeil même, en lui demandant, tandis que tout dort dans le Monastère, de veiller auprès du Très Saint-Sacrement.

Maître absolu de toutes choses, Il donnait à entendre que, si elle n'y était pas autorisée par ses Supérieures, Il retirerait la particulière bénédiction de santé qu'Il répandait alors sur notre Pensionnat.

Après lui avoir accordé pendant quelques jours cette permission, la Sœur Directrice crut devoir commander à sa novice de prendre une nuit de repos. Le lendemain, six de nos élèves se trouvèrent souffrantes.

Inquiètes à leur sujet, nos Mères rendirent toute latitude à notre Sœur. Elles firent mieux encore : elles prirent le parti du Divin Maître contre leur propre cœur et les tentations de leur enfant.

Lorsque, accablée de fatigue et de sommeil, Sœur Marie-Marthe venait à l'« Obéissance » du soir (1) les supplier de l'envoyer coucher, marchant sur leur compassion naturelle comme sur la prudence humaine, elles la conduisaient elles-mêmes à la tribune.

A de telles exigences, la nature ne trouve guère son compte. Mais n'est-ce pas le prix habituel des faveurs divines ?... Dans le silence des nuits, Notre-Seigneur se communiquait à sa Servante de la façon la plus merveilleuse. Parfois, sans doute, Il la laissait lutter

---

(1) Huit heures et demie. L'« Obéissance » est un exercice régulier qui, deux fois le jour, réunit toutes les Religieuses pour recevoir les ordres ou recommandations de la Supérieure. Elles y demandent aussi leurs permissions.

péniblement, pendant de longues heures, contre la fatigue et le sommeil. Mais le plus souvent, Il s'emparait d'elle immédiatement et l'emportait dans une sorte de ravissement, où Il l'instruisait tout en la transformant.

Son emprise sur cette âme très humble, très simple et très docile allait grandissant chaque jour.

CHAPITRE V

LES GUIDES SPIRITUELS

« Il enverra ses Anges afin que votre pied ne heurte point contre la pierre. »

(Ps. xc, 11-12.)

En confiant sa Privilégiée à nos Mères Thérèse-Eugénie et Marie-Alexis, Dieu avait bien choisi. Il savait jusqu'où s'élèverait leur fidélité dans les épreuves qui les attendaient. Il savait surtout leur esprit de foi, leur prudence, leur humble soumission aux Supérieurs ecclésiastiques.

Très vite, la Directrice et la Supérieure de Sœur Marie-Marthe sentirent qu'elles ne pouvaient assumer complètement la responsabilité de conduire cette âme. Vraies filles de la Sainte Eglise, elles soumirent le cas aux prêtres qui se trouvaient alors les guides officiels de la Communauté : M. le **Chanoine Bouvier**, M. le **Vicaire général Mercier** et le **R. P. Ambroise**, capucin.

Le diocèse n'a pas perdu le souvenir de ces trois prêtres remarquables. Quant à la Visitation de Chambéry, elle leur doit ici un mot de reconnaissance.

M. le Chanoine **Bouvier** — « l'Ange des Monts », comme on se plaisait à l'appeler à Chambéry — fut Confesseur de la Communauté pendant trente-deux ans, de 1852 à 1885.

Il n'est pas de plus bel éloge que celui de la *Semaine Religieuse*, dans l'article nécrologique annonçant sa mort au diocèse : « M. le Chanoine Bouvier avait faim et soif de la gloire de Dieu et du salut des âmes. C'était son unique pensée, sa seule ambition. Aussi ne comprenait-il pas qu'on pût lui faire une visite banale et sans but, qu'on vînt chercher auprès de lui autre chose qu'une lumière dans ses doutes, un conseil dans les perplexités de la vie, une consolation dans les tristesses, le pardon de Dieu et la paix de l'âme après les défaillances de l'humaine nature. »

Mais cela, nul n'était plus à même de le donner : à une longue expérience, s'ajoutaient chez lui la piété d'un saint prêtre et la science d'un théologien réputé. Aussi inspirait-il une si parfaite confiance qu'une partie du Clergé recourait à lui et que ses Evêques même lui confièrent la direction de leur conscience.

Le Saint Curé d'Ars dit plus d'une fois aux personnes qui — de Savoie — allaient le consulter : « Pourquoi venez-vous ici ? N'avez-vous pas l'Aumônier de la Visitation de Chambéry ? »

M. Bouvier reçut la confidence de toutes les grâces accordées à Sœur Marie-Marthe, car nos Mères ne firent rien sans son conseil et son approbation. Mais, d'une extrême prudence et, avant tout, ami de la paix, il garda toujours une grande réserve dans ses jugements et appréciations, s'effaçant devant le

Supérieur, M. le Chanoine Mercier, pour tout ce qui sortait du for intime de la conscience.

Sa conviction personnelle, toutefois, était faite. Il croyait à la voie surnaturelle de notre Sœur. Nous en avons la preuve évidente dans une correspondance qui nous fut remise après la mort de son heureuse destinataire. Cette correspondance, très suivie pendant seize années, de 1867 à 1883, en même temps qu'elle jette un jour sur les motifs qui firent longtemps garder un silence discret sur tant de choses, révèle à chaque ligne la pensée de notre Confesseur : « Je connais, écrit-il, une âme à qui Jésus se communique. Dans le courant de la semaine, je lui recommanderai votre affaire. N'en dites rien, c'est le secret absolu ; mais la chose est très certaine.

« *La personne est une personne de grande simplicité, consacrée à Dieu par les vœux de la Religion. Son genre de vie est presque un miracle continuel. Mais impossible de vous donner de plus amples détails : il est entendu que, si elle vient à être connue, le divin Sauveur la retire de ce monde. Elle est dans la voie ordinaire des Saints.* »

La conviction de M. Bouvier est si profonde qu'il n'hésite pas à confier à Sœur Marie-Marthe les intérêts de Madame *** et à attendre les réponses qu'elle recevra de Notre-Seigneur à son intention.

Quant à notre Sœur, ne voulant pas trahir son nom, il la désigne ordinairement par ces expressions : « *Notre sainte âme* », « *Notre petite sainte* ». Nul n'était mieux placé pour en juger à bon escient.

M. le Chanoine **Mercier** était Curé de Notre-Dame de Chambéry, lorsque commencèrent ses relations avec la Visitation (1). En 1830, il se créa un titre spécial à notre gratitude en rendant à nos Mères le Christ miraculeux, précieux trésor déposé dans son église depuis la Révolution.

Il devint, dans la suite, Vicaire général et, au mois de mai 1867, remplaça, comme Supérieur de notre Communauté, Monseigneur Gros, nommé Evêque de Tarentaise.

Plus de trente-sept années de ministère, pendant lesquelles il avait été l'objet de la confiance de ses Evêques et du Diocèse, devaient inspirer à nos Mères la plus parfaite sécurité. C'est avec un accent de vénération profonde que nous en avons toujours entendu parler.

Quant au R. P. **Ambroise**, longtemps provincial et appliqué au ministère apostolique pendant près de soixante ans, sa mémoire demeure vivante dans toute notre Savoie.

Le *Nécrologe* des RR. PP. Capucins donne de lui cette forte, sobre et si élogieuse appréciation : « Le Père Ambroise avait reçu en partage les qualités qui font les hommes supérieurs dans le gouvernement de leurs semblables et dans l'administration des affaires. Doué d'une belle intelligence, prudent par tempérament avant de l'être par la pratique des hommes et des choses, étudiant les

(1) Une sœur de M. le Chanoine Mercier était religieuse en notre Monastère sous le nom de Sœur Marie-Fortuné.

situations avant d'agir, ne laissant jamais une difficulté sans solution, droit, ne cherchant jamais les détours, impartial et ne connaissant que le devoir, — en toutes choses, calme, maître de lui-même, se possédant à merveille... »

La Visitation eut l'avantage de l'avoir comme prédicateur de plusieurs retraites qui marquèrent, et comme Confesseur extraordinaire de la Communauté. Il fut tenu au courant de toutes les affaires importantes et souvent consulté par nos Supérieures. Un fait montre l'intérêt qu'il portait à Sœur Marie-Marthe et l'importance qu'il accordait à ses communications : précurseur du mouvement actuel, le R. P. Ambroise fit imprimer à Grenoble, dès avant 1880, les *Invocations aux Saintes Plaies*.

C'est à ces trois prêtres, qualifiés pour leur science, leur vertu, leur expérience et leurs fonctions, que recoururent nos vénérées Mères.

Outre que leurs fonctions les mettaient en contact avec Sœur Marie-Marthe au for intérieur ou extérieur, ils eurent entre les mains les cahiers contenant les récits notés au jour le jour.

L'examen fut long, sérieux, complet. On trouva chez notre Sœur toutes les garanties qui donnent sécurité en ces matières délicates : esprit d'humilité, obéissance, crainte permanente des illusions, soif de la vie commune et souffrance d'en être exclue. Les trois examinateurs s'accordèrent à affirmer que la voie où marchait Sœur Marie-Marthe portait le

« *cachet divin* ». Leurs conclusions confirmaient la pensée de notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel, que résume l'attestation suivante : « *L'obéissance est tout pour elle. La candeur, la droiture, l'esprit de charité qui l'animent, sa mortification, et par-dessus tout, son humilité sincère et profonde, nous paraissent les plus sûrs garants de la conduite de Dieu sur cette âme. Plus elle reçoit, plus elle entre dans un vrai mépris d'elle-même, étant presque habituellement écrasée par la crainte d'être dans l'illusion. Docile aux avis qui lui sont donnés, les paroles du Prêtre et de la Supérieure ont une grande puissance pour lui rendre la paix. Ce qui nous tranquillise surtout, c'est son amour passionné pour la vie cachée, son besoin impérieux d'échapper à tout regard humain et la frayeur qu'elle a qu'on aperçoive ce qui se passe en elle.* »

Tous trois conseillèrent de continuer à mettre par écrit les communications que Sœur Marie-Marthe déclarerait recevoir de Notre-Seigneur. Toutefois, prudents autant qu'éclairés, ils jugèrent qu'il fallait garder ces faits sous le voile du secret jusqu'à ce qu'il « plût à Dieu de les révéler Lui-même » (1).

Voilà pourquoi la Communauté demeura ignorante des grâces insignes dont elle était favorisée en l'un de ses membres, le moins apte, dans le sens humain, à les recevoir.

Voilà aussi pourquoi, tenant pour une consigne

(1) Ils jugèrent aussi qu'il valait mieux n'en point parler au Cardinal Billiet, Archevêque de Chambéry (vu son grand âge : 85 ans), Son Eminence étant alors très impressionnée par les fausses révélations qui désolaient un diocèse de Savoie.

sacrée l'avis des guides spirituels, notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel n'omit jamais de noter, avec une exactitude scrupuleuse, les communications de l'humble Converse, à qui, d'ailleurs, Notre-Seigneur donnait l'ordre de ne rien cacher à ses Supérieures :

« *Dis à tes Mères de tout inscrire, ce qui vient de Moi et encore ce qui vient de toi. Ce n'est pas un mal que l'on voie tes défauts. Je désire que tu montres tout ce qui se passe en toi pour le bien que cela doit faire plus tard lorsque tu seras au Ciel.*

« *Il ne faut pas perdre courage. Ce travail est long, mais il me fait bien plaisir.* »

Détail frappant. Sœur Marie-Marthe ne pouvait contrôler le travail de sa Supérieure. Mais Notre-Seigneur contrôlait. Parfois, par oubli ou défaut de temps, notre T. H. Mère omettait certaines paroles. Quelle surprise lorsque, le lendemain, notre Sœur revenait avec ce mot de Jésus : « *Ta Mère n'a pas écrit ces paroles. Je veux qu'elles le soient.* »

Une telle consigne confirmant celle des guides spirituels, on conçoit le soin religieux de notre T. H. Mère et de la Directrice à ne rien laisser perdre de ce que leur transmettait leur fille (1). Qu'on en juge par cette déclaration placée en tête des Manuscrits : « **Nous déposons ici en la présence de Dieu et de nos Saints Fondateurs, par obéissance et**

(1) La directrice de Sœur Marie-Marthe, notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc, contribua de moitié à la rédaction des recueils. Nous avons trouvé des billets écrits de sa main et reproduits textuellement par notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie.

le plus exactement possible, ce que nous croyons nous être envoyé du Ciel par une prédilection tout amoureuse du Divin Cœur de Jésus, pour le bonheur de notre Communauté et pour le bien des âmes. »

***

Guidées par les notes des Confidentes, nous allons continuer à suivre affectueusement notre Sœur.

Qu'on ne s'attende pas à rencontrer du bruit et de l'éclat. Si une Religieuse cloîtrée se sanctifie, ce n'est point par la grandeur et la variété des œuvres, mais bien par l'intensité et la pureté de l'amour dont elle irradie les choses les plus simples.

Et quand cette Religieuse est Visitandine, il n'y a pas même place dans son Règlement pour les grandes austérités. On sait que Saint François de Sales, en fondant l'Ordre de la Visitation, réalisait une conception nouvelle : il créait — pour le rendre accessible aux santés moyennes — un genre de vie où l'esprit de sacrifice intérieur, de mort à soi-même, compenserait aux yeux de Dieu ce qui, jusqu'alors, avait été considéré comme un des éléments constitutifs de toute vie religieuse, et aurait autant, sinon plus, de profit pour la sanctification individuelle que les austérités extérieures.

Si, au point de vue des austérités, Sœur Marie-Marthe fut dans les exceptions voulues de Dieu et prévues par les Saints Fondateurs, on peut bien dire que — réserve faite des états « surnaturels » qui demeuraient le secret des Supérieures — ses vertus et son

existence extérieure ne s'éloignèrent pas de l'humble sillon visitandin. Nulle vie religieuse n'offre — vue par le dehors — plus de banale uniformité que la sienne. Dès son Noviciat, les Supérieures lui confièrent l'emploi de Réfectorière au Pensionnat. Elle le conserva jusqu'à ses derniers jours. Là s'écoula sa vie, dans l'effacement, la monotonie d'occupations toujours les mêmes, loin de l'éclat, loin même souvent de la compagnie de ses Sœurs... mais non point dans l'oisiveté ! Considérable, en effet, était le labeur quotidien de notre chère Sœur.

A tout ce qui concernait le service minutieux et astreignant du réfectoire, venait se joindre l'entretien du chœur et de plusieurs salles du Pensionnat avec leurs attenances.

Ajoutons la récolte des fruits, dont elle fut constamment chargée et qui la réclamait parfois, le matin, dès avant quatre heures...

Ensemble de travaux qui ne lui laissait guère d'autre répit que le temps des prières.

Mais, sous le voile des occupations uniformément répétées et sans intérêt pour le regard humain, quelle intensité de vie intérieure et quelles illuminations célestes ! Notre-Seigneur semble l'avoir attirée à Lui de très bonne heure, lui avoir confié une sorte de « mission » personnelle, l'avoir sans cesse excitée à la piété, formée à la vertu et soutenue dans sa « tâche ». C'est ce que nos pages vont désormais essayer de faire revivre.

A suivre notre Sœur dans les grandes lignes de sa

physionomie ou les menus traits, on aura l'impression d'une *parfaite unité*. Trois mots résument sa vie intérieure : Crèche, Tabernacle, Calvaire. Trois mots désignant des attraits qui s'harmonisent et s'unifient merveilleusement : c'est *Jésus-Enfant*, ou *Jésus-Hostie*, ou *Jésus-Crucifié*... Mais c'est toujours le même Seigneur Jésus attirant cette âme, se faisant à la fois Maître et Modèle, et, comme un « Catéchiste » bienveillant, s'adaptant à la petitesse de son élève. La beauté de cette vie, son caractère distinctif et, ajoutons-le, son charme bienfaisant, consistent surtout en cela : l'action directe et constante et aimante de Jésus.

Notre-Seigneur demande beaucoup à Sœur Marie-Marthe. Mais Il est généreux en proportion. Elle n'a rien : Il donne. — Elle ne sait rien : Il instruit. — Elle ne peut rien : Il soulève, entraîne et soutient.

LA "MISSION"

DÉVOTION FONDAMENTALE

AUX SAINTES PLAIES

CHAPITRE VI

L'ÉLUE DE JÉSUS CRUCIFIÉ

« Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages. Il a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre les forts. »

(I Cor., 1-27.)

Au mois de septembre 1867, le choléra s'abattit sur notre pays de Savoie, faisant partout, mais spécialement dans la ville de Chambéry, de très nombreuses victimes.

C'est à cette date que, pour accueillir les pauvres petits orphelins laissés par l'épidémie, M. le Chanoine Costa de Beauregard — ce prêtre au grand cœur en qui l'opinion publique voit un saint et dont la cause est introduite — fonda l'Orphelinat du Bocage (1).

(1) Cette œuvre admirable est actuellement dirigée par Mgr Ernest Costa de Beauregard, neveu du Fondateur. — (Voir la très intéressante Biographie : *Une âme de Saint : le Chanoine Camille Costa de Beauregard*, par E. Costa de B., p. 64.)

A la Visitation, on ne voyait pas venir sans appréhension le jour fixé pour la rentrée des élèves. Nos Mères chargèrent Sœur Marie-Marthe de prier le Divin Rédempteur de vouloir bien préserver la Communauté. Jésus, se penchant vers la docile médiatrice, lui confia cette bienveillante réponse : « *Ne craignez rien. Vous êtes dans le Monastère comme dans l'arche de Noé. Le fléau viendra jusqu'à la porte; mais il ne pénétrera pas au dedans. Quant aux élèves, il ne faut pas retarder leur rentrée. Elles n'apporteront pas le fléau et, une fois dans la Maison, elles seront à l'abri.* »

De fait, note la Supérieure, les élèves arrivèrent nombreuses cette année-là et nous n'eûmes aucun mal.

En donnant ces assurances, Notre-Seigneur demanda certaines pratiques de pénitence et, spécialement, **des prières en l'honneur des Saintes Plaies.**

Depuis quelque temps, en effet, le divin Sauveur avait appelé Sœur Marie-Marthe à la tâche magnifique de faire valoir les mérites de sa Passion : « Il la pressait d'offrir à chaque instant ses Plaies saintes à Dieu le Père pour les besoins de la Sainte Eglise et de la Communauté, la conversion des pécheurs et principalement pour les âmes du Purgatoire. » (Manuscrit.)

« *Avec mes Saintes Plaies*, disait Jésus, *vous avez toutes les richesses du Ciel pour les départir à la terre.*

« *Vous devez faire valoir la fortune de mes Saintes Plaies. Il ne faut pas rester pauvres, parce que votre*

Père est bien riche. **Votre richesse, c'est ma Sainte Passion.**

« *Une chose me fait de la peine*, ajoutait-Il, *c'est qu'il y a des âmes qui regardent la dévotion à mes Plaies comme étrange, comme méprisable, comme une chose qui ne convient pas... c'est pour cela qu'elle tombe et qu'on l'oublie.*

« *Au Ciel, J'ai des Saints qui ont eu une grande dévotion à mes Saintes Plaies ; mais sur la terre, il n'est presque personne qui m'honore de cette façon-là.* »

Cette plainte n'est que trop fondée ! Dans un monde où « jouir » semble l'unique préoccupation, combien de personnes, même chrétiennes, ont comme perdu le sens du sacrifice !... Trop peu d'âmes comprennent la Croix ! Trop peu s'attachent à méditer la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que Saint François de Sales appelle si justement « la vraie école de l'amour, le plus doux et le plus violent motif de piété » (1).

Or, Jésus ne veut pas que reste inexploitée cette mine inépuisable, que demeurent oubliés et perdus les fruits de ses douleurs.

Pour réaliser sur le monde ses desseins d'amour, Il choisira — n'est-ce pas sa coutume ? — le plus humble des instruments.

Dès la fin de 1866, s'était dessinée la grande dévotion de Sœur Marie-Marthe. En septembre 1867, au cours d'un Triduum de grâces, lui apparaîtra

---

(1) *Am. de Dieu*, livre XII, ch. 13.

plus nettement la « mission » qui doit imprimer à son existence un cachet si particulier et que, volontiers, elle appelle sa « tâche ».

Le 25 de ce mois, notre Sœur étant fort souffrante à l'Obéissance du matin (1), la Supérieure lui enjoignit de se mettre au lit. A peine y fut-elle que la voix de Notre-Seigneur se fit entendre à son âme : « *Je veux te tenir là trois jours en l'honneur des trois Personnes divines.* »

Et ce furent, pour la chère Voyante, trois jours de grâces exceptionnelles. Toute la splendeur des Cieux vint illuminer l'étroite cellule où descendit la Trinité sainte.

La Gloire. — Le 26, au *Sanctus de la Messe*, Sœur Marie-Marthe se trouva ravie en extase. Dieu le Père s'offrit à ses regards au-dessus d'un autel magnifique et, lui montrant Jésus, lui dit : « *Je te donne Celui que tu m'offres si souvent. Je t'associe à mes Anges. Sache que tu as plus de pouvoir qu'eux, parce que tu peux sans cesse m'offrir les Plaies de mon Divin Fils pour les pécheurs et ils ne peuvent que les contempler.* »

Les Séraphins entouraient leur Créateur. La milice angélique ne paraissait occupée qu'au service de Dieu. Elle voyait tous les Saints prosternés dans une adoration profonde... tandis qu'elle goûtait un peu « ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce que l'esprit humain ne saurait comprendre ». Notre Sœur n'a pas trouvé de termes pour s'en expliquer.

---

(1) C'est-à-dire vers midi (cf. note, p. 38).

La Crèche. — Le second jour, Sœur Marie-Marthe fut transportée en esprit dans l'Etable de Bethléem. L'Enfant-Dieu lui apparut couché dans la Crèche, Saint Joseph et les Anges le contemplant dans une silencieuse adoration.

La Très Sainte Vierge le prit et le déposa entre ses bras, disant : « *Ma fille, je te le donne comme je l'ai donné au monde.* »

Son âme reçut alors de vives lumières sur le ravissant mystère de la Nativité, sur la pauvreté de Notre-Seigneur, modèle des âmes religieuses, sur le dépouillement que Jésus exige de ses Epouses ; sur la générosité qu'Il leur demande pour avancer dans cette voie de pauvreté et de renoncement : « *Il faut qu'elles soient nues, bien nues. La vie religieuse n'est pas une vie de jouissance ; elle est toute de pauvreté, d'obéissance et de souffrance.* »

A ce moment, disent les Manuscrits, que nous allons citer textuellement, deux chemins apparurent aux yeux de notre Sœur.

« Le premier est celui de l'âme qui s'abandonne à la volonté de Notre-Seigneur. L'amour la crucifiera et, après avoir passé par le même chemin que Jésus, elle ira tout droit au Ciel. Le second, celui des âmes qui marchent par force. Elles font leurs actions parce qu'il faut les faire... Ce n'est pas l'amour qui les conduit. Elles ont beaucoup de peine et n'avancent guère.

« Pour entrer dans le premier chemin, deux choses sont nécessaires : 1° *l'ouverture de cœur et l'obéissance simple ; 2° la fidélité à ne rien refuser aux lumières de sa conscience.*

« *Ma fille, demande-moi cette grâce pour toutes les âmes religieuses.* »

La Croix. — Le troisième jour, Sœur Marie-Marthe vit encore, dans un nouveau ravissement, la Cour céleste entourant les trois Personnes divines.

Dieu le Père, tirant de Lui-même son Esprit comme un rayon de feu, en fit don à son âme : « *Il y a là-dedans*, affirma-t-Il, *la lumière, la souffrance et l'amour !... L'amour sera pour Moi, la lumière pour découvrir ma volonté, la souffrance pour souffrir de moment en moment...* »

Puis, l'invitant à contempler la Croix de son Fils, le Père céleste lui donna de mieux comprendre **les Plaies de Jésus pour son bien personnel**. En même temps, dans un rayon de lumière qui partait de la terre pour aboutir au Ciel, elle vit clairement sa « *Mission* » et comment elle devait faire valoir les mérites des **Plaies de Jésus pour le monde entier**.

Dieu le Père lui fit aussi entendre la signification de ces visions. Les deux dernières, figures de la *vie cachée* et de la vie *crucifiée*, étaient pour lui montrer le chemin de la première : *la gloire éternelle.*

On le comprend sans peine, au sortir de ces grandes journées, la chère Voyante, illuminée des clartés divines, n'ouvrait qu'avec peine les yeux à la vision des choses terrestres et sensibles. Son âme restait plongée dans une contemplation intérieure dont rien ne pouvait la distraire ! Selon le mot de notre T. H. Mère, « elle n'avait plus que son corps sur la terre ».

Trois jours après, le 2 octobre, Sœur Marie-Marthe assistait à une « Prise d'habit », lorsque, la voûte des Cieux s'entr'ouvrant, elle vit s'y dérouler la même cérémonie dans une splendeur bien autre que celle de la terre. Toute la Visitation du Ciel était présente pour accueillir la jeune Novice, prophétisant qu'elle deviendrait une fervente Religieuse (1). Sainte Modeste (2) était là aussi, très satisfaite d'avoir pour filleule la nouvelle Fiancée.

Nos premières Mères, s'adressant à Sœur Marie-Marthe, lui dirent toutes joyeuses : « Le Père Eternel a donné à notre Saint Ordre son Fils en trois manières :

1° *Jésus-Christ Crucifié, la Croix, ses Saintes Plaies, à cette Maison plus particulièrement ;*

2° *Son Sacré-Cœur ;*

3° *Jésus-Enfant.*

Ce sont là des biens de famille. En remontant aux origines de l'Institut, nous retrouvons dans la vie de la Mère Anne-Marguerite Clément (3), contemporaine de Ste Jeanne de Chantal, ces trois dévotions, dont toutes les Religieuses formées par elle portèrent le cachet.

Peut-être, et nous aimons à le croire, est-ce cette âme également privilégiée qui, de concert avec **notre Sainte Mère et Fondatrice**, venait les rappeler à l'élue de Dieu en mettant spécialement en relief la Passion et les Plaies du Sauveur.

---

(1) Il s'agissait de notre chère Sœur Marie-Modeste d'Agoûlt.

(2) Vierge martyre, dont le corps saint repose dans une châsse sous le maître-autel de l'église de la Visitation.

(3) Cf. *Vie de la Mère A.-Marg. Clément*, par le Chan. Saudreau.

Le 23 octobre suivant, la **T. H. Mère Marie-Pauline Deglapigny** insistera sur le même point. Apparaissant à son ancienne fille, elle lui confirme ce don des Saintes Plaies : « *La Visitation avait déjà une grande richesse, mais elle n'était pas complète. Voilà pourquoi est heureux le jour où j'ai quitté la terre, parce qu'au lieu d'avoir à honorer seulement le Cœur de Notre-Seigneur, vous aurez (pour objet sensible de votre dévotion) toute sa Sainte Humanité, c'est-à-dire ses Plaies sacrées. J'ai demandé cette grâce.* »

Saint François de Sales, notre bienheureux Père, qui très souvent visitait sa chère fille pour l'instruire paternellement, ne manque pas de l'affermir dans la certitude de sa « Mission » : « *Dieu t'a choisie pour compléter la dévotion au Sacré-Cœur ; le Cœur a été montré à la Bienheureuse Marguerite-Marie et les Saintes Plaies à ma petite Marie-Marthe !... C'est un bonheur pour mon cœur de Père que cet honneur soit rendu par vous à Jésus Crucifié !* »

La Très Sainte Vierge vint aussi, un jour de la Visitation, confirmer la jeune Sœur dans sa voie. Accompagnée des Saints Fondateurs et de Sainte Marguerite-Marie :

« *Je donne mon Fruit à la Visitation comme je l'ai porté à ma cousine Elisabeth* », lui dit-elle avec bonté. « *Ton Saint Fondateur a reproduit les travaux, la douceur et l'humilité de mon Fils ; ta Sainte Mère de Chantal, ma générosité, en passant par-dessus tous les obstacles pour s'unir à Jésus et faire sa sainte Volonté ; la Bienheureuse Sœur Marguerite-Marie a reproduit le Sacré-Cœur de mon Fils pour le donner au monde...*

Et toi, ma fille, tu es choisie pour arrêter la Justice de Dieu, en faisant valoir les mérites de la Passion et des Saintes Plaies de mon unique et bien-aimé Fils Jésus. »

Mais de **Notre-Seigneur** surtout son humble Servante reçoit, à plusieurs reprises, l'assurance qu'elle est bien réellement appelée à raviver la dévotion aux Plaies rédemptrices : « *Je t'ai choisie pour réveiller la dévotion à ma Sainte Passion dans les temps malheureux où vous vivez.* » Puis, lui montrant ses Saintes Plaies comme un livre où Il veut lui apprendre à lire, le bon Maître ajoute : « *Ne bouge pas les yeux de dessus ce livre et tu en apprendras plus que les plus grands savants. La prière aux Saintes Plaies comprend tout.* »

Il lui demande d'offrir incessamment ses Divines Plaies pour le salut du monde : « *Ma fille, le monde sera plus ou moins troublé suivant que tu feras ta tâche. Tu es choisie pour satisfaire ma justice.*

« *Je veux que, par cette dévotion, non seulement les âmes avec lesquelles tu vis se fassent saintes, mais beaucoup d'autres encore.*

« *Je t'ai choisie pour faire valoir les mérites de ma Sainte Passion pour tous; mais Je veux que tu sois toujours cachée. A Moi de faire connaître plus tard que c'est par ce moyen que le monde sera sauvé, — et par les mains aussi de ma Mère Immaculée.* »

Pour exciter le zèle de Sœur Marie-Marthe, Notre-Seigneur se plaît à lui exposer les avantages de cette dévotion, les inappréciables trésors de ces sources de vie.

« *Ma fille, chaque fois que vous offrez à mon Père*

les mérites de mes Divines Plaies, vous gagnez une fortune immense.

« *Mon Père se complaît dans l'offrande de mes Sacrées Plaies et des douleurs de ma Divine Mère. Lui offrir mes Plaies, c'est lui offrir sa gloire, c'est offrir le Ciel au Ciel.*

« *Une de mes créatures m'a trahi et a vendu mon sang ; mais vous pouvez si facilement le racheter goutte à goutte !... Une seule goutte suffit pour purifier la terre et vous n'y pensez pas ! Vous n'en connaissez pas le prix !* »

Montrant à sa Bien-Aimée ces « fontaines de salut » comme suspendues entre le Ciel et la terre :

« *Ma fille, reconnais le trésor du monde... Le monde ne veut pas le reconnaître...* »

Jésus la presse — et nous presse avec elle — de venir avec confiance à ce trésor :

« *Celui qui est dans le besoin, qu'il vienne avec foi et confiance, qu'il puise constamment dans le trésor de ma Passion.*

« *Voilà de quoi payer pour tous ceux qui ont des dettes.*

« *Il ne faut pas craindre de montrer mes Plaies aux âmes. Le chemin de mes Plaies est si simple et si facile pour aller au Ciel.*

« *Dans la contemplation de mes Plaies, on trouve tout pour soi et pour les autres.* »

Jésus multiplie les encourageantes promesses : « *J'accorderai tout ce que l'on me demandera par la dévotion aux Saintes Plaies. Ceux qui les honorent auront une vraie connaissance de Jésus-Christ.*

« *Ma fille, où se sont faits les Saints, sinon dans mes Plaies? De mes Plaies sortent des fruits de sainteté.*

De même que l'or purifié dans le creuset devient plus beau, de même, il faut mettre ton âme et celles de tes Sœurs en mes Sacrées Plaies ; là, elles se perfectionneront comme l'or dans la fournaise. »

Les Saintes Plaies ont une efficacité merveilleuse pour la conversion des pécheurs.

Un jour, Sœur Marie-Marthe, saisie d'angoisse à la pensée des crimes de la terre, s'écriait : « *Mon Jésus, prenez soin de vos enfants, ne regardez pas leurs péchés.* »

Le Divin Maître, répondant à son appel, lui apprit l'aspiration : « **Mon Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de vos Saintes Plaies.** » Puis Il ajouta : « *Beaucoup de personnes éprouveront l'efficacité de cette invocation.* »

« *Je désire*, déclara-t-il une autre fois, *que les Prêtres la donnent souvent à leurs pénitents au Saint Tribunal.*

« *Le pécheur qui dira la prière suivante* : **Père Eternel, je vous offre les Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour guérir celles de nos âmes** », obtiendra sa conversion.

Les Saintes Plaies sont un baume et un réconfort dans la souffrance :

« *Il faut souvent répéter auprès des malades cette aspiration : Mon Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de vos Saintes Plaies. Cette prière soulagera l'âme et le corps.* »

Les Saintes Plaies assurent une bonne mort :

« *Il n'y aura pas de mort pour l'âme qui expirera dans mes Plaies, elles donnent la vraie vie.* »

CHAPITRE VII

OSTENSION DES SAINTES PLAIES

« Il ne se peut dire combien le Sauveur désire entrer en nos âmes par cet amour de complaisance douloureuse... « Ouvre-moi, ma sœur..., ma colombe, ma toute pure (nous dit-il au Cantique), car mon chef est plein de rosée et ma chevelure est remplie des gouttes de la nuit. » Qu'est-ce que cette rosée et ces gouttes de la nuit sinon les peines et douleurs de sa Passion ? »

(St F. de Sales : *Amour de Dieu*, livre V, ch. 5.)

Et maintenant, l'objet de la dévotion va nous apparaître d'une façon plus concrète.

Jésus *montre* ses *Plaies*, en renouvelant des appels qui — par delà sa Confidente — s'adressent à toutes les âmes. Qu'il est vivifiant de se placer, avec elle, sous le rayonnement des Plaies rédemptrices ! Qu'il est fructueux de prêter l'oreille aux appels du Sauveur !

***

« *Après ma Sainte Mère*, disait-Il à Sœur Marie-Marthe, *aucune âme n'a eu comme toi la grâce de contempler jour et nuit mes Saintes Plaies.* »

Nous lisons, en effet, sous la plume de notre T. H. Mère : « Notre-Seigneur lui montre chaque jour ses Divines Plaies. Elles apparaissent d'une manière sensible aux yeux de son âme, tantôt *resplendissantes*, ce qui l'enivre de joie, tantôt *ensanglantées*, ce qui lui occasionne un martyre inexplicable : « *Je veux que tu les voies ainsi, afin que tu comprennes mieux ce que J'ai fait en venant sur la terre souffrir pour toi.* »

Dans cette ostension merveilleuse, le Sauveur se présente parfois à son Epouse avec l'ensemble de ses Plaies adorables. Lui montrant sa chair déchirée, en lambeaux : « *Partout tu trouveras des Plaies en ton Epoux*, lui dit-Il. *Il faut que tu puises là-dedans pour le monde : c'est ton travail.*

« *Voilà ce que je montre à toutes les âmes : mais il y en a peu qui les regardent. Toi, ma fille, prends depuis ma Couronne d'épines jusqu'à mes Pieds et tiens-toi là.* »

Quelquefois, Il ne lui en montre qu'une seule, à part des autres. C'est ainsi qu'un jour, Il lui découvre son Pied droit en disant : « *Combien dois-tu respecter cette Plaie et t'y cacher comme la colombe !* »

Une autre fois, ce sera sa Main gauche : « *Ma fille, prends dans ma Main gauche mes mérites pour les âmes afin qu'elles soient à ma droite pour l'Eternité...* » ;

Ses deux Pieds adorables : « *Amène-moi là toutes mes créatures... ces ouvertures sont assez grandes pour les loger toutes... Les Plaies de mes Pieds sacrés sont un océan* » (1) ;

---

(1) « Ma Mère, qu'est-ce qu'un océan ? », demandait ensuite à sa Supérieure notre ignorante Converse.

Sa Tête couronnée d'épines : « *Ma fille, ici tu prendras la soumission de jugement* » ;

La Plaie de son Divin Côté : « *Là, il faut prendre la douceur et l'humilité.* »

La consolation, un amour véhément pénétraient dans l'âme de notre Sœur. Ses yeux ne pouvaient plus quitter les Saintes Plaies et notre doux Sauveur se plaisait à la voir en sa muette extase : « *Ma fille, en les contemplant, tu me consoles... à mon tour, Je te consolerai par la vue de ma gloire pendant l'Eternité.* »

LA COURONNE D'ÉPINES ET LES PLAIES DE LA TÊTE

Un historien de Sainte Jeanne de Chantal (1), décrivant le règlement de vie qu'elle avait adopté, dès avant son entrée en religion, nous dit qu'elle rentrait chaque soir « *dans une des Plaies de Notre-Seigneur* » et que, le vendredi, elle choisissait « *les cicatrices de son adorable Chef* ».

Il nous semble bon de rappeler ici la dévotion de notre Sainte Fondatrice envers le Chef blessé de Jésus. Car de Sœur Marie-Marthe aussi le Divin Maître réclame pour son auguste Chef couronné d'épines, un culte très spécial de vénération, de réparation et d'amour.

---

(1) *Vie*, par M. de Maupas, 2e édit., p. 83-84.

La Couronne d'épines fut pour Lui une cause de souffrances particulièrement cruelles : « *Ma Couronne d'épines m'a fait plus souffrir que toutes mes autres Plaies* (1), confie-t-Il à son épouse. *Elle a été ma plus cruelle souffrance après le Jardin des Olives. Pour l'alléger, il faut bien observer votre Règle.* »

Elle est, pour l'âme fidèle jusqu'à l'imitation, une source de mérites : « *Voilà*, dit-Il, *cette Tête qui a été percée pour ton amour et par les mérites de laquelle tu dois être couronnée un jour. C'est la Couronne d'épines qui vous vaudra celle de gloire.* »

Elle est le don de choix que Notre-Seigneur fait à ses amis : « *Ma Couronne d'épines, Je la donne à mes privilégiés. Elle est le bien propre de mes Epouses. Elle est la gloire des Bienheureux, mais pour mes bien-aimés sur la terre, elle est une souffrance.* » (A la place de chaque épine, notre Sœur voyait sortir un rayon de gloire impossible à décrire.) « *Mes vrais serviteurs essayent de souffrir comme Moi ; mais aucun ne peut atteindre le degré de souffrance que J'ai enduré.* »

De ces âmes-là, Jésus sollicite une plus tendre compassion pour son Chef adorable. Entendons ce cri du cœur qu'Il adresse à Sœur Marie-Marthe en lui révélant sa Tête ensanglantée, toute percée et exprimant une souffrance telle que la pauvrette n'aurait su en quels termes la rendre : « *Voilà Celui que tu cherches !*

---

(1) L'examen attentif des blessures de la nuque (sur le S[t] Suaire de Turin) nous fait comprendre les révélations de N.-S. à la petite Sœur converse de la Visitation de Chambéry, Sœur Marie-Marthe Chambon : « Ma couronne d'épines m'a fait plus souffrir que toutes mes autres plaies. »
(*Bulletin du S[t] Suaire*, juin 1925, p. 14.)

Vois dans quel état Il est!... Regarde... arrache les épines de mon Chef en offrant à mon Père le mérite de mes Plaies pour les pécheurs... Va à la recherche des âmes! »

On le voit, dans ces appels du Sauveur, toujours revient, comme un écho de l'éternel « *Sitio* », la préoccupation des âmes à sauver : « *Va à la recherche des âmes!* »

Contraste saisissant : voici que Jésus se présente maintenant aux yeux ravis de notre jeune Sœur avec cette même Couronne tout irradiée d'une gloire étincelante :

« *Ma Couronne d'épines illuminera le Ciel et tous les Bienheureux !...* »

Bonheur des justes, la Sainte Couronne est, par contre, pour les méchants un objet de terreur. C'est ce qu'entrevoit un jour Sœur Marie-Marthe dans un tableau offert à sa contemplation par Celui qui aimait à l'instruire en lui dévoilant les mystères de l'Au-delà.

Tout illuminé des splendeurs de cette Divine Couronne, apparut le Tribunal où les âmes sont jugées. Il en passait continuellement devant le Juge souverain. Les âmes qui avaient été fidèles pendant leur vie se jetaient avec confiance dans les bras du Sauveur. Les autres, à la vue de la Sainte Couronne, et au souvenir de l'amour de Notre-Seigneur qu'elles avaient méprisé, se précipitaient, terrifiées, dans les abîmes éternels.

Si impressionnante fut cette vision que la pauvre enfant, en la racontant, tremblait encore de crainte et d'épouvante.

LA BLESSURE DU CŒUR

Si le Sauveur découvrait ainsi à l'humble Converse toutes les beautés et toutes les richesses de ses Divines Plaies, avec quelle tendresse lui ouvrira-t-il les trésors de sa grande blessure d'amour !

Mais ici, plus que partout ailleurs, l'amour domine la plainte. L'invitation à aimer rejette au second plan l'invitation à souffrir. Il est vrai que l'une appelle l'autre : l'amour véritable ne s'épanouit-il pas en sacrifice et en réparation ?

« *Voilà la Source où vous devez tout puiser* », disait Jésus à Sœur Marie-Marthe, en lui montrant ses Plaies dans une splendeur lumineuse et Celle de son Cœur sacré brillant parmi les autres d'un éclat incomparable :

« *Viens ici dans la Plaie de mon Divin Côté... C'est la Plaie de l'Amour d'où il sort des flammes bien vives !* »

En même temps, Il lui fait part de son immense désir de voir se répandre les grâces dont déborde son Cœur :

« *Mets ici tes lèvres pour y puiser la charité et la répandre dans le monde. Mets ici ta main pour y prendre mes trésors... Je ne puis plus les contenir tant J'ai envie de les donner.*

« *Venez recevoir l'épanchement de mon Cœur, qui désire déverser son trop-plein. Je veux verser en vous de mon abondance...* »

Mais tout d'abord, Jésus invite à l'union avec son Cœur, condition de tout apostolat. Il le fait à chaque instant, sous des formes diverses, avec des accents qui remuent les âmes, déconcertent les timidités et condamnent les froideurs.

Un jour de la fête du Sacré-Cœur, découvrant à son élue cette « Plaie de l'amour », largement ouverte, Il lui dit : « *Voilà où vous êtes !... voilà où Je vous place.*

« *Voilà votre centre. Personne ne pourra vous empêcher de l'aimer, ni vous le faire aimer sans que votre cœur y corresponde. Tout ce que les créatures diront ne peut vous enlever votre trésor, votre amour ! Je veux que vous M'aimiez sans appui humain.* »

Un autre jour : « *Fais comme le papillon : vole ici dans mon Cœur ! Quand une âme est bien enfoncée dans la Plaie qu'elle honore, elle y demeure... — Ah ! mon Jésus ! pouviez-vous me donner une place qui me convienne mieux ?* »

Ecoutons encore : « *Si vous voulez entrer dans la lumière du Seigneur, il faut pénétrer dans mon Cœur divin... Si vous voulez connaître les entrailles de la miséricorde de Celui qui vous aime tant, il faut vous « aboucher » sur l'ouverture de mon Sacré-Cœur avec respect et humilité.*

« *Je veux que tous vos cœurs entrent dans le Mien. C'est là que votre Père Saint François a puisé ses maximes. C'est dans mon Cœur qu'on trouve la paix.* »

Ce Cœur sacré, ouvert à ses fidèles comme un asile, veut aussi trouver dans les nôtres un refuge et un lieu de repos. Entendons ces appels adressés à Sœur Marie-Marthe :

« M'aimes-tu ? — Oui, bon Maître, je vous aime ! — Eh bien ! les Epouses ne doivent pas laisser leur Epoux tout seul. »

« O mon Epouse, mon Cœur ne sait plus où aller se reposer... Je me suis choisi une victime dans le cœur de laquelle Je voudrais prendre mon repos : quelle ingratitude si tu Me repoussais ! — Eh bien ! mon Jésus, puisque vous voulez venir vous reposer en moi, purifiez-moi... je ferai comme la colombe : je me cacherai dans les trous. — Oui, ma fille, fais comme la colombe, entre dans mon Cœur... Viens prendre pour toi et pour les âmes. Dilate-toi dans mon Cœur pour tous ceux qui ne le font pas. »

Et cet amour de nos pauvres cœurs, Jésus y attache tant de prix qu'Il va jusqu'à le mendier...

Apparaissant un jour dans toute la beauté de sa Résurrection, Il dit à sa bien-aimée : « *Avec cela, ma fille, Je mendie comme le ferait un pauvre ! J'appelle mes enfants un à un... Je les attends...* »

Le voici prenant vraiment l'aspect d'un mendiant et répétant, plein de tristesse à la pensée de ses tendresses méconnues : « *Je mendie de l'amour parfait, mais le plus grand nombre, même parmi les âmes religieuses, Me refuse cet amour !... Ma fille, aime-Moi, avant tout, pour Moi-même.* »

Lui désignant notre Sainte Sœur Marguerite-Marie, dont le regard « dévorait » le Cœur de Jésus : « *Celle-ci M'a aimé de cet amour pur, pour Moi seul.* »

Et Sœur Marie-Marthe s'essayait à aimer de ce même amour. Comme un foyer immense, le Sacré-

Cœur l'attirait à Lui par des ardeurs indicibles... Elle se portait vers son Bien-Aimé dans des élans d'amour qui la consumaient, mais qui, en même temps, laissaient en son âme une suavité toute divine.

« *Si tu voyais combien pleinement tu possèdes mon Cœur*, disait le bon Maître, *cette vue t'étonnerait ! Tu es la bien-aimée de mon Cœur. Désormais, tu n'aimeras plus et ne respireras plus que par mon Cœur.* »

CHAPITRE VIII

RÉPONSE DE SŒUR MARIE-MARTHE AUX DÉSIRS DE JÉSUS

« Je ne suis point venu vous annoncer le témoignage du Christ dans la sublimité du discours et de la sagesse, car je n'ai jamais jugé savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. »
(I Cor. II, 1-2.)

REMUÉE jusqu'aux plus intimes profondeurs de son être, notre chère Sœur se laissait pénétrer d'un amour toujours grandissant pour les Plaies adorables du Sauveur.

« *L'amour a tant de force*, dit Saint François de Sales, *qu'il attire à soi les qualités de l'objet aimé.* » Chez Sœur Marie-Marthe, la transformation produite par ce regard de complaisance douloureuse était si profonde qu'elle croyait parfois ne faire qu'un avec Jésus souffrant et que les Plaies de son Epoux étaient devenues les siennes.

Son plus ardent désir était de susciter dans l'univers les sentiments d'amour et de reconnaissance qu'elles doivent inspirer, prête elle-même à donner

sa vie pour l'extension d'un culte qu'elle voulait immense, passionné, sans limites.

Personnellement, notre Sœur avait répondu à l'appel du Divin Maître d'une manière positive, officielle.

Le 17 octobre 1867, notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie rédigeait, en effet, au nom de sa chère enfant, les conventions suivantes :

« Je, Sœur Marie-Marthe Chambon, promets à Notre-Seigneur Jésus-Christ de m'offrir tous les matins à Dieu le Père, en union avec les Divines Plaies de Jésus Crucifié, pour le salut du monde entier et pour le bien et la perfection de ma Communauté.

« Je l'adorerai dans tous les cœurs qui le reçoivent dans la Sainte Eucharistie... Je le remercierai de ce qu'Il veut bien venir dans tant de cœurs qui sont si peu préparés.

« Je promets à Notre-Seigneur d'offrir toutes les dix minutes — avec le secours de sa grâce et en esprit d'obéissance — les Divines Plaies de son Sacré Corps au Père Eternel... d'unir toutes mes actions à ses Saintes Plaies, selon les intentions de son Cœur adorable, pour le triomphe de la Sainte Eglise, pour les pécheurs et les âmes du Purgatoire, pour tous les besoins de ma Communauté, ceux du Noviciat, du Pensionnat et en expiation de toutes les fautes qui s'y commettent. Tout ceci par amour, sans obligation de péché (en cas d'oubli).

L'invocation : **« Père Eternel, je vous offre les**

Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour guérir celles de nos âmes », telle est la formule de cette offrande.

Sœur Marie-Marthe avait promis de la réciter toutes les « dix minutes » ; mais il ne se passait guère de moment dans la journée où sa bouche ne la renouvelât, en y joignant la seconde invocation : **« Mon Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de vos Saintes Plaies. »**

L'existence de notre chère Sœur devint ainsi, en même temps qu'une immolation continuelle, une prière ininterrompue : l'union à Dieu, un profond recueillement se lisaient sur sa physionomie. En la voyant, on était frappé de ses yeux presque toujours fermés, de ses lèvres murmurant sans cesse une prière.

Si, d'ailleurs, son ardeur se ralentissait, si la précieuse offrande s'élevait moins souvent de son cœur vers le Ciel, Jésus ne tardait pas à se présenter à elle dans l'état pitoyable où l'ont réduit nos iniquités et, montrant ses Plaies, Il lui faisait d'amoureux reproches : « *Elles te regardent toujours quand même tu les oublies, toi qui devrais toujours les regarder... Elles sont toutes fraîches, il faut les offrir comme pour la première fois... Je te les ai déjà fait voir si souvent que cela devrait te suffire ; mais non, il faut toujours que Je réveille ta ferveur.* »

Ce fut avec trois rangées de grosses épines à sa Couronne que le Sauveur vint un jour exciter la vive compassion de son Epouse. Le spectacle en était si douloureux et si attendrissant que Sœur Marie-Marthe ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah ! mon Jésus,

donnez-moi donc une participation à cet affreux tourment ! »

Sa prière fut aussitôt exaucée. Des douleurs de tête d'une violence inouïe s'emparèrent d'elle au point qu'elle ne pouvait plus se soutenir.

Se présentant à elle comme dans un tableau : « *Il faut Me copier* », supplia-t-Il un jour avec un accent d'indicible tendresse et d'ardent désir. « *Il faut Me copier !... Les peintres font des portraits à peu près conformes à l'original ; mais ici, c'est Moi qui suis peintre et qui fais mon image en vous si vous Me regardez.* »

Notre Sœur se prête docilement à l'action du Maître, car, quelque temps après, Il lui demandait : « *Ma fille, veux-tu être crucifiée, ou bien veux-tu être glorifiée ? — Bon Maître, j'aime mieux être crucifiée.* »

C'était surtout à l'époque de ses retraites annuelles que notre fervente Sœur recevait, avec les marques de tendresse de son Divin Epoux, des appels plus pressants à la dévotion des Saintes Plaies et à la crucifixion. Tandis qu'elle s'exerçait à sa « tâche », l'action de Notre-Seigneur se poursuivait, suave, mais irrésistible.

Dès celle de 1867, nous notons cette invitation, aussi belle qu'impressionnante : « **Je voudrais voir toutes mes Epouses des crucifix !** »

L'année suivante, au premier jour de sa solitude (1), Sœur Marie-Marthe entendait Jésus-Eucha-

(1) Retraite de huit ou dix jours que chaque religieuse fait en particulier.

ristie lui dire ces amoureuses paroles : « *Je me donne à toi pour faire ta retraite. Retire-toi en ton cœur et ferme la porte, pour que nous soyons « seul à seul ». Ceci est le Ciel.* »

Présentant ensuite à ses regards l'image du Crucifix : « *Vois-tu ce corps si beau du petit Enfant-Jésus dans ton cœur, comme il est devenu... Il faut que tu retraces dans ton âme le déchirement où tu me vois.* »

Le soir venu, comme notre Sœur s'étendait sur le plancher de sa cellule pour y passer la nuit, son Divin Sacrificateur lui fait entendre ces mots : « *Dis-moi maintenant : Jésus, voici votre victime.* »

Son âme frémit tout d'abord et repoussa cette vision de souffrance. Devant la croix qui lui était offerte, sa nature se révolta. Jusqu'à minuit, ce fut une lutte terrible. Mais alors, Jésus apparut à sa Servante, le front déchiré et sanglant, tout le corps brisé, la face souillée, meurtrie, sillonnée de larmes : « **Ma fille**, lui dit-Il, **ta Supérieure t'a donné pour livre de retraite le Crucifix... le voilà !** »

Après plusieurs heures de silencieuse contemplation, Notre-Seigneur lui fit ressentir la douleur de deux Plaies qui ensanglantèrent le sommet de sa tête et celle qu'Il avait éprouvée en son très auguste Visage lorsque les bourreaux le frappèrent d'un grand coup. Elle garda toute la nuit l'impression très douloureuse de ces trois meurtrissures :

« *Tu es martyre de Jésus-Christ*, déclara le Sauveur Jésus, *dispose-toi à recevoir toutes mes Plaies les unes après les autres. Tu seras une martyre qui vivra toujours.* »

Notre adorable Maître récompensait, de temps à autre, avec une délicatesse vraiment divine, les efforts et le zèle de son humble Epouse.

En septembre 1867, comme la Vierge des douleurs, Sœur Marie-Marthe eut l'insigne privilège de recevoir dans ses bras le très Sacré Corps de Jésus-Christ. En même temps, elle reçut cette leçon : « *Pour bien contempler les Plaies de Jésus, il ne faut avoir aucune attache dans le cœur, pas même à la plus petite imperfection volontaire.* »

Notre Sœur garda ce précieux dépôt depuis la fin des Vêpres jusqu'à cinq heures trois quarts, c'est-à-dire l'espace de plus de deux heures. Elle contempla une à une les Plaies adorables, dans l'ordre et avec les sentiments que lui avait enseignés sa Divine Mère, les offrant sans discontinuer à Dieu le Père pour le salut du monde :

« *Le Créateur paraissait si content*, affirmait l'heureuse Privilégiée, *de recevoir son Divin Fils par des mains si misérables !* »

Une autre fois (Retraite de septembre 1881), elle se trouvait dans un état intérieur fort pénible : son cœur restait sec, sa prière sans onction : « Mon doux Jésus, dit-elle, je veux, malgré tout, *faire ma charge*, qui est d'offrir sans cesse vos Divines Plaies. »

Sœur Marie-Marthe pria ainsi pendant trois quarts d'heure... Alors Jésus vint à elle : « *Ma fille, crois-tu que Je puisse rester sourd aux âmes qui invoquent mes Saintes Plaies ? Je n'ai pas le cœur ingrat de la créature : Je tiens compte de tout ! Mon Cœur est grand,*

mon Cœur est sensible ! La Plaie de mon Sacré-Cœur s'ouvre largement pour enfermer tous vos besoins ! »

Au même instant, elle vit les Plaies du Sauveur comme autant de soleils dont elle ne pouvait soutenir l'éclat ; la Couronne d'épines et le Cœur surtout lui paraissaient un foyer de clarté : « *Ma fille, voilà ce qu'il t'est réservé de voir... Après les avoir bien invoquées pendant ta vie, tu les contempleras ainsi pendant l'Eternité.* »

« Ah ! ma Sœur, disait la pieuse enfant à notre T. H. Sœur la Déposée Thérèse-Eugénie, c'est si beau que l'on ne peut rien en dire : l'or et les pierreries sont bien peu de chose !... »

CHAPITRE IX

LES STIGMATES
LA SAINTE COMMUNION,
UNIQUE ALIMENT
DE SŒUR MARIE-MARTHE

« Qu'aucun de vous ne me fasse de la peine, car je porte dans ma chair les stigmates de N.-S. J.-C. »
(Gal. VI, 17.)

FAUT-IL s'étonner qu'à cette victime, choisie pour une mission rédemptrice, associée d'une façon spéciale à l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Divin Maître ait voulu imprimer les signes extérieurs de l'amour crucifié ?

« *Tu es martyre de Jésus-Christ* », lui avait-Il déclaré un jour. « *Dispose-toi à recevoir toutes mes Plaies les unes après les autres.* »

Le 12 juin 1874, à l'aube de la fête du Sacré-Cœur, Sœur Marie-Marthe était étendue à terre. Tandis qu'elle s'offrait à Dieu le Père en union si intime avec son Divin Fils qu'il lui semblait être passée en Lui, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut... Aussitôt elle ressentit l'impression d'un fer brûlant qui lui transperçait le pied gauche.

Nos deux anciennes Mères, Marie-Alexis Blanc et Thérèse-Eugénie Revel, examinèrent la blessure : elle était assez profonde, de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes, et très douloureuse.

Quinze jours plus tard, l'Elue du Christ reçut la même blessure au pied droit. Si forte, cette fois, fut la douleur, que Sœur Marie-Marthe avait peine à marcher.

« La pauvre enfant entra dans une inquiétude mortelle, redoutant qu'on découvrît dans la Communauté la nouvelle faveur dont elle était l'objet. Elle supplia Jésus de la lui retirer ou de la rendre, au moins, tout intérieure. Durant plusieurs mois, elle ne put l'obtenir.

« Chaque mercredi, le sang commençait à couler de ces plaies, pour ne s'arrêter que le vendredi soir. Les premières fois, d'une manière tellement abondante que sa chaussure en fut toute remplie. »

(Déposition de notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie.)

Au mois de novembre, Jésus, cédant enfin aux instances de son Epouse, ne laissa plus subsister de ces plaies qu'une petite ouverture suintant légèrement le vendredi.

En mai de l'année suivante, les stigmates recommencèrent à répandre, trois fois la semaine, du sang en abondance. Mais, par de nouvelles et plus vives supplications, Sœur Marie-Marthe obtint du Sauveur qu'Il changeât cette souffrance en une autre moins apparente (août 1875).

Les plaies se fermèrent. Les cicatrices elles-mêmes

disparurent. Le sang reflua violemment à la tête, elle y endura des maux cruels. Ces douleurs physiques, toutefois, n'étaient rien auprès des tortures morales qu'elle eut à subir... Alors, elle expérimenta la vérité de la parole que lui dit un jour notre Sainte Sœur Marguerite-Marie : « *Avoir Jésus Crucifié dans le cœur est une grâce plus grande encore que les stigmates ; elle est plus cachée.* »

Et, sous cette forme, Sœur Marie-Marthe fut stigmatisée comme peu d'âmes le seront jamais !...

***

« Seigneur, je sais que Vous pouvez tout et qu'à Vous, rien n'est impossible. »

(Job. XLII. 2.)

Par un autre moyen, non moins efficace, le Divin Maître, en cette même période, affermissait son emprise sur l'âme de son Epouse.

Comme pour lui montrer qu'Il devait lui suffire en tout, Il voulut, pendant plus de quatre ans, qu'elle n'eût d'autre aliment que la Sainte Eucharistie.

Ce fut peu à peu, toutefois, qu'Il l'amena à cet état extraordinaire.

On pourrait suivre notre Sœur presque jour par jour à travers les mois de préparation. Nous nous bornerons aux dernières notes relevées dans les Manuscrits :

Le 25 janvier 1869, elle ne prit rien, pas même une goutte d'eau. Le 26 et le 27, dévorée de soif, elle se

désaltéra d'un peu d'eau fraîche. Le 28, dans l'après-midi, nous lui portâmes une petite tasse d'eau sucrée qui lui causa immédiatement de grandes douleurs d'estomac.

Les jours suivants, elle ne prit que de l'eau, à l'exception d'un jour où elle obtint de Notre-Seigneur la permission d'aller au réfectoire pour tranquilliser le prochain qui s'inquiétait à son sujet.

Le Mardi gras, 9 février 1869, elle vint avec tout le monde dans la Salle de Communauté prendre part à la récréation et but une tasse de café au lait... Elle ne prit ensuite plus rien jusqu'au premier dimanche de Carême, où elle déjeuna d'un bouillon qui lui fit mal.

Nous ne pouvions nous empêcher, au début de ce Carême, de lui porter, par compassion, une ou deux fois la semaine, deux doigts de vin sucré ou quelque autre réconfortant ; mais il fallut y renoncer. La chère enfant dut se contenter, un jour par-ci par-là, de quelques gouttes d'eau fraîche. Bientôt, le Maître absolu des âmes et des corps lui retrancha même ce léger soulagement.

Depuis lors, et cela devait durer quatre ans et demi, la Sainte Communion devint absolument son unique nourriture. — Or, notre petite Sœur, écrit la Supérieure, jouit d'une robuste santé. Elle se porte même mieux que lorsqu'elle prenait ses repas comme tout le monde. Elle lave, elle frotte les planchers, c'est merveille !... A la reddition de compte, elle assure toute joyeuse : « Je ne sens point de faiblesse ; j'ai fait mon travail aujourd'hui avec une telle facilité !... j'ai bien plus de force qu'à l'ordinaire. »

Et malgré le pénible labeur de la journée, on la voit sacrifier encore son sommeil dans le silence des nuits aux pieds de Jésus-Hostie.

Pourtant Sœur Marie-Marthe sent parfois ses forces défaillir, note le Manuscrit. Notre-Seigneur le permet pour le plaisir qu'Il éprouve à la voir accourir vers Lui dans toute la simplicité de son âme, à la voir prosternée devant la grille du chœur, s'humiliant, baisant la terre et se plaignant amoureusement : « *Voyez, mon Jésus, je n'ai pas plus de force que cette poussière.* »

A l'humilité d'une telle prière, Jésus ne sait résister ; Il ouvre son Cœur sacré tout rayonnant de lumière : « *Voilà ta force... Viens Me recevoir. Je serai comme une huile qui se répandra dans tes membres pour te fortifier.* »

Un sang nouveau semble alors circuler dans ses veines, lui communiquant une vigueur merveilleuse. Elle court à son travail, en affronte le surmenage sans peine, avec le secours de son Bien-Aimé.

Quelquefois la victime de Jésus éprouve « le martyre de la faim ». Son Divin Maître juge bon, dans ses desseins mystérieux, de lui laisser endurer ces tortures dévorantes, mais en lui indiquant la source des secours efficaces : « *Quand tu as faim, prie en appuyant tes lèvres sur mon Cœur.* »

Puis, lorsqu'elle a ainsi longtemps souffert, content de la fidélité de son âme, Il lui découvre ses Plaies, « *Il inonde de Lui* » sa petite servante, Il l'attire sur son Cœur : « *Viens, ma Bien-Aimée, prendre ta nourriture dans mes Plaies !... Prends... tu auras beau manger, tu auras toujours faim, tu ne seras jamais rassasiée.*

« *Ma fille, fais comme le petit oiseau, Je le nourris, personne ne lui prépare rien. Viens « piquer » là-dedans ; nourris-toi de mes Plaies.* »

« Il lui semble boire à longs traits au Sacré Côté de Jésus... Toutes les joies de la terre ne sont rien en comparaison de la joie qui devient la sienne dans ces moments-là. C'est une joie qu'elle n'éprouve pas quand elle veut... elle ne peut pas non plus s'en distraire quand Dieu la lui donne... cette joie la suit partout et tout son être en est rempli. »

(Manuscrit.)

Cependant, c'était pour Sœur Marie-Marthe une peine très grande de se sentir en dehors de la voie commune. Elle la confie à son Saint Fondateur :

« *Mon Père, ne permettez pas que je me perde en faisant autre chose que ce que vous avez marqué.* »

Ce tendre Père la rassure : « *Ma fille, suis bien le chemin que Jésus t'a tracé : c'est ta Règle.* »

Non satisfaite encore, elle continua ses plaintes : « *Mon Dieu, je souffre tant de ne pas aller au Réfectoire avec les autres.* — *Sache, ma fille*, répondit le Sauveur, *que J'ai mon temps pour donner mes grâces. Lorsque tu allais au Réfectoire, Je te les donnais par l'accomplissement de ta Règle ; maintenant, c'est d'une autre manière. Dans une Communauté, il faut suivre son chemin sans regarder celui des autres.* »

Il y avait plus de quatre ans que Sœur Marie-Marthe vivait de cette manière vraiment miraculeuse, lorsque Notre-Seigneur lui permit de reprendre peu à peu

ses repas ordinaires. Elle en sollicitait presque chaque jour la permission.

Cédant enfin à ses supplications — fin septembre 1873 — son Divin Maître lui permit de retourner au réfectoire.

« Elle nous en avait déjà fait la demande depuis quelques mois, raconte la fidèle narratrice de sa vie, et nous avions répondu : « Il nous faut la preuve que Jésus le veut. Nous allons vous donner pendant huit jours un peu de nourriture ; si elle ne vous fait pas mal, nous reconnaîtrons la Volonté de Dieu. » Mais le simple petit potage qu'elle prit la fit si horriblement souffrir que nous dûmes en rester là... Cette fois-ci, 20 septembre 1873, pour nous assurer encore de la Volonté divine, nous recommençâmes l'épreuve : la nourriture ne lui fit pas mal. Après quelques jours d'essai, son couvert fut replacé au Réfectoire.

« Elle s'y rend à tous les repas avec une consolation non pareille de pouvoir, en cela, suivre la Communauté. »

Mais, de son « régime eucharistique », il lui reste un total détachement de tout ce qui n'est pas Dieu. Elle ne s'appartient plus. Elle est à Jésus. Avec Lui, elle est aux âmes. En leur faveur, elle remplit sa « *mission* »...

CHAPITRE X

LA DÉVOTION AUX SAINTES PLAIES ET LA COMMUNAUTÉ

« Les Plaies de Jésus sont autant de bouches éloquentes qui parlent pour nous au Père Eternel, demandant non vengeance, mais miséricorde. »

(St Antonin.)

LA « mission » de Sœur Marie-Marthe, c'était, en premier lieu, de faire valoir continuellement les mérites des Saintes Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les besoins de l'Eglise militante, de l'Eglise souffrante, et en particulier, de la Communauté. Elle y fut héroïquement fidèle. Nous l'avons dit. Et nous aurons l'occasion, dans la suite, de le montrer plus en détail.

Quant à susciter à travers le monde entier un mouvement des âmes vers les Divines Plaies, *Sources de Salut*, ceci regardait l'avenir et ne pouvait se réaliser pendant la vie de notre Sœur : les appels si touchants

de Jésus, ses promesses miséricordieuses, ne devant être connus qu'après la mort de son Elue.

« *Ton chemin*, lui avait dit Notre-Seigneur aux jours de sa jeunesse religieuse, *c'est de Me faire connaître et aimer, surtout dans l'avenir... Un jour, Je découvrirai toutes ces choses, et l'on verra clairement les grâces que Je te fais, à toi, si misérable.*

« *Il faudra longtemps pour établir cette dévotion* », ajoutait-Il. « *Il faut y travailler avec courage.* »

Le voile de l'avenir semble s'être levé partiellement sous les yeux de l'humble Converse.

Un jour de l'année 1868, se trouvant devant le Très Saint-Sacrement, elle se vit semblable à un riche vêtement où chacune pouvait prendre des pièces pour s'en accommoder à son tour : « Je n'ai pas compris ce que mon bon Maître a voulu me dire par là », avouait-elle ensuite à sa Supérieure.

S'il n'était pas réservé à notre Sœur d'assister ici-bas au magnifique épanouissement d'une dévotion si chère à son âme, du moins eut-elle la joie de lui voir faire son premier pas en s'établissant solidement dans la Communauté. Ce n'était que justice... Ici, le devoir de la reconnaissance oblige nos cœurs émus à proclamer bien haut l'ineffable tendresse du Sauveur à notre égard.

Sans aucun mérite de notre part, son regard de prédilection s'était depuis longtemps arrêté sur l'humble famille à laquelle Il réservait des grâces de choix en considération de son Epouse privilégiée. Lui-même s'en ouvrait à sa Confidente :

« *Il y a longtemps que Je vous aime d'un amour de*

prédilection. J'ai, sur cette Communauté, des desseins que vous ne connaissez pas; mais Je la gouverne en Père. »

Les Supérieures — alors seules dépositaires de ces desseins miséricordieux — surent reconnaître le don précieux qui nous était si libéralement offert. Elles s'employèrent avec zèle à répondre aux désirs du Divin Maître.

En échange de grâces exceptionnelles, Jésus ne demandait, du reste, de la Communauté que deux pratiques, dont nous allons dire un mot rapidement : l'*Heure Sainte* et le *Rosaire des Saintes Plaies* (1).

A l'époque du choléra de 1867, Notre-Seigneur témoigna le désir que, tous les vendredis, l'Heure Sainte fût faite par cinq Sœurs, chacune se chargeant d'honorer une de ses Plaies.

« *La Supérieure*, aurait dit ce bon Maître, *choisira les Sœurs, assignant à chacune celle des Plaies qu'elle devra honorer. Mes Pieds divins compteront pour une Plaie; ma Couronne d'épines fera la cinquième* (2). *Comme ce que Je demande est en surplus de la Règle, il*

---

(1) Ceci exige une explication : N.-S. n'avait demandé, d'une manière positive, que les invocations aux Saintes Plaies. Pour en faciliter la récitation, nos Mères les disposèrent en chapelet. Le divin Maître voulut bien exprimer, à maintes reprises, sa satisfaction et demander le maintien de cette pieuse pratique.

(2) Cette manière de prier ne prétend point du tout changer le nombre ni l'ordre traditionnel des cinq Plaies honorées par l'Eglise dans la fête jadis consacrée à ce mystère, mais elle y ajoute le culte de la Sainte Couronne d'épines et des blessures qu'elle fit au Chef sacré de N.- S. (Observation de S. G. Mgr Castellan, *Semaine religieuse* de Chambéry, 13 septembre 1924.)

faut que les Sœurs choisies pour cette Heure Sainte la fassent dans leur cellule. »

La Très Sainte Vierge unit sa demande à la demande de son Divin Fils, par ces paroles où perce un douloureux regret :

« *Il n'y a aucune Maison sur la terre où les Saintes Plaies de Jésus soient honorées tout particulièrement le vendredi soir* (1). *Il faut, pendant cette heure, contempler ces saintes ouvertures et vous y enfoncer.* »

Le désir de Jésus et de Marie fut réalisé. Pendant bien des années, après les Matines, cinq de nos Sœurs eurent le bonheur d'honorer ainsi les Saintes Plaies de notre doux Sauveur.

Sans être dans la confidence des grâces reçues, le Noviciat — dont Sœur Marie-Marthe faisait encore partie — se vit appeler, comme celui de Paray, à l'honneur d'offrir à Jésus les prémices de l'hommage qu'Il réclamait avec tant d'instances. Notre T. H. Sœur Marie-Alexis, Directrice, fit tirer à son petit troupeau les différentes Plaies de Notre-Seigneur dans de pieux billets écrits de sa main. Plusieurs conservèrent ces billets jusqu'à la mort et ne cessèrent d'honorer la Plaie qui leur était échue.

Quant à l'heureuse Privilégiée, appelée jour et nuit à contempler les Plaies du Rédempteur, Marie lui apprend comment devait s'accomplir ce dévot exercice : « *Ma fille*, lui dit-elle, *la première fois que j'ai contemplé les Plaies de mon cher Fils, c'est lorsque son*

---

(1) Il s'agit de l'Heure Sainte de la nuit et non de celle qui se fait dans plusieurs Communautés entre 3 et 4 heures de l'après-midi.

très Saint Corps fut déposé entre mes bras. J'ai médité ses douleurs et j'ai tâché de les faire passer dans mon cœur... J'ai regardé ses Pieds divins l'un après l'autre... De là, je suis allée à son Cœur, où j'ai vu cette grande ouverture, la plus profonde pour mon cœur de Mère... J'ai contemplé la Main gauche, puis la droite et ensuite la Couronne d'épines. Toutes ces Plaies me perçaient le cœur. Voilà ma Passion à moi. Sept glaives sont en mon cœur, et c'est par mon cœur qu'il faut honorer les Plaies sacrées de mon Divin Fils.

« Par humilité, j'ai commencé par les Pieds sacrés de Jésus et je désire que vous suiviez le même ordre. »

Ce fut environ à la même époque (1868) que, pour entrer dans les intentions de Notre-Seigneur, les Supérieures établirent la récitation quotidienne du « Rosaire des Saintes Plaies » (1).

---

(1) Voici comment nous avons coutume de réciter ce Rosaire : Comme introduction, avant les dizaines, la belle prière inspirée à un prêtre de Rome :

« O Jésus, divin Rédempteur, soyez miséricordieux pour nous et pour le monde entier. — R. Amen.

« Dieu fort, Dieu saint, Dieu immortel, ayez pitié de nous et de tout le monde. — R. Amen.

« Grâce, miséricorde, mon Jésus, pendant les dangers présents ; couvrez-nous de votre Sang précieux. — R. Amen.

« Père Eternel, faites-nous miséricorde par le Sang de Jésus-Christ votre Fils unique ; faites-nous miséricorde, nous vous en conjurons. — R. Amen, amen, amen. »

Sur les petits grains :

« *Mon Jésus, pardon et miséricorde.* — R. *Par les mérites de vos Saintes Plaies.* »

Sur les gros grains :

« *Père Eternel, je vous offre les Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — R. *Pour guérir celles de nos âmes.* »

Ces deux dernières invocations sont celles qu'avait indi-

Ce ne fut pas sans difficulté que les Supérieures purent en faire adopter la pratique. De même qu'à Paray, par un zèle extrême de la Règle, on se permit plus d'une réclamation. On soupçonnait, d'ailleurs, l'origine de cette nouvelle prière : il pouvait paraître singulier aux Sœurs anciennes que les attraits de dévotion d'une simple petite Novice Converse eussent force de loi dans la Communauté.

Nos Mères, ainsi que la chère Privilégiée, en recueillirent bien des souffrances.

Mais Notre-Seigneur les encourageait : « *Ma fille, les grâces de Dieu ne sont pas données sans qu'il y ait difficulté pour accomplir mes volontés. Les prophètes de l'ancienne Loi étaient obligés de dire et de redire ce que Dieu voulait... à toi aussi, ma fille, ce sera la croix.*

« *Mes Plaies sont à vous... Plus vous rencontrerez d'oppositions et d'obstacles, plus ma grâce sera abondante.* »

Dieu le Père, tenant une clef à la main, semblait menacer d'un air sévère : « *Si vous ne faites pas ce que Je veux, Je fermerai les Sources et Je les donnerai à d'autres.* »

La fermeté pleine de patience et d'humilité de nos Mères Thérèse-Eugénie et Marie-Alexis triompha peu à peu de tous les obstacles. Notre-Seigneur les soutint manifestement :

---

quées Notre-Seigneur Lui-même et auxquelles il a fait de si belles promesses. Elles furent imprimées à Grenoble (Librairie Allier) par les soins du Rd P. Ambroise, Capucin, dès avant 1880, et furent même traduites en italien.

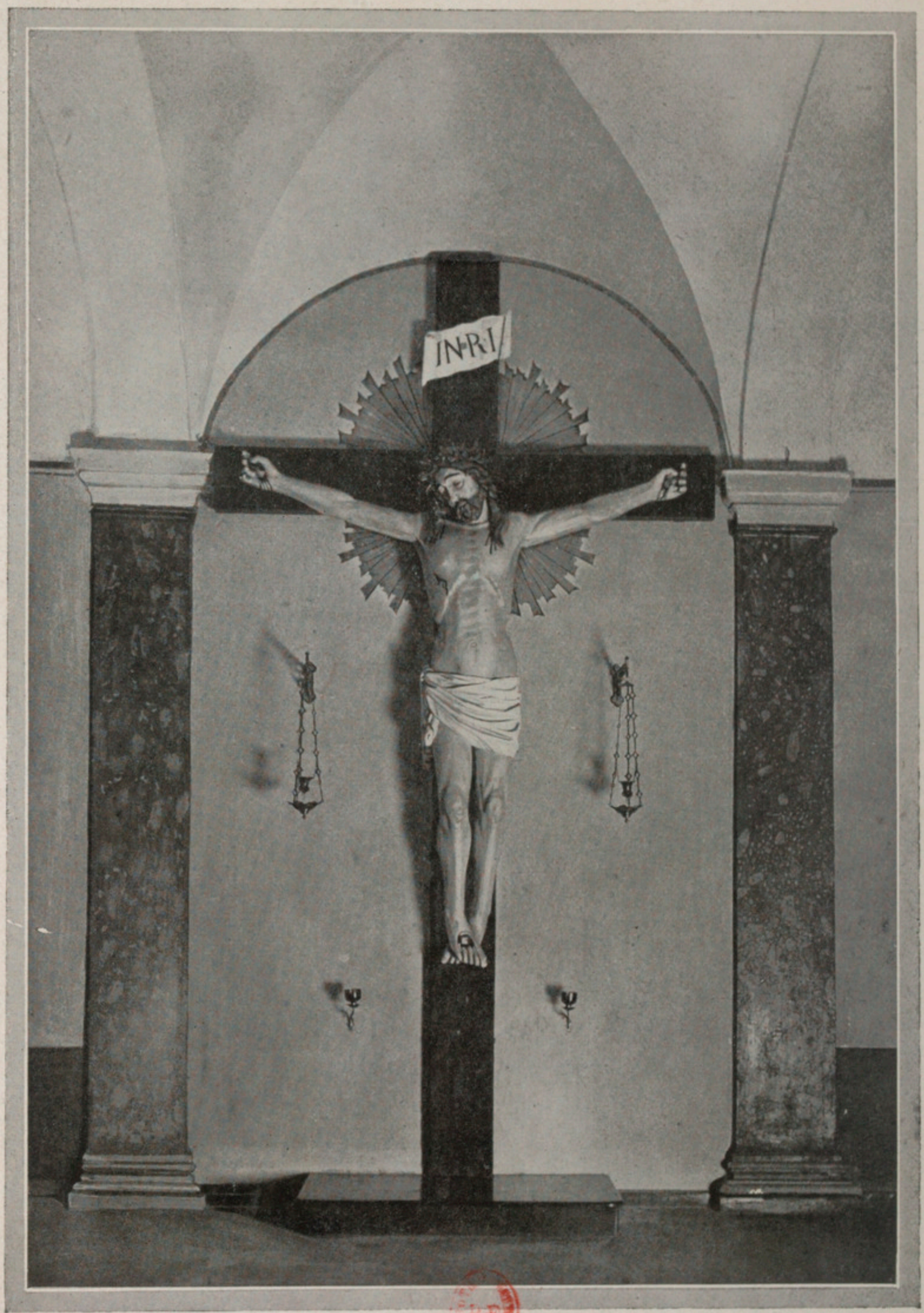

Le grand Christ miraculeux de l'ancienne église de St-Dominique de Chambéry, remontant, disent les chroniques de 1672, à un temps immémorial.

Une Sœur, dont la haute intelligence et le solide jugement faisaient autorité dans le Monastère, se trouvait la plus fortement opposée à la nouvelle dévotion. Or, elle vit venir à elle l'humble Converse chargée d'un message de la part du Maître : elle s'entendit révéler une chose absolument secrète qui s'était passée entre elle et Lui, dans l'intime de son âme, chose qu'elle n'avait jamais confiée à personne et que, par conséquent, Sœur Marie-Marthe ne pouvait savoir de science ordinaire. Surprise et transformée, la Sœur se rendit loyalement et voulut réparer son opposition passée en faisant de petites images des Saintes Plaies pour en propager le culte.

Devant ces progrès, la rage du démon ne se pouvait contenir. Il s'en prenait surtout à notre Sœur, qu'il tournait en dérision comme si elle perdait son temps à des prières inutiles.

Mais les assurances de Jésus maintenaient la confiance en chassant la tentation : « *Ma fille, Je vois tout, Je compte tout. Dis à ta Mère que Je tiens compte de chaque aspiration qu'elle fait. Il faut qu'elle fasse tout ce qu'elle pourra pour maintenir le Chapelet de la Miséricorde.*

« *Je suis content de vous voir honorer mes Saintes Plaies ; Je puis maintenant déverser plus largement les fruits de ma Rédemption.*

« *Vos Monastères attirent les grâces de Dieu sur les diocèses où ils se trouvent. Quand vous offrez à mon Père mes Saintes Plaies, Je vous regarde comme tendant les mains au Ciel pour avoir des grâces. En vérité, cette prière n'est pas de la terre, mais du Ciel, elle peut tout*

obtenir. Il faut le dire à la Mère, se le rappeler, l'écrire pour l'avenir, afin que vous y ayez recours de préférence. » Et encore : « *Vous êtes bien heureuses, vous à qui J'ai appris la prière qui me désarme : « Mon Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de vos Saintes Plaies. » Les grâces que vous recevez par ces invocations sont des grâces de feu. Elles viennent du Ciel, il faut qu'elles retournent au Ciel.* »

La situation politique devenant chaque jour plus critique, raconte notre Mère en octobre 1873, nous avons fait une neuvaine aux Saintes Plaies de Jésus. Aussitôt, Notre-Seigneur en témoigna sa joie à la Confidente de son Cœur. Puis il lui adressa ces réconfortantes paroles : « *J'aime tant la Communauté, il ne lui arrivera jamais de mal.*

« *Que la Mère ne s'arrête pas aux nouvelles du temps, car souvent les nouvelles du dehors sont fausses. Ma parole seule est vraie. Je vous le dis, vous n'avez rien à craindre.* »

Enfin, ratifiant de nouveau le don de ses Saintes Plaies à la Communauté : « *Voilà votre trésor* », répétait Jésus... « *Le Trésor des Saintes Plaies renferme des couronnes que vous devez prendre et donner aux autres... Un jour, ces âmes, à qui vous aurez obtenu une sainte mort par vos prières, se tourneront vers vous pour vous remercier. Tous les hommes paraîtront devant Moi en ce jour du Jugement et Je montrerai alors mes Epouses privilégiées qui auront purifié le monde par mes Saintes Plaies. Un jour viendra où vous verrez ces grandes choses !...* »

Les recommandations de Notre-Seigneur n'ont pas été vaines. L'usage s'est maintenu du recours quotidien à cette prière du Ciel.

Et même, que surgissent de grandes difficultés, des besoins graves, des dangers menaçants, les invocations se font plus nombreuses et plus pressantes. Nous avons recours aux « Six mille six cents ». C'est pour nous conformer à une lumière que Sœur Marie-Marthe crut aussi recevoir de son Maître. « *Il faut réciter le Rosaire en entier, parce qu'alors, toutes réunies, vous honorez les* 6666 *coups de ma Flagellation* » (1).

(1) Les opinions varient sur le nombre de coups que Jésus reçut en sa Flagellation :

Conati sunt aliqui ictus verberaque ad calculum revocare. Unde *B. Birgitta* Christi flagellati quinquies mille quadringentas septuaginta quinque plagas numerat (5.475). Nostra *B. Gertrudis* simili fere numeratione ictuum quinque millia quadringentos sexaginta sex (5.466) colligit. *D. Bonaventura* quinque millia, sexcenta, septuaginta et sex. (5.670). *Ludovicus Granatensis*, quingentas supra quinque millia (5.500). *Alphonsus Horospuus* ad 15.370. *Joannes Aquilanus* Christum scribit ad Columnam 6.666 plagis cæsum ex *S. Bernardo*, cui id de cœlo nuntiatum ait. *B. Vincentius* ossa humani corporis ducenta septuaginta sex asserit è medicorum sententia : Christum vero ita flagellatum ait ut cuivis ossium plaga triplex infligeretur, *Joanne Lanspergio* attestante Vir fuit sanctimonia vitæ clarus, qui Deo revelante didicit, si quis quotidie per viginti annos, in honorem sanguineæ flagellationis, centies Dominicam precationem repeteret, subducta ratione, unà duntaxat precatiunculà, quamlibet sanguinis guttam tantis tamq., enormibus flagellis expressam, honoraret...

Theatrum D. N. IESV CHRISTI
(*R. P. D. Caroli Stengely, Abbatis Anhusani*).
Augustae 31 Januarii 1658, — p. 45.

Malgré tout ce que peuvent avoir de fondé les opinions ci-dessus indiquées touchant le sens numérique des coups de la flagellation, rien n'empêche de prendre ces nombres : 5.500, 6.000, 6.666 et autres du même genre dans le sens « *d'innombrables* ». C'est ainsi que nous disons : Je vous remercie *mille fois*, ou *infiniment*, pour dire : mes remerciements ne se peuvent compter (*Note du R. P. Fr. Bouchage*).

Et après une expérience de cinquante ans, la Communauté peut déclarer qu'elle a toujours eu à se féliciter de sa confiance. Ce n'est pas que les épreuves nous aient été épargnées, ni que la mort ait espacé ses visites. Loin de là. Mais l'épreuve elle-même s'adoucit de tant de consolation. Et les morts sont si douces à l'ombre des Saintes Plaies !

AUTRES DÉVOTIONS PRÉFÉRÉES

COMMUNAUTÉ — PENSIONNAT

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS.

BIBLIOTHÈQUE
CENTRALE

CHAPITRE XI

SŒUR MARIE-MARTHE ET JÉSUS-ENFANT

O Dieu si grand ! qui vous a fait si petit ?... — « L'amour. »
Que demandez-vous en échange ?... — « L'amour ! »
(St Bernard.)

Il serait difficile d'exprimer l'ardent et naïf amour de Sœur Marie-Marthe pour *son cher petit Jésus*, comme de reproduire, aussi bien qu'on le voudrait, le délicieux commerce de leur intimité.

Jésus-Enfant se rendait visible pour elle chaque matin à la Sainte Communion ; mais cela ne pouvait suffire à leur mutuel attachement... Jésus se plaisait en la compagnie habituelle de cette âme dans laquelle, comme en un cristal limpide, pouvaient se refléter la pureté et la simplicité de sa Divine Enfance. Sous l'écorce rustique de notre chère Sœur, il y avait, en effet, quelque chose de si pur, de si frais, de si candide !...

« Sa confiance est simple et tout enfantine », écrit la Supérieure de Sœur Marie-Marthe. « Elle va à Notre-Seigneur comme un tout petit enfant au meilleur des Pères. »

C'est avec un charme réel et beaucoup d'intérêt que l'on découvre ce nouveau trait caractéristique de sa physionomie morale.

A s'en tenir à l'aspect principalement mis en relief jusqu'ici, on n'aurait de l'âme de notre Sœur qu'une connaissance fort incomplète : un peu austère dans sa « mission » de prière et de réparation, l'Elue de Jésus Crucifié est, par ailleurs, un touchant exemple d'*exquise intimité avec Dieu, la Très Sainte Vierge, les Saints...* et tout spécialement avec *Jésus-Enfant.*

Sœur Marie-Marthe partage la vie humiliée, souffrante, pénitente, rédemptrice de Jésus-Crucifié. Mais aussi, en la société de Jésus-Enfant, elle mène une vie d'enfance, simple, joyeuse, dilatée.

Ces rapports, commencés dès le bas-âge, devinrent, dans le Cloître, d'une familiarité ravissante : pour les choses matérielles comme pour les choses de l'âme.

Que de fois, à bout de forces, ou limitée par le temps implora-t-elle le secours de *son petit Jésus !*

Un jour qu'elle était souffrante et encore à jeun vers une heure de l'après-midi, Sœur Marie-Marthe délibérait en elle-même si elle devait chercher une auxiliaire pour son ouvrage, très en retard : « *Bon Maître, vous voyez où j'en suis, que faut-il faire?...* » Aussitôt, un radieux enfant de six ou sept ans se

présente à elle : « *Si tu le veux, Je viendrai à ton aide !... — Oh ! oui, bon Maître, je compte sur Vous !... — Je suis ami de la paix,* reprend l'Enfant-Dieu, *et ennemi du trouble... Je veux que tu te tiennes auprès de Moi.* »

Avec Jésus, et sous son divin regard, tout est bientôt achevé : table desservie, vaisselle, balayage du Chœur et du Réfectoire, préparation du goûter des élèves... A deux heures, notre Sœur était libre pour la lecture. Jésus demeura près de son Epouse jusqu'à trois heures, où Il disparut, la laissant dans une joie céleste. A cinq heures, l'heureuse Privilégiée, entrant au Chœur pour l'Oraison, retrouva son *cher petit Jésus*.

Parfois, avec une bénignité incroyable, Jésus-Enfant offrait Lui-même ses services : « *Commande-Moi, et Je ferai ce que tu voudras. — Eh bien ! mon bon Maître, aidez-moi à faire mon Réfectoire !* » Et Sœur Marie-Marthe voyait l'Enfant divin devant elle, faisant le nettoyage et préparant les tables...

« *Je veux que tu continues à tout faire pour Moi* », lui disait-Il. « *Ne demande personne pour t'aider dans ton emploi, alors Je me ferai Moi-même ton aide.* » Et Celui qui a pour serviteurs les Anges se mettait à l'évier !...

« Le temps passe alors avec la rapidité de l'éclair, tandis que le cœur de la trop favorisée Converse s'embrase d'amour pour son « divin petit Aide, si beau... si aimable... ». Ce coin de la maison devient un Ciel : les Anges sont là, visiblement aussi, pour faire la cour à leur Maître, et notre Sœur trouve que la vaisselle est trop tôt achevée.

« Toujours naïve, elle croit que, si quelque Sœur venait à ce moment, elle verrait l'Enfant-Jésus lavant les assiettes et elle, les rinçant... alors, elle ferme bien la porte, afin que personne ne se doute de ce qui se passe en ce lieu béni. » (Manuscrit.)

De fait, les Sœurs Converses étaient fort étonnées et ne pouvaient comprendre comment Sœur Marie-Marthe arrivait à se tirer seule d'affaire dans un emploi si chargé... On sait maintenant où elle cherchait du secours !

On sait aussi que se tenaient là d'amicales conversations. Jésus disait : « *Nous faisons la Sainte Enfance, nous deux... les deux petits enfants ensemble... — O bon petit Jésus ! que je vous aime !...* », répondait-elle... Et Jésus semblait heureux : « *Quand tu Me parleras ainsi, lors même que tu ne Me verras pas, Je serai encore plus content, parce que Je t'écoute toujours.* »

En se retirant, Il lui demandait avec tendresse : « *Mon Epouse, n'es-tu pas contente de Moi ?... Est-ce que Je ne t'aide pas bien ?...* »

Non moins gracieuses les scènes qui se déroulaient dans l'enclos du Monastère.

C'était pour notre Sœur un moment délicieux que celui de la récolte des fruits. Elle s'entretenait continuellement et tout haut avec le Bien-Aimé de son âme.

Avant d'aller au jardin, elle disait avec simplicité : « *Mon petit Jésus, venez avec moi travailler, puisque je ne puis pas rester au Chœur avec Vous...* »

Parfois, de grand matin, « son cher petit Jésus » l'avertissait Lui-même : « *Il est l'heure, hâte-toi !...* »

Elle se hâtait, portant au jardin deux immenses corbeilles. Jésus l'avait accompagnée... Elle le voyait,

ramassant les fruits avec elle ! A eux deux, la besogne est bientôt faite et les paniers pleins de belles prunes !... Mais, qu'ils sont lourds !... Sœur Marie-Marthe ne peut les soulever : « *Bon Maître, je ne puis pas porter ces gros paniers toute seule... mais si Vous m'aidez, cela ira bien.* » Son divin petit Aide ne la laisse pas dans l'embarras et tous deux reviennent au Monastère, partageant le fardeau.

Si nous passons aux choses de l'âme, même familiarité.

Certaines Retraites annuelles furent spécialement ensoleillées par la compagnie de Jésus-Enfant.

« *Pour faire ton examen*, disait, en 1878, le céleste Directeur, *il faut considérer ce qui, dans ta conduite, n'a pas été conforme à Moi.* » Et l'adorable Enfant, dévoilant et montrant son Cœur, expliqua à son Epouse comment « *dans ce petit Cœur étaient renfermées toutes les connaissances qu'Il avait, étant plus grand, ses Plaies, sa Passion... et toutes les grâces qu'Il lui avait faites jusqu'ici* ».

L'heureuse âme voyait avec ravissement le Cœur du doux Emmanuel et « *le petit doigt sur le petit Cœur de Jésus* ». « *Pour croire à toutes ces choses*, ajoutait le bon Maître, *il faut avoir la simplicité de l'enfant, qui croit tout ce qu'on lui dit sans raisonner avec la sagesse humaine. Un enfant se tient confiant auprès de son père et de sa mère, parce qu'il sait qu'on l'aime bien et qu'on lui pardonne tout !... Je te demande de ne pas perdre le temps de ta Retraite à chercher tes fautes, mais de l'employer à Me considérer.* »

Et, au dernier jour de la solitude de 1885, où la présence de Jésus s'était faite plus tendre encore : « *Si tu ne Me quittes pas*, assurait le Divin Enfant, *Je ne te quitterai jamais.* »

C'est à la Sainte Communion surtout que Sœur Marie-Marthe doit aller comme un petit enfant à la table du Père :

« *Si tu as faim*, disait Notre-Seigneur à sa Servante, *viens te nourrir ; mais pour cela, il faut que tu sois petit enfant... L'âme-enfant est une âme sans malice, innocente, simple et confiante. Quand l'âme est dans cet état d'enfance, elle peut venir à Moi tout droit : il n'y a aucun obstacle.* »

« Le cœur de cette heureuse fille ne peut penser qu'à son Jésus », écrit la Supérieure.

« La vue du Divin Enfant, travaillant avec elle et la suivant pas à pas, ne la quitte presque jamais. Elle nous dit avec simplicité : « Ma Mère, je suis aussi près de lui que je suis près de vous. » (Manuscrit.)

Les jours de fête étaient ordinairement marqués, pour notre Sœur, de quelques faveurs spéciales de la part de Jésus-Enfant : « *Me voici*, disait-Il ; *c'est un jour de fête, Je viens te réjouir, mon Epouse !... Apprends de ce petit Enfant qu'il faut devenir semblable à Lui, toute petite enfant. Voilà la grâce que Je te fais... Reconnais mes dons... regarde aussi ta misère et ne la perds jamais de vue. — Comment voulez-vous que je ne regarde pas ma misère, bon petit Jésus ?* » s'écriait l'heureuse Privilégiée. « *Mais soyez ma lumière, car je ne puis tenir ma promesse sans Vous !...* »

Fille de Saint François d'Assise et de Saint François de Sales, Sœur Marie-Marthe goûtait, plus qu'aucune autre, peut-être, la fête de Noël, si chère à ses deux Patriarches. L'Enfant-Jésus s'y découvrait à elle avec des charmes toujours nouveaux et une beauté si merveilleuse que les heures s'envolaient sans qu'elle en eût conscience ! Elle se livrait sans contrainte aux joies de cette contemplation, et le matin la retrouvait au Chœur, à genoux, dans la même position que la veille, n'ayant rien entendu ni compris, sinon les tendresses du Divin Nouveau-Né.

Une année, elle eut la vision de toute la Cour angélique et des Bienheureux entourant la Crèche : « *Ma fille, pour jouir de Moi, il faut que tu sois comme ceux que tu vois là... c'est-à-dire que la terre ne te soit plus rien, mais que ton cœur et ta pensée soient toujours avec Moi.* »

Une autre nuit de Noël, ce fut la Très Sainte Vierge qui apporta Jésus à l'enfant de ses prédilections : « *Ma fille, Je te le donne ; mais il faut être petit enfant comme Lui... Les petits enfants veulent être avec les petits enfants.* »

Et l'adorable Emmanuel, mettant le comble au bonheur de notre Sœur, murmurait ces ineffables paroles : « *Quand Je n'aurais qu'un cœur comme le tien pour y prendre mes délices, alors que tous les autres seraient ingrats, Je ne regretterais pas d'être venu sur la terre...* »

CHAPITRE XII

SŒUR MARIE-MARTHE ET LA TRÈS SAINTE VIERGE, SAINT JOSEPH ET LA SAINTE FAMILLE

Tout à Marie — tout par Marie
au Christ, et par le Cnrist à Dieu.
(Bx Grignion de Montfort.)

AVEC JÉSUS, MARIE

UNE Sœur demandait un jour à Sœur Marie-Marthe : « Aimez-vous bien la Sainte Vierge ? — *Oh! cette bonne Mère, pour sûr que je l'aime!* » répondit-elle, tandis qu'à ce Nom béni, son visage s'éclairait, se transformait, dans le rayonnement d'une joie très pure.

Profonde, en effet, et toute filiale, était sa dévotion envers Marie. Et c'était un simple retour, car Marie témoignait à son enfant la plus maternelle tendresse.

En parcourant les Manuscrits qui relatent les faveurs accordées à notre Sœur, on est extrêmement touché de voir apparaître à chaque page, près de celle de Jésus, la ravissante figure de la Vierge Immaculée.

Notre aimable Souveraine lui apparut un jour dans sa gloire. Elle se penchait vers la terre pour regarder ses filles et paraissait tout occupée de nous, sans prendre garde à la splendeur qui l'environnait. Cette bonne Mère tendait la main à notre petite Sœur comme pour l'attirer à Elle (3 mai 1871).

En une fête de la Visitation, 2 juillet 1878, pendant la Sainte Messe, la Reine des Cieux s'offrit de nouveau à la contemplation de sa Servante. Transportée d'allégresse, Sœur Marie-Marthe s'écria en son cœur : « *Père Eternel, je vous offre les mérites du Saint Sacrifice pour la plus grande gloire de ma bonne Mère !* » Marie, souriante et « bien contente » (c'est l'expression même de cette âme ingénue), lui dit : « *Ma fille, tu ne te trompes pas : Je suis encore « meilleure Maman » que ta Mère, qui, cependant, vous aime bien !* »

Cette « bonté souriante », disons-le en passant, Marie aurait voulu l'insuffler à son enfant. Elle la lui recommandait souvent :

« *Il faut que ton cœur soit toujours dans une disposition d'humilité et de bonté. Ma fille, il ne t'est pas permis de penser à toi, mais tu dois constamment penser au prochain.* »

Une autre fois, Sœur Marie-Marthe s'entretenait *intérieurement* avec sa Divine Mère ; celle-ci se montra pour lui en témoigner son contentement : « *Lorsqu'un enfant parle à sa mère présente, il lui fait plaisir ; mais lorsque la mère sait, qu'en son absence, l'enfant parle d'elle constamment, elle en est bien plus heureuse encore.*

« *Lors même qu'il te semble être bien éloignée de Moi,*

tu en es cependant toujours bien près. Rappelle-toi que Je suis ta Mère; viens à Moi avec une grande confiance et tu seras exaucée. »

Ainsi agissait la Servante de Dieu. Chez elle, jamais d'hésitation ni de crainte dans les recours à Marie. « Quand nous lui avions confié quelque intention particulière, rapporte la Supérieure, et qu'elle voyait Notre-Seigneur insensible à sa prière, elle s'adressait au Père Eternel, mais plus souvent encore, avec une extrême confiance, à notre Mère Immaculée, qui lui obtenait l'objet de sa demande.

L'objet de sa demande n'était pas toujours d'ordre surnaturel ni d'une extrême importance... C'était parfois tout simplement le beau temps (1). On l'avait, à une certaine époque, sollicité en vain de Notre-Seigneur. Notre Sœur, se tournant vers la céleste Médiatrice : « *Bonne Mère, vous voyez, je ne puis rien obtenir; s'il vous plaît, demandez-le pour nous.* »

« Le jour même, note le Manuscrit, vers midi, nous eûmes un très beau temps. »

Parmi les pratiques de piété chères au cœur de notre fervente Converse, il faut signaler le Rosaire. Elle savait cette prière *aimée* entre toutes. Elle la savait souverainement *efficace.*

Le 3 septembre 1870, tandis qu'elle suivait le Rosaire que nos Sœurs retraitantes ont coutume de réciter en se promenant ensemble après le dîner, Marie lui manifesta ses prédilections pour celles qui s'assu-

(1) La pluie et le beau temps jouent un grand rôle dans la vie de Sœur Marie-Marthe qui, chargée des fruits, s'intéressait à leur bien-être.

Vierge dorée en bois sculpté, vénérée à « la Chapelle ».

jettissaient à cette pratique : « *Celles qui disent mon Rosaire avec ferveur mériteront d'être à ma suite... Celles qui font effort pour s'y rendre me font plaisir.* »

Un jour où la Communauté entière vaquait à ce pieux exercice, il lui fut donné de voir les grâces et les bénédictions nombreuses que le Sauveur versait sur nos familles comme fruit des prières en l'honneur de sa Mère.

« *Je suis la Mère de toutes les âmes, mais Je veux être priée* », déclarait la Très Sainte Vierge en une autre circonstance. « *Il faut me donner quinze fleurs par jour.* »

Le rôle maternel de Marie est, avant tout, d'attirer et d'unir les âmes à Jésus. Avec quel soin le remplissait-elle auprès de notre Sœur !

« *Ma fille, pour bien passer mon mois*, lui disait-elle un premier jour de mai, *il faut constamment te retirer dans ton cœur avec Jésus. C'est l'exercice que J'ai fait toute ma vie. Il faut m'imiter.* »

Aux jours de ses fêtes, elle aimait à faire jouir sa fille chérie de la présence sensible de l'Enfant-Dieu.

Tel ce 2 juillet : « *Ma fille, Je te donne mon petit Jésus. Il sera bien logé dans ton cœur innocent, qui ne connaît pas le mal.* »

Tel ce matin de l'Assomption, où elle lui dit à la Sainte Communion : « *Il est pour toi, le petit Enfant, Il est pour les âmes-enfants.* »

Déposant un autre jour le Divin Emmanuel dans les bras de Sœur Marie-Marthe : « *Il faut Le porter*, lui dit-elle gracieusement, *et Lui demander de faire pleuvoir ses grâces sur le monde.* » L'heureuse enfant, avec une

allégresse infinie, caressa bien tendrement son cher petit Jésus, qu'elle pressa sur son cœur durant un quart d'heure. « *Vivre avec Jésus par une joie enfantine*, lui avait expliqué la Vierge Sainte, *c'est Le soigner en son enfance, c'est participer à la joie que mon Cœur éprouvait lorsque J'avais le bonheur de Le soigner au berceau.* »

Voie d'enfance spirituelle toujours ! C'est sur cette voie que la divine Maîtresse guide notre Sœur. Dans ce but, elle lui recommande l'*obéissance :*

« *Je ne veux pas que tu fasses aucun acte, quelque bon qu'il te paraisse, en dehors de l'obéissance.* »

Elle lui recommande la *pureté d'intention :*

« *Heureuses sont les âmes qui vont droit à Dieu avec pureté d'intention, qui n'aspirent qu'à Dieu, qui font tout pour Dieu. Elles mènent sur la terre la vie des Anges au Ciel !* »

Elle la maintient dans la *confiance* et l'*abandon.* Sœur Marie-Marthe se trouvant pressée d'une grande peine intérieure, sa Mère du Ciel la console, l'encourage et l'instruit. « *Mon enfant, ne crains rien, Je serai ta caution. — Ma bonne Mère, je suis inquiète de l'état où je me trouve. — Ma fille, tu n'as pas à t'inquiéter de ta perfection, tu n'as qu'à exécuter ce que mon Fils désire sans te considérer toi-même... Laisse-Lui le soin de ta perfection et tu auras tout ce qui est nécessaire.*

« *Ne faites pas comme les esclaves : ils sont toujours dans la crainte. Pour vous, il ne faut rien craindre, mais beaucoup aimer. Vous êtes des enfants que leur Père aime bien.* »

Plus fréquemment encore, sur les lèvres de la Mère de Dieu, revient la *leçon d'humilité.*

« *Ma fille, mets-toi au-dessous de tout le monde et remercie le bon Dieu de t'avoir placée au milieu de si saintes Religieuses.* »

Et l'auguste Vierge avait l'air de se faire semblable à sa petite Servante, de se mettre à son niveau afin de s'humilier : « *Ma fille, nous nous humilierons ensemble pour les pauvres pécheurs. Fais-toi bien petite et tu seras ma vraie fille.* »

« *Je ne fais pas autre chose que d'admirer l'abaissement de mon Fils vers une si misérable créature et Je demande continuellement pour toi l'humilité.* »

Sœur Marie-Marthe suppliant sa Divine Mère de lui obtenir cette inappréciable vertu de son Cœur : « *Ma fille*, répondit la Très Sainte Vierge, *tu veux que Je te donne la plus grande grâce que Je puisse t'accorder, la plus agréable à mon Fils et à toute la Cour céleste : l'humilité... Je te l'accorderai si tu me la demandes toutes les fois que tu auras l'occasion de t'élever. — Ma bonne Mère*, insista la naïve enfant, *je la veux pour toujours. — Il y a plus d'amour et plus d'humilité à la demander souvent... Il faut croître en humilité jusqu'à la mort : par ce moyen, vous réjouirez mon Cœur maternel.* »

Et Marie dit encore cette parole profonde, inépuisable sujet de méditation :

« *Vous deviendrez, comme Moi* « **mère de Jésus** » *par l'humilité.* »

Mais la Très Sainte Vierge ne veut pas laisser

oublier que son Jésus est mort *crucifié* et qu'Il est mort *pour les âmes*. Elle confie à Sœur Marie-Marthe le grand désir de son propre Cœur :

« *J'ai faim des âmes ! Si tu savais combien, avec Jésus, Je désire leur salut !* »

Le salut des âmes ne s'opère que par les mérites de la Passion du Christ. C'est, de la part de sa Mère, un rappel à la « mission » confiée à notre Sœur :

« *Priez beaucoup pour les pécheurs, afin qu'ils reçoivent les fruits de la Rédemption. Mon Cœur de Mère en sera soulagé et consolé.*

« *C'est dans vos cœurs que Jésus trouve une réparation par l'offrande des Saintes Plaies.*

« *Si vous voulez me faire plaisir, il faut vous tenir au pied de la Croix de mon Fils, et offrir avec humilité ses mérites au Père Eternel, afin de satisfaire pour les péchés des hommes.* »

Le don suprême de la Vierge Marie, comme celui de Jésus, en attendant le Ciel, c'est — après la Crèche et la Croix — la Sainte Eucharistie :

« *Ma fille, Je te L'ai donné au beau jour de ta première Communion, et, depuis, à toutes tes Communions, tu vois ce cher petit Enfant... mais au jour de ta mort, Je te le donnerai pour l'Eternité.* »

Sentant son cœur bien vide et bien pauvre, Sœur Marie-Marthe, avant de s'approcher de la Sainte Table, se tournait volontiers vers sa bonne Mère, offrant à Notre-Seigneur les dispositions de ce cœur virginal pour suppléer aux siennes. Avec la plus touchante condescendance : « *Je me fais pauvre en*

venant à toi, ma fille, lui dit un jour Marie ; ***ensemble, nous irons ainsi, pauvres, recevoir mon Fils ; et, n'ayant rien, nous aurons tout.*** »

Une autre fois (27 mai 1880), c'est au Chœur, pour l'heure d'adoration, que la Très Sainte Vierge l'accompagne : « ***Ma fille***, dit-elle, ***il faut venir sans ton corps.*** » A peine à genoux devant le Très Saint-Sacrement, Sœur Marie-Marthe demeura immobile, les yeux fermés, les mains jointes, avec l'expression d'une âme qui goûte Dieu pleinement.

Durant ces moments délicieux, sa céleste Educatrice ne lui avait pas fait faire autre chose que d'offrir les mérites du Sauveur, unis à ceux de sa Mère, et de répéter constamment à Notre-Seigneur, pour elle et pour le monde entier : « ***Mon Jésus, pardon, merci !*** »

Enfant très aimante et très aimée de la Mère du Ciel, telle nous apparaît donc Sœur Marie-Marthe.

C'est, sans doute, à son adresse particulière que Marie faisait entendre ces paroles : « ***Les âmes-enfants qui vont tout droit et simplement, celles-là sont mes vraies filles.*** »

Sans doute encore, notre Sœur répondait à l'idéal tracé avec cette bonne volonté qui ravit le cœur d'une mère, car un jour — chose ineffable, chose bien faite pour virginiser une âme ! — l'Immaculée, s'inclinant vers son humble enfant, lui donna un maternel baiser en disant : « ***C'est ainsi que Je t'aime lorsque tu aimes mon Fils.*** »

AVEC JÉSUS ET MARIE, SAINT JOSEPH

Le cœur de Sœur Marie-Marthe ne séparait pas ce que Dieu a si fortement et suavement uni. Elle *aimait* le « bon Saint Joseph ». A Lui, elle recourait avec une confiance filiale, suivant l'invitation du Sauveur Lui-même : « *Il faut que vous appeliez Saint Joseph votre Père, car Je lui ai donné le titre et la bonté d'un Père.* »

Et l'auguste Gardien de l'Enfant-Dieu ne dédaignait pas de condescendre à des rapports de douce intimité, où notre Sœur recevait d'utiles enseignements pour sa vie spirituelle.

Leçons de charité parfaite : « *Mon enfant, Jésus veut ton cœur sans partage. A mesure que tu seras fidèle à Lui donner tout ton amour, Jésus te donnera pour les créatures un amour pur qui viendra de Lui.* »

Leçons de recueillement et d'union à Dieu : « *J'aime beaucoup mieux la prière du cœur, l'union intérieure avec Jésus que la seule prière des lèvres.* »

Promesses de secours dans les besoins journaliers : « *Je tiens compte de toutes les prières que l'on m'adresse.* »

Pour l'heure de la mort, Il lui donnait cette assurance : « *Si l'âme qui m'a prié a encore des dettes à payer au Juge souverain, Je demanderai grâce pour elle.* »

Et pour tous les jours de sa vie, Il lui recommandait l'invocation, d'ailleurs si apostolique : « *Glorieux Saint Joseph, protégez-nous, protégez la Sainte Eglise !* »

Le « bon Saint Joseph », c'est *dans* la Sainte Famille, *avec* la Sainte Famille, que Sœur Marie-Marthe se plaît surtout à le vénérer, à le prier. *Jésus, Marie, Joseph :* comme elle aime à rapprocher ces trois Noms bénis ! Comme elle aime à contempler Marie et Joseph auprès de Jésus !

Au sortir d'un long ravissement, elle disait à sa Supérieure : « *Ma Mère, je reviens du Ciel ! Je ne puis dire ce que j'ai vu ! Je ne puis dire qu'une chose : Je me suis prosternée aux pieds de Jésus, Marie, Joseph. A Saint Joseph, j'ai dit : « Bon Père, je vous remercie de ce que Vous m'avez gardé ma Mère Marie, tandis que Vous étiez sur la terre... Maintenant, je Vous demande de me garder ma Mère de la terre, afin qu'elle ne meure pas avant moi... Saint Joseph ne m'a pas répondu* » (1).

Une de ses invocations préférées était celle-ci : « *Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie...* » Elle la récitait avec tant de ferveur qu'elle mérita cet encouragement des augustes Epoux : « *Lorsque vous faites cette invocation, Nous prenons vos cœurs et Nous les donnons à Jésus.* »

« *Cette prière me donne une grande gloire et une grande joie*, ajoutait Saint Joseph. *Elle renouvelle tout le bonheur que J'ai eu d'être le Père nourricier de Jésus et le Chef de la Sainte Famille.* »

---

(1) Notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel mourut longtemps avant Sœur Marie-Marthe.

CHAPITRE XIII

SŒUR MARIE-MARTHE ET LA TRÈS SAINTE TRINITÉ

Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !
Dominus Deus Sabaoth !

Notre chère Sœur eut, à un degré très vif, l'attrait de cet ineffable Mystère.

De bonne heure, elle s'était habituée à ne rien faire sans invoquer la Sainte Trinité. Sous l'impulsion de Jésus, elle prit la coutume de terminer chacun de ses travaux par trois signes de croix, pour glorifier la Trinité sainte et compenser les lacunes causées par la routine. C'est aux Personnes divines que Notre-Seigneur exigea aussi qu'elle fît la promesse de découvrir complètement à ses Supérieure et Directrice — malgré ses répugnances — les grâces, lumières et dons célestes dont elle serait favorisée (Retraite de septembre 1867).

Sa dévotion au grand Mystère de notre foi, Sœur Marie-Marthe aimait à la résumer dans le signe rédempteur.

« *Lorsque vous faites le signe de la croix*, lui avait enseigné la voix d'En-haut, *faites-le avec attention et*

gravité, parce qu'à ce moment, la Très Sainte Trinité se communique à vous. »

Nous avons vu déjà l'Auguste Trinité elle-même se manifester à l'heureuse jeune Sœur. On se rappelle les trois grandes journées des 26, 27 et 28 septembre 1867, où, dans les splendeurs de la Trinité sainte, Dieu lui dévoilait sa « mission » et lui traçait une ligne de conduite pour la vie entière

Ce fut la première manifestation. Il y en eut d'autres. Une veille de Toussaint, Notre-Seigneur fit jouir sa Bien-Aimée de la vue de l'adorable Trinité, « dont les Bienheureux célèbrent la fête avant la leur en contemplant la grandeur et la majesté des trois Personnes divines ». Celles-ci, s'adressant à l'enfant de la terre, lui disaient : « *Cette fête est pleine ; elle ne peut augmenter ni diminuer... Elle est sans fin... Quant à vous, vous devez préparer celle de demain en délivrant les âmes du Purgatoire et en payant ce qui leur reste à devoir avec les mérites de Jésus-Christ. Ceci est un grand travail, mais il est tout de joie.* » (Manuscrit.)

Une autre nuit, comme Sœur Marie-Marthe était étendue, couronnée d'épines, sur le plancher de sa cellule, les trois divines Personnes se montrèrent à elle et des lumières lui furent données sur les paroles de la Genèse : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance. »

Enfin, « un jour où Notre-Seigneur avait bien voulu préparer Lui-même la confession de sa Servante, qui en était angoissée, notre enfant reçut de nouveau la visite des Trois Personnes de la Sainte Trinité. Ce fut rapide comme un éclair. Le Père lui dit : « Je te bénis

et te reçois pour mon enfant. » Le Fils lui dit : « Je te donne tout le fruit de ma Rédemption et, de plus, je me donne Moi-même à toi : ma Rédemption est pour les âmes que Je te confie et Moi, Je suis pour toi !... Je suis ton bien propre. » Et le Saint-Esprit lui dit à son tour : « Je viens pour te sanctifier et te *resanctifier*.» En ce moment, elle sentit au fond de son âme une si extrême douleur de ses péchés que les larmes coulèrent en abondance ». (Manuscrit.)

DIEU LE PÈRE

Sœur Marie-Marthe professait envers Dieu le Père un véritable culte de tendresse, un abandon, une confiance d'enfant. Elle sentait, disait-elle, « une si grande paternité et bonté en ce Dieu Créateur, une si grande compassion pour la misère des pauvres créatures humaines, ses enfants ! »

On l'entendait exprimer le regret qu'il n'y eût pas une fête solennelle et spéciale en son honneur, et, voyant dans chaque dimanche le jour consacré à son divin repos, elle gémissait de le voir si peu sanctifié dans le monde.

Elle aimait à s'adresser fréquemment à Dieu le Père. Jésus l'y avait d'abord invitée, lui apprenant à dire à sa divine façon : « *Notre Père qui êtes aux Cieux* », et lui recommandant de faire des génuflexions pour honorer son Père.

Tous les jours, au *Pater* du *Benedicite* de table, son

âme s'envolait aux pieds du Souverain Créateur : « Bon Père, je Vous remercie de tous vos bienfaits. Je Vous remercie de m'avoir mise avec d'aussi saintes Religieuses et je Vous demande de les faire toutes arriver à la perfection de notre vocation. »

« La naïveté de cette chère âme avec son bon Maître et le Père Eternel est incroyable », écrit l'Annaliste, « et, par ce moyen, elle est instruite, consolée et dirigée. »

« *Tu es comme l'enfant gâtée et bien-aimée du Père* », lui disait Jésus, et elle le savait bien !

Dieu le Père l'introduit souvent dans les régions béatifiques pour la faire assister à des fêtes qui la ravissent. Alors son âme se consume d'ardentes aspirations vers les Parvis sacrés.

Dieu le Père lui apprend à vivre avec **Jésus**.

Un matin, Sœur Marie-Marthe se trouvait au Chœur avant l'arrivée de la Communauté pour l'Oraison. Tout à coup, son âme vit le Ciel s'ouvrir et la Toute-Puissance s'incliner vers elle, lui disant, avec une mansuétude paternelle : « *Mon enfant, Je te donne mon Fils pour t'aider tout le long du jour.* »

Il lui apprend à vivre avec **Jésus-Enfant**, l'encourageant ainsi dans cette dévotion, si pleine pour elle de charme et de fruits.

Il lui recommandait un jour de Lui offrir Notre-Seigneur petit Enfant : « *Tout est renfermé dans l'offrande de ce petit Enfant. Il faut Me faire souvent cette offrande et ce présent.* »

Il l'encourage aussi dans sa « mission » réparatrice en union avec **Jésus Crucifié** :

« *Ma fille, il faut beaucoup t'humilier en travaillant et en offrant les Saintes Plaies de mon Fils pour combler ce qui manque à ma Justice.*

— *Mon bon Père, si j'avais à choisir, je voudrais bien aller vous trouver... — Que ferais-tu au Ciel ? Tu M'offrirais les Plaies de mon Divin Fils. Les Saints ne font pas autre chose... Il faudrait que toujours vos cœurs fissent cette offrande avec un amour de feu.* »

Il lui apprend à ne jamais oublier **Marie**.

Une veille de la Nativité (1885), se réveillant avant minuit pour saluer la naissance de la Vierge Immaculée, notre chère petite Sœur entendait la voix du Père Eternel : « *Ma fille*, disait-Il, *remercie-Moi de t'avoir donné une Mère si bonne.* »

Lui-même la couvre de sa tendresse paternelle :

Un soir — c'était le 1er août 1868 — après lui avoir fait contempler longtemps le Sauveur sur la Croix et ressentir les souffrances et les angoisses du Divin Crucifié, Dieu le Père se pencha vers son humble enfant et se fit si bon, si tendre, qu'elle jouit tout le reste de la nuit de cette divine Présence avec l'impression que « seuls les petits peuvent recevoir d'aussi grandes faveurs ». Et le Père céleste murmurait : « *Mon enfant, pourrais-tu trouver un bonheur semblable ailleurs ? C'est le dédommagement de tes souffrances. Tu reviendras toujours à Moi en te faisant bien petite en ton cœur.* »

LE SAINT-ESPRIT

Le Saint-Esprit *semble* tenir moins de place dans la vie de Sœur Marie-Marthe. Son action se confond pour elle avec l'action de Jésus.

Un jour de Pentecôte, Notre-Seigneur se montra visiblement à son Epouse et, afin de la raffermir dans sa voie, lui dit : « *Ma fille, les lumières que tu reçois viennent de Moi !* » Et l'Esprit de Jésus pénétrait en elle.

Un autre jour de Pentecôte, Notre-Seigneur lui dit : « *Ma fille, mon Eglise a reçu aujourd'hui la plus grande marque de mon amour... Je lui ai donné mon Esprit de lumière.* » Et lui montrant l'Esprit répandant sur le monde grâces et lumières, Il ajouta : « *Pour recevoir la plénitude du Saint-Esprit, il faut tenir vos cœurs dans un état d'anéantissement et d'amour, comme un cierge qui fond et s'abaisse en se consumant.* »

Toutefois, il ne serait pas malaisé de trouver, dans l'existence de notre Sœur, des « missions » distinctes de l'Esprit d'amour.

On doit se souvenir qu'elle reçut, de Dieu le Père, cet Esprit d'amour sous la forme d'un rayon de feu. On se souvient aussi de la visite bienfaisante du même Esprit, qui fit fondre son âme en une contrition amoureuse.

Autre manifestation non moins belle : Agenouillée près du Saint-Sacrement, Sœur Marie-Marthe préludait à une nuit d'adoration lorsqu'une magnifique

colombe, toute étincelante de lumière, vint reposer au-dessus de sa tête, la couvrant entièrement de ses ailes. En même temps, une suavité ineffable remplit son âme et l'inonda de joie. Ce fut une vraie visite de l'Esprit-Saint. « *La beauté de cette colombe était incomparable*, disait notre enfant, *plus belle qu'aucune chose du Ciel.* »

Quoi qu'il en soit de ces manifestations, une chose est évidente : c'est l'emprise exercée sur son âme par Jésus, par l'Esprit de Jésus, venu « *la sanctifier et la resanctifier* ».

CHAPITRE XIV

SOEUR MARIE-MARTHE
ET LA SAINTE EUCHARISTIE

« L'amour a deux effets : il va, il tient, il possède, il garde en celui qu'il aime pour l'enrichir, lui donner du bonheur !...

« Il va, il reste, il repose en celui qu'il aime pour jouir des dons qu'il lui a faits et leurs bonheurs se confondent. »

(St Thomas d'Aquin.)

NOTRE-SEIGNEUR a établi le Sacrement d'amour pour demeurer avec nous et continuer en nous le mystère de son Incarnation.

A cette extension de l'Incarnation, Sœur Marie-Marthe participa dans une large mesure. L'Eucharistie fut sa nourriture quotidienne depuis le Jeudi-Saint 1867 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire près de quarante ans.

Pendant une période de plusieurs années, le Pain céleste fut même, pour la Servante de Dieu, l'unique aliment du corps, aussi bien que de l'âme. Et l'on se souvient que la T. H. Mère Thérèse-Eugénie écrivait alors :

« *La Sainte Communion, qui est sa seule nourriture,*

lui donne tant de forces physiques qu'elle fait des ouvrages très pénibles avec la plus grande facilité. »

En lui fixant une place devant le Tabernacle comme au pied de la Croix, Notre-Seigneur avait fait entendre clairement à son Epouse qu'elle y trouverait le meilleur de ses forces :

« *Ma fille, si tu ne gravissais chaque jour le Calvaire malgré ta souffrance et si tu ne venais Me recevoir chaque matin, tu n'aurais pas la force de travailler. La Sainte Communion est ta vie !... C'est le moyen que J'emploie pour te rendre capable de servir la Communauté. Sans cette grâce de la Communion journalière, tu aurais passé ta vie dans un lit.* »

« *La Sainte Communion et la souffrance : voilà ta nourriture, voilà tes deux repas.* »

Cet aliment divin était la force pour son corps, parce qu'il était d'abord la vie, la force de son âme... Quelle belle âme eucharistique que celle de Sœur Marie-Marthe ! En cette âme, quelle faim de Jésus-Hostie !...

Elle ne trouvait qu'en Lui son soutien et sa consolation. Elle soupirait d'attente d'une Communion à l'autre, et l'on sentait, lorsqu'elle s'approchait de la Table sainte, qu'elle courait aux Sources de la vie. Son visage revêtait alors un air de joie calme et recueillie, tout à fait remarquable pour celles qui pouvaient l'entrevoir.

On lisait, à travers la transparence de ce visage, l'ardent amour d'un cœur possédant son Jésus : « *Je tiens Celui que mon âme désire et je ne Le laisserai point aller.* »

« Vers le matin, note le Manuscrit, Sœur Marie-Marthe se sent fortement attirée à Dieu et, parfois, au moment de la Communion, elle entend la voix de Jésus qui l'appelle : « *Viens vite, mon Epouse ! Viens faire ce que les Bienheureux font au Ciel... viens Me prendre à la Communion pour jouir de Moi...*

« — *Bon Maître*, dit avec transport l'heureuse enfant, voyant Jésus en elle et se sentant en Lui, *bon Maître, je Vous tiens, Vous êtes tout à moi.* — *Oui*, répond le Sauveur, *Je suis tout à toi !... Emporte-Moi... Je travaillerai avec toi.* »

De telles paroles l'enflamment d'amour et toutes ses journées se passent dans une union intime et sensible avec son Bien-Aimé Jésus.

Cet amour ardent lui rendait très pénible le moindre retard, et surtout la moindre suspension.

Après la mort de M. le Chanoine Bouvier, le nouveau confesseur de la Communauté voulut, durant une retraite, ne faire aucune exception, et lui imposa, comme c'était alors l'habitude, quelques jours de privation eucharistique.

L'humble Privilégiée du Sauveur se soumit sans murmurer, mais sa douleur fut telle qu'on la vit tomber en défaillance au sortir du Confessionnal.

Pieuse amante de l'Eucharistie, initiée aux sentiments d'ineffable tendresse de son Divin Maître, elle se plaisait à dire : « *Le temps semble long à Notre-Seigneur la veille des Communions, tant Il désire entrer en nos cœurs.* »

Citons un trait qui nous montre à quel prix notre Sœur achetait parfois le contentement procuré au Cœur du Céleste Epoux.

« Le dimanche 31 décembre 1871, après la Messe conventuelle, Sœur Marie-Marthe, tremblante de fièvre et ne pouvant plus se soutenir, fut obligée de s'aliter. Elle demeura trois jours extrêmement souffrante. Notre-Seigneur venait chaque matin la visiter ; mais le quatrième jour, Il fit entendre à son Epouse qu'Il ne viendrait pas, que si elle voulait Le recevoir, elle devait aller Le chercher elle-même.

« Pleine d'esprit de foi, notre T. H. Mère Marie-Alexis permet à sa fille d'obéir au Bon Plaisir du Maître. Malgré une forte transpiration, Sœur Marie-Marthe commence à s'habiller. Sa faiblesse est si grande qu'elle tombe à demi-évanouie. L'infirmière est obligée de la relever et de l'aider à compléter sa toilette. Avec le secours de la Supérieure, elle la conduit jusqu'à la tribune des infirmes, où la pauvre malade s'affaisse sur une chaise, semblable à une moribonde.

« Elle entend la Messe, on lui donne la Sainte Communion. A peine a-t-elle reçu Notre-Seigneur que les forces reviennent. L'action de grâces terminée, elle retourne à son emploi et, ce même jour, fait tout le service du réfectoire des élèves. » (Manuscrit.)

On peut dire que toute la vie de notre Sœur n'était qu'une préparation à la Communion et une action de grâces prolongée.

Humilité, pureté, dégagement de tout le créé,

confiance simple et amoureuse, telles étaient les dispositions où, par ses grâces et ses enseignements, le Divin Maître maintenait sa fidèle disciple.

« *Bon Maître, qu'allez-vous trouver dans mon misérable cœur ? — Ma fille, Je trouverai tout ce que J'y ai mis. Je trouverai aussi les fautes pour les anéantir. Mais, pour cela, il faut que tu sois bien seule avec Moi dans ton cœur.*

« *Il faut apporter à la Sainte Communion l'ardeur des Anges et l'humilité de ma Mère.* »

« *Accours vers Moi comme une affamée* », disait une autre fois le Sauveur. Ne sachant comment elle devait faire, notre ignorante enfant interrogea son Maître : « *Ma fille, c'est en t'abaissant profondément par l'humilité ; c'est aussi le seul moyen de faire fructifier la Sainte Communion.* »

Après la réception de la Sainte Eucharistie, Sœur Marie-Marthe sentait son cœur uni et lié si étroitement avec Celui de Jésus, qu'elle ne pouvait exprimer la force de cette union, et nous savons comment elle se perdait avec délices en ce Cœur adorable.

Cependant Jésus lui disait un jour : « *Il y en a qui mangent peu de ce Pain et qui savent bien en profiter... Toi qui t'en nourris si souvent, tu ne sais pas en profiter !* » — « *Ah ! ma Mère*, avouait-elle en soupirant et avec une humilité convaincue, *c'est bien vrai ! Notre-Seigneur est toujours avec moi... Que je suis loin d'en savoir profiter ! Mais j'ai prié la Sainte Vierge, nos Saints Fondateurs et les bons Anges de vouloir bien suppléer à ce qui manque de mon côté... et Ils me l'ont promis !* »

C'était la parole de l'humilité. Nous savons combien Notre-Seigneur se complaisait en son Epouse. Il lui enseignait la manière de bien faire son action de grâces comme Il lui avait appris à faire sa préparation.

« *Ma fille, donne-Moi ton cœur pour Me remercier de la Sainte Communion et Je t'accorderai de nouvelles grâces pour le contentement que tu M'auras donné.*

« *Je suis en ton cœur; ne fais rien autre que de Me regarder, et Moi, Je te regarderai, et toute la journée, nous serons ensemble. Voilà ton action de grâces!* »

Un matin de novembre, Sœur Marie-Marthe, obligée, pour un travail de nécessité absolue, de sortir du Chœur, n'osait le faire avant la fin de l'action de grâces réglementaire. Son bon Maître la rassura par ces mots : « *Va, mon enfant, Je ne veux et ne regarde que le cœur. Tu peux faire ton action de grâces n'importe où. L'amour de mon Cœur, avec le tien, opère constamment.* »

En tout cela, notre chère Sœur ne songeait guère à s'analyser. Il fallait qu'on la questionnât pour l'amener à découvrir ses sentiments intérieurs et son attitude envers Jésus.

Un jour, son Aide spirituelle (1) lui demandait quelle méthode elle suivait pour entendre la Sainte Messe : « *Toujours la même* », répondit-elle en un langage

(1) Les « Aides spirituelles », dont le rôle est assimilé par Saint François de Sales à celui des « Anges », s'entretiennent une fois le mois pour s'exciter à l'Amour de Dieu et à se corriger de leurs défauts.

qui rappelle celui du Saint Curé d'Ars. « *Je suis Notre-Seigneur dans sa Passion... Je Le vois devant ses Juges. On l'a tant maltraité ! Il reçoit le soufflet, on Le pousse, on Le jette à terre. Il y en a qui Le tirent à droite, à gauche, par les cheveux. On Lui arrache la barbe... Oh ! comme on Le fait souffrir ! Et Lui, toujours doux, Il laisse tout faire... Et chez Hérode ? On lui met la robe blanche, on se moque de Lui ; de toutes sortes, on Lui en fait. O mon Jésus ! mon Jésus !* »

A mesure que Sœur Marie-Marthe parlait, sa voix devenait oppressée comme celle d'une personne écrasée par la douleur : « *Après la Flagellation, Il tombe à terre, tout déchiré, tout couvert de sang... Et la prison ! et le couronnement d'épines !...* »

Enumérant ainsi les souffrances de son bon Maître, comme si elle les avait réellement sous les yeux, ses larmes coulaient. Elle finit par éclater en sanglots, disant d'une voix entrecoupée : « *Ah ! je ne puis pas parler de cela. Ah ! mon Jésus ! mon Jésus !*

« — Et votre Charité voit cela tous les jours ? — *Oui, tous les jours jusqu'à l'Elévation. Alors c'est le petit Jésus* (son visage s'illuminait), *c'est le petit Jésus jusqu'à la Communion, où je Le reçois. On ne peut pas dire ; mais c'est le Paradis. Oh ! qu'on est heureux ! Quand on est comme cela tous les deux ensemble, les heures passent comme des minutes.* »

« Les heures passent comme des minutes. » Cependant la tentation trouve moyen de se glisser dans ce bonheur pour le troubler.

Les divines fleurs de grâces sont toujours entre-

mêlées d'épines cruelles, et les plus saints désirs de cette âme traversés par la contradiction ! Contradiction, les doutes, craintes et perplexités. Contradiction aussi, certains agissements des créatures.

On témoignait quelquefois une pieuse jalousie, jointe à un certain étonnement, de la faveur accordée à notre Sœur, faveur si rare alors, de la communion journalière. « *Vous devriez être sainte*, lui disait-on, *vous qui communiez tous les jours !...* (1) » L'humble Converse gardait le silence : son intime douleur n'était-elle pas de sentir puissamment son indignité ? Les imperfections n'avaient pas disparu de sa vie et les occupations quotidiennes amenaient de temps en temps des échappées de nature !... La pensée de ses communions lui devenait alors un sujet de grande peine intérieure. On comprend si les remarques du prochain augmentaient cette peine !...

Mais Notre-Seigneur ne lui permettait pas de s'y arrêter. Un jour, Sœur Marie-Marthe fut tentée de laisser la Sainte Communion à cause du « qu'en dira-t-on ». Jésus le lui reprocha : « *Eh quoi ! ma fille, veux-tu priver les âmes du grand bien qu'elles retirent de la Communion ?... Ta communion est pour Me dédommager des cœurs ingrats qui m'offensent et de ceux qui Me reçoivent mal... Et tu la laisserais par amour-propre !...* »

---

(1) Il faut dire en passant qu'après le décret de S. S. Pie X, lorsque la Communauté jouit de l'insigne bonheur de se nourrir chaque jour du céleste Pain quotidien, Sœur Marie-Marthe se permit une innocente revanche : « Eh bien ! nos Sœurs, demanda-t-elle, qu'en dites-vous maintenant ?... êtes-vous des saintes ?... »

Un autre jour, raconte sa Supérieure, comme son âme était de nouveau dans un état de grande peine, notre chère Sœur n'osait approcher de la Sainte Table. Cependant, pleine de foi en la parole de l'Obéissance, elle surmonta sa crainte. Jésus l'accueillit avec bonté : « *Ma fille, dis à ta Supérieure que c'est le plus grand acte de charité qu'elle ait pu faire que de t'avoir envoyée communier. Viens à Moi, ma fille, car tu es malade de deux manières. Premièrement, tu souffres de la privation de Dieu et, pour être guérie, il faut venir à Moi. Secondement, tu souffres aussi de ton néant et de ta misère, qui se résument en un grand vide ayant besoin d'être rempli par Moi !...* »

VISITE AU SAINT-SACREMENT ET VEILLÉES EUCHARISTIQUES

« Si nous aimions Notre-Seigneur, disait le Saint Curé d'Ars, nous aurions toujours présent à l'esprit le Tabernacle doré, cette Maison du Bon Dieu. Lorsque nous sommes en route et que nous apercevons un clocher, cette vue doit nous faire battre le cœur... nous ne devrions pas pouvoir en détacher nos regards. »

Tel était bien l'amour de Sœur Marie-Marthe pour Jésus-Hostie. Toujours son cœur et ses yeux s'orientaient vers le Tabernacle.

Lorsqu'elle faisait son entretien (1) au jardin, près du chevet de l'église paroissiale, jamais elle n'eût

(1) L'entretien de chaque mois avec son Aide spirituelle.

consenti à s'asseoir en lui tournant le dos. Le long de la journée, à travers les occupations même absorbantes, la pensée du Tabernacle lui restait habituelle.

Notre-Seigneur l'y invitait avec insistance :

« *J'ai institué mon Sacrement d'amour pour être le compagnon de l'homme*, lui disait ce bon Maître. *Il faut constamment t'entretenir de Moi et continuellement Me parler cœur à cœur. Parle-Moi, regarde-Moi !... C'est ce que tu feras toute l'Eternité ! Là se trouve la nourriture de l'âme, le vrai repos, et l'âme est dans son centre.* »

Lui apparaissant en Croix et lui montrant le Sang de ses divines blessures : « *Tout le monde passe, et personne ne regarde ce Sang !... De même, en mon Sacrement d'amour, on pense un instant à Moi, puis l'on M'oublie !...*

« *Ma fille, Je suis là aussi bien qu'au Ciel... Je me tiens au Tabernacle pour votre amour, et si peu d'âmes viennent Me visiter !...* »

La Fête-Dieu et le Jeudi-Saint, avec la visite des Reposoirs, étaient des jours salués avec bonheur par notre Sœur. A son bonheur, toutefois, se mêlait la poignante souffrance de voir Jésus-Eucharistie si peu compris, si peu aimé. Les plaintes du Divin Prisonnier l'émouvaient profondément :

« *Dans les Reposoirs, Je garderai le silence comme à l'Etable de Bethléem. Une foule de personnes viendront Me visiter, les unes par pure curiosité, les autres par vanité : ces âmes-là M'offensent. C'est à vous de Me dédommager par votre recueillement et votre silence.* »

Et, insistant sur ce devoir de la réparation, qui permet au Divin Cœur de déverser le trop-plein de ses grâces :

« Lorsque Je trouve un cœur qui M'aime et qui Me dédommage, Je prends avec lui mes délices... C'est pourquoi, ma fille, Je veux que tes nuits comme les journées soient occupées à ce saint exercice. »

Nous savons comment se passaient les veilles eucharistiques de notre Privilégiée.

L'heure du repos venue pour les autres, commençait pour elle une seconde vie, ignorée de la Communauté, vie solitaire aux pieds du Roi d'amour. Là, Sœur Marie-Marthe contemplait, Sœur Marie-Marthe remerciait. Surtout, elle priait et réparait.

Elle priait spécialement pour les pécheurs et pour les âmes du Purgatoire, se tenant, en quelque sorte, *à la porte du Paradis*, pour y faire entrer les âmes par les mérites des Saintes Plaies du Sauveur.

Lassitude, dégoût, angoisses, tentations diverses, ne sont point absents de ces heures de garde, pas plus qu'ils ne sont absents du reste de sa vie.

Toutefois, le plus souvent, elle était l'objet des plus tendres caresses du Divin Maître, qui la traitait comme une autre Marguerite-Marie. Notre-Seigneur, tout en tenant cachée son action sur cette humble Epouse, semble avoir voulu lui faire les grâces les plus rares et les plus élevées... Il lui montrait, à elle aussi, son Cœur adorable, fournaise ardente... Il lui dérobait le sien pour le plonger et le fondre en ce foyer d'amour.

Ainsi, continue la Supérieure, Sœur Marie-Marthe sentit, d'une manière palpable, son cœur lui être enlevé et la place demeurée comme vide. Dans sa naïveté, elle nous disait : « *Ma Mère, jusqu'à ce*

matin, je ne savais pas que le cœur était du côté gauche. »
Plus d'une fois, Jésus renouvela ce rapt divin.

La veillée sainte se passait parfois, non à la tribune, mais à la porte du chœur, ou dans un petit réduit proche de l'église du Monastère : « *Je te trouve partout*, disait alors le Bien-Aimé. *Ce n'est pas un mur qui peut M'empêcher de Me communiquer à toi.* »

Et une autre fois : « *Je fais, Moi, la brèche au mur qui nous sépare pour venir à toi petit Enfant.* » Il était ce soir-là d'une beauté si merveilleuse que son âme en fut éperdue d'amour et le reste de la nuit passa rapide comme l'éclair, dans un bonheur du Ciel : « *Maintenant*, avait annoncé le bon Maître, *Je mets en ce lieu tout ce qui peut te contenter : plus tard, Je n'y mettrai que du dégoût.*

« *Il faut que vous obteniez des grâces par la souffrance, comme les Bienheureux les obtiennent par l'amour.* »

Semblable perspective n'était pas de nature à surprendre notre Sœur ni à l'effrayer. N'avait-elle pas choisi pour sa part la souffrance en union avec le Maître ?... A toutes les ivresses, elle préférait la compagnie de l'Epoux immolé : « *Mes nuits avec Jésus Crucifié sont les plus délicieuses*, avouait-elle. *C'est là où je me sens plus encouragée et mieux réconfortée pour supporter ensuite le travail et la souffrance de la journée.* »

Pendant ces veillées — quelle qu'en fût la nuance : souffrance ou joie — Notre-Seigneur condescendait souvent à jouer un rôle actif. Il traçait le programme de la nuit, suggérant les intentions successives. Ou bien, il posait des questions pour stimuler l'ardeur et provoquer l'amour :

« *Ma fille, que fais-tu là ? — Bon Maître, je suis là pour Vous regarder et Vous remercier. — Et Moi,* reprenait Jésus, *Je suis là pour t'accorder de nouvelles faveurs !* »

Après l'avoir fait prier pendant plusieurs heures et lui avoir accordé un dernier regard d'amour, tendre comme une mère devant la fatigue de son enfant, le Sauveur lui commanda, vers le matin, de se coucher : « *Maintenant, c'est fini, tu peux aller te reposer.* » (1868.)

Ceci arrivait rarement, car, malgré le travail et les souffrances, l'Hôte du Tabernacle la voulait ordinairement pour compagne de sa solitude.

Un soir, Sœur Marie-Marthe était malade, exténuée, à bout de forces. Notre T. H. Mère lui donna l'ordre de demander à Notre-Seigneur une santé suffisante pour bien faire son emploi. Jésus répondit : « *Si tu veux passer la nuit à mes pieds, la force te sera donnée.* » Autorisée par sa Supérieure et malgré les frémissements de la nature épuisée, notre Sœur acquiesça au Vouloir divin... Le lendemain, les forces lui étaient revenues avec une bonne santé.

Le Maître souverain faisait d'ailleurs apprécier à sa petite Victime la grâce de ses exigences :

« *J'ai deux lampes qui brûlent ici devant Moi,* lui disait-Il un soir ; *mais celle que Je regarde avec plus de plaisir, c'est toi.*

« *Vois, ma fille, quel honneur Je te fais de te garder à mes Pieds. Tu es là pour conquérir mon Cœur et Me tenir compagnie pour toute la Communauté.*

« *Tu es bien heureuse, car Je te donne beaucoup*

de temps pour M'aimer. Je te donne le jour et la nuit; mais aussi Je te demanderai compte de ce temps... »

D'autres précieux encouragements venaient encore raviver la ferveur de Sœur Marie-Marthe. La voix de Dieu le Père se faisait entendre, douce, caressante :

« *Je t'associe à mes Anges pour adorer mon Fils et lui tenir compagnie.* »

Et Saint François de Sales ajoutait : « *Ce m'est un grand honneur d'avoir une de mes filles associée aux Anges pour adorer Jésus et pratiquer la charité en priant pour les hommes...* »

Entre les Anges et notre Sœur s'établissait comme une admirable émulation.

« *Nous n'avons que nos esprits et vous avez vos corps*, disait la troupe bienheureuse, *vos corps qui glorifient notre Dieu par chacune de leurs actions... vos corps qui doivent être comme des lampes ardentes, brûlant et se consumant en tous lieux et toujours, au service et pour l'amour de notre bon Maître.* »

C'est surtout aux pieds du Saint-Sacrement que la chère adoratrice faisait de son corps, comme de son âme, un holocauste d'amour..., demeurant à genoux, sans mouvement, dans la contemplation de Celui qu'elle aimait uniquement.

Et les influences eucharistiques se prolongeaient pour Sœur Marie-Marthe lors même qu'elle s'éloignait du Chœur. Comment eût-elle oublié ce mot de Jésus :

« *Le Tabernacle, tu dois l'emporter partout !* »

CHAPITRE XV

SŒUR MARIE-MARTHE
ET SA COMMUNAUTÉ

Nous ne saurions mieux couronner cette première partie de notre travail qu'en suivant Sœur Marie-Marthe dans sa Communauté et au Pensionnat.

Telle nous la connaissons déjà avec son tempérament moral, sa « mission » expiatrice, sa ravissante familiarité avec le Ciel, telle nous la retrouvons ici, dans son milieu de tous les jours.

« Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ! »
(Ps. 132.)

La « *Communauté* » est, dans l'immense famille de l'Institut, une petite famille grandement aimée. C'est là que chaque Religieuse a été accueillie, adoptée, formée ; là qu'elle a grandi, à l'école des Saints Fondateurs, dans la connaissance et l'amour de Jésus-Epoux ; là que se sont noués avec une Mère vénérée et des Sœurs de choix des liens très étroits de surnaturelle charité, qui survivent à la mort. L'amour de la Communauté revêt une nuance de particulière tendresse, mêlée de reconnaissance et de vénération.

Il y avait tout cela dans l'affection, le « culte » de Sœur Marie-Marthe pour sa Communauté de Chambéry.

Elle le devait, en grande partie, aux fortes leçons de sa Maîtresse, notre T. H. Mère Marie-Alexis Blanc. Dans ses entretiens du Noviciat, cette dernière ne se lassait jamais de parler de l'affection, du respect, de la reconnaissance dus à la Communauté « qui nous a fait la charité de nous recevoir ». Elle relevait avec vigueur toute défaillance, toute négligence sur ce point : « Avant tout et partout, enseignait-elle, il faut considérer la Communauté. — Dans les emplois, ne nous regardons pas nous-mêmes, ni notre commodité ; mais le bien-être, l'intérêt de la Communauté. — Ne cherchons pas à éviter la peine lorsqu'il s'agit de la Communauté. — Les égards, la politesse, la déférence et non le sans-gêne, le laisser-aller, dans les lieux où s'assemble la Communauté. — La Communauté viendra : que tout soit en ordre parfait ! — La Communauté ! ce mot doit vous tenir en haleine ! »

Des paroles de cette allure se gravaient d'une manière ineffaçable dans le cœur des Novices.

Nulle n'en resta plus imprégnée que notre fervente Converse.

Dans sa Communauté, les choses les plus ordinaires comme les choses les plus relevées : intérêts matériels, lieux de réunions, traditions, biens spirituels, Sœurs et Supérieures... tout lui était comme sacré.

La Communauté, combien Sœur Marie-Marthe l'aimait ! Rien de ce qui la touchait ne lui restait indifférent.

On a pu entrevoir qu'elle souffrait de se voir ordinairement privée des réunions de famille, si douces dans la vie religieuse. Aussi, lorsqu'un grand jour de fête lui apportait quelque trêve ; quand, surtout, les vacances du Pensionnat venaient suspendre son labeur accoutumé, avec quelle joie la voyait-on arriver parmi nous et offrir ses services à ses compagnes du voile blanc !

Visiter les malades était pour elle un bonheur. En peu de mots, mais avec délicatesse, elle leur exprimait ses sentiments d'affection fraternelle et d'intérêt compatissant. Et quand l'une d'elles était sur le point de mourir, elle priait et souffrait à son intention avec un zèle et un dévouement incomparables, bien qu'ignorés.

Elle vivait avec sa Communauté de l'Au-delà... Nous verrons plus loin quels rapports de charité elle entretenait avec les regrettées Disparues.

Et que dire de son amour pour ses Mères ! « *Pour notre Mère*, assurait Sœur Marie-Marthe, *je ferais tout, je me laisserais tuer !* » Elle ne pouvait les savoir dans la peine sans les consoler : « *Bonne Mère*, disait-elle parfois, *je suis peinée parce que votre cœur est dans la peine.* »

A sa Communauté, elle appartenait, lui donnant ses forces jusqu'à l'épuisement, ses prières de jour et de nuit, ses sacrifices incessants.

Prières, sacrifices ! Ceci nous ramène à un trait déjà connu de sa physionomie. Ce que notre Sœur était pour le monde entier — orante et victime —, elle l'était tout d'abord pour sa Communauté.

« *Vois-tu, ma fille* », lui avait dit Notre-Seigneur à diverses reprises en 1866 et 1867, « *tu es chargée du troupeau tout comme Moi... Tu dois acquitter chaque jour la dette de chaque âme de cette Communauté envers ma Justice... Je te rends responsable des défauts de ton prochain... Tu seras la victime pour expier chaque jour les péchés de toutes.* »

Des avis analogues lui étaient donnés au cours de ces mêmes années par notre ancienne Mère Marie-Pauline Deglapigny, qui, le 30 juillet 1873, venait encore compléter et préciser les messages antérieurs.

« *Quand une Mère a vu ce que la Justice de Dieu exige des âmes religieuses pour tant de petites fautes qui échappent facilement, elle désire ardemment les voir arriver au moment de la mort quittes de toutes dettes. J'ai demandé à Dieu cette grâce pour vous : afin qu'aucune ne quitte cette vie sans avoir soldé ce qu'elle doit à la divine Justice, que l'une de cette Communauté se charge de suppléer à ce qui lui manque, et c'est toi qui as été choisie : c'est pourquoi, lorsque quelqu'une devra mourir, tu souffriras beaucoup. Il ne faut pas l'oublier.* »

Sœur Marie-Marthe se considérait donc comme chargée, dans la Communauté et pour la Communauté, d'une mission de prière et d'expiation. L'acte d'offrande, dont on se souvient, le spécifie clairement :

« *Je promets à Notre-Seigneur Jésus-Christ de m'offrir tous les matins à Dieu le Père en union avec les Divines Plaies de Jésus Crucifié...* **pour le bien et la perfection de ma Communauté.**

« *Je promets à Notre-Seigneur d'offrir toutes les dix minutes... les Divines Plaies de son Sacré Corps*

au Père Eternel... d'unir toutes mes actions à ses Saintes Plaies... **pour tous les besoins de ma Communauté, ceux du Noviciat, du Pensionnat, et en expiation de toutes les fautes qui s'y commettent.** »

Dieu semble bien avoir agréé cette « oblation », si l'on en juge d'après les bénédictions qui la suivirent.

Le 8 octobre 1868, Sœur Marie-Marthe fut désignée pour remplacer la Sœur jardinière, qui faisait alors sa Retraite annuelle : « *Ma fille*, lui dit le Divin Maître, *aujourd'hui, Je me ferai jardinier avec toi.* » Tandis qu'elle travaillait, Jésus parut tout à coup devant elle, comme Il se montrait aux siens après la Résurrection. Découvrant la Plaie glorieuse de son Cœur sacré, et tendant les bras à son humble Servante, Il lui dit avec une inexprimable tendresse : « *Donne-Moi ton Cœur !* » Comme elle le Lui offrait, empressée, elle sentit qu'Il l'acceptait et que, plein d'amour, Il l'engloutissait dans le sien : « *Maintenant, ta Communauté M'a tout entier !... Cette union n'est pas seulement pour toi ; mais pour tous les membres de ta Communauté.* »

Jésus la conduisit en esprit à travers le Monastère, promettant sa bénédiction à chaque emploi : « *Tu diras à tes Mères qu'elles ne craignent rien, Je les aime trop.* »

A plusieurs reprises, le bon Maître revient sur ces mêmes assurances :

« *Dans vos besoins, il faut prier et Je vous donnerai... Il faut vivre de reconnaissance et d'abandon... Il ne*

faut vous soucier de rien, sinon de M'aimer et de Me remercier, alors Je prendrai soin de tout. »

Et un autre jour encore : « *Repasse en ton esprit toutes les âmes de ta Communauté et demande-Moi des grâces pour chacune... Ta Communauté ne connaît pas le trésor qu'elle possède. Je te le dis : tant qu'elle aura son trésor, elle n'a rien à craindre !...*

« *Ma fille, c'est Moi en toi qui suis le trésor.* » Et il lui fut montré clairement que tout était renfermé dans l'offrande perpétuelle qu'elle faisait des Saintes Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Nous eûmes grand'peine à lui arracher ces paroles, note le Manuscrit. Dans son extrême confusion, elle dut faire un violent effort pour les articuler. »

Mais, en même temps, les Manuscrits témoignent des grâces reçues. A chaque instant, jaillit de la plume de nos vénérées Mères l'expression de leur gratitude pour la protection qui entoure visiblement notre Communauté.

Nous trouvons dans les *Annales du Monastère*, à la date de 1873, une note rédigée par notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie, alors Assistante : c'est un élan de cœur attestant qu'« au Ciel seulement, nous saurons combien Dieu aime notre famille religieuse ». ...Allusion très voilée, maintenant parfaitement claire pour nous.

En effet, la même Annaliste déclare, dans les documents relatifs à Sœur Marie-Marthe : « Il est impossible d'énumérer ici toutes les grâces que reçoit la Communauté par le moyen de cette humble fille qui vit ignorée au milieu de ses Sœurs... Nous sentons réellement une

assistance surnaturelle et visible autour de cette enfant bénie. Tout ce qui est à sa charge prospère. Tout ce qui est confié à cette âme simple est multiplié d'une manière qui rappelle l'huile et la farine de Sarepta et le petit baril inépuisable de la Galerie » (1).

Le 7 mars 1868, Notre-Seigneur envoie sa petite Servante bénir la provision de pommes de terre qui touchait à sa fin. Il lui ordonne de se mettre à genoux et de se bien humilier, puis de faire trois signes de croix « *au Nom et à la gloire de la Sainte Trinité* ». L'humble Converse connut, à ce moment, que la Sainte Trinité avait reçu sa prière. Le soir, elle nous dit : « *Ma Mère, il faut croire qu'il y aura des pommes de terre jusqu'au bout, Notre-Seigneur l'a dit.* » En effet, contre toute prévision humaine, le tas, fort petit, ne diminua plus, bien que, chaque jour, l'on y puisât largement ce qu'il fallait pour le Pensionnat et la Communauté. Il y en eut jusqu'aux nouvelles... Elles étaient si bonnes que, mangeant les dernières au mois de juin, la Communauté les prit pour des « marjolaines », tant elles étaient fraîches. Nos Sœurs cuisinières ne savaient que penser et disaient : « *C'est vraiment extraordinaire : il y a eu un miracle.* » (Manuscrit.)

Le 19 juillet 1885, Sœur Marie-Marthe avait fait une abondante et soigneuse cueillette de framboises.

---

(1) Maison dite de la « Galerie ». Berceau de l'Ordre de la Visitation, où un baril de vin donné en aumône aux Religieuses, en juin 1610, dura miraculeusement jusqu'aux vendanges de l'année suivante. (Cf. *Histoire de S^te^ Chantal*, par Mgr Bougaud.)

Le lendemain, ce fut le tour des prunes. Tandis qu'elle remplissait les corbeilles, elle se sent pressée intérieurement de retourner aux framboises : « *Mais, mon Jésus,* réplique-t-elle, *c'est inutile ; hier, j'ai tout pris, il n'y a plus rien.* » Sentant le mouvement intérieur toujours plus fort, notre bonne Converse y cède enfin. Quelle surprise de trouver les branches courbées sous le poids de grosses et belles framboises ! « *Ma fille, je les ai placées là pour te donner le plaisir d'en offrir à tes Sœurs... — Oh ! merci, bon Maître ! il faudra bien en mettre autant l'année prochaine.* »

Nos Sœurs anciennes se souviennent avec admiration de la quantité prodigieuse de fruits que fournissait alors le jardin. Notre-Seigneur, semble-t-il, se plaisait à les multiplier parce que son élue était chargée de les récolter : « *Tu es le petit enfant de la famille que l'on envoie à la cueillette,* lui disait-Il, *et le Maître met tout ce qui est nécessaire pour que tu le trouves.* »

Pendant une Retraite, notre Sœur dut, par obéissance, contribuer à la récolte du raisin de conserve. Ce ne fut pas sans lui coûter beaucoup. « Or, déclare notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie, il arriva que notre chère enfant remplit neuf corbeilles dans un endroit déjà visité... Etonnée de tout ce qu'elle apportait, nous lui dîmes : « *Mais où donc les prenez-vous ? — Eh bien ! oui,* répondit-elle, *je ne sais comment cela se fait ; dès que j'ai coupé une grappe, j'en aperçois une à côté.* »

Pareil sujet d'étonnement amenait, à une autre époque, cette réflexion d'une Sœur jardinière :

« Comment cela se fait-il ? On ne voit rien sur les arbres, et cependant ma Sœur Marie-Marthe remplit tous les jours des paniers de fruits ! »

L'huile à brûler manque une fois dans la Maison. En désespoir de cause, on s'adresse à la Servante de Dieu. Celle-ci, bien qu'elle n'eût pas renouvelé sa provision, trouva son récipient si peu entamé qu'elle eut la satisfaction de contenter ses Sœurs.

Lorsque le vin aigrissait dans les tonneaux ou que les pommes de terre pourrissaient à la cave, l'obéissance envoyait Sœur Marie-Marthe y porter remède. S'armant du signe de la croix, elle invoquait la Sainte Trinité et les Plaies sacrées de Notre-Seigneur. Le vin redevenait excellent, les parties gâtées des pommes de terre séchaient, le reste était préservé.

Celles des Religieuses qui — par emploi — avaient constaté le dégât, demeuraient stupéfaites d'étonnement, et, ne sachant à qui attribuer ces prodiges, pensaient les devoir à la sainteté de leur Supérieure (1). Quant à notre Mère, elle inscrivait tout et gardait le silence.

***

C'est surtout à l'égard des biens spirituels que notre dette de reconnaissance est grande envers notre chère Privilégiée.

« Dieu seul peut en juger et les nombrer », lisons-nous dans un Manuscrit. Ceci est l'attestation des

(1) Vie de notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel. (Circulaire à l'Institut, 1891.)

Supérieures, qui seules savaient, et qui résument ainsi leur pensée.

La Communauté, elle, ne *savait* pas. Mais bien que fussent ignorées les merveilles de grâce qui s'opéraient en notre chère Sœur, on avait généralement une confiance spéciale en ses prières, qu'on sentait devoir être très agréables à Dieu ; aussi, en des moments de peine, se recommandait-on volontiers à ses intercessions. Et alors, par un regard, une parole, la pieuse Converse apportait le soulagement dont l'âme souffrante avait besoin.

« Une jeune Sœur lui demandait un jour : « *Que faut-il faire, ma Sœur Marie-Marthe, pour être un peu gâtée du bon Dieu ?* » Sœur Marie-Marthe fixa un instant son interlocutrice : « *Jamais*, déclare cette Sœur, *jamais je n'oublierai ce regard !... ces yeux largement ouverts, limpides, scrutateurs, qui fouillaient, me semblait-il, jusqu'aux plus intimes profondeurs de mon âme. J'éprouvais une sensation indéfinissable, d'autant plus émouvante, que si rarement l'on voyait se soulever les paupières de la chère Converse. Après quelques secondes, qui me parurent longues, elle me répondit avec une autorité à la fois douce et compatissante : « Petite Sœur, il ne faut voir* **que Lui** *!... il ne faut penser* **qu'à Lui** *!... n'aimer* **que Lui** *!...* **rien que Lui** *!...* »

« A la même question, une autre Sœur obtenait pour réponse : « *Ma Sœur, il faut* **bien s'humilier** *!... bien... bien s'humilier !* »

« Ces conseils, ajoute notre Mère, étaient vraiment le *grand mot de Dieu* pour ces âmes !... » (Manuscrit.)

Nos Supérieures surtout — on le comprend, et nous l'avons déjà noté — aimaient à recourir à leur chère enfant lorsqu'un événement pénible menaçait la Communauté.

Et, sensible aux prières de sa petite Privilégiée, le divin Maître daignait souvent les rassurer par son humble entremise : « *Je suis le Gardien de cette Communauté !... Je la protégerai toujours* », disait-Il avec une extrême bonté.

Les assurances de préservation se multipliaient avec les dangers. Dès le mois d'août 1870, Notre-Seigneur faisait porter ce mot à notre Mère : « *Dis à la Supérieure d'être sans inquiétude : le mal n'approchera pas de vous...* »

Le 29 février 1871, Il renouvelait ses promesses de sécurité : « *Le démon est enragé contre la Communauté, parce que, là, est une source de grâces par la dévotion à mes Saintes Plaies. Ta Communauté est comme un vaisseau sur une mer en furie, mais elle ne périra pas : Je suis son Pilote.* »

En 1873, en 1878, nouvelles assurances : « *Je connais toutes mes Epouses par leur nom... J'aime bien voir celles qui Me sont fidèles.*

« *— Bon Maître, si Vous nous connaissez toutes, Vous nous garderez bien et Vous nous conserverez notre bon Père M. Bouvier ?... — Je vous garderai dans votre Monastère, Je vous donnerai ma paix, Je vous conserverai encore votre bon Père, parce qu'il vous est nécessaire* » (1).

(1) M. Bouvier — alors septuagénaire — était malade : il guérit et nous fut laissé encore sept ans.

Plus fréquentes deviennent ces assurances en l'année 1880. En l'Octave du Très Saint-Sacrement, comme Sœur Marie-Marthe renouvelait ses supplications, Jésus-Enfant daigna lui apparaître et, mettant le doigt sur son Cœur : « *Ma fille, quoique ce Cœur ne vous dise pas à tout moment qu'Il vous gardera, il suffit qu'Il vous l'ait dit une fois. Vous aurez bien des sujets de crainte; mais ne craignez pas, petit troupeau... J'ai promis de vous garder.* »

Le 8 mai 1881, notre Sœur se trouvait au jardin, très préoccupée des récoltes qui s'annonçaient fort belles, mais aussi des événements qui semblaient plus menaçants que jamais. Elle demandait à Dieu de nous laisser jouir des beaux fruits qu'Il nous avait si libéralement donnés : « *Voyez, bon Maître, comme tout est joli par là !... et les « méchants » veulent tout détruire.* » Soudainement Notre-Seigneur paraît devant elle, plein de majesté et de bonté : « *Ma fille*, lui dit-Il, enveloppant d'un geste protecteur notre enclos, au sommet duquel Il se trouvait, *les « méchants » regardent, et Moi, Je garde.* »

CHAPITRE XVI

SŒUR MARIE-MARTHE ET LE PENSIONNAT

« Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi-même que vous l'aurez fait. »
(St Matth., xxv, 60.)

LE Pensionnat ! Ce mot évoque un passé disparu. Mais un passé dont le souvenir reste vivant, comme celui de la sympathique jeunesse dont la gaieté animait alors notre clôture.

Nous avons vu comment, à la faveur d'une Ordonnance impériale, s'était reconstituée, au commencement du siècle dernier, la Visitation de Chambéry.

Notre Pensionnat, ouvert le 30 septembre 1806, devait durer jusqu'en avril 1904. Il n'était évidemment pas dans la pensée du Saint Fondateur et ne se conciliait qu'assez mal avec la vie strictement contemplative. Mais les circonstances en avaient fait une nécessité. Et nos Mères, outre qu'elles voyaient dans l'enseignement une des formes de l'immolation et de l'apostolat, ne crurent pas, dans la suite, pouvoir se soustraire « *à cette tâche imposée par la Providence et la*

voix de nos Supérieurs ». (Vie de notre T. H. Mère Marie-Alexis Blanc.) Le Pensionnat fut d'ailleurs, avant tout, une Maison d'éducation : on s'y préccupait plus encore de la formation morale et religieuse selon l'esprit salésien que de l'instruction proprement dite, des programmes universitaires et de la course aux diplômes. Nombre de personnes, accomplies sous tous rapports, y apprirent le secret d'une vie exemplaire. Et combien d'âmes pour qui le Pensionnat fut le vestibule du Couvent !

C'est au service des élèves que Sœur Marie-Marthe passa la presque totalité de sa vie religieuse. En lui confiant, dès le Noviciat, cet emploi de Réfectorière au Pensionnat, il est à présumer que les Supérieures le choisissaient de préférence à tout autre comme favorisant l'action de Dieu sur la chère Privilégiée, puisque son existence s'écoulait ainsi dans une solitude plus grande. Un peu en marge de la Communauté (1), il la dérobait aussi à l'attention de l'entourage et permettait à nos Mères de l'entretenir plus facilement.

Dès 1886, apparaît, dans le cadre aimable et sou-

---

(1) Le Pensionnat occupait une aile de nos bâtiments : celle où se trouve le chœur, séparé du Réfectoire des élèves par un large corridor. Tout proche, le grand cloître du Monastère, sur lequel ouvrait la salle de récréation des enfants, était également du ressort de notre Sœur. A l'entrée du réfectoire, un étroit cabinet, où la Servante de Dieu lavait la vaisselle et la resserrait, était en même temps son oratoire. D'antiques statuettes et de naïfs tableaux y recevaient ses respectueux hommages.

L'Infirmerie, où Sœur Marie-Marthe avait son lit, la Tribune (donnant sur l'église) se trouvent à l'étage supérieur.

riant de nos pensionnaires, la figure de Sœur Marie-Marthe, jeune Professe de 25 ans. Puis les années passent, renouvelant sans cesse les essaims de la ruche. La même Réfectorière se retrouve chaque année pour les accueillir, toujours également active, également dévouée... jusqu'au jour où, douloureusement résignée, elle voit se refermer sur ces enfants une porte qui, pour elles, ne se rouvrirait plus !

Nulle ancienne élève — les correspondances en font foi — ne peut revoir par la pensée sa jeunesse de pensionnaire sans évoquer l'image de la « bonne Sœur Marthe ! » (1).

Cette « bonne Sœur Marthe », on ne se faisait pas faute de la taquiner ! On s'amusait de sa naïveté ; on abusait parfois de sa patience. La vertueuse Converse se prêtait à tout sans se départir de sa simplicité et de sa bienveillance habituelles.

« Sœur Marthe, de quelle couleur était le panache blanc d'Henri IV ? — *Oh ! Moiselle, faut demander ça à vos Maîtresses; je suis pas allée à l'école, moi.* »

---

(1) La brochure des Saintes Plaies fut l'occasion et le point de départ d'une correspondance considérable. Des premières en date, arrivèrent les lettres de nos anciennes élèves, rappelant, avec les souvenirs du cher Pensionnat, celui de l'humble Sœur Réfectorière. Les moins disciplinées de jadis sont les plus « fières » aujourd'hui d'avoir « mieux connu » Sœur Marie-Marthe. L'une d'elles, légendaire à Lémenc, déclarait, à l'apparition de la Notice sur la Servante de Dieu, que personne n'avait plus de droit à la posséder parce qu'aucune n'avait approché d'aussi près la bonne Sœur. Dînant « en pénitence » presque chaque dimanche dans le petit réduit contigu au Réfectoire, elle assure avoir « joui » des naïfs bouquets de plumes de coq » dont la pieuse Converse ornait la statue de la Sainte Vierge en la saison d'hiver.

« Ma Sœur, avez-vous lu Don Quichotte ? — *Moiselle, je sais pas lire.* — Ah ! quel dommage ! c'est un si beau livre ! Vous auriez pu le demander pour votre Retraite ! »

Les enfants lui faisaient subir parfois de véritables assauts, afin d'obtenir de plus gros morceaux de pain frais ou de chocolat. Et l'on devine la gaieté de nos gourmandes lorsque jaillissait la réponse : « *Ah ! Moiselles, il faut apprendre à manger qui que ce soit !* »

Eh ! oui, on taquinait Sœur Marie-Marthe. Mais combien on l'aimait ! Et quel ascendant cette Religieuse, si simple, chargée d'un emploi subalterne, exerçait sur ces âmes de jeunes filles ! Juges impitoyables à l'occasion, mais juges très clairvoyants, elles avaient l'intuition d'une vertu éminente et la proclamaient une sainte ! — « *Ma Sœur*, disait l'une d'elles, *on dirait que vous voyez le bon Dieu.* » — « *Quand vous êtes malade et qu'on vous remplace*, observait une autre, *les choses ne vont pas aussi bien.* » On constatait l'efficacité de ses prières dans les détails de la vie de pension. On lui confiait certaines peines intimes et Notre-Seigneur donnait à sa Servante des paroles si pleines de l'esprit de Dieu qu'elles faisaient profonde impression. On l'entrevoyait déjà au Ciel : « Ma Sœur, quand vous serez en Paradis, souvenez-vous que... à telle place... » Que s'était-il passé entre cette élève et Sœur Marie-Marthe ? Nous n'osâmes l'interroger, note la Supérieure, pour n'avoir pas l'air de mettre de l'importance à la chose.

Ce que nous savons, ajoute notre Mère, c'est la bénédiction visible que Dieu voulut bien accorder au

Pensionnat depuis que notre petite Privilégiée est chargée de cet emploi. Il y aurait à signaler, ici encore, des choses surprenantes. Tel le « *miracle du vin* ».

Comme Réfectorière, notre Sœur devait préparer, en l'additionnant d'eau, le vin destiné aux élèves. Son céleste Directeur lui ordonna de tracer trois fois, sur les bouteilles ainsi préparées, en l'honneur du Père, du Fils et du Saint Esprit, le signe sacré de notre Rédemption. Elle en prit l'habitude. C'était en juin 1867. A dater de cette époque, il se fit une telle multiplication que notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie n'hésite pas à la comparer au « miracle des Noces de Cana ». « *Un litre de vin*, écrit-elle, *et quelquefois une moindre quantité suffit pour le repas de* 50 *à* 60 *élèves*. »

Beaucoup plus tard, la plume de notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton tracera ces lignes : « *Chaque année, au moment de la rentrée scolaire, Sœur Marie-Marthe venait demander à sa Supérieure si elle devait recommencer à préparer la boisson du Pensionnat ainsi que le lui avait appris Notre-Seigneur. Et la même grâce était toujours accordée, à condition qu'on ne lui retirât pas la permission de continuer la vie austère qu'elle menait depuis tant d'années. Nous en fîmes nous-même l'expérience.* »

« *Ce n'est pas*, disait Jésus à Sœur Marie-Marthe, *pour le vin économisé que cette grâce vous est accordée ; mais à cause de la gloire qui revient à l'Auguste Trinité de cette action faite avec tant de foi, d'humilité et d'innocente simplicité.* »

Dieu permettait, au reste, que la chose passât presque inaperçue. Arrivait-il qu'on dût momenta-

nément remplacer la Réfectorière dans ses fonctions, la Sœur chargée de la cave se bornait à des réflexions telles que celle-ci : « *Je n'y comprends rien ! mais lorsque Sœur Marie-Marthe sert les élèves, on ne dépense presque pas de vin...* »

Diverses *guérisons* attestent aussi l'heureuse influence de la chère Converse. Ouvrons les Manuscrits :

« Une élève fut saisie d'un accès de fièvre très violent. Le mal faisait des progrès rapides et l'état de la petite malade devenait très inquiétant. Sœur Marie-Marthe, chargée de la veiller, récita avec foi et confiance neuf « Souvenez-vous ». Le lendemain, l'enfant était guérie. »

Un fait plus frappant encore eut lieu en mars 1881.

« L'une de nos enfants était couchée depuis deux jours avec une fièvre ardente. Inquiètes, nous fîmes prier notre Privilégiée pour la guérison de notre petite malade. Sa prière achevée, l'enfant se trouve instantanément guérie, demande à se lever et à manger... Nous n'en pouvions croire nos yeux : elle paraissait n'avoir jamais eu de mal ! Elle se rendit aussitôt en classe, et personne n'aurait soupçonné combien cette élève avait été malade. La Sœur infirmière était dans un étonnement profond ; mais, de notre cœur, montèrent vers Dieu mille actions de grâces pour une telle faveur. »

Il est inutile de faire remarquer, tellement c'est chose évidente, que la dévouée Réfectorière ne bornait pas ses préoccupations au côté matériel de l'emploi.

Toujours baignée dans le surnaturel, elle pensait, avant tout, dans ses allées et venues aux âmes de « nos enfants ». A elles, ses prières, ses sacrifices, sa sollicitude de tous les instants.

Notre-Seigneur l'entretenait, d'ailleurs, constamment dans ces pensées de zèle apostolique. Manifestant les sentiments de son Cœur divin, afin d'en animer celui de sa docile disciple, Il lui révélait combien Il aimait nos jeunes élèves. Une année, à la rentrée scolaire : « *J'ai grand plaisir à voir arriver les enfants. C'est mon petit troupeau, c'est Moi qui le garderai* », disait Jésus. Et un autre jour : « *Aime-les comme Je les aime.* »

Voyant, à la lumière de Dieu, les consciences toutes pures des enfants, et le bienfait de la bonne éducation, qui jetait en leurs âmes les fondements solides de la vraie piété, Sœur Marie-Marthe en remerciait Notre-Seigneur et s'attachait à nos élèves par une touchante affection.

Ecoutons-la avouer ingénûment à son « Bon Maître » que — emportée sans doute par ce mouvement de tendresse — elle levait les yeux au moment de l'Evangile de la Messe « pour voir ces chères petites ». Entendons aussi Jésus la ramener dans la voie du sacrifice, merveilleusement fécond : « *Si tu ne les regardes pas, Je les regarderai, Moi, et Je les bénirai.* »

« *Porte-moi partout dans ton emploi, afin que les élèves m'y trouvent* », lui disait-Il un autre jour.

Pour elle, Il daignait même, en personne, honorer parfois de sa présence sensible le réfectoire des Pensionnaires : « *Nous venons au festin* », disait-Il avec bonté.

Dans une période d'aridité, après trois jours de douloureuse désolation intérieure, notre Sœur, sous l'impulsion d'un désir véhément, jeta vers Jésus cet appel de son cœur, au commencement d'un repas : « *Bon Maître, Vous êtes invité aux Noces de la Visitation dans ce réfectoire.* — *Je viens à toi*, répondit le Sauveur, *non seulement avec ma Mère, mais J'amène aussi une grande troupe de mes amis si tu veux.* » Elle vit alors la Très Sainte Vierge et de nombreux Saints, puis les Anges gardiens de nos élèves. Notre-Seigneur les regardait toutes avec complaisance. La vision se prolongea tant que dura le repas, sans enlever à Sœur Marie-Marthe sa liberté d'esprit. Elle continua son service, l'âme inondée de bonheur, sans que rien ne transpirât au dehors, sauf un recueillement plus profond et un visage tout céleste. (9 avril 1869.)

Notre-Seigneur daignait aussi encourager sa Servante et, par elle, encourager les Supérieures et Directrices : « *Le Pensionnat Me donne une grande gloire par les principes religieux et la bonne éducation que reçoivent les enfants.* »

Un tel résultat suppose évidemment, chez les Maîtresses, des qualités de choix : « *Cet emploi exige beaucoup d'abnégation et un grand esprit intérieur.*

« *Les enfants emportent dans le monde tous leurs souvenirs de pension : il faut donc beaucoup soigner les âmes de vos élèves.*

« *Il faut que les Maîtresses les engagent fortement à rester fidèles à la fréquentation des Sacrements, malgré les difficultés du monde et la nature paresseuse. La fréquentation des Sacrements sera le seul moyen de salut*

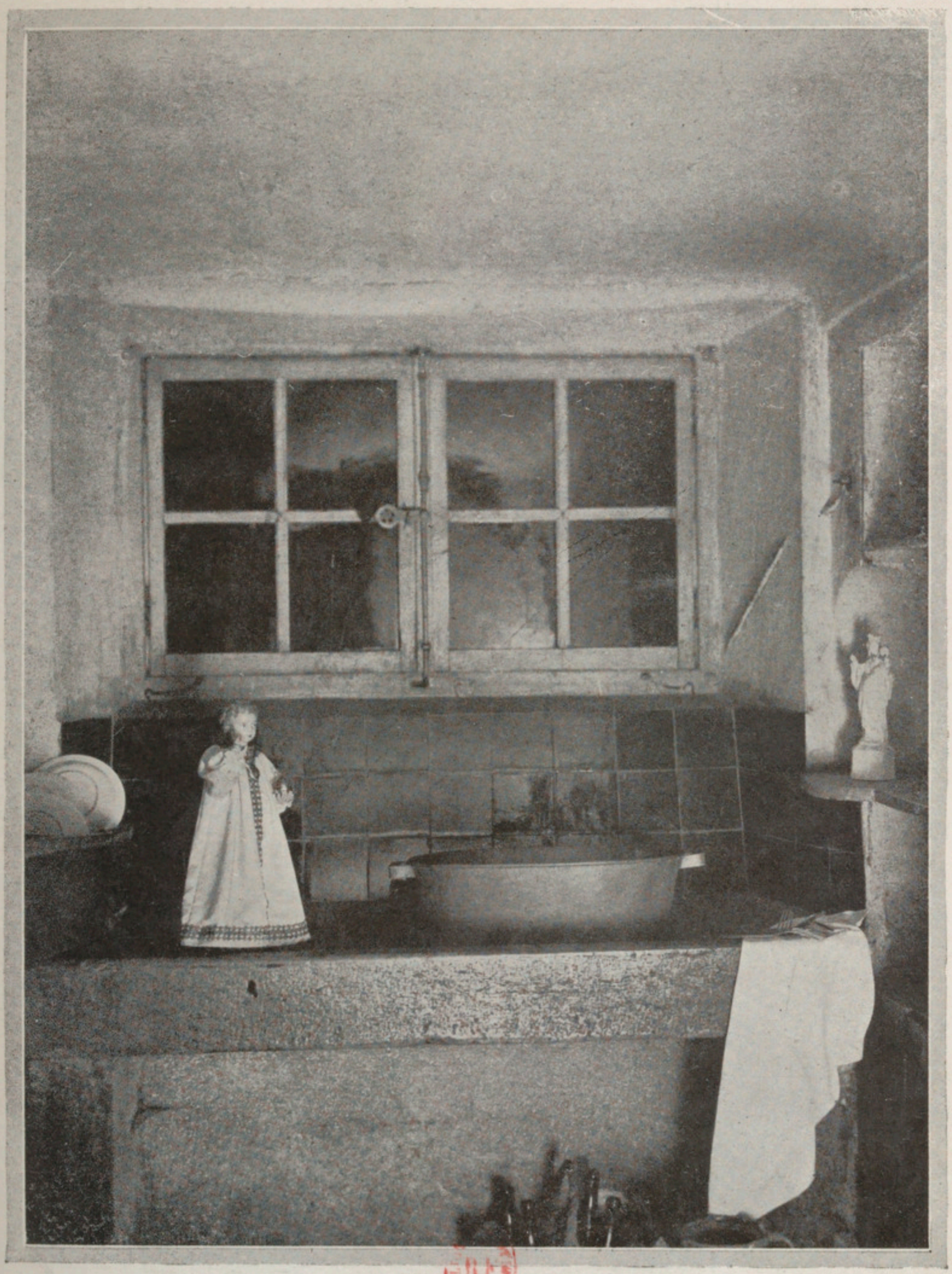

Cabinet du réfectoire du pensionnat

pour plusieurs ; sans cela, il en est qui ne persévéreront pas. »

Jésus témoignait sa satisfaction de la dévotion des élèves aux Saintes Plaies : « *J'attends le retour du Pensionnat, parce qu'il me glorifie à cause de Mes Saintes Plaies. Pendant les vacances, les élèves ont propagé la dévotion...* »

Il s'intéressait à leurs petites pratiques de mortification : « *Le pain sec à leur goûter* (pendant la guerre de 1870) *leur a plus coûté que votre jeûne à vous.* »

Il s'intéressait aux santés : « *Je soignerai les enfants... Je les tiens constamment devant Mes yeux une par une. Je te dis cela afin que tu Me pries pour elles.* »

Une année, à l'époque des vacances de Pâques, nos Mères hésitaient à renvoyer les élèves à cause d'une épidémie qui sévissait en ville : « *Celui qui maintient la santé des élèves saura bien les préserver des maladies épidémiques pendant leurs deux jours de sortie.* »

Le Jeudi-Saint, 6 avril 1871, Notre-Seigneur insistait encore : « *Je veux que l'on prenne note que, depuis cinq ans et deux mois que ton lit est à l'infirmerie* (1), *il n'y a pas eu de maladies graves.* » Ce lit à l'infirmerie, notre Sœur ne l'utilisait guère, son Divin Maître la voulant ordinairement devant le Très Saint-Sacrement. N'était-Il pas intéressé, en quelque sorte, à ce que sa Servante ne fût pas obligée à veiller les enfants malades !

A la veille des premières Communions, comme aux époques troublées, le Sauveur faisait, pour ainsi dire,

(1) Infirmerie du Pensionnat.

acheter par Sœur Marie-Marthe les grâces destinées au Pensionnat : les prières devaient devenir plus ardentes, la croix pesait plus lourdement. Cela rentrait dans la « tâche » de notre Sœur.

Rentrait aussi dans sa « tâche » le soin d'accompagner de ses prières au delà du tombeau celles de nos élèves que Dieu rappelait à Lui, comme de suivre également de ses prières celles que, chaque année, la fin de leurs études rendait à leurs familles... et aux soucis de l'existence.

Jamais elle n'y manqua. Et maintenant, celles qui lui ont survécu, lèvent volontiers, aux heures d'épreuve, leurs yeux vers le Ciel pour solliciter encore la protection de la « bonne Sœur Marthe »...

LES VERTUS

DE SOEUR MARIE-MARTHE

CHAPITRE XVII

FOI - PRIÈRE - RECONNAISSANCE SIMPLICITÉ CONFIANCE - ABANDON

Sœur Marie-Marthe n'a pas écrit. Elle n'a pas tenu de savantes conversations en matière de spiritualité. Aussi, parler de ses vertus, ce n'est pas exposer ses pensées, c'est surtout — sinon uniquement — la voir agir, la voir vivre sous l'action de Notre-Seigneur. Or, ainsi envisagée, elle est vraiment admirable : on a pu déjà s'en rendre compte à travers les chapitres parcourus jusqu'ici.

Ces chapitres ont assez mis en lumière certains traits généraux de sa physionomie spirituelle pour qu'il soit inutile de s'y arrêter plus longuement. Toutes les pages nous ont révélé en Sœur Marie-Marthe une âme de foi et de prière, une âme reconnaissante, une âme simple, confiante et abandonnée. Nous ne ferons que le rappeler avant d'aborder les vertus proprement

religieuses : humilité — mortification — vertus vouées de chasteté, obéissance, pauvreté — charité — zèle apostolique.

La **foi** est la base fondamentale de toute vie chrétienne. Dieu la voulut solidement établie dans l'âme de notre Sœur.

On dirait vraiment que, dès l'instant où elle ouvrit les yeux à la lumière terrestre, elle les ouvrit aussi aux lumières de la foi. Le germe précieux déposé en son âme par le Saint Baptême se développa magnifiquement, au point de la faire pénétrer d'une manière étonnante dans les mystères de notre religion : l'adorable Trinité, l'Incarnation du Verbe, la Rédemption, la Sainte Eucharistie s'éclairaient pour elle de splendides clartés.

Se mouvant dans cette lumière, Sœur Marie-Marthe eut de bonne heure la foi pour mobile et pour guide, dans ses actes comme dans ses pensées : elle ne vivait que pour Dieu, elle n'agissait que pour Dieu, elle ne voyait que Dieu en toutes choses : « *Dieu est là, Dieu me voit, Dieu m'entend.* »

Il en sera ainsi pendant toute sa vie. Comme elle cherchera la gloire de Dieu et gémira au souvenir des péchés des hommes, outrageant par leurs crimes la majesté de ce Dieu qu'elle adore ! Avec quelle ardeur elle désirera coopérer à leur salut avec le Sauveur Jésus ! Combien elle soupirera après le séjour bienheureux où elle sera pour jamais réunie à l'objet de sa foi ! Elle acceptera souffrances et expiations, afin

d'obtenir cette félicité aux pauvres âmes du Purgatoire. Quelle ferveur elle apportera à sa prière pour l'Eglise, le monde, la Patrie, sa Communauté ! Avec quelle révérence, quelle humilité, elle s'approchera des divins Sacrements !... Quel amour pour Jésus-Christ ! Quelle dévotion envers Marie, sa tendre Mère, envers nos Saints Fondateurs, les Anges, les Saints ! Et que de signes de croix en l'honneur de la Trinité sainte !

Ce même esprit de foi la guidera dans ses rapports avec le prochain et, spécialement, dans ses rapports avec l'autorité. Que ce fût la parole du prêtre ou celle de sa Supérieure, son âme simple et enfantine la recueillait avidement ; elle y croyait plus qu'en ses propres lumières. Mais ceci, nous le dirons ailleurs.

D'une foi si vive et si pratique, coulait naturellement, ainsi que d'une source, **la prière.**

Sœur Marie-Marthe priait comme elle respirait. On garde encore dans sa famille le souvenir de cette enfant qui, la nuit, se levait en cachette pour prier. Plus tard, quand ses jeunes nièces venaient la voir au Monastère, la pieuse tante n'avait qu'une recommandation sur les lèvres : « *Voyez-vous, mes petites, il faut toujours prier. En chemin, il faut prendre votre chapelet et le dire. Quand vous allez aux champs, il faut offrir votre travail au bon Dieu ; comme cela, il n'y a rien de perdu.* » Et après quelques paroles d'édification, Sœur Marie-Marthe les congédiait : « *Maintenant, je ne sais plus quoi vous dire.* »

Notre chère Sœur, en effet, ne savait guère converser avec les créatures. Mais comme elle savait parler à

Dieu ! Tel un encensoir ardent, elle s'exhalait en suaves parfums d'amour aux pieds de son Bien-Aimé.

C'est qu'elle avait pour Maître le Bien-Aimé Lui-même !

Tantôt, Notre-Seigneur lui rappelait l'incessant précepte de la prière vocale, mentale ou d'action.

Tantôt, Il la conviait à la prière qui a ses préférences : « *Bon Maître, quelle prière faut-il que je fasse ?* », questionnait-elle un jour en se présentant à Lui. « *Ma fille bien-aimée, fais-Moi la prière que Je t'ai apprise, celle du cœur à cœur avec Moi. Aucune prière ne M'est plus agréable ; elle vaut mieux que celle des lèvres... Je veux la prière du cœur.* »

Tantôt, Il insistait sur la beauté et la puissance de la prière : « *La prière est le chemin pour aller à Dieu et pour Le retrouver. Le Ciel et la terre se rejoignent par la prière ; la justice fait place à la miséricorde...* »

Docile aux enseignements reçus, Sœur Marie-Marthe était — nous l'avons dit — la « perpétuelle Orante » du Monastère. Et nous savons comment Dieu se plaisait à l'exaucer.

Mais aussi, à l'égard de ce Dieu si bon, notre Sœur était si reconnaissante !

La **reconnaissance !** Jésus la voulait d'une manière très spéciale chez son Elue. Cette fleur exquise, Il l'avait mise et la cultivait avec soin dans son âme.

L'une des souffrances de la Privilégiée du Sauveur provenait de l'ingratitude des hommes. Dieu donne tant ! On Le remercie si mal et si peu ! Pour elle, son cœur était sans cesse à l'action de grâces, comme il

était à la réparation et à l'amour. Tout lui fournissait occasion pour élever vers le Père céleste son cœur reconnaissant : les légumes et les fruits qu'elle récoltait, la pluie, le soleil, le feu, la nourriture, les biens de la nature et plus encore ceux de la grâce... tout l'invitait à Le bénir.

Une de ses pratiques aimées était de remercier pour le bienfait primordial de la Rédemption.

Une autre, de rendre grâce à Jésus-Eucharistie dans l'âme des communiants revenant de la Table sainte.

Adoucir les blessures faites au Cœur de Jésus par les ingratitudes et les oublis, en prenant — suivant une demande de Notre-Seigneur — « la charge de la reconnaissance », rentrait aussi dans les nobles ambitions de Sœur Marie-Marthe.

Au cours de ses veillées eucharistiques, l'action de grâces s'alliait constamment à la prière réparatrice et à la contemplation.

Et, pour son compte personnel, elle remerciait non seulement des grâces ordinaires, des bienfaits agréables, mais aussi pour les grâces douloureuses et crucifiantes. C'était le conseil du bon Maître : « *Il faut recevoir mes coups avec joie et dire, à chaque peine : merci, mon Dieu !* »

Vraiment, si la reconnaissance est l'un des signes qui révèlent les belles âmes, quelle belle âme que celle de notre humble Sœur ! « *Pardon, merci !* », combien souvent ces deux mots venaient de son cœur à ses lèvres !

« Ma Sœur, que faut-il dire à Jésus ? », lui demandait-on parfois. — « *Deux mots seulement*, répondait-elle : « *pardon, merci !* » *mais il faut toujours les dire.* »

L'esprit de foi, de prière et de reconnaissance avait, chez Sœur Marie-Marthe, le cachet d'une parfaite **simplicité**. Et c'était l'un des charmes qui attiraient le Cœur du Divin Epoux.

« La simplicité », selon Saint François de Sales, n'est autre qu'un « acte de charité pur et simple, qui n'a qu'une seule fin : acquérir l'amour de Dieu ; et notre âme est simple lorsque nous n'avons point d'autre prétention en tout ce que nous faisons » (1).

Notre Sœur n'avait pas « d'autre prétention » que celle-là. Sa pureté d'intention atteignait ce degré où elle devient « le regard de la créature cherchant le regard de Dieu ».

« *Regarde-Moi*, lui disait Jésus, *car Moi Je te regarde toujours... C'est la Face d'un Dieu qui te regarde. Quand J'ai une Epouse, J'ai toujours les yeux tournés vers elle... Regarde-Moi pour M'imiter, et Moi, Je te regarderai pour te purifier de tes misères.* » Sœur Marie-Marthe répondait à cette amoureuse provocation de l'Epoux. Et des heures entières s'écoulaient ainsi, surtout pendant les veillées nocturnes : « *Ton regard Me suffit*, disait le Bien-Aimé, *et Moi, Je te regarde.* »

Regard de contemplation et d'amour, qui subsistait dans l'action et dont il était doux à Jésus de recueillir l'aveu aussi spontané que sincère. Se présentant un jour à sa Privilégiée, tandis qu'elle balayait le grand cloître du Monastère : « *Fais-tu cela pour* **mon** *divin regard ? — Oui, bon Maître !* »

(1) Entr. XII, p. 202.

Pour qui approchait de près Sœur Marie-Marthe, cet unique regard de son âme vers Dieu ne pouvait passer inaperçu : « On sentait, dit une de ses compagnes, qu'il n'y avait en elle *rien de naturel*, qu'elle ne se regardait pas. » Elle ne se regardait pas parce que —semblable à la servante décrite par le Psalmiste (1)— elle cherchait en Dieu seul sa ligne de conduite, sans considération humaine ni repli sur le moi.

Disposition d'autant plus agréable à Notre-Seigneur qu'elle se nuançait d'innocente **candeur**. « *Elle a vraiment la candeur de l'enfant* », atteste sa Supérieure. « *Nous lui demandions, à propos de la faveur dont elle jouit, de voir chaque jour Jésus-Enfant à la Sainte Communion :* « N'avez-vous jamais, dans le monde, parlé de cela à votre Confesseur ? — *Oh ! non, ma Mère, je croyais que tout le monde voyait la même chose.* »

A l'époque où Notre-Seigneur lui demande trois signes de croix pour obtenir la préservation des pommes de terre, Sœur Marie-Marthe prévoit un jour qu'elle ne pourra redescendre à la cave le lendemain : « *Il y en aura trois pour demain, si vous le voulez bien, mon Jésus.* »

Au mois de septembre 1885, elle fait, par ordre de sa Supérieure, la cueillette des figues. Elle perd l'équilibre au sommet d'une échelle, s'accroche aux branches en s'écriant : « *Bon Jésus, tenez-moi, notre Mère m'a confiée à vous.* »

Naïveté, candeur, droiture parfaite pénètrent ainsi

(1) Ps. 122.

sa vie au point de devenir un aspect très saillant de sa physionomie.

Simplicité dans les rapports avec Dieu, avec les Supérieures, avec le prochain. Simplicité de vie, d'allure, d'attitude.

On n'imagine pas en Sœur Marie-Marthe quelque chose qui ressemble à la pose ou à l'affectation, non plus qu'à la gêne ou au respect humain. Rien de contraint ni de guindé chez elle. Après ses extases, elle retourne bonnement à ses occupations ordinaires, sans paraître embarrassée de son attitude.

Rien de compliqué dans sa vie intérieure : le devoir, la volonté de Dieu, le service de la Communauté, l'amour de Jésus et de Marie, la prière pour tous : voilà ses seuls objectifs.

En vérité, Jésus pouvait dire à sa Bien-Aimée : « *J'ai façonné ton cœur à mon gré et pour Moi. J'en ai enlevé tout regard vers la créature. J'y ai mis une grande reconnaissance, qui le fait souvenir de mes bienfaits. J'y ai mis la simplicité de l'enfant.* »

Il prenait grand soin, d'ailleurs, de maintenir, de développer en son Elue cette vertu de simplicité. Et tout particulièrement dans les rapports avec les Supérieures, ses exigences allaient très loin.

Un jour, Jésus-Enfant se montra à sa petite Servante si beau, si aimable, qu'elle fut plongée dans un ravissement indicible. Jalouse de conserver pour elle seule tout son bonheur, elle se promit intérieurement de n'en point parler. Immédiatement, l'Enfant divin lui reproche cette pensée : « *J'aime les petits enfants qui Me ressemblent et qui disent tout avec simplicité.*

« *Le vrai enfant dit tout à sa Mère : ainsi, ma fille, il faut tout dire à la Mère.* »

Il lui avait une fois demandé de porter un message à la Supérieure et elle tardait à le transmettre. Se montrant sous la figure d'un tout petit Enfant (notre Sœur assure l'avoir vu de ses yeux), Il lui demanda d'un ton sérieux : « *Lequel de nous deux est le plus grand ?...* » Etonnée, Sœur Marie-Marthe répond : « *Bon Maître, de corps, je suis plus grande que Vous; mais je ne suis rien devant Vous.* »

Alors Notre-Seigneur lui fit comprendre que sa question renfermait un reproche : elle avait fait « la grande » en ne se pliant pas promptement à la Divine Volonté.

Des reproches de ce genre n'enlevaient rien à la **confiance** de Sœur Marie-Marthe. Elle avait trop bien entendu la leçon du Maître : « *Le chemin de l'amour et de la confiance est celui où J'aime voir marcher mes Epouses. Les autres chemins sont moins sûrs et trop difficiles.* »

Pour notre Sœur, cependant, la confiance n'allait point sans difficulté. Sa délicatesse de conscience, son ardent amour pour Jésus l'auraient inclinée à s'affliger à l'excès de certains manquements purement extérieurs. D'autre part, si les faveurs du Ciel lui furent largement prodiguées, n'oublions pas qu'elle dut connaître aussi les angoisses morales, les incertitudes sur sa voie, les tracasseries et même les assauts acharnés du démon.

En ces moments douloureux, son refuge était une foi inébranlable en la bonté de Dieu et dans la parole

de ses représentants. Ainsi armée, Sœur Marie-Marthe triomphait de toutes les attaques et gardait sa confiance simple et sereine. N'avait-elle pas, du reste, comme asile suprême, le Cœur même de son Bien-Aimé. Jésus, en effet, s'Il avait choisi sa victime et la « crucifiait » de mille manières, s'appliquait, par contre, à la défendre de toute crainte exagérée : « *Jette-toi dans mes bras*, lui disait-Il ; *là, on ne peut périr. Je ne veux pas que tu aies la moindre défiance. Je veux l'amour et non la crainte.* »

Favorisée de la Communion journalière, notre Sœur hésitait quelquefois à s'approcher de la Table sainte : elle se croyait trop grande pécheresse. « *Mon bon Jésus*, dit-elle un matin dans son anxiété, *notre Mère veut que j'aille communier. — Viens donc à Moi sans inquiétude*, répondit le bon Maître ; *tu feras comme le petit poussin qui ferme les yeux en se cachant sous l'aile de sa mère.* »

Un jour de septembre 1875, notre Sœur était, plus que de coutume, tourmentée par l'esprit malin. Elle se mit, tout en continuant son travail, à chanter à sa manière, comme un défi jeté à l'ennemi : « *O Père éternel, je Vous offre les cinq Plaies de votre Fils Jésus, afin d'obtenir pour le monde et pour nos Sœurs la guérison de nos Plaies et la délivrance des saintes âmes du Purgatoire.* » Cette voix, si peu harmonieuse aux oreilles des créatures, pénétra le Ciel... Jésus, à de tels accents, accourut bien vite consoler son Epouse, en lui disant « la valeur et la beauté d'un cantique comme celui-là ».

Une infidélité l'ayant jetée dans la peine, Notre-Seigneur lui dit : « *Viens donc à Moi : tu es un petit*

enfant... Un père ne s'offense pas, un père ne regarde pas les « sottises » des tout petits enfants. J'aime les petits enfants, J'aime les âmes qui viennent à Moi avec confiance après leurs fautes. »

« *Ma fille*, lui disait-Il un autre jour, *Je suis avec toi le jour et la nuit, présent dans ton cœur et J'y resterai sans interruption pendant que tu te tiendras ainsi que Je le veux, petite, basse, enfoncée dans ton néant.* » Candidement, notre Sœur questionnait : « *Mon bon Jésus, quand je fais des fautes, comment faites-Vous pour rester avec moi ? — Tu es comme l'enfant qui offense son père sans le savoir*, répondit le Sauveur ; *dès qu'il s'en aperçoit, il court vers son père, et celui-ci oublie tout.* »

Il semblait à Sœur Marie-Marthe que son union avec Jésus était *d'autant plus étroite et parfaite que sa misère était plus grande :* « *Mon Jésus, j'attends tout de Vous seul, parce que je ne suis que misère.* »

Quand elle s'exprime avec tant d'humilité et de foi, la confiance s'appelle **l'abandon**.

Abandonnée, notre Sœur n'avait pas beaucoup de peine à l'être dans les circonstances ordinaires : elle aimait tant Notre-Seigneur qu'elle recherchait en tout son Bon Plaisir, toujours prête à sacrifier, pour l'obscur et pénible travail d'emploi, les consolations divines de l'Oraison.

Mais le long d'une voie parsemée de douloureuses épreuves, l'abandon souple et total sous la main de Dieu exigeait parfois une véritable immolation.

Dans les années de jeûne réclamées par le Maître, il y eut des heures où la pauvre enfant, se sentant exté-

nuée, avait l'impression instinctive de devoir mourir de faiblesse. Quelle générosité et quel abandon ne lui fallait-il pas alors pour se conformer aux recommandations de Notre-Seigneur : « *Ne t'inquiète pas... attends le signal de mon Bon Plaisir pour retourner au réfectoire.* »

Il en était de même dans les perplexités crucifiantes sur ses voies extraordinaires, avec leur cortège d'humiliations et d'écueils... Etre le « Jouet d'amour » de Jésus comportait tout cela. Sœur Marie-Marthe le fut docilement.

« *Ma Mère*, avouait-elle à sa Supérieure, *je vois que Notre-Seigneur est toujours plus Maître de moi : je ne fais pas ce que je veux ; mais ce qu'Il veut.* »

Notre chère Sœur eut-elle beaucoup à lutter pour en arriver là ? Le progrès fut-il lent ou rapide ? Il n'est pas facile de répondre... Quoi qu'il en soit, elle semble bien avoir avancé très loin sur cette voie si chère au Saint Fondateur.

Cinq ou six mois avant son décès, dit son Aide spirituelle, nous lui demandions si elle craignait la mort ou si elle la désirait. Avec l'expression d'un intense désir, et comme si elle savourait déjà les délices de l'union divine et la béatitude éternelle tant de fois entrevue, sa Charité s'écria : « *Ah ! j'aimerais bien mourir !...* » Puis, se reprenant aussitôt : « *Mais, voilà !... J'aime mieux la Volonté de Dieu. Vivre ou mourir n'est rien pourvu que je fasse la Volonté de Dieu.* — Oui, je comprends ; mais est-ce que le Purgatoire ne vous effraie pas ? — *Oh bien ! j'y pense pas* (sic), *je m'abandonne. Qu'Il fasse sa Volonté ;* **pour moi, je m'abandonne !** »

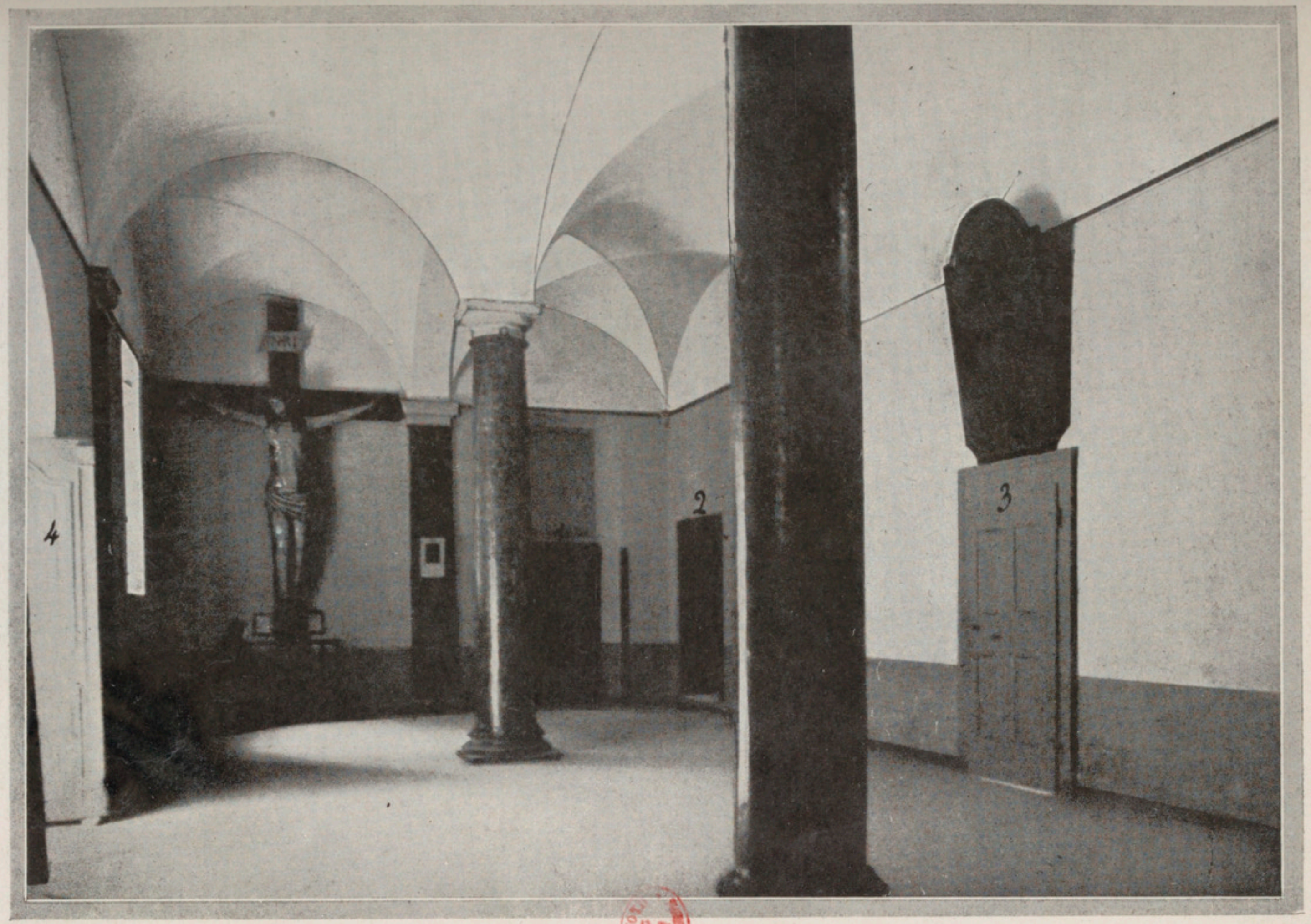

Cloître et Christ miraculeux de St François de Sales.

1. Porte donnant sur le cabinet du réfectoire du pensionnat. — 2. Porte de l'avant-chœur.
3. Porte de la salle de récréation des élèves. — 4. Porte de la cour du Pensionnat.

CHAPITRE XVIII

L'HUMILITÉ
DE SŒUR MARIE-MARTHE

« Les plus grands Saints aux yeux de Dieu sont les plus petits à leurs propres yeux, et, plus leur vocation est sublime, plus ils sont humbles en leur cœur. »
(*Imit. de J.-C.*, Liv. II-X-17.)

L'HUMILITÉ fut incontestablement la vertu foncière, dominante, de Sœur Marie-Marthe. Tel est le témoignage de toutes les personnes qui l'ont connue. « Lors de son décès, écrit notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton, ses compagnes étaient unanimes à rendre hommage à sa rare humilité. »

Il semble bien que Notre-Seigneur l'ait spécialement prévenue et sollicitée sur ce point, comme aussi particulièrement secourue ; peu d'existences où l'apport de la grâce soit plus manifeste.

Déjà, nous avons entendu quelques-uns des appels du Divin Maître. Ils ne pouvaient être plus pressants :

« *Ma fille, si tu ne t'humilies pas, tu ne suivras pas le chemin que Je t'ai tracé pour venir à Moi.*

« *Toute la gloire des rois de la terre est ici-bas ; mais*

bien que toute gloire lui soit due, Jésus n'a cherché la sienne que dans l'humilité et la douleur...

« *Tu ne seras pas une vraie Epouse si tu n'aimes pas à être humiliée.* » Et pour en venir à la leçon positive, Il ajoute : « *Il ne faut avoir d'autre désir que d'être méprisée et traitée comme tu le mérites.* »

Souvent, Notre-Seigneur donne à sa Servante une connaissance lumineuse du bien qui se trouve dans les âmes de ses Sœurs, plaçant en regard le tableau de sa propre misère.

« *Je ne puis faire de toi tout ce que Je veux, et même, une grande partie de ce que tu fais, ce sont tes Supérieures qui le le font faire... Mais Je choisis toujours les plus misérables créatures pour répandre mes dons...* » Et le Sauveur invitait son Epouse à se plonger dans la salutaire conviction de son néant. Lui indiquant la source où elle doit puiser la vertu si chère à son Cœur doux et humble :

« *Trempe ton âme là-dedans* », lui dira-t-Il avec amour. « *Viens comme la tourterelle te cacher dans ce trou sacré et Je te couvrirai d'un manteau d'humilité !...* »

Il insiste plus encore en montrant dans l'humilité la condition et le gage des faveurs divines : « *Quand une âme s'humilie et s'anéantit, elle M'attire comme l'aimant attire le fer !... J'ai laissé ma gloire, Je me suis abaissé, Je me suis fait bien petit pour venir à toi... et toi, pour être prête à recevoir mes grâces, il faut beaucoup t'anéantir, car Je ne regarde que le cœur humble !* »

C'était lui tracer un programme magnifique. Sœur Marie-Marthe sut s'y conformer. Elle se tenait dans

l'humilité pour attirer Jésus avec ses grâces. Et Jésus, venant avec ses grâces, augmentait en elle la soif d'humilité : voilà qui résume tout. Du contact de Jésus, elle gardait cette humilité qui est, selon le Père Faber, « le parfum de Dieu, la marque que le Créateur laisse sur la créature lorsqu'Il l'a un instant pressée» (1). Notre-Seigneur lui ayant donné Lui-même cette consigne d'une admirable profondeur : « *Mon Cœur n'opère que par le cachet de l'humilité* », elle sentait le besoin de parler et d'agir en conséquence.

Le 1er janvier 1870, notre chère Sœur se tenait près du réfectoire du Pensionnat, occupée à laver la vaisselle, lorsque le Ciel remplit soudain cet humble séjour. Les Visitandines et une phalange de Bienheureux se montrèrent à elle. Dans le transport de sa joie, la pieuse Converse s'écria : « *Voulez-vous faire pour moi une commission à Notre-Seigneur ? Dites-lui que je suis...* **pécheur.** »

Après une nuit où elle eut beaucoup à souffrir physiquement et moralement, se sentant exténuée et incapable de vaquer à ses fonctions, Sœur Marie-Marthe demeura à la porte du chœur. Il lui semblait qu'à cette place, elle aurait un plus facile accès auprès du Maître. Et là, s'humiliant profondément devant sa Divine Majesté : « *Bon Maître*, disait-elle, *je suis votre pauvre, donnez-moi l'aumône, donnez-moi des forces.* »

Un jour, notre chère Sœur avait offert constamment les Saintes Plaies de Notre-Seigneur pour la conversion des pauvres pécheurs. Elle eut encore l'inspiration

(1) Cf. le Pied de la Croix, p. 210.

d'aller aux pieds du grand Christ miraculeux, s'humilier au nom de toutes les créatures. Le doux Jésus l'accueillit avec tendresse, et d'une voix ineffable, lui dit : « *Mon amour reçoit cet acte d'humilité comme si, en réalité, toutes mes créatures s'étaient humiliées à mes Pieds.* »

Les faveurs du Ciel ne faisaient que la pénétrer toujours davantage du sentiment de sa misère personnelle :

« *Ma fille*, lui enseignait son Divin Maître, *lorsque Je t'abaisse, il faut bien t'humilier ; mais lorsque Je t'élève en te donnant mes grâces, il faut t'humilier plus encore.* »

De fait, note le Manuscrit, chaque fois que cette chère âme est obligée, par obéissance, de rendre compte de ce qui lui est avantageux, ainsi que des grâces dont elle est favorisée, c'est, pour elle, une extrême confusion, un vrai martyre !

De tels sentiments réglaient son attitude, non seulement devant Dieu, mais dans tous les détails de la vie quotidienne.

Notre-Seigneur la maintenait constamment, fortement, dans l'humilité, à la fois intérieure et extérieure.

A notre Sœur l'Assistante qui l'interrogeait sur ses rapports intimes avec le Divin Maître, Sœur Marie-Marthe confiait avec une ravissante simplicité : « *Quand j'ai manqué d'humilité, Il se cache et ne revient pas jusqu'à ce que j'aie réparé... Il n'y a qu'à s'humilier, se faire petite pour le faire revenir !... Oh ! comme Il aime ça !... Aussi, je ne peux pas ne pas demander pardon, il faut que je demande tout de suite, tout de suite !*

On ne peut pas vivre sans Lui !... Quand j'ai mécontenté nos Sœurs, que j'ai été grossière, que j'ai tenu bon, le petit Jésus s'en va... Oh ! que c'est triste !... Je vais au chœur et je ne Le trouve pas... Alors, je sors, je cherche la Sœur, je demande pardon et... Il revient !... On ne peut pas vivre séparés, nous deux !... »

« *Hier, entrant au vestibule, je laisse la porte ouverte, parce qu'une Sœur chargée d'un gros fardeau venait derrière moi. Une autre Sœur passe et ferme la porte. Je me retourne, je rouvre la porte et je dis : « Mais le bon sens ! ne voyez-vous pas qu'une Sœur arrive, chargée?...* » *J'avais à peine dit ce mot que le petit Jésus est parti. Je n'avais plus la paix, il fallait que je demande pardon. Je cherche la Sœur et ne la vois qu'au moment où elle entrait au réfectoire. Vite je lui dis : « Pardonnez-moi, je suis une orgueilleuse. » Après, j'étais plus tranquille... mais ce n'est qu'à « l'Obéissance », lorsque j'ai eu demandé pardon comme la Règle marque, que le petit Jésus est revenu.* »

On voit ici — pour le noter en passant — en quoi consistaient les défauts de Sœur Marie-Marthe. C'était, parfois, une absence de formes extérieures, quand sa vivacité naturelle l'emportait, ou bien une certaine insistance à faire prévaloir une idée qu'elle croyait avantageuse au bien commun, ou une manière d'agir qui étonnait, parce qu'on n'en connaissait pas les vrais motifs. Quant à la gravité des fautes, elle n'allait pas au delà d'un premier mouvement. Jamais notre bonne Converse ne riposta d'une façon orgueilleuse ou blessante ; jamais elle ne dit une parole qui pût désobliger le prochain, encore moins

qui témoignât quelque ressentiment ou un retour sur elle-même. Et toujours, répétons-le, la réparation avait lieu d'une manière édifiante. C'est ce que note la T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton : « Elle se rendit vraiment exemplaire dans la pratique de cet article du Directoire et la conseillait aux jeunes Sœurs qui lui demandaient le moyen de plaire à Jésus. »

La fidélité personnelle de notre Sœur sur ce point n'était pas toujours — dans sa perfection — sans gêner le prochain. C'est ainsi qu'un jour, croyant avoir manqué de respect à la Sœur dépensière, elle vient la trouver peu avant le repas : « *Pardon, ma Sœur.* » La pauvre Officière, excessivement embesognée, trouve les excuses inopportunes. « *Mais, ma Sœur Marie-Marthe, ce n'est pas le moment !... — Pardon, ma Sœur, pardon* », continue notre humble Converse, toujours à genoux. De plus en plus « exercée », la chère Dépensière se tourne vers une autre Sœur, témoin muet de la petite scène : « *Vous voyez, Sœur Marie-Marthe, vous exercez aussi ma Sœur N*.* » Et Sœur Marie-Marthe de répondre simplement et doucement : « *Oh ! ma Sœur N*, elle m'aime bien !* » Parole, ajoutait Sœur N*, après la mort de notre Privilégiée, qui me reste comme un bien doux souvenir.

D'autres témoignages sont à citer. Voici celui d'une Sœur, longtemps Assistante de la Communauté :

« Ce qui me frappait davantage dans nos rapports « d'aides spirituelles » c'était — avec la pureté, candeur

et simplicité de son âme — l'humilité si rare et si profonde de Sœur Marie-Marthe. Elle en paraissait pétrie. Nous pouvions revenir sans cesse à la charge pour certains manquements extérieurs, oublis, etc. Elle, baissant la tête d'un air contrit et confus : « *C'est vrai... c'est bien vrai, ma Sœur l'Assistante !... Je tâcherai de mieux faire : je suis si « grossière » !* » (Elle employait toujours cette expression, qui, sur ses lèvres, signifiait : *inculte, mal dégrossie.*)

« Quelquefois, sa Charité semblait « *tenir bon* », comme elle disait. Nous n'avons jamais eu l'impression qu'il y eût en cela aucun entêtement volontaire ; elle suivait ce qu'elle croyait être de sa conscience et de son devoir. »

« *Elle suivait sa conscience !...* » Mot très beau, très exact, et qui éclaire lumineusement l'âme de Sœur Marie-Marthe.

Une Sœur du voile blanc, pleine de vénération pour sa compagne, dont elle fut également l'Aide spirituelle, cherchait aussi à pénétrer dans le secret de cette âme. Elle assure ne point douter que sa Charité « était foncièrement humble et *toujours très fidèle à sa conscience* et aux vues de perfection, *dans la mesure où elle comprenait les choses !...* ».

Dans une circonstance, Sœur Marie-Marthe, ayant un peu trop insisté auprès d'une Sœur, s'était attiré quelques paroles assez mortifiantes. Elle ne tarda pas à revenir pour remercier : « *Ma Sœur*, dit-elle humblement, *vous avez éclairé ma conscience...* » Ainsi la lumière seule avait manqué à son intelligence, et elle était pleine de reconnaissance envers quiconque lui montrait ses défauts et son devoir.

Les grâces même que Dieu lui faisait servaient de champ à son humilité... Que de petits rebuts et de remarques pénibles n'avait-elle pas à supporter lorsque, ayant été ravie en Dieu, elle venait, trop tardivement à leur gré, aider nos Sœurs à la cuisine ! « Ah ! c'est bien commode, disait-on parfois, on reste à prier tranquillement et on laisse toute la peine aux autres. » Ou bien, c'étaient des paroles joyeuses qui mettaient la chère Sœur dans un cruel embarras : « Quel beau cantique nos Sœurs ont chanté à l'Exposition du Très Saint-Sacrement ! (1) — On a chanté ? demandait Sœur Marie-Marthe, trahissant involontairement le secret de l'Epoux qui avait ravi ses sens... — Comment ? vous n'avez rien entendu ?... Ah ! bien sûr, votre Charité était encore en extase!... » Quelle confusion pour notre Sœur ! Elle se taisait, rougissante, et souffrait visiblement d'être en butte à l'attention de ses compagnes.

Un jour, après une scène de ce genre, une Sœur de chœur, passant là par hasard, eut pitié d'elle et voulut la consoler : « Laissez dire, ma bonne Sœur Marie-Marthe... tout cela ne signifie rien et ne vous empêchera pas de jouir des gâteries de Notre-Seigneur. » Mais, devenant encore plus profondément triste, Sœur Marie-Marthe répondit doucement : « Ah ! ma Sœur ! est-on bien sûr ?... Est-ce vraiment Lui ? » Son humilité la rendait toujours craintive, l'engageait au plus profond silence et retranchait tout retour sur tant de divines privautés.

(1) A l'Exposition nocturne d'une des fêtes où nous jouissons de cette faveur.

Souffrant d'un érysipèle, qui la retenait à l'infirmerie, elle occupait pieusement ses loisirs à réciter, avec une compagne malade, les chères invocations qu'elle tenait de la bouche du Sauveur. « *Mon Jésus, pardon, etc... Père Eternel, je Vous offre, etc...* » Une Sœur, peu portée à la dévotion aux Saintes Plaies, ou plutôt à l'inauguration de la nouvelle prière, l'interrompit d'un ton assez vif : « *Il ne faut pas dire comme cela, ma Sœur... Vous ne gagnez pas d'indulgences; il faut dire seulement :* « *Mon Jésus, miséricorde.* » Aussitôt, Sœur Marie-Marthe, avec une humble condescendance, continua sa prière en ne disant plus que : « *Mon Jésus, miséricorde.* »

Autre fait analogue. C'était à la cuisine. Nos Sœurs Converses, réunies, allaient commencer les invocations aux Saintes Plaies, lorsque l'une d'elles fait cette réflexion : « Mais pourquoi disons-nous : *Pardon et miséricorde ?* — Cela, reprend étourdiment une autre, c'est une *invention* de ma Sœur Marie-Marthe. »

Cette fois, un peu de contrariété parut sur son visage. « *Ces invocations sont pourtant bien agréables à Notre-Seigneur* », dit-elle, puis elle se replongea dans son recueillement habituel.

« Jamais, ajoute à ce propos la Sœur qui raconte ce fait, jamais Sœur Marie-Marthe ne disait rien des grâces reçues. On la plaisantait parfois. Lorsque, dans une lecture, il était question d'états mystiques, celles de ses compagnes qui soupçonnaient quelque peu le « secret du Roi » risquaient cette parole : « Vous connaissez bien cela, n'est-ce pas ? ma Sœur Marie-

Marthe. » Et notre bonne Sœur de rire de tout son cœur : c'était sa seule réponse.

« Une fois, on avait lu au réfectoire la vie d'une Sainte qui était restée longtemps sans manger. Ne sachant pas que tel avait été le cas de notre chère Sœur, je l'aborde au sortir de table en disant : « Cette Sainte est restée longtemps sans rien manger. » Sœur Marie-Marthe garde le silence un instant, puis continue la récréation. »

Lors du passage en notre Monastère de la T. H. Mère Marie-Emmanuelle de Gand (1), se rendant, en 1904, à Revigliasco, sa Charité demanda à voir en particulier notre pieuse Sœur qu'elle connaissait depuis longtemps par les récits du R^d^ Père Ambroise et les lettres de nos anciennes Mères. L'entretien dura plus d'une heure. Nous savons que la digne et sainte Supérieure conserva une profonde estime pour l'humble Converse ; celle-ci disait ensuite à notre Sœur l'Assistante, avec une admiration pénétrée : « *Oh ! qu'elle est humble, cette Mère !... comme elle est humble ! Vous croiriez pas ! Elle m'a demandé si je pensais que Notre-Seigneur est content d'elle !...* »

Et elle ne songea pas un moment, notre Privilégiée, à ce que cette interrogation pouvait contenir de flatteur à son adresse !

Non seulement, Sœur Marie-Marthe gardait le silence sur les divines privautés dont elle était l'objet,

---

(1) Supérieure de notre Monastère de Romans. — On se souvient encore, en cette chère Communauté, des paroles du R^d^ P. Ambroise au sujet de la « Privilégiée de Chambéry ». — « Ah ! mes Sœurs, disait en terminant le fervent religieux, il en *cuit* d'être Sainte ! »

mais elle semblait même comme étrangère aux connaissances spirituelles, tant elle se tenait dans le rabaissement. Il faut dire que, dès le début de ses grâces surnaturelles, nos vénérées Mères lui avaient recommandé de ne pas parler de ses oraisons : simple et naïve comme l'était notre chère Sœur, elle se serait trahie à son insu (1).

Essayait-on de la provoquer à quelques dévotes paroles : celle à qui Jésus dévoilait ses plus intimes secrets ne savait ou ne voulait rien dire... Elle n'avait qu'un seul mot sur les lèvres : « *Ma Sœur, il faut s'humilier... bien s'humilier... tout est là !...* »

« Ma Sœur Marie-Marthe, je suis en sécheresse, donnez-moi votre moyen pour faire venir Notre-Seigneur. — *Oh ! ce n'est pas difficile... Il n'y a qu'à s'humilier !... Il faut s'humilier !... s'humilier !!!...* » répétait-elle, tandis que l'expression de son visage semblait ajouter : « Ah ! si l'on savait quel trésor c'est pour l'âme de pouvoir s'humilier : là est la clé de toutes les grâces ! »

(1) On pourra s'étonner ici des quelques confidences de Sœur Marie-Marthe à l'une d'entre nous, mentionnées au cours de notre récit. — Nous nous en étonnerions nous-mêmes si nous n'y voyions une permission spéciale de Dieu. — Lorsque, en 1906, notre bonne Converse s'entendit donner pour aide spirituelle notre T. H. Sœur l'Assistante, elle en fut, paraît-il, quelque peu bouleversée : « *Je crois bien que je vais bientôt mourir,* dit-elle à sa chère Sœur Marie-Jacqueline, *car je n'ai jamais eu une Sœur de chœur comme Ange...* » Peut-être eut-elle le pressentiment des paroles qui lui échapperaient, pour ainsi dire, au cours de causeries plus intimes.

D'autre part, ajoutons aussi que Notre-Seigneur, jaloux jusqu'au bout de tenir cachée son humble épouse, permit que, tout en accordant foi entière aux confidences de Sœur Marie-Marthe, notre Sœur l'Assistante n'y attachât pas alors grande importance.

Quelquefois, cependant, par exception, Sœur Marie-Marthe entrait dans plus de détails, pour se conformer aux désirs de Notre-Seigneur. Notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie a cru devoir noter, entre autres, les conseils suivants :

« Voici ce que Jésus inspira à sa petite Servante de dire à une jeune fille de service que l'on allait admettre à son essai : « Quand vous serez au Noviciat, ne vous croyez pas au-dessus des autres filles de service... traitez avec elles en toute humilité... Il faut vous mettre toujours sous les pieds de tout le monde et croire que si vous faites quelque bien, c'est avec le secours de Dieu... Etant approuvée, dites que c'est Dieu qui a tout fait. Si l'on vous désapprouve, mettez-vous d'accord avec le prochain et humiliez-vous bien plus encore !... Alors vous aurez tout ce qui vous sera nécessaire pour être une bonne Religieuse. Etre humble et travailler sous le regard de Dieu : voilà tout ! » (Août. 1869.)

Ces quelques mots nous paraissent, à cette heure, spécialement bien placés, adressés qu'ils étaient — nous avons lieu de le supposer — à l'une de nos regrettées Sœurs du voile blanc, dont la vive intelligence, l'adresse et l'inlassable dévouement, devaient être si utiles aux Supérieures et à la Communauté. Jésus voulait prévenir, sans doute, sa vertu contre l'écueil de la vaine complaisance. Tant de dons précieux allaient lui valoir, dans la suite, succès, louanges et paroles de satisfaction.

Tel ne fut point le cas de Sœur Marie-Marthe. On

pourrait croire que, favorisée du Ciel, elle aurait dû l'être aussi par les Supérieures. C'est le contraire qui est la vérité.

Dès le début, sa Maîtresse, notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc, tout en admirant dans sa Novice l'œuvre de Dieu, la guida d'une main ferme et virile, et se fit une ligne de conduite de l'humilier constamment.

A l'exception peut-être de notre vénérée Mère Thérèse-Eugénie, les Supérieures ne l'épargnèrent ni en public ni en particulier, et stigmatisaient vertement les plus légers oublis, les moindres apparences d'imperfection....

Mais la verge de la correction tombait sur un fond d'humilité à toute épreuve.

La physionomie de Sœur Marie-Marthe prenait, en telles occurrences, un air de jubilation extraordinaire, allié à un profond anéantissement... On croyait la voir rentrer en elle-même, disparaître, tant son attitude extérieure traduisait les sentiments de son âme. Cet air rabaissé et anéanti était, du reste, son expression habituelle, qu'elle gardait même aux heures d'empressement. Mais, devant la correction, elle devenait inimitable. Quelques jeunes Converses en étaient presque jalouses, et lui disaient : « Cela ne vous fait donc rien ?... Vous savourez les « avertissements » comme une *friandise... — Oh ! petite, ça retourne, ça renverse tout sens dessus dessous par là-dedans ; mais je ne m'y arrête pas... ça fait tant de bien à l'âme...* **et puis ça fait plaisir à Lui !...** »

Son cœur ne ressentait pas moins vivement les petits frottements de la vie de Communauté, plus

fréquents pour elle peut-être à cause de son peu de développement « ès choses humaines et terrestres » et du manque d'agréments de son commerce extérieur. Mais elle les supportait avec générosité.

« Elle avait beau être cordiale, dit une de ses jeunes compagnes, elle était souvent mal reçue. » Lorsqu'elle venait, pendant les vacances des élèves, proposer son aide à nos Sœurs du ménage, ses offres obligeantes n'étaient pas toujours accueillies avec bonne grâce : « Allez prier... nous n'avons pas besoin de vous. »

Confiant à son Aide spirituelle quelques petites difficultés d'emploi, Sœur Marie-Marthe ajoutait simplement : « *Eh bien ! oui, sur la terre, on n'est pas des Anges !... on le sait bien, et Notre-Seigneur aussi !... On n'est pas des Anges ! Cette parole me fait toujours du bien : c'est mon frère qui me l'a dite.*

« *Après les partages de famille, mes frères vinrent me voir. Je leur dis : Eh bien ! frères, est-ce que tout a bien fini ?... ne vous êtes-vous pas disputés ?... — Oh ! ça a bien fini ; mais c'est vrai, on s'est un peu « chipotés ». — Ah ! — Oui, pour une poule ! Que veux-tu, Sœur ?... On n'est pas des Anges.* »

Le sentiment de la misère humaine ! Il était si profondément ancré dans l'âme de notre Sœur que, volontiers, il se faisait jour dans ses conversations. On lui demandait une fois si elle espérait aller droit au Ciel : « *Oh ! non*, répondit-elle... *on est tout plein d'imperfections... il n'y a rien de vraiment bon en nous. Quand on se voit près du bon Dieu, on n'est que péché, misère... même ce que nous croyons bien faire, même les actions les plus saintes, tout est gâté par notre amour-*

propre... Non, il n'y a rien de bon en nous !... Il faut s'humilier et tout abandonner à Notre-Seigneur. »

« *Tout est gâté par notre amour-propre !...* » Non ! l'amour-propre gâtait bien peu de chose dans l'âme de Sœur Marie-Marthe... Cependant, sous forme de « vaine complaisance », il essayait parfois de s'y glisser.

Un jour, elle triomphe auprès d'une compagne de ce qu'« une bouteille de vin tombée sur la pierre de l'évier ne s'est pas cassée ».

Un autre jour, « elle se dit avec une certaine satisfaction que, depuis plusieurs mois, aucune des lampes dont elle était chargée n'avait eu besoin de réparation ».

Ou encore, témoin d'un dégât causé par le prochain, elle a un retour de propre estime, pensant qu'elle était plus soigneuse.

Mais, chaque fois, le mouvement intérieur de l'âme provoquait un vif regret, avec une recrudescence d'humilité. Notre-Seigneur savait, d'ailleurs, punir ces imperfections et dégager pour elle la conclusion : « *Reconnais maintenant ce que tu vaux et rends compte de tout à la Supérieure.* »

Faut-il citer un fait... où se retrouvera la naïve familiarité de Sœur Marie-Marthe ? En 1878, les chenilles avaient envahi les groseilliers du jardin. La récolte semblait perdue. Mais les prières faites par notre Sœur (sur l'ordre de notre T. H. Mère), le 2 juillet, furent exaucées.

Le 27 du même mois, faisant une visite à une malade à l'infirmerie, elle pensa pouvoir la récréer en lui racontant « cet événement » !... Y mit-elle un peu

de gloriole ? Il faut le supposer, car le Sauveur la reprit : « *Orgueilleuse que tu es ! Je saurai te montrer ce que tu vaux ! — Bon Maître, que ferez-vous ?... Remettrez-vous les chenilles ?...* » Est-ce le Bon Maître qui « remit les chenilles » ? Nous ne le savons pas ; mais deux jours après, les groseilliers en étaient tout couverts. Et Jésus de formuler pour Sœur Marie-Marthe cette forte leçon :

« *Ma fille, quand tous les fruits périraient, ce ne serait rien ; ce qui est quelque chose, c'est de t'avoir montré ta faute...* »

Tant il est vrai que Notre-Seigneur, veillant sur l'âme de son Epouse, voulait l'imprégner d'humilité ! L'humilité est sans prix aux yeux pénétrants du Sauveur : les autres vertus ne sont que de fausses vertus si celle-là n'est posée à la base. Toutes les grâces de Dieu sont perdues là où l'humilité manque pour veiller à leur sûreté. Suivant l'enseignement de Saint François de Sales, Notre-Seigneur va jusqu'à mettre « au hasard » que nous perdions toutes les vertus, pourvu que nous conservions l'humilité.

Nous terminerons ce chapitre par le récit d'une faveur qui laissa en notre Sœur une ineffaçable empreinte.

Au cours d'un entretien familier avec le Divin Maître, l'âme de Sœur Marie-Marthe se trouva soudain transportée au Ciel. Elle montait, s'approchant toujours plus près du Bien-Aimé... Et les Bienheureux, lui faisant une place de choix dans leurs rangs, chantaient en chœur d'une voix ravissante. Ils disaient : « *Celui qui a été le plus* **petit** *devient le plus* **grand** ! »

Ce qu'elle comprit alors le plus clairement, ce fut la réalité et la profondeur de son néant. Elle se vit petite... petite et dépouillée de tout, n'ayant absolument rien... Mais son cœur débordait d'une immense reconnaissance envers le *grand Dieu, si bon pour son petit néant.*

De cette grâce, il lui resta le besoin le plus insatiable de s'anéantir encore davantage, car elle sentit mieux qu'elle ne l'avait jamais fait, qu'il faut absolument s'humilier pour arriver Là-haut !...

« *Et exaltavit humiles !...* »

Chère Sœur Marie-Marthe ! votre désir d'une vie basse et cachée a été pleinement exaucé. Vous avez passé ici-bas inconnue, ignorée, parfois, peut-être, dédaignée. De Là-haut, obtenez à vos Sœurs cadettes cette même humilité qui force le Cœur de Dieu... et les portes du Ciel !

CHAPITRE XIX

ESPRIT DE MORTIFICATION ET DE PÉNITENCE

« J'accomplis en ma chair ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ. »

(Coloss. I. 24.)

« Vous *êtes morte au monde et à vous-même pour ne plus vivre qu'à Dieu* » est-il dit à la Religieuse Visitandine au jour de sa Profession. Ce travail de *mortification*, entrevu dans l'énergique expression du Cérémonial, ne saurait être l'œuvre d'un jour... C'est un travail long, incessant, toujours à recommencer.

Dès les premières années de sa carrière religieuse, Sœur Marie-Marthe l'entreprit avec générosité, sous l'impulsion de Notre-Seigneur qui la pressait « *de choisir, en tout et partout, le côté où il y a le plus de mortification* ». A l'abnégation intérieure et cachée que suppose la pratique des conseils évangéliques, aux multiples renoncements réclamés par une constante fidélité à la Règle, elle joignit, à un degré rare, la mortification extérieure. Jamais on ne la vit se départir d'une sainte rigueur sur elle-même.

Au réfectoire, elle prenait indifféremment, selon le conseil de l'Apôtre, « ce qui lui était présenté » et, s'il lui était permis de faire un choix, elle s'arrangeait toujours de façon à laisser à d'autres le meilleur.

Elle avait généralement très bon appétit. Aussi la suppression de la nourriture devait-elle lui coûter beaucoup. Jésus cependant lui demandait parfois la privation d'une partie de ses portions : « *Parce que Je suis pauvre* », lui disait-Il.

Comme le commun des mortels, elle aurait apprécié, à l'occasion, une saveur plus délicate ; mais c'était précisément sur cela que le divin Pauvre jetait son dévolu... Et Il avait de si beaux arguments pour convaincre sa Servante ! de si touchants appels pour émouvoir son cœur ! Lisons le Manuscrit :

« Notre doux Sauveur lui apparut un jour crucifié et abreuvé de vinaigre et de fiel. Cette vue transperça l'âme de Sœur Marie-Marthe d'une si poignante douleur qu'elle n'en perdit jamais le souvenir.

« *Il faut, ma fille*, lui disait son bon Maître, *que tu Me désaltères par ta mortification. Il faut que tu Me dédommages de tant de fautes grossières qui se commettent dans le boire et le manger.* »

C'était spécialement pendant les jours où le monde se livre aux plaisirs et au désordre que Jésus entendait trouver chez son Elue un dédommagement. En 1868, Il l'avertissait de se préparer à un redoublement de souffrances expiatrices pour réparer les péchés d'intempérance qui se commettent dans le temps du Carnaval.

Depuis ce jour, tout ce que la Servante de Dieu prenait vers le soir en fait de nourriture, même un simple

petit potage, lui causait des douleurs atroces. C'était le prélude du « grand jeûne » qui allait bientôt lui être demandé et dont nous avons parlé ailleurs.

Cependant, malgré la faiblesse amenée par la privation de nourriture, Notre-Seigneur voulait qu'elle tînt ferme à son travail. Il l'aidait, visiblement ou invisiblement, d'une manière si réelle qu'elle pouvait suffire à tout.

Cette assiduité au travail, en dépit des souffrances de tous genres, fut chez Sœur Marie-Marthe un trait de vertu que nous pouvons qualifier d'héroïque, et cet héroïsme ne se démentit pas un seul jour jusqu'à la fin de sa vie.

C'est surtout dans le domaine des pénitences afflictives que son courage provoque l'admiration. Sans doute, elle n'échappait point aux conditions ordinaires. Grande était sa sensibilité ! Vivement elle ressentait les souffrances corporelles... la souffrance est tellement contre nature ! Mais elle savait si bien donner à Jésus ! et Jésus savait si bien qu'Il pouvait tout demander !

Souffrir *comme Jésus, avec Jésus !* Ce fut toujours, pour la Privilégiée de son Cœur, un excitant puissant à la pénitence. Cette union effective à la Passion du Maître datait des premières années de sa vie religieuse.

Une lumière d'en haut lui avait, à cette époque, donné une si profonde connaissance de ses défauts qu'elle se sentit la plus misérable créature du monde. Tandis qu'elle s'humiliait, descendant jusque dans l'abîme de son néant, Notre-Seigneur, lui accordant une vue saisissante de sa Sainte Passion, lui ordonna,

pour s'unir à ses divines souffrances, de demander la permission de prendre quatre fois la **discipline** le vendredi.

La permission fut sollicitée et obtenue. Et notre Sœur s'exécutait avec un tel courage que, chaque fois, la discipline était sanglante.

Un peu après, Jésus l'invite à en ajouter une autre tous les jeudis (si les Supérieures y consentent) sans oublier celles du lundi et du mercredi « pour honorer sa flagellation » : « *Les coups de la flagellation Me glorifient parce qu'ils sont montrés comme exemple à mes enfants.* »

Nous nous rappelons qu'en 1866, Lui-Même avait appris à sa Servante à se tresser une **couronne d'épines**. Quelques années plus tard, Il exige davantage encore : « *Ta couronne ne te fait plus assez souffrir*, lui dit-Il un jour. *Va trouver ta Maîtresse ; elle a quelque chose qui la remplacera et qui est juste à ta tête.* »

La généreuse novice vint, en toute simplicité, rapporter à notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc l'ordre qu'elle venait de recevoir. Celle-ci répondit d'abord : « *Non, je n'ai rien.* » Puis après réflexion, elle ajouta : « *Nous avons bien une* **ceinture de fer** ; *mais cela ne peut aller à votre tête... cependant, allons voir.* »

La ceinture est essayée. Elle va bien. L'instrument de pénitence faisait juste le tour de la tête comme une couronne : on aurait dit que la mesure avait été prise.

Cette ceinture ou couronne, armée de pointes de fer, lui était très douloureuse... Sœur Marie-Marthe fut tentée de la laisser de côté. Mais Jésus-Christ lui

apparut sur la Croix dans d'effroyables souffrances, le front transpercé par les cruelles épines ; de grosses larmes tombaient des yeux divins... et le Sang rédempteur s'échappait de toutes les blessures de cette Tête sacrée : « *Ma fille, Je ne quitte pas ma couronne* », lui dit le Sauveur, comme un amoureux reproche. A ces mots, notre Sœur fut bien confuse ; elle reprit courageusement la sienne et, depuis lors, n'hésita plus.

Le **rude cilice** que portait jour et nuit cette chère victime, d'après l'ordre de Notre-Seigneur, ordre sanctionné par l'obéissance, la faisait aussi horriblement souffrir. Elle se disposait un jour à s'en débarrasser. Pour l'encourager, son bon Maître lui dit : « *Ma fille, Je te donne cette douleur pour gagner mon amour.* » Puis découvrant ses Plaies adorables : « *Vois, ma fille, combien J'ai souffert pour toi !... Pourras-tu jamais trop souffrir pour Moi ?* »

Une autre fois encore, elle allait succomber à la tentation de le quitter, tant ce contact lui était douloureux, lorsque Jésus l'en empêcha par ces paroles : « *Je veux te faire souffrir à proportion que Je suis offensé... Tu dois te rappeler que tu es mon Epouse et mon « Jouet d'amour »*. — Lui ayant ensuite fait goûter quelques instants les délices du Ciel, Il ajouta : « *Ne vaut-il pas la peine de souffrir pour mériter un tel bonheur ? mais il faut auparavant que tu sois, comme Je le fus, toute déchirée par ton cilice.* »

En 1881, la T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel rendait ce témoignage au sujet de Sœur Marie-Marthe : « Voilà plus de treize ans qu'elle passe ses nuits

devant le Très Saint-Sacrement ou étendue sur le plancher de sa cellule avec ses instruments de pénitence : couronne, bracelet de fer, cilice, sauf quelquefois, lorsqu'elle est tout à fait malade, et deux ou trois semaines durant les grands froids de l'hiver, où nous exigeons qu'elle se mette au lit. »

En tout cela, notre Sœur obéissait à la volonté expresse du Maître de son âme.

« Un soir qu'elle se sentait très fatiguée, Sœur Marie-Marthe aurait bien désiré passer la nuit dans son lit. Nous lui dîmes : « Eh bien ! demandez à Notre-Seigneur la permission de prendre votre repos au lit en union avec celui qu'Il prenait dans son berceau. » Jésus permit. Mais une heure à peine s'était écoulée qu'Il appelle sa Servante et lui dit : « *Bien que ta demande ait honoré ma Sainte Enfance, ce n'est pas ici que tu dois rester, ma fille.* » Et Sœur Marie-Marthe dut se lever pour obéir à la voix divine.

« Quelquefois elle souffre beaucoup ; d'autres fois, son cœur s'unit à Jésus crucifié d'une manière si intime qu'elle ne sent plus les souffrances corporelles, tant son âme est inondée de consolation.

« Il est remarquable qu'après des nuits de douleurs excessives, elle se trouve le lendemain forte et vigoureuse comme une personne qui aurait parfaitement reposé. » (Manuscrit.)

Le Sauveur, du reste, récompense parfois la générosité de sa fidèle épouse en ne permettant pas qu'elle reste sans soulagement.

Le 13 janvier 1869, notre chère Sœur venait de se mettre au lit lorsque Notre-Seigneur lui témoigna le

désir de la voir passer la nuit sur le plancher. Elle ne balança point à se lever. Or, elle ne sentit point le froid vraiment excessif de cette nuit-là ; il lui semblait, au contraire, avoir de chaque côté une fournaise qui la réchauffait.

Nos Saints Fondateurs faisaient aussi de paternelles visites à leur humble et héroïque fille. Avec sa coutumière simplicité, elle s'enhardit une fois à demander à Saint François de Sales si les nuits passées sur le plancher lui faisaient plaisir : «*Oui*, répondit-il, *parce que c'est la voie que Dieu a choisie pour vous, mais ceci ne peut être commandé... c'est Dieu qui le demande et à qui il lui plaît.* »

CHAPITRE XX

SŒUR MARIE-MARTHE ET LA VIE RELIGIEUSE

In charitate perpetua dilexi te. Ideo attraxi te...

« Je t'ai aimée d'une charité éternelle ; c'est pourquoi Je t'ai attirée à Moi ayant pitié de toi. »

(Jerem. XXI. 3.)

On a dit de la vocation religieuse que s'il est donné à l'âme appelée d'apprécier dès ici-bas, en une certaine mesure, la grâce qui lui est faite, dans l'éternité seulement elle en comprendra la valeur.

Etre tirée de la foule, réservée pour le service direct et unique de la divine Majesté, être « *épousée* » au Fils de Dieu, appelée à coopérer d'une manière spéciale au salut des âmes, c'est un bienfait qui dépasse toutes les vues et ambitions humaines et dont la pensée inonde incessamment le cœur d'une indicible reconnaissance.

De ce bienfait, Sœur Marie-Marthe Chambon eut un sentiment aussi vif que profondément surnaturel.

Elle aimait sa vocation. « *Elle l'estimait au-dessus de tout* », note sa Supérieure après avoir rappelé certaines

tentatives du démon pour suggérer à notre Sœur qu'elle eût mieux fait son salut dans le monde.

Aussi quelle joie c'était pour Sœur Marie-Marthe d'entendre le Maître lui dire : « *Tu sais pourquoi Je t'ai choisie. C'est à cause de ta misère, ma fille. C'est pour ma gloire et le salut des âmes.* » — « *Ma fille, Je veux que tu Me remercies de ton appel à la vie religieuse pour tant d'âmes consacrées qui ne pensent pas à le faire.* » Et quelle ardeur elle mettait à se donner sans réserve pour répondre à toutes les intentions de l'Epoux divin !

C'est à l'époque des **Retraites annuelles** que notre chère Sœur jouissait spécialement du bienfait de sa vocation. Cette époque avait pour elle des charmes et des avantages incomparables. Notre-Seigneur aimait à se faire son « livre » et le Guide de son âme :

« *Tu as le trésor des livres puisque tu as « Moi-Même ». Je n'ai besoin que de ton cœur et tu n'as pas besoin d'autres livres que le Mien : tu ouvriras ton cœur, tu te feras bien petite, et Moi, Je verserai dedans.*

« *Désirer un livre pour Me trouver, c'est perdre ton temps. Il faut, ma fille, te tenir près de Moi, oubliant tout pour Me regarder en ton cœur. Ainsi unie à Moi dans le recueillement, mon amour te pénétrera, te rendra plus silencieuse, plus douce avec le prochain... et par ce moyen, tu vivras d'une vie céleste.* » « — Ah ! ma Sœur, c'est de cela que je suis gourmande ! » ajoutait la pieuse enfant.

La joie intérieure éprouvée en ces jours bénis rejaillissait parfois jusqu'en son extérieur. Plus d'une parmi

ses compagnes de solitude garde le souvenir de ce visage à la fois recueilli et enflammé qu'elle portait à la récréation où, chaque soir, se retrouvent les retraitantes.

Et que dire des **Saints Renouvellements** qui viennent couronner l'œuvre des Retraites ? La fête de la Présentation était, sans contredit, l'une des plus chères et des plus douces à son âme. Elle ne la voyait jamais revenir sans une ardeur délicieuse, mêlée pourtant de respectueuse appréhension à cause de la grandeur de la cérémonie de ce jour. Cérémonie que Saint François de Sales a rendue particulièrement émouvante et expressive. A tour de rôle, chaque Religieuse de la Visitation prononce la formule qui réitère sa consécration à l'Epoux des Vierges. Et immédiatement le prêtre — qui tient en mains le Ciboire — répond en lui présentant la Sainte Hostie : « *Que le Corps de N.-S. J.-C. garde votre âme pour la vie éternelle !...* »

Un 21 novembre, comme Sœur Marie-Marthe demeurait haletante au milieu des paroles de la Rénovation, le Sauveur, plein de bonté, lui dit : « *Ma fille, Je t'attends !... J'aime encore mieux ton cœur que tes paroles.* » (1880.)

Une autre année, en ce même jour, Notre-Seigneur montrait à sa Bien-Aimée les âmes-épouses s'approchant de l'Epoux... Toutes étaient dans son Cœur, quelques-unes bien profondément enfoncées, d'autres moins... Et Jésus disait : « *Memoria in ætternum !* » Toute surprise, l'ignorante enfant demande : « *Bon*

Maître, qu'est-ce que cela veut dire ?... je ne comprends pas ces mots. » « — *Ma fille*, répondit Jésus avec tendresse, *cette action sera éternelle.* » (1873.)

L'heureuse Privilégiée vit encore le divin Maître unissant à Lui l'âme de chaque Epouse par une chaîne d'un or très pur et d'une merveilleuse beauté... un anneau s'ajoutait à cette chaîne. En même temps, elle reçut de si vives lumières sur la valeur des Vœux de religion et le prix de chaque renouvellement, que ses ardents désirs du Ciel cédèrent un instant la place à celui de vivre pour accomplir encore bien des fois une action aussi méritoire.

***

L'amour de Sœur Marie-Marthe pour sa vocation s'alimentait continuellement à des rapports surnaturels avec **les Saints de la Famille visitandine**.

Parmi les consolations d'une âme religieuse, il en est une particulièrement douce : celle de vivre dans l'intimité des saints Fondateurs de son Institut. Ces glorieux Saints — qui restent simplement pour les autres personnes, même les plus ferventes, des amis ou de puissants protecteurs — sont, pour elle, dans toute la réalité du mot, un *Père* et une *Mère :* ils lui ont donné la vie dont elle jouit en Dieu. Se nourrir de leurs écrits où ils parlent encore est un devoir très aimé. Ces saints que l'on vénère, pour l'ordinaire, à distance, elle les approche de très près. Elle les voit autant sur la terre qu'au ciel. Ils semblent presents à ses côtés, se prêtant à une délicieuse familiarité, en même temps qu'ils s'offrent à l'imitation.

C'était bien le cas pour Sœur Marie-Marthe. Elle vivait, avec nos Saints Fondateurs, en un contact habituel et une étonnante intimité, leur confiant tous ses besoins, leur présentant ses requêtes et recevant d'eux conseils, encouragements, accompagnés de marques de tendresse qui ravissaient son âme.

Saint François de Sales, notamment, se plaisait à s'entretenir avec son humble fille. Que de fois, au cours de nos pages, on a pu recueillir les échos de ces naïves conversations entre Père et enfant qui rappellent les entretiens de la Galerie.

« *Adieu, ma fille, je t'aime bien*, concluait-il un jour. *Pour toi, tu me vois. Tes Sœurs ne me voient pas, cependant je les regarde en toutes leurs actions... votre Sainte Mère et vos Sœurs sont là aussi, tout près.* »

Le soir du 28 décembre 1868, tandis qu'après la Bénédiction du T. Saint-Sacrement, nous vénérions les reliques de notre Saint Père et Docteur, Il disait encore à Sœur Marie-Marthe : « *Je suis là. Je donne un baiser d'amour et une grâce à chacune de mes Filles.* »

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, de son côté, la gratifia bien souvent de ses maternelles visites, lui donnant des avis pour sa formation personnelle ou de précieux messages pour nos Mères.

Quant à Sainte Marguerite-Marie, la grande Amante du Sacré-Cœur, elle reconnaissait, sans doute, en notre humble Marie-Marthe une petite sœur cadette dont la voie, souvent rude, n'était pas sans analogie avec la sienne. Aussi venait-elle lui apporter le secours de ses encouragements dans les moments pénibles.

Elle lui rappelait ce que vaut la souffrance : « *Si vous connaissiez le prix de la souffrance, vous ne pourriez vous empêcher de la désirer.* »

Elle l'excitait à la conquête des âmes. Elle l'enflammait d'amour pour Jésus-Hostie. Un 17 octobre, au moment où notre Sœur communiait : « *Tu reçois tout ton Trésor*, murmurait-elle. *Il faut tant aimer Notre-Seigneur !* »

De ce contact, de cette intimité, il résultait non seulement une admirable intensité de vie religieuse dans l'âme de Sœur Marie-Marthe, mais aussi un perpétuel renouveau d'**attachement pour l'Institut** où Dieu avait marqué sa place.

Nombre de fois, en effet, les avis de Saint François de Sales revêtaient une portée générale. A travers l'heureuse Privilégiée, ils atteignaient toutes les Visitandines. Elle pouvait alors se sentir membre très chétif d'une immense Famille à laquelle le Père commun adressait vraiment le « mot d'ordre » d'un Fondateur.

« *Mes filles, il faut parcourir votre domaine qui est la Sainte Règle. — J'eus beaucoup de peine à dresser vos saints Ecrits, descendant jusqu'aux plus petits détails ; c'est aujourd'hui ma plus grande gloire.*

« *La première de vos observances, c'est d'étudier Jésus, non seulement dans la prière, mais en tout et partout : au temps du travail comme en vos instants de liberté.*

« *La tâche de la Visitandine sur la terre, c'est la vie de Notre-Seigneur à Nazareth. Vie de simplicité et de sainte enfance : le bas âge de Jésus. — Il faut que*

vos actions soient ordinaires aux yeux des créatures, mais extraordinaires pour le Ciel par l'amour.

« *J'ai laissé à mon Ordre une abondante nourriture ; c'est à la fidélité de chacune de s'en nourrir.*

« *Bienheureuses seront celles qui se feront violence pour bien observer leurs règles : elles seront ma couronne de gloire ! — Mon manteau d'honneur, c'est la douceur et l'humilité : à ces marques, je reconnais mes vraies filles.* »

Notre-Seigneur Lui-Même semblait prendre à tâche de lui rappeler sans cesse, de multiples façons, les enseignements du Saint Fondateur. A l'école du divin Maître, **Sœur Marie-Marthe comprenait mieux sa mission personnelle** qui était de prier et de souffrir pour toutes, — qui était aussi d'aider les âmes lointaines destinées à entrer dans le bercail salésien. Ces âmes lui semblaient un jour des brebis en peine de franchir, faute de passerelle, un précipice dangereux : « *Je te les confie*, disait le Souverain Pasteur, *tu les pousseras vers Moi comme si tu en étais la bergère. Ces brebis, ce sont des âmes que Je me suis choisies. Pour les tirer à Moi, il faut que ton cœur demeure bien serré contre le mien.* »

Elle comprenait mieux la nécessité — pour toute Religieuse — d'un esprit très surnaturel et d'une parfaite fidélité à la Règle :

« *Votre vie n'est pas de ce monde*, lui enseignait Jésus, *c'est la vie du Ciel en terre. Puisque vous n'êtes pas de ce monde, il ne faut pas faire les choses de ce monde.*

« *Mes Epouses sont comme mes Saints. — Mes*

Epouses doivent être au Ciel par le cœur tandis qu'elles travaillent pour Moi sur la terre. Quand vous faites une action, un acte d'observance, la Cour céleste vous regarde.»

Peu après sa Profession, avant même que se fût ouverte pour elle une série de grâces exceptionnelles, notre chère Sœur avait reçu une vue très pénétrante de la beauté de nos saintes Règles et des bénédictions attachées à leur observance. Et depuis, que de leçons divines s'y étaient ajoutées !

Notre-Seigneur lui fit parcourir un jour le monde entier. Il lui montra les Religieux, les Prêtres, les Evêques, etc... et, dans chaque état, une mesure de grâce différente. « *Je demanderai à chacun selon ce qu'il a reçu*, lui dit-Il ; *mais pour vous, Je ne vous demanderai qu'une chose, à savoir : si vous avez bien obéi.*

« *Votre chemin à vous, ce sont vos Règles et Constitutions. C'est un chemin sûr qui vous conduira tout droit à la Visitation du Ciel.*

« *Vous ne connaissez pas en détail la perfection contenue dans votre Sainte Règle. Si vous êtes fidèles à la pratiquer en tout, de la manière la plus parfaite, vous aurez toujours de nouvelles lumières pour la comprendre. Chaque acte d'observance vous obtient une lumière nouvelle que chaque négligence vous fait perdre, car l'observance de la Règle donne l'intelligence des choses du Ciel.* »

Elle comprenait mieux l'esprit même de la Visitation :

« *Ma fille*, lui disait le Sauveur, *demande à mon Père*

pour toutes les Visitandines l'union à Jésus dans la vie cachée. »

Le 2 juillet 1870, toute la Visitation du Ciel fut présentée à l'humble Servante de Dieu comme une armée nombreuse et triomphante. Cette légion d'âmes bénies se tenaient devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, contemplant ses Plaies glorieuses : « *Elles sont bien près de Moi*, dit Jésus, *parce qu'elles ont été bien cachées sur la terre.* »

« *Toute la gloire de votre saint Ordre est pour le Ciel !* » C'était faire entrevoir les joies éternelles, mais aussi la route qui nous y conduira.

Ce rappel à la vie cachée qui doit être celle de la Visitandine, Notre-Seigneur le fit entendre de nouveau à Sœur Marie-Marthe quelques mois plus tard :

« Dans la nuit du 13 décembre 1870, il lui fut montré un étendard splendide, où des sentences étaient gravées en lettres d'or, enrichies de pierres précieuses. Jésus fit lire à sa Servante les trois premières lignes : il n'y avait qu'un seul mot : *Union ! Union ! Union ! ! !*

Ce mot rappelait le désir de nos Saints Fondateurs. Ils veulent que nous vivions dans une grande union de cœur, car, « *là est la pratique et l'esprit de votre Saint Ordre* ».

Mais le bas du drapeau dépassait tout le reste en éclat. Ceci, fut-il expliqué à notre Sœur, était un symbole pour montrer que si les âmes qui font de grandes choses pour Dieu sont magnifiquement récompensées au Ciel, plus belle encore sera la couronne de celles qui auront vécu cachées dans l'humilité.

CHAPITRE XXI

LA CHASTETÉ

« Je choisis Jésus, mon Seigneur et mon Dieu, pour l'unique objet de ma dilection. » (Coutumier des Religieuses de la Visitation. Formulaire de la profession.)

UNE grande préoccupation de Sœur Marie-Marthe, pendant ses retraites surtout, était souvent de trouver matière à accusation au Saint Tribunal. Dans la candeur de sa parfaite simplicité, elle croyait ne savoir pas se confesser ! Que faire ? sinon implorer le Maître souverain de son âme...

« *Mon Jésus, je voudrais bien savoir me confesser comme nos Sœurs. — Ma fille, chacun a sa conscience et il n'est pas nécessaire de se conformer aux autres*, répondit Notre-Seigneur. *Les fautes des uns ne sont pas celles des autres. Toi, tu n'as pas plus la connaissance du mal que le petit enfant qui n'a pas encore la raison.* »

Cette dernière parole, le bon Maître la redit plusieurs fois à son élue.

« Nous le croyons avec certitude — écrit la confidente intime de toutes les luttes de Sœur Marie-Marthe

comme des grâces du Sauveur envers elle — nous le croyons avec certitude, son âme a conservé intacte la robe du Baptême. Un jour, la voyant en peine au sujet de la confession, sa conscience ne lui reprochant rien de particulier, nous lui dîmes : « Il faut accuser l'un des plus gros péchés de votre vie. — *Je ne sais pas bien ce qu'ils sont, ma Mère : peut-être bien, quelques petites désobéissances à mes parents ?...* » (T. H. Mère Thérèse-Eugénie.)

L'enfance de notre Sœur s'était, en effet, écoulée dans le calme religieux des champs et sous la vigilance de l'œil maternel. Et Notre-Seigneur avait pris soin Lui-même d'écarter tout ce qui aurait pu tant soit peu déflorer cette virginale pureté.

De la Croix-Rouge, les villageoises descendaient souvent à Chambéry pour vendre les fruits de leurs jardins ou les excellents produits de leurs fermes. Un jour, quelques jeunes filles allant au marché, Madame Chambon leur confia Françoise. Quel danger courut-elle ?... Nous ne le savons pas au juste ; mais, prise soudain d'une frayeur instinctive et guidée, crut-elle, par Saint Joseph, la pauvre enfant revint en courant au logis. Et sa mère, la voyant si tremblante, renonça pour jamais à l'envoyer en ville.

Entrée au Monastère dans une heureuse ignorance du mal, Sœur Marie-Marthe resta une âme vraiment angélique. Aussi, dans ce chapitre qui a pour titre « Chasteté », il est, en réalité, question d'innocence limpide et de virginal amour.

« *Mon Bien-Aimé se plaît au milieu des lis* », dit la chaste Epouse des Cantiques. Jésus, le Lis de la

Vallée, se complaisait dans l'âme virginale en laquelle Il rencontrait comme un reflet de sa divine pureté...

« *Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. — Ma fille, les cœurs purs, je les unis au mien ! — Vos âmes et vos corps ont été formés par ma main, il faut beaucoup les respecter : ils jouiront ensemble auprès de Moi.* »

Les Anges, formant la garde d'honneur autour du Tabernacle, lui firent aussi comprendre comment notre chair fragile était pour Dieu, lorsqu'elle est consacrée à son amour, un sujet de plus grande gloire.

La Sainte Vierge venait compléter et les enseignements et les invitations. En une fête de la Visitation (1875), elle se présenta en compagnie de nos Sœurs du Ciel :

« *Je te les montre*, dit-elle à son enfant de prédilection, *vois comme elles sont heureuses à ma suite... — Un jour, vous y serez aussi... — Notre-Seigneur veut que tout, dans ses épouses, soit pur, chaste et saint... Il faut occuper son esprit des choses du Ciel... Il faut présenter à Jésus un cœur vide afin qu'il puisse le remplir.* »

VIRGINAL AMOUR

Un cœur chaste, disait le Bienheureux Adéodat, c'est celui qui n'aime que Dieu : « *Ille est vere castus qui ad Deum attendit et ad ipsum solum se tenet.* »

Un jour, écrit notre Sainte Mère de Chantal, Notre-Seigneur me fit connaître après la Sainte Communion

que si une âme veut se conserver intérieurement et extérieurement à Lui, elle n'a qu'à se mettre dans la pratique de la Constitution de la Chasteté (1) : « *Les paroles*, me dit-il, *en sont toutes divines, il n'y a rien d'humain, tout est sorti de mon cœur amoureux.* »

Entendons, maintenant, l'illettrée Sœur Marie-Marthe :

« Un jour, désireuse de pénétrer plus avant dans le secret de l'Epoux, rapporte son Aide spirituelle, je tâchai de la sonder adroitement : « Vous savez, ma bonne Sœur Marie-Marthe, notre Saint Fondateur veut que l'on se communique charitablement ses petits biens : parlez-moi donc de votre enfance, des miséricordes de Dieu envers vous... Ce souvenir fait tant de bien, n'est-il pas vrai ? » — « *Oh ! oui... Il est tout amour, le bon Dieu ! Quand j'étais toute petite fille, il me le faisait déjà sentir. Il m'a tant gâtée ! Je ne connais rien du monde, je ne connais que Lui ! Oh ! que je l'aime, Lui !...* » — « Mais pourquoi donc Notre-Seigneur vous aime-t-il tant ? Qu'y a-t-il en vous pour l'attirer ?... » — Et elle, de me répondre avec une ravissante candeur : « *O ma Sœur, c'est que*

---

(1) ...Il n'est pas besoin de déclarer combien les Sœurs y sont obligées, car, en somme, elles ne doivent vivre, respirer, ni aspirer que pour leur Epoux céleste, en toute honnêteté, pureté, netteté et sainteté d'esprit, de paroles, de maintien et d'actions, par une conversation immaculée et angélique. (Saint François de Sales. Constitution de la Chasteté.)

Il faut lire les Entretiens de la *Simplicité* et de la *Modestie* pour comprendre jusqu'où notre saint Docteur étend les attributions de la parfaite chasteté. Elles se confondent presque avec les effets de l'amour parfait puisque cette chasteté doit produire l'unité dans les pensées comme dans les affections. (Préface des *Entretiens*, p. 41.)

je suis une ignorante, j'ai un cœur simple et sans doublure... et puis j'ai **un cœur dégagé** : *Lui, c'est tout !... Je ne tiens à rien, à rien... je n'ai besoin de rien, je ne désire rien ;* **mon cœur est libre.** »

« Tout cela, je le sentais, était profondément vrai.

« — Cependant, repris-je, votre emploi, vous paraissez bien l'aimer et vous y intéresser ? — *Le jardin ?... oui, parce que c'est l'obéissance.* — Et vos neveux ? n'occupent-ils pas une petite place dans votre cœur ?... Vous y pensez quelquefois ? — *Mes neveux ? Oh ! pas bien. Je demande à Dieu qu'ils restent bons chrétiens ; à part ça, j'y pense jamais. On n'a pas le temps de penser à tant de choses, on est si heureux avec notre petit Jésus !... Il suffit bien, trouvez-vous pas, ma Sœur l'Assistante ?* »

La pureté, le dégagement de cette âme n'apparaissent-ils pas là dans leur limpidité ?

Pendant l'action de grâces d'une fervente communion, Sœur Marie-Marthe entendait Jésus l'exhorter encore à ce parfait dégagement : « *Toi, mon épouse, il faut aller haut ! Celui que tu reçois n'est pas d'ici : regarde-Le...* » Elle voyait Notre-Seigneur dans une immense clarté. Il poursuivit : « *Je veux que vos affections soient en haut, bien au-dessus de la terre.* »

L'amour, c'est le don de soi. Aimer uniquement, se donner sans rien retenir pour soi, c'est la *virginité d'amour.*

Jésus réclame cette virginité d'amour dans le cœur de ses Epouses.

« *Etre religieuse, ma fille, c'est avoir banni de son cœur tout le créé... c'est ne voir partout que Jésus, votre*

Epoux, c'est le chercher uniquement. L'Epouse qui ne fera pas ainsi s'exposera à beaucoup souffrir... Elle gagnera peu et sera souvent dans le trouble. »

Un jour, tandis que la Communauté se trouvait réunie au moment de l' « obéissance », le divin Maître apparut soudain au-dessus de la place de la Supérieure, et s'adressant à toutes en la personne de l'heureuse enfant qui, seule, avait le privilège de Le voir et de L'entendre, Il dit :

« *Vous êtes toutes debout* (1), *que prétendez-vous ? Votre but doit être le* **seul à seul avec Moi**. *Toutes, vous le savez. Mais plusieurs sont trop attachées aux choses du temps. Elles ne pensent pas que, Moi seul, Je dois être* **leur Tout**.

« *Quand on me cherche ardemment, Je viens à l'âme qui Me désire. Vous pouvez abréger le temps de l'épreuve par une plus grande faim de Moi.* »

C'est un point sur lequel Jésus revient très souvent :

« *Il n'y a pas d'Epoux semblable à Moi : Je pense constamment à vous. — Aimez-moi toujours ! — Moi, Je vous aime toujours ! L'amour de votre Epoux est éternel !...*

« *Soyez reconnaissantes... Fondez-vous d'amour pour Moi, ne respirez que pour Moi. — De même que Je suis tout entier à chacune, Je veux être seul en vos affections.*

---

(1) Au signal donné par la cloche, toutes les religieuses se rangent autour de la Salle des Assemblées et attendent, *debout*, les ordres de leur Supérieure.

« *Vous êtes tout pour Moi ! il faut que Je sois aussi votre Tout !... C'est grand d'être* **le tout de Dieu !**

« *Il faut vous élever au-dessus de vous-mêmes pour arriver au* **seul à seul** *avec Moi. Je vous veux à Moi seul... Je ne veux pas qu'il y ait une fibre de vos cœurs qui ne soit toute à Moi !... Je vous veux sans désirs... Je veux que la terre ne vous soit rien, rien.* »

Sous l'onction efficace de ces paroles, Sœur Marie-Marthe sentait son cœur bondir dans sa poitrine : « *Ah !* s'écriait-elle, embrasée d'amour, *ah ! mon bien-aimé Jésus ! je vous donne mon cœur et celui de mes Mères... et celui de nos Sœurs... de toutes les créatures, même de celles qui ne vous aiment pas !* »

Des cœurs qui n'aimaient pas Celui qu'elle aimait tant ! A cette pensée, le sien était transpercé de douleur : « *Ah ! mon Jésus ! comment se fait-il que vous ayez créé ces cœurs et qu'ils ne vous aiment pas ?... ils ne savent pas combien vous êtes bon !* » — « *Voilà les flammes que Je donne à mes épouses*, répondait le bon Maître. *J'accepte ton offrande. Ma bien-aimée, offre-Moi souvent ton cœur et celui de toutes mes créatures.* »

Le dégagement, chez Sœur Marie-Marthe, si parfait fût-il, avait parfois ses légères faiblesses.

Dans une de ces journées délicieuses où Notre-Seigneur lui tenait constamment et sensiblement compagnie, il prit cependant fantaisie à l'heureuse Privilégiée d'aller dire un mot à sa Maîtresse. La jalousie du céleste Epoux en fut excitée. Il la retint par cet amoureux reproche : « *N'as-tu pas assez de Moi ? Il faut marcher en faisant tes actions devant Moi...* »

« *Je veux vos cœurs tout entiers, pour Me dédommager de l'ingratitude des hommes.* »

Un autre jour, comme la pensée de notre Sœur s'était quelque peu arrêtée aux affaires temporelles de sa famille : « *Eh quoi ! ma fille*, lui dit son divin Maître, *tu penses au bien de tes parents et tu négliges le mien propre.* »

C'est ainsi que Notre-Seigneur « est jaloux du cœur de ses épouses ».

Mais Jésus ne laisse pas sans récompense l'esprit de sacrifice et le vrai dégagement du cœur. Il y avait longtemps que Sœur Marie-Marthe n'avait pas prié pour ses parents et elle en éprouva de la peine : « *Mon Jésus*, dit-elle à son recours ordinaire, *je manque à mon devoir, j'oublie mes parents.* — *Et moi*, répondit avec tendresse le Sauveur, *J'y pense tous les jours. De même que Je donnerai à l'âme religieuse le centuple que J'ai promis, de même Je le donnerai à tes parents.* »

CHAPITRE XXII

L'OBÉISSANCE

« Bienheureuse est l'âme qui rend son obéissance prompte, pure et parfaite : Je l'aiderai à raconter ses victoires à mon Père Eternel. » — IVe béatitude des Filles de Sainte-Marie.

(Saint François de Sales.)

« C'est l'obéissance qui fait la religieuse », assure notre Sainte Mère Jeanne-Françoise de Chantal.

On peut, en effet, garder la virginité dans le monde ; on peut y pratiquer la pauvreté en tenant son cœur détaché, même au sein des richesses. Cela est relativement facile. Mais, par le vœu d'obéissance, l'âme humaine immole ce à quoi elle renonce le moins volontiers, ce que Dieu a mis en elle de plus personnel, de plus noble, de plus élevé : le jugement et la volonté libre. Oui, cette liberté de vouloir et d'agir, c'est l'Isaac trop cher que la Religieuse doit sacrifier à Dieu, entièrement et pour toujours ! Le vœu d'obéissance est une base essentielle et caractéristique de la vie qu'elle a embrassée.

Divinement instruite et généreusement docile, Sœur Marie-Marthe fut une âme obéissante.

Avec un esprit de foi profond, elle reconnaissait vraiment Dieu en l'autorité.

L'*Autorité*, c'est-à-dire le Verbe incarné de nouveau, non sacramentellement sous les espèces du pain, mais moralement sous les apparences humaines pour sustenter encore nos âmes de la parole divine.

« *Qui vous écoute, M'écoute; qui vous méprise, Me méprise.* » Du Sauveur, n'est-ce pas l'immuable enseignement depuis vingt siècles ? — Sans doute, il s'agit ici du pouvoir d'enseigner donné à l'Eglise ; mais il faut y voir aussi la part d'autorité que Dieu délègue à ses représentants.

« *Ma fille, la Supérieure*, **c'est Moi** », répétera souvent Jésus à son épouse.

A plusieurs reprises, au moment de l' « Obéissance », apparaissant à la place de la Supérieure et comme fondu en une même personne avec elle : « *Regarde*, disait-Il, *regarde...* **C'est Moi** *qui suis à la place de la Mère...* **C'est Moi** *qui écoute ce qu'on lui dit... Elle tient ma place et Je tiens la sienne. — Ses réponses sont les miennes.* »

Au « Chapitre », de même, Notre-Seigneur prenait parfois la place de la Supérieure ou, plutôt, la personne de notre Mère disparaissait, devenait Jésus aux yeux ravis de l'humble voyante.

Ainsi venait-Il faire les changements d'emplois. A ses côtés, se tenaient nos Saints Fondateurs et, par la bouche de notre Mère, Jésus parlait :

« *Je viens*, disait-Il en l'une de ces circonstances, *parce que la Mère a besoin de Moi. Elle a désiré que Je dirige tout. Elle me l'a demandé. Je viens donc*

pour donner les emplois, et à chacune, la grâce de bien recevoir ce que l'obéissance décidera. Vous ne devez point vous inquiéter, vous autres : ne pensez qu'à Jésus, ne vous occupez que de Jésus... et Jésus fera tout pour vous. »

De telles lumières éclairant son âme, on conçoit l'attitude de Sœur Marie-Marthe abordant ses Supérieures. Il est impossible d'imaginer plus de rabaissement, de respect, de vénération. On le sentait, notre Sœur se faisait petite, se pénétrait de son néant, comme indigne de s'approcher de la Représentante de Dieu.

On conçoit également avec quelle confiance elle s'abandonnait à leur conduite, de quel poids étaient pour elle leurs moindres décisions. Cette pensée : « *Notre Mère me l'a dit* » coupait court à toute initiative propre. Elle était aussi le remède toujours efficace contre les assauts du doute ou les insinuations de la crainte.

Confiante en l'autorité qui, unie à une simplicité d'enfant, allait jusqu'à « opérer des miracles » : témoin ce fait noté dans les Manuscrits.

« Notre petite Sœur était malade et au lit depuis quelques jours. Notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc, sa Directrice, allant la voir, lui dit ce mot d'encouragement : « *Demain, vous serez guérie.* » Sœur Marie-Marthe prit le mot à la lettre... et cette foi si grande ravit le Cœur de Jésus. Il lui rendit à l'instant même une parfaite santé, disant : « *Comme preuve de ta guérison, Je veux que tu prennes ton repas ce soir comme si tu étais avec tes Sœurs au réfectoire.* »

— Il nous fallut vraiment la confiance et l'esprit de foi, écrit la Supérieure, pour faire servir le dîner de la Communauté à une malade qui n'avait bu que de l'eau depuis plusieurs jours. Elle mangea tout ce qu'on lui servit (1). La nuit, elle dormit fort paisiblement, se leva le lendemain pour la Messe, reprit son emploi et ses occupations ordinaires. » (Manuscrit.)

Cette confiance parfaite en l'autorité de la Supérieure était précisément l'un des points sur lesquels le démon essayait de troubler notre Sœur. Par de perfides insinuations, il tentait souvent de l'empêcher de recourir à celles qui avaient grâce pour l'éclairer et la soutenir dans sa voie parfois si difficile. Il arriva que, depuis quelques jours, Sœur Marie-Marthe sentait une extrême répugnance à s'approcher de notre T. H. Mère. Comme elle déposait un soir cette peine aux pieds de Jésus, elle entendit sa voix : « *Regarde, ma bien-aimée, cette lampe qui éclaire mes épouses... Si tu l'allumais chaque jour sans y ajouter d'huile, que deviendrait-elle ? Elle ne donnerait plus sa lumière.* »

Notre-Seigneur, développant ensuite la comparaison, fit comprendre à sa Servante que la confiance est au flambeau maternel comme l'huile à la lampe : elle lui permet de fournir sa lumière : « *Si tu t'éloignes de ta Supérieure, tu feras fausse route et tu perdras la vraie lumière.* »

« *La Supérieure, c'est la lumière : il faut y recourir.* »

---

(1) Sans boire, ajoute notre T.H. Mère avec une parenthèse où s'accuse la mortification de Sœur Marie-Marthe : l'Infirmière ayant oublié de lui donner sa boisson.

« *Les Supérieures, pour être bonnes, doivent donner à leurs enfants la mort spirituelle : c'est là toute leur tâche* », enseignait une autre fois le divin Maître. Et Sœur Marie-Marthe voyait se dérouler devant elle un chemin tout inondé de lumière : « *Pour le parcourir, il faut que vos Supérieures vous fassent mourir à vous-mêmes, à la nature. Les âmes indociles, qui ne veulent pas être dirigées et corrigées, n'y entrent point... elles vont par un sentier obscur et ténébreux.* »

Notre Sœur suivait assurément ce chemin lumineux. Nous savons que, secondant les desseins de Dieu, ses Supérieures lui fournirent maintes occasions de mourir à la nature. Mais quoi qu'elle reçût des lèvres maternelles : blâme ou encouragement, ordre ou défense, jamais on ne la vit se départir d'une entière soumission, d'une profonde humilité.

Entendons le témoignage des Supérieurs et Supérieures. Ils sont unanimes à déclarer qu'on pouvait lui imposer n'importe quel travail, lui demander n'importe quel sacrifice sans rencontrer la moindre résistance. Jamais elle ne répliqua. Jamais elle ne discuta un ordre donné.

Telle est l'affirmation de nos saints Aumôniers, MM. les Chanoines Bouvier et Collonge, qui eurent chacun, plus de vingt ans, la direction de sa conscience : « *Elle était très obéissante*, ont-ils déclaré l'un et l'autre, *et suivait littéralement les avis qu'on lui donnait.* »

L'obéissance est tout pour elle, lisons-nous, de même, dans les déclarations de notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel. Nous l'avons vue obéir soit aux or-

dres de ses Supérieures, soit aux exigences divines avec une vraie *fidélité.*

C'est aussi le témoignage des dernières Supérieures de Sœur Marie-Marthe. Elles reconnaissaient que le mot « obéissance » était tout-puissant sur elle. Seul, il avait le pouvoir de l'arracher à ses longues et profondes contemplations aux pieds du divin Maître. Dès que notre Mère avait parlé, ou n'importe laquelle d'entre nous en son nom, notre Sœur se levait promptement pour se rendre au lieu désigné (1). Notre-Seigneur ne lui avait-Il pas dit : « *Ma grâce est attachée à la promptitude de l'obéissance ?* »

L'obéissance religieuse ne consiste pas seulement dans la soumission aux ordres, conseils et désirs immédiats des Supérieurs. Il est, dans le courant de la journée et de la vie, une foule de prescriptions établies par les Saints Fondateurs et approuvées par l'Eglise auxquelles la Religieuse doit s'assujettir pour demeurer fidèle à Dieu.

« *Le vrai obéissant*, note Saint François de Sales, *aime ses Règles et les honore comme le vrai chemin de l'union de son âme avec Dieu, et partant, il ne s'en éloigne jamais* » (2).

Sœur Marie-Marthe, comme toute vraie Religieuse,

---

(1) Une bonne Sœur ancienne, quelque peu — oh ! saintement — jalouse des divines privautés de sa compagne, s'avisa un jour d'aller la secouer, comme on le faisait parfois de la part de la Supérieure, pour l'éveiller de son mystique sommeil. Sœur Marie-Marthe ouvrit les yeux et dit doucement : « *Avez-vous la permission ?* »

(2) Entret. XI. (De la vertu d'obéissance.)

eut *l'âme* de l'obéissance, c'est-à-dire l'amour de l'obéissance vouée à Dieu en la personne de ses Supérieures. Elle n'eut pas à un moindre degré l'amour des Règles et Constitutions dont, à la lumière surnaturellement reçue, elle sentait l'importance et la beauté.

Déjà plusieurs fois, dans le cours de notre récit, a percé le regret de notre Sœur au sujet de ces Règles bénies, qu'elle craint ou déplore de ne pas bien observer.

Un point surtout la préoccupait : celui de l'exactitude aux réunions de Communauté d'où son emploi près de nos élèves la tenait habituellement éloignée. Nous savons que, pendant les vacances, elle se dédommageait avec une inexprimable consolation. On la voyait arriver toute joyeuse avec la parole du Psalmiste sur les lèvres : « *Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble !* »

En dehors de ces exceptions imposées par le devoir, Sœur Marie-Marthe était fort exacte à observer tout ce qu'elle pouvait de nos saintes prescriptions.

La règle du silence, en particulier, lui tenait à cœur. Ses compagnes se souviennent avec édification combien rigoureusement, en Carême surtout, elle l'observait.

En ce qui concerne la modestie et gravité religieuses, nous connaissons son attitude profondément recueillie, ses yeux toujours baissés lorsqu'ils n'étaient pas fermés.

Quant à notre Directoire spirituel, il lui était infiniment précieux et nous pouvons dire qu'elle le

pratiqua dans sa perfection, puisque son orientation vers Dieu fut de tous les instants.

Le texte placé en tête de ce petit livre, elle ne sut jamais le *lire;* mais elle le *vécut* et, bien des fois, il revint sur ses lèvres comme une formule spécialement chère à son âme (1).

---

(1) Que toute leur vie et exercices soient pour s'unir avec Dieu, pour aider, par prières et bons exemples, la Sainte Eglise et le salut du prochain ; et, pour ce, elles ne doivent rien tant désirer que d'être tellement vertueuses que leur bonne odeur, en agréant à Dieu, se répande dans les cœurs des fidèles. (Directoire spirituel. Art. 1er.)

CHAPITRE XXIII

LA PAUVRETÉ

« Seigneur Jésus, montrez-moi les voies de votre très chère Pauvreté, car je l'aime si passionnément que je ne puis trouver de repos loin d'elle. Vous le savez, ô mon Dieu, puisque c'est Vous qui m'avez mis au cœur ce grand amour !... »

(Saint François d'Assise.)

Nulle parole ne traduirait mieux les sentiments de notre ancienne Tertiaire de Saint François d'Assise ; la pauvreté évangélique fut réellement la vertu favorite de Sœur Marie-Marthe et — de même que l'humilité — la sainte passion de son âme.

Sans doute, son entrée au Couvent ne lui coûta pas grand sacrifice matériel : née de famille très modeste, elle n'eut pas à renoncer à la fortune avec son cortège de luxe et de confort. Par là même, certaines privations, si rudes pour d'autres novices élevées dans des conditions différentes, ne lui furent pas une grosse souffrance. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle acquit dans le Cloître le véritable esprit de pauvreté et qu'elle pratiqua cette vertu d'une manière héroïque, dans toute son étendue, sous les formes les plus variées.

Ici, comme partout ailleurs, les exemples de Notre-Seigneur eurent la première place dans sa formation.

On se souvient des lumières qui lui vinrent, aux premières années de sa vie religieuse, sur l'excellence et la beauté du vœu de pauvreté par l'image de **Jésus naissant** : « *Jamais enfant n'apparut au monde dans une plus grande pauvreté* », lui fut-il déclaré. Elle voyait le divin Enfant enveloppé dans ses langes, n'ayant pour le réchauffer que les bras de Marie et l'haleine des animaux... Dénûment, souffrances, privations, humiliations du Sauveur et de sa Sainte Mère, vous êtes une prédication pour ses Epouses.

Un jour, Sœur Marie-Marthe faisait l'exercice du Chemin de Croix. A la dixième station, Notre-Seigneur lui fit comprendre les grâces méritées par son dépouillement en faveur des âmes appelées à Le suivre dans la Pauvreté. Et Il lui demanda d'offrir les Saintes Plaies « *pour celles de ses Epouses qui ont besoin de dépouillement, afin qu'elles sachent Le « revêtir » par une pratique plus soigneuse de leur vœu de Pauvreté* ».

Continuant d'instruire sa fidèle disciple, **le divin Crucifié** lui présente, dans cette austère vertu, le couteau sacrificateur qui, non seulement tranche les attaches aux objets extérieurs et sensibles, mais fouille sans pitié jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'âme pour la dépouiller de tout : « *Il n'y a vraiment que les âmes religieuses qui peuvent participer dans toute son étendue à mon dépouillement sur la Croix en se laissant dépouiller par la peine du moment comme Dieu le veut.* »

De **Jésus au Tabernacle**, même leçon, même appel : « *Regarde Celui qui est là, comme Il est pauvre !... et conforme-toi à ce Modèle. Un cœur ne me possède pleinement que lorsqu'il est entièrement dépouillé de soi et des créatures. Dans cette pauvreté est toute richesse. Au Tabernacle, de même que sur la Croix, ma fille, Je suis dépouillé de tout... Je veux que l'âme religieuse soit ainsi : elle doit perdre son esprit propre et prendre celui de Jésus.*

« *Pour conquérir mon Cœur, il faut être pauvre, n'avoir que le nécessaire. Le superflu est à Moi, il faut me le donner.* »

Sœur Marie-Marthe, on le suppose bien, n'eut jamais de superflu et se réduisit toujours au strict nécessaire.

Pauvre, elle le fut *effectivement* en tout. Elle le fut dans ses vêtements usés, rapiécés jusqu'à extrémité.

Elle le fut dans sa nourriture, s'adjugeant, avec permission, le rebut des autres, des fruits entièrement gâtés qu'elle seule pouvait manger.

Elle le fut dans son emploi, « prenant un soin extrême de ménager toutes choses, ne brisant à peu près rien dans cette charge de Réfectorière au Pensionnat où les occasions de faire des dégâts étaient cependant fréquentes ; les objets les plus fragiles se conservaient indéfiniment entre ses mains, presque sans détérioration ». (Manuscrit.)

Elle le fut dans le bon usage du temps, car c'est là une des exigences de la pauvreté religieuse.

Sœur Marie-Marthe était naturellement très active et il est remarquable que les grâces les plus signalées,

le recueillement le plus profond ne nuisirent jamais à son travail. « Elle avançait beaucoup à la besogne », disent toutes ses compagnes, et il n'y en avait pas une comme elle pour se « tirer d'affaire ». « Il est clair et prouvé, dépose la T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel, qu'elle fait journellement l'ouvrage de deux personnes. »

Dieu, sans doute, lui donnait des forces. Mais Il lui donnait aussi l'intelligence du vœu et de la vertu de Pauvreté avec la conviction qu'elle n'avait pas le droit de perdre une parcelle de son temps.

« *Mon enfant*, lui avait dit Jésus, *il ne faut point perdre de temps. Toutes vos minutes sont à Moi ; si vous en perdez, c'est un vol que vous Me faites, et au prochain.* » — « *Je veux que tu demandes ce que tu auras à faire avec grande humilité, comme une pauvresse qui se trouve bien obligée lorsqu'on veut lui donner de l'ouvrage.* » — « *Je veux que tu serves le prochain, tant les élèves que les Sœurs, sans jamais refuser le travail, mais en te regardant fort honorée qu'on veuille bien se servir de toi.* »

C'était également par esprit de pauvreté que la chère Converse récoltait avec tant de zèle fruits et légumes, veillant à ne rien laisser perdre. Par esprit de pauvreté, elle ramassait un à un les grains de raisin tombés à terre pendant la vendange... Et nous ne manquons jamais — quand revient la saison — d'évoquer le souvenir de Sœur Marie-Marthe s'acquittant soigneusement de cette besogne. Par esprit de pauvreté, elle joignait aux herbes potagères l'oseille sauvage trouvée dans la prairie... et, dans le fort de

l'hiver, trouvait le moyen de déterrer encore, sous la neige, des légumes frais qu'elle apportait comme un trésor à la Sœur cuisinière.

Elle avait compris que le bien du Monastère est le bien de Dieu ; elle le soignait comme tel, et souffrait lorsqu'elle apercevait, de ce côté, quelque négligence.

« Sœur Marie-Marthe ne donnait guère de leçons, dit une de ses compagnes dont nous avons cité plusieurs fois le témoignage ; elle était si humble ! elle ne relevait que les manquements à la pauvreté. »

Ce grand esprit de pauvreté n'était pas toujours compris de jeunes Sœurs qui agissaient un peu à l'étourdie... On l'accusait parfois d'avarice et de ne penser qu'au matériel.

Chose touchante et qui nous montre quelle humilité sincère accompagnait son esprit de pauvreté : ces reproches la jetaient souvent en de grandes peines, car, disait-elle, « *ce doit être bien vrai puisque mon prochain parle ainsi* ».

Vers la fin de sa vie, elle confiait encore cette « épine » à son Aide spirituelle : « *Il y a de nos Sœurs qui disent que je suis attachée aux choux et aux épinards... Oh! non. Seulement, cela me fait de la peine quand je vois des choses qui se perdent, parce que c'est le bien du Bon Dieu, c'est Lui qui nous les donne... Et puis, on a fait le vœu de Pauvreté!...* »

Notre chère Sœur dépassa-t-elle parfois la mesure ? La chose ne serait pas de nature à surprendre. C'est pourquoi, délicates que nous sommes !... il nous arrive de taxer d'exagération son zèle à faire partager aux

autres une pauvreté trop austère ! Mais aussi, après avoir rappelé en souriant ces souvenirs — et en comptant bien que notre charitable Sœur nous sourit elle-même de Là-Haut — il nous est très doux de relire dans les Manuscrits ce mot si consolant du divin Maître qui connaissait, Lui, le cœur de sa Servante :

« *Ma fille, on te croit très avare à cause de la grande attention que tu mets à cueillir les moindres fruits et à soigner toutes choses. Je te juge bien autrement. Je sais combien ton cœur est détaché des choses de la terre !...* » Voilà bien le mot vrai.

Oui, pauvre, notre Sœur le fut par ce détachement de tout le créé, par ce dépouillement intérieur, absolu... Elle était réellement dépouillée, véritablement dégagée, libre de toute entrave et bien proche de ce degré suréminent où la pauvreté et la chasteté s'unissent en un fraternel baiser, en sorte que, pauvre de tout, l'âme est riche de Dieu seul. On se rappelle la candide réponse signalée ailleurs : « *J'ai un cœur dégagé... Lui, c'est tout... Je ne tiens à rien, à rien, je ne désire rien... mon cœur est libre.* »

CHAPITRE XXIV

LA CHARITÉ DE SOEUR MARIE-MARTHE

I. SON AMOUR POUR DIEU

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces : c'est là le premier et le plus grand des Commandements. »
(St Matth. XXII, 37.)

SŒUR Marie-Marthe ne « tenait à rien ». Son cœur « était libre ». C'est que l'amour de Dieu l'absorbait tout entière. Dégagée du créé, nulle entrave ne paralysait son élan.

Les appels de Jésus Crucifié, les intimités de la Sainte Communion, les ardentes communications de l'Esprit-Saint avaient allumé et entretenaient en son âme comme un incendie d'amour. Aussi, quoique tout gratuit, le merveilleux tissu de grâces dont se compose sa vie trouvait chez elle une admirable correspondance aux prévenances divines. Correspondance appelant des grâces nouvelles. Si bien que, chaque

jour, grandissait en notre Sœur, sous toutes ses formes, la divine Charité : amour tendre et confiant de l'enfant, amour pur et chaste de la vierge, amour exclusif de l'épouse, amour ardent et fort de l'amante du Calvaire...

Nous trouvons, dans la période la plus riche de son existence, la trace de ces assauts divins qui brûlent, d'une certaine manière, le corps autant que l'âme : « *Je veux que mon Cœur brûle le tien. J'en ai besoin et tu en as besoin parce que Je veux Me communiquer par toi à mes créatures.* » Il semble qu'ensuite et jusqu'au dernier jour, ce feu intérieur s'exhale de préférence dans une prière d'intercession montant vers le Ciel comme un encens d'amour — prière qui traduit toute l'âme de Sœur Marie-Marthe, soulage son besoin d'aimer et de réparer, en même temps qu'elle fait à Dieu de nombreuses conquêtes. Et cependant l'humble moniale demeure ignorante d'elle-même, si consumée par l'amour qu'il dévore jusqu'au regard sur les opérations ineffables du Sauveur en elle, et sur une transformation qui va jusqu'à une sorte d'identification avec l'Epoux.

Son Aide spirituelle l'interrogeait un jour : « Ma Sœur Marie-Marthe, cela ne vous fatigue pas de rester à genoux toute la matinée à jeun ? — *On ne sait pas, on ne pense pas à ces choses-là.* — Vous êtes sans doute bien lasse après ? — *Oh ! non, mais on ne sait plus bien où l'on en est.* — Vous devez dire beaucoup de choses au petit Jésus pendant tout ce temps ? — *Oh ! non... on s'aime.* »

« *On s'aime !* » voilà donc le mot suprême de

l'Epoux et de l'Epouse !... Voilà, naïvement exprimé par une simple fille des champs, l'unique attente, l'unique ambition, l'unique triomphe de Jésus !... « *On s'aime !* ». Tout ce que Notre-Seigneur demande à Sœur Marie-Marthe : travail, prière, souffrance, apostolat ; tout ce qu'Il lui donne : épreuves ou grâces... tout cela n'est qu'une efflorescence de l'amour et n'a qu'un but : alimenter, manifester, prouver un mutuel amour... « *On s'aime !* ».

Ce mutuel amour du Sauveur et de son épouse choisie, nous pouvons dire qu'il transparaît à chaque page de ce volume, dans les enseignements du Maître, dans les actes de sa disciple. Et si dans les leçons de Jésus, il en est de particulièrement touchantes, ce sont bien celles de l'amour divin : n'en est-Il pas le Maître par excellence ?

« *Aimer, c'est la vie du Ciel qui vous est destinée,* disait-Il à sa Privilégiée. *Cette vie, vous devez la vivre maintenant autant que vous le pourrez.* »

« *Vous devez* **la vivre.** » C'était faire comprendre que ses Epouses ont moins besoin de connaissances spéculatives que les personnes destinées par état à diriger et enseigner. Pour elles, l'essentiel, c'est la *science pratique* de l'amour par l'union et les bonnes œuvres. « *L'unique nécessaire est de posséder Dieu.* »

« *Si tu veux apprendre à Me connaître, Je te l'apprendrai* », lui dit Jésus. « *Suis-Moi partout, Moi seul peux t'instruire.* »

Et découvrant la blessure de son Cœur sacré, le bon Maître ajoutait : « *Viens, mon enfant, viens te jeter là-dedans. En livrant son cœur à Dieu, l'âme*

reçoit des lumières et des grâces pour aimer qu'aucun livre ne peut lui donner. »

« *Je t'apprendrai à M'aimer, car tu ne sais pas le faire : la science de l'amour est donnée à l'âme qui regarde le divin Crucifié et lui parle cœur à cœur.* »

« *Ma fille*, disait encore le Sauveur, *pour atteindre Celui que tu prétends trouver, il faut entrer dans l'intime de ton cœur : là, tu pourras m'aviser et Je t'aviserai. Mon secret d'amour est découvert à l'âme qui s'unit à Moi et s'entretient avec Moi dans le fond de son cœur.* »

Et quel est ce secret ? L'Epoux ne le livre qu'à l'âme à laquelle il est réservé. « *Ma fille, J'ai des milliers d'âmes favorisées. Je suis unique pour chacune. Il est un secret d'amour qui demeurera uniquement entre l'Epoux et l'Epouse pendant l'éternité.* »

Sous l'impulsion des propres désirs du Bien-Aimé, Sœur Marie-Marthe lui demandait un jour que toutes les Sœurs de la Communauté sachent bien s'entretenir avec Lui cœur à cœur : « *Ah !* répondit Jésus avec l'expression d'une ardente tendresse, *que ceci me fait plaisir ! car c'est pour Moi !... Celles qui Me donnent de la correspondance dans leur cœur font mes délices. Dans ce cœur à cœur, Je me dédommage de l'ingratitude des hommes.* »

Pour hardi et confiant que soit l'amour pur, il reste néanmoins soumis ici-bas aux lois d'une chaste crainte : les poussières de la terre peuvent si facilement ternir le cristal le plus beau ! Le divin Maître rassure son épouse.

Jésus montrait une fois à Sœur Marie-Marthe la place qui lui était destinée au Ciel. Elle, aussitôt,

de s'humilier intérieurement et d'interroger avec une certaine anxiété : « *Bon Maître, n'y a-t-il rien en moi qui m'empêche d'y aller ? — Cela ne manque pas*, répondit doucement Notre-Seigneur, *mais l'amour efface tout.* »

Combien de fois Jésus ne lui redit-il pas cette consolante parole qui exprime si bien l'action de la contrition parfaite dans les âmes : « *L'amour efface tout.* »

Un jour, sentant un vif désir de se réunir à Lui, notre Sœur suppliait le Sauveur de la retirer en son Paradis. Jésus ne semblait pas l'écouter... Alors, elle s'écria : « *Ah! mon Jésus, ici, on est toujours exposé à vous offenser! — Ma fille, l'amour efface tout.* »

Et comme, avec insistance, elle demandait encore à son bon Maître de lui accorder au moins la grâce de ne plus jamais l'offenser, Il répondit : « *Quand vous venez à Moi avec amour, Je ne regarde plus vos fautes, Je ne regarde que votre amour... L'amour efface tout.* »

Un autre jour, Sœur Marie-Marthe n'osait s'approcher de la Sainte Table, au souvenir de quelque infidélité. Notre-Seigneur la rassura par des paroles identiques : « *L'amour purifie tout. — Bon Maître, est-ce aujourd'hui seulement que je serai purifiée ? — Non, ma fille, l'âme est purifiée toutes les fois qu'elle aime d'un amour fort. Mais il faut un amour vrai, pur et dégagé de tout.*

« *L'Epouse qui aime peut agir librement. Je prends soin de purifier son âme à mesure qu'elle travaille dans mon amour.*

« *Mon union avec toi est ton seul bien : là se fait ton avancement et personne ne peut l'empêcher.*

« *Il faut que tu sois comme l'épine à la branche où elle est attachée.* »

Nous savons combien la chère Converse avança dans cette bienheureuse union.

Sœur Marie-Marthe faisait son Chemin de Croix. Arrivée à la cinquième et à la sixième station, elle vit des bras meurtris et ensanglantés se placer à côté des siens qu'elle tenait étendus. Et Jésus lui dit : « *Voilà, ma fille, comment mes bras sont tes bras.* »

C'était lui exprimer d'une manière sensible l'unification à laquelle, sous tant de formes, Il la conviait :

« *Je n'ai besoin que de ton cœur* », aimait-Il à répéter. Et lui montrant son Cœur ouvert : « *Tu n'as besoin que du mien.* »

« *Repose-toi sur mon Cœur : la place de l'Epouse est sur le Cœur de son Epoux! Tu es là pour le temps et pour l'éternité.* »

Quand l'amour unifiant remplit ainsi une âme, devant lui s'évanouissent toutes les pusillanimités. Et c'est — on le comprend toujours mieux — le secret de l'héroïque générosité de Sœur Marie-Marthe. Malgré tout ce que le divin Maître mit de bonté, de tendresse, de condescendance ineffable dans sa conduite envers elle, il Lui plut de la faire passer par des états extrêmement douloureux. Les exigences allèrent parfois jusqu'à un degré qui nous déconcerte. Et ces exigences, s'adressant d'abord à une jeune Religieuse de vingt-cinq ans, devaient jalonner,

avec plus ou moins d'intensité, toute son existence. En 1887, la T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel notera encore : « Notre-Seigneur dit constamment à sa fidèle épouse : « *Ma fille, monte le Calvaire avec Moi.* » Il veut que, malgré ses grandes souffrances habituelles, elle marche toujours sans demander de repos. » Il le lui déclara un jour de vigoureuse façon : « *Je te veux victime debout !* »

... *Debout*, grâce aux forces que donne la Charité divine.

II. CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN

> ... Et voici le second commandement qui est semblable au premier : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »
>
> (Matth. XXII. 39.)

« La Charité divine, entrant dans un cœur, tire après elle tout le train des vertus », écrit le saint Evêque de Genève.

Entre toutes, l'amour du prochain est la marque infaillible de l'amour que la créature porte à Dieu : « *On reconnaîtra que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres comme Je vous ai aimés.* »

Sœur Marie-Marthe aimait Dieu souverainement. Cet amour rejaillit sur les créatures sous forme de charité fraternelle et de dévouement plénier. On peut dire que, sous la direction de Jésus et en union avec Lui, elle donna au prochain son temps, son cœur, sa vie.

Cependant, il faut le remarquer, là encore sa vertu demeura parfois voilée au profit de l'humilité.

Notre Sœur ne possédait pas certains avantages qui attirent naturellement la sympathie et, pour nos humaines sensibilités, doublent le prix des moindres services, prévenances ou amabilités. Dieu ne lui avait pas donné les charmes du visage, du regard, de la voix, pas plus que la grâce et l'élégance de l'allure et du geste. Son commerce y perdait en agrément et sa charité, moins bien traduite par les démonstrations extérieures, n'était pas toujours appréciée à sa juste valeur.

D'autre part, ses multiples travaux l'amenaient, de temps à autre, à demander service à telle ou telle de ses compagnes, déjà passablement occupée. Et l'on trouvait qu'en cela elle manquait parfois de discrétion ou d'opportunité. On lui en faisait reproche. Elle avait d'ailleurs réponse — sa réponse — à tout.

« Mais pourquoi donc, ma Sœur Marie-Marthe, interrogeait une Sœur, pourquoi êtes-vous constamment à demander service aux unes et aux autres ? Ne comprenez-vous pas que cela ennuie quand on est surchargée ? — *Ma Sœur, il faut bien apprendre aux jeunes à se dévouer... La charité ! il n'y a rien de plus grand, voyez-vous.* »

L'interlocutrice ne dit rien ; elle croyait à une autre raison que celle-là : elle pensait que Sœur Marie-Marthe, éprise de mortification et d'humiliation, agissait ainsi pour le gain d'être rabrouée. Nous croirions volontiers qu'elle ne se trompait pas. Il semble que Notre-Seigneur se plaisait parfois, pour

humilier son Epouse, à lui faire chercher des secours inutiles. L'aveu en échappa un jour à notre Sœur. Elle était allée au fruitier réclamer l'aide d'une compagne pour porter un « brasier » au Réfectoire : « Eh ! pauvre Sœur, au lieu de venir jusqu'ici, n'auriez-vous pas plus tôt fait de le porter vous-même, ne put s'empêcher de dire la Sœur fort pressée de travail. — *C'est vrai, ma Sœur, mais* **Il veut comme ça.** »

« Mais enfin, comment faites-vous pour savoir toujours où nous sommes ? demandaient, non sans quelque impatience, les travailleuses. — *C'est mon bon Ange qui m'a conduite* », répondait-elle simplement.

Quant au service à rendre, c'était toujours très court, elle n'abusait pas... Après deux ou trois minutes, elle renvoyait la Sœur, assurant qu'elle pourrait achever seule.

Hâtons-nous d'ajouter, du reste, qu'elle-même rendait volontiers service au prochain. Notre-Seigneur lui avait particulièrement demandé cette pratique de charité : « *Ne se regarder jamais... ne jamais refuser un service.* »

C'était chose si connue qu'une de nos Sœurs cuisinières, dans sa malicieuse psychologie, avait trouvé un moyen infaillible de conserver les aides que Sœur Marie-Marthe venait lui ravir. La voyait-elle accourir, disant à une postulante ou novice : « *Petite, venez vite m'aider, je suis bien en retard.* — *Oh ! ma Sœur*, objectait-elle, *si vous saviez comme nous sommes pressées nous-mêmes, Votre Charité nous*

Le Chœur des Religieuses

donnerait un coup de main. » Aussitôt, notre Sœur s'asseyait sans mot dire, épluchait les légumes, décortiquait les haricots, et il n'était plus question de son propre travail. La ruse avait toujours plein succès. Toujours plein succès, parce que le bon cœur de Sœur Marie-Marthe et son amour de Dieu ne lui permettaient pas de refuser un service au prochain.

Et lorsque son labeur accoutumé offrait quelque relâche, nous savons déjà avec quel empressement elle se mettait à la disposition d'autrui. Pendant les vacances du Pensionnat, une Sœur peu forte, chargée de la cave, voyait chaque jour avec attendrissement la charitable Converse l'attendre au quart d'heure d'avant les repas pour transporter les bouteilles au réfectoire de la Communauté.

Cette complaisance n'était que l'une des formes de sa charité puisée au Cœur de Jésus et, dès lors, profondément surnaturelle.

« *Je suis tout Charité et c'est Moi qui opère en celui qui pratique la charité. Ceux qui sont miens doivent avoir une grande charité envers le prochain... un amour sans limite, mais un amour surnaturel et dégagé.* »

Surnaturelle, Sœur Marie-Marthe ne faisait pas acception des personnes. Elle aimait toutes ses Sœurs également et, suivant la recommandation de son bon Maître, « les portait toutes dans son cœur ».

Nous avons fait remarquer combien elle s'intéressait à chacune d'entre nous, combien elle priait pour chacune. Elle s'y sentait continuellement excitée : « *Il faut tant aimer le prochain*, lui disaient les voix

célestes, *et faire pour lui ce que vous n'auriez pas le courage de faire pour vous-même. Il faut que le prochain sente en vous un bon cœur, le Cœur de Dieu.* »

Quel support du prochain ! quelle bonté vraie, quelle compassion pour toute faiblesse, toute peine, toute souffrance... Et quelle facilité à oublier les offenses !

« Je ne me souviens pas, dépose l'une de ses compagnes, que Sœur Marie-Marthe m'ait dit une parole blessante ni de lui en avoir entendu dire à nos Sœurs. Je lui ai souvent refusé de légers services. Elle revenait m'en demander une autre fois avec la même simplicité. » — C'est là un trait caractéristique de son humble charité.

Jamais notre chère Sœur n'imputait à mal les manquements du prochain à son égard. Que l'on parcoure les Manuscrits, on n'y trouve pas une seule allusion à tant de petites vexations dont elle fut l'objet. On pouvait impunément avoir des torts à son endroit, c'était toujours elle qui s'accusait la première.

Jésus montrait un jour à Sœur Marie-Marthe sa Tête couronnée d'épines : « *Parmi mes Saints*, lui dit-Il, *il en est qui ont contribué à me faire ces blessures et cependant, Je les aime et Je les traite en amis...*

« *Ma fille, avec le prochain, il faut, à mon exemple, une grande bonté, oublier toutes les offenses, ne penser qu'à pardonner et à faire de nouveaux bienfaits. Ceci est la pratique des âmes-enfants dans lesquelles Je me complais.* »

« Quand, après avoir manqué d'humilité et de

patience envers cette sainte Sœur, je lui demandais pardon, raconte encore une de ses compagnes, je sentais qu'elle pardonnait du fond du cœur. »

Quant à ses propres torts, nous avons vu (1) avec quelle franchise elle savait les réparer et comment, par ce moyen, elle tenait toujours son cœur en douce et paisible harmonie avec ses compagnes.

Tout cela dénote — avec l'esprit d'abnégation et d'humilité — un profond amour du prochain.

Amour très surnaturel, avons-nous dit. Mais, en même temps, impulsion d'un cœur naturellement bon. Aussi, sous des dehors frustes, n'a-t-on pas de peine à croire que Sœur Marie-Marthe ait souffert de sa propre rusticité. Elle aurait trouvé de la joie — elle si profondément aimante — à être plus aimable et plus aimée. Mais l'amour jaloux de son Epoux ne le permit pas. Il lui disait un jour à la Sainte Communion : « *Viens, ma fille, Je veux te donner les deux vertus de mon Cœur : la douceur et l'humilité. Avec elles, tu dédommageras mon Cœur adorable ! Malgré cela, Je te laisserai de temps en temps tomber en quelque faute vis-à-vis du prochain pour te tenir cachée.* »

Une autre fois, Jésus lui faisait la même promesse accompagnée de la même réserve : « *Je t'accorderai les vertus de mon Cœur doux et humble ; mais Je les tournerai de mon côté... Quant à toi, ma fille, tu garderas tes défauts apparents pour te maintenir cachée et humiliée.* »

Paroles encourageantes pour toutes les âmes. En

(1) Chap. de l'Humilité.

ce qui regarde la Privilégiée dont nous nous occupons, ne savons-nous pas le but de Notre-Seigneur ? la préserver de toute atteinte d'orgueil et, par là-même, rassurer les guides de son âme : « *Tout ceci doit bien prouver à tes Supérieurs que ce qui se passe en toi vient de Dieu car, de toi-même, tu es bien méchante et bien imparfaite.* » Bien ignorante aussi, pouvait-Il ajouter... et l'on comprend Jésus d'avoir abrité sa « violette » à l'ombre de l'humilité et de l'abjection, et d'avoir entouré son « lis » d'épines afin que la créature ne l'approchât point de trop près !

CHAPITRE XXV

ZÈLE APOSTOLIQUE

« Voilà le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël..., celui qui prie beaucoup pour ce peuple et pour toute la cité sainte. »

(Macch. II-xv.)

UNE chose qui frappe particulièrement les familiers de Sœur Marie-Marthe et n'a pu échapper au lecteur, c'est — avec le surnaturel semé à chaque page de cette admirable existence — l'esprit d'apostolat qui l'anime et la soutient.

Rien d'étroit dans la piété de notre Sœur. Rien d'égoïste dans ses prières. Elle se sent membre du corps mystique de Jésus-Christ dont elle ne se sépare jamais.

Son apostolat ne se borne pas à s'identifier avec sa Communauté et son Institut : elle ne fait qu'un avec l'Eglise tout entière.

En l'investissant d'une Mission de prière universelle, Notre-Seigneur donne à son humble épouse des lumières qu'elle réduit en pratique d'une manière aussi simple que sublime : elle *s'immole* en union avec

son Maître ; elle *prie* en union avec son Maître, concentrant toute sa prière d'intercession dans l'offrande assidue des mérites du Sauveur.

Telle nous l'avons déjà entrevue dans les chapitres concernant les Saintes Plaies. Resterait à la considérer de plus près dans cette œuvre d'immolation et de prière à laquelle rien ne demeure étranger.

I

LE PAPE ET L'ÉGLISE — LES ÉVÊQUES LES PRÊTRES

Par son offrande journalière (1), toute la vie de Sœur Marie-Marthe était vouée à *la grande cause de Dieu :* la cause de l'Eglise, Pasteurs et Fidèles.

Notre-Seigneur renouvelle souvent à sa Servante la promesse du triomphe de la Sainte Eglise par le pouvoir de ses Plaies et de la Vierge Immaculée : « *Ma fille, il faut bien faire ta charge, qui est d'offrir mes divines Plaies à mon Père Eternel, parce que de là doit venir le triomphe de mon Eglise, lequel passera par les mains de ma Mère Immaculée.* »

Mais, dès le principe, le divin Maître prévient toute illusion comme toute équivoque. Il ne saurait être question du triomphe matériel, visible, universel, dont

(1) Cf. Chap. VIII, page 74.

rêvent certaines âmes !... Sous la barque de Pierre, jamais les flots ne se plieront avec une parfaite docilité ; parfois même, on pourra trembler devant les fureurs de leur agitation... Lutter, lutter toujours, c'est une loi de la vie de l'Eglise : « *On ne comprend pas ce qu'on demande, en demandant son triomphe... Mon Eglise n'aura jamais de triomphe visible* » (1).

Toutefois, à travers les luttes et les angoisses, continue de s'accomplir, dans l'Eglise et par l'Eglise, l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ : le salut du monde. L'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'accomplit d'autant mieux que la prière — qui a sa place dans le plan divin — implore davantage les secours du Ciel.

Et l'on conçoit que le Ciel se laisse particulièrement fléchir quand on l'invoque au nom des Plaies rédemptrices. Jésus insiste fréquemment sur ce point : « *Il faut que tu puises sans cesse dans ces Sources pour le triomphe de mon Eglise.* »

Dans une période spécialement troublée, Sœur Marie-Marthe demandait instamment à Notre-Seigneur de couvrir de la protection de ses Saintes Plaies le Souverain Pontife. Le Sauveur eut pour agréable cette prière. Il fit voir à notre Sœur que la grâce surabondait sur le T. S. Père Pie IX, et que les prières faites par la Communauté y contribuaient grandement : « *De mes Plaies sort pour lui une grâce particulière.* »

---

(1) et définitif avant la fin du monde.

Un autre jour qu'elle priait pour l'Eglise et la conversion de ses ennemis, Jésus lui dit : « *Combien cette prière m'est agréable !... Tous ceux qui sont véritablement à Moi demandent la conversion des ennemis de mon Eglise.* »

La T. S. Vierge tenait le même langage en recommandant à son enfant de prier pour les grands intérêts de la Papauté et pour l'auguste Pontife de Rome.

Le 6 octobre 1867 (fête de N.-D. du Rosaire), cette bonne Mère lui dit : « *Je vais t'enseigner une invocation et tu me feras un très grand plaisir en la disant pour les besoins de la Sainte Eglise : Notre-Dame du Rosaire, protégez le Saint-Père... Notre-Dame du Rosaire, convertissez les ennemis de l'Eglise et du Saint-Père.* »

Chaque jour de ce mois, l'heureuse Sœur reçut la visite de la Reine du Ciel qui lui montrait combien de grâces découlaient sur le monde par les Saintes Plaies de Jésus et sa maternelle intercession.

De 1867 à la mort de Pie IX, mais notamment pendant le Concile du Vatican, on est étonné de voir à quel point la vie de Sœur Marie-Marthe fut associée à celle de l'Eglise. Notre humble Converse suivait, pour ainsi dire, à distance les grands événements dont Rome subissait alors le contre-coup. Elle partageait les angoisses du Saint-Père. Elle multipliait, à la demande de Notre-Seigneur, pénitences et prières. Elle apprenait de son Maître que « *Sa Sainteté se maintiendrait sur le Saint-Siège, mais dans la tribulation* ».

Le 26 avril 1869, pendant les invocations aux Sain-

tes Plaies que la Communauté faisait chaque jour pour les besoins de l'Eglise, Jésus crucifié se découvrit à son épouse. Le sang divin ruisselait en grande abondance de ses Plaies sacrées : « *Voilà pour mon Vicaire Pie IX* », dit-il. Et le sang du Sauveur continuant à couler, Il ajouta : « *Voilà pour mes Ministres !... pour tous, même pour ceux qui ne me demandent pas la lumière.*

« *Satan va livrer les assauts les plus furieux pour tenter d'anéantir l'Eglise.*

« *Plusieurs lumières perdront la lumière, et plusieurs de ceux qui paraissent des colonnes tomberont.* »

Au commencement de décembre 1869, Notre-Seigneur répète encore : « *Ma fille, il faut prier pour le Concile !... Il faut redoubler de ferveur, car c'est par lui que se doit donner la lumière.* »

A cette époque, le cilice que notre chère Sœur portait jour et nuit devenait parfois si douloureux qu'elle avait une peine extrême à le supporter. Jésus permettait ce surcroît de souffrances parce que les besoins du moment exigeaient des sacrifices plus héroïques.

En mars 1870, le divin Maître annonçait : « *Les Pères du Concile ne savent pas quand il finira... Nul ne peut le prévoir...* »

Du Souverain Pontife, Sœur Marie-Marthe ne sépare pas les Evêques, collaborateurs du Pape et ses Frères en Jésus-Christ. Et, parmi les Evêques, celui du diocèse devient l'objet très particulier de sa filiale sollicitude. Elle se sent tenue à lui accorder plus qu'à tout autre. Notre-Seigneur lui en fait un devoir.

Il serait curieux de la suivre sous ce rapport. Qu'on nous permette simplement de noter une véritable *consigne religieuse* fixée par le Souverain Pasteur à l'occasion de l'un de nos vénérés Pontifes. « *Je veux*, dit-il, *que cette âme brille comme une étoile dans le Ciel. Je ne la retirerai de ce monde que lorsque, par vos prières et vos souffrances, surtout par vos invocations aux Saintes Plaies, vous lui aurez obtenu cette éclatante beauté !* »

Quelques jours après, Marie ajoutait : « *Etant Archevêque, la perfection de cette âme doit être parfaite. Etant « votre » Archevêque, la Communauté doit l'orner. Il faut des prières, des communions, des souffrances. Il faut que vous le couvriez des palmes qu'il doit emporter au Ciel.* »

En union avec l'Episcopat, tout le Clergé séculier et régulier bénéficiait de cet apostolat que Jésus, le Prêtre Eternel, demandait à son épouse. Pour la tenir en haleine en ses immolations, Notre-Seigneur l'éclairait vivement sur la sublimité des fonctions du prêtre, — la grandeur de son ministère, — les dangers et les difficultés qui l'attendent, — la nécessité d'une perfection plus grande et, dès lors, de secours plus puissants

« *Les prêtres et les religieux ont reçu de Dieu un grand honneur par leur vocation. Ils doivent en rendre gloire à Dieu en se sanctifiant et en aidant à la sanctification des autres.*

« *Celui qui enseigne aux autres, s'il ne pratique pas ce qu'il enseigne, est bien plus coupable et souffre bien davantage en Purgatoire.* »

Par contre, la récompense est également incomparable. Au soir de la fête des Morts (2 novembre 1869), Sœur Marie-Marthe vit se dérouler une merveilleuse théorie d'âmes montant au Ciel... Elle pouvait les contempler, mais non les approcher. Deux se détachèrent de cette longue procession et vinrent à elle. C'étaient deux âmes de Prêtres ! Leur beauté défiait toute conception humaine... Elles lui dirent : « *Nous avons trouvé le vrai bonheur, la vraie gloire, la vraie richesse !...* »

Le céleste Directeur faisait comprendre à son élève la grandeur de cette divine puissance accordée aux successeurs des Apôtres de remettre les péchés en son Nom et par la vertu de son Sang précieux. Notre Sœur le voyait tomber sur elle au moment de l'absolution : « *J'arrose mon parterre* », disait une fois le Sauveur.

Dans une vision qui la combla de joie, la Vierge Marie lui apparut comme la puissante Protectrice et la Gardienne spéciale des âmes consacrées.

Sœur Marie-Marthe fut transportée dans un lieu éblouissant de clarté et de blancheur : « *Ma fille*, dit l'Immaculée, *ce lieu est mon domaine, mon habitation.* » Sous les pieds de Marie, s'agitait un monstre affreux, à la gueule béante d'où sortaient mille instruments aigus et tranchants. Une voix dit : « *Ceci est pour les prêtres et les religieux.* » La bonne Converse ne comprit pas d'abord la signification de ce qu'elle voyait. Le lendemain, Jésus lui expliqua que ces horribles instruments « *représentaient les diverses*

tentations par lesquelles le démon cherche à blesser, tromper et faire déchoir les âmes consacrées ». Que ces âmes s'adressent à Marie. Son pied virginal écrase toujours la tête du serpent.

Tout cela impressionnait profondément notre Sœur. Inutile d'ajouter que, dans ce culte de vénération et dans toutes ses intentions, avaient place au premier rang les Confesseurs et Aumôniers de la Communauté. Ce fut le cas notamment pour M. le Chanoine Bouvier (1852-1885) et pour M. le Chanoine Collonge (1885-1918). Leur ministère, leur santé, leur salut éternel : rien ne lui restait étranger. Et, si nous en croyons les Manuscrits, elle semble bien leur avoir transmis plus d'un message divin !

II

LES AMES — LES PÉCHEURS

LES MOURANTS

Notre-Seigneur avait enseigné à Sœur Marie-Marthe que « *le vrai triomphe de l'Eglise est dans les âmes* ». Pour répondre à cette divine leçon, Il voulait, chez l'humble cloîtrée, un cœur vaste comme le monde et, dans ce cœur, des ardeurs d'apôtre : « *Viens*, lui disait-Il, *viens à la conquête des âmes !... Viens*

« *ramasser* » *des âmes avec Moi !... Nous irons ensemble partout !...* » Plusieurs fois, il lui sembla qu'introduite dans le Cœur brûlant de Jésus, Il l'emportait à travers toutes les régions du globe pour *cueillir des âmes* avec Lui.

C'est à ce travail que la chère missionnaire passait une partie de ses nuits, heureuse lorsque, à tous ses dépens, riche était la « moisson ». Rendant compte un jour à sa Supérieure : « *J'ai passé ma nuit*, disait-elle, *à ramasser des âmes avec le pouvoir que Dieu m'a donné par les Saintes Plaies de mon bon Maître.* » Il lui avait alors paru qu'elle *moissonnait des âmes* comme elle aurait récolté des fruits en abondance.

Admirable apostolat de la perpétuelle intercession, que Jésus demandait principalement en faveur des **pécheurs** et des **âmes du Purgatoire**.

« *La grande misère du siècle*, confiait-Il à son élue, *c'est qu'il y a trop peu d'âmes qui se sauvent !... Vous devez sans cesse prier pour les pécheurs.*

« *C'est principalement aux âmes religieuses de convertir les pécheurs par leurs prières, leurs immolations et la pratique de leur Règle.* »

La Visitation de Chambéry avait répondu aux désirs du divin Maître en adoptant la dévotion du Rosaire de la Miséricorde. Notre-Seigneur ne cessa pas pour autant ses appels. Il se fit de plus en plus pressant à présenter ses Plaies comme une source de grâce pour les pécheurs.

« *Il y a bien longtemps que Je désire vous voir distribuer les fruits de ma Rédemption.*

« *A chaque mot que vous prononcez du Chapelet de la Miséricorde, Je laisse tomber une goutte de mon Sang sur l'âme d'un pécheur.*

« *Toutes les fois que vous effacez les péchés des hommes avec mes Saintes Plaies, vous faites plus que la Véronique. Ce qu'elle ôtait de ma Face était léger, mais les péchés sont bien lourds !* »

Et s'adressant spécialement à son épouse choisie : « *Veux-tu que Je répande mon Sang sur les pécheurs, eux qui en abusent et qui le foulent aux pieds ? Veux-tu l'offrir à mon Père pour eux ?* »

Puis lui faisant voir, à travers le monde, la multitude des pécheurs : « *Je te les montre afin que tu ne perdes point de temps.* »

Ces âmes lui paraissaient, un jour, comme enlisées dans la boue. La Vierge Immaculée les regardait d'un œil maternel et compatissant : « *Ceci est bon, c'est cher*, dit-elle à son humble enfant. *Porte-les à mon Fils au pied de son trône.* » Et là, Sœur Marie-Marthe les vit, arrosées du Sang de Notre-Seigneur, se revêtir soudain d'une grande beauté.

Une des choses qui attristent le plus Jésus et provoquent le plus son courroux, c'est la violation du repos dominical.

Un samedi, Sœur Marie-Marthe visitait notre modeste cimetière en récitant sur chaque tombe un « Requiem » et ses chères invocations aux Saintes Plaies, lorsqu'elle entendit soudain les plaintes du

divin Maître : « *Ma fille, il y a des chrétiens qui se préparent à travailler demain... dis à la Supérieure de Me dédommager.* » — Le lendemain, dimanche, comme elle se rendait encore au jardin, le Sauveur lui dit : « *Lève les yeux et regarde.* » Elle regarde et aperçoit, dans les champs qui environnent le Monastère, un grand nombre de personnes occupées à leurs travaux : « *Voilà, ma fille, ce qui attire les châtiments de Dieu.* »

Aux plaintes parfois s'ajoutaient les menaces : « *Quand, au jour du Jugement, les hommes verront tout ce que J'ai fait pour eux pendant ma vie sur la terre ; quand ils verront mes travaux, mes souffrances, mon amour, ils seront bien fâchés de n'en avoir pas mieux profité !* » Ou bien c'était une vue saisissante de la Justice de Dieu irrité par les péchés du monde. Dans une souffrance inexprimable, sentant comme peser sur elle le poids de cette divine Justice et des péchés de ses frères, éperdue, elle s'écriait en s'humiliant : « *Mon Dieu, ne regardez pas notre misère, mais regardez votre Miséricorde !* » Et elle recommençait les invocations aux Saintes Plaies, ce qui apaisait la Justice de Dieu : « *Offre-les moi souvent pour Me gagner des pécheurs, car J'ai faim des âmes.* »

Lorsque se donnaient, à l'église paroissiale de Lémenc ou dans les autres paroisses du diocèse, des Retraites pascales, des Missions, notre Sœur devait redoubler ses prières et immolations : il fallait seconder l'œuvre des Missionnaires ; il fallait préparer les voies à la grâce divine ; il fallait suppléer aux insuf-

fisances ! « *Ma Mère et Moi, nous foulerons le pressoir,* disait Jésus, *il s'en trouvera qui auront beaucoup travaillé et qui n'auront rien.* » — « *Il y a des âmes qui reçoivent la vie, et d'autres qui demeurent à terre ; à toi de les prendre et de les vivifier.*

« *Ma fille, il faut amener les âmes à mes pieds, il faut les rapprocher de Moi. Je serai au milieu d'elles — comme un bon Pasteur — pour les convertir.* »

Pour ranimer le zèle de son élue, Notre-Seigneur lui offrait parfois le spectacle des merveilles opérées dans les âmes.

Le 27 mars 1868, la Communauté priait spécialement pour la Retraite pascale de Lémenc : « *Ma fille,* dit le divin Maître, *Je veux le faire sortir de la clôture.* » Paroles qui donnèrent d'abord une grande frayeur à l'innocente enfant ! Elle se sentit alors transportée en esprit dans l'église de la paroisse. Notre-Seigneur se montra à elle, tenant à la main une coupe pleine de son Précieux Sang : « *Je veux, ma fille, que tu sois témoin des faveurs que je vais accorder.* » Et Sœur Marie-Marthe vit le Sauveur déposer une goutte de son Sang divin dans les âmes. Elle eut même l'indicible consolation de Le voir agir de la sorte pour celles de son père et de sa mère, tandis que des lèvres divines tombaient ces mots : « *Les grâces que Je fais de cette manière ne se perdent pas.* »

En faveur des **mourants**, le zèle de notre Sœur semblait se surpasser encore.

« *Lorsqu'on pare mes autels*, disait le bon Maître, *on Me fait un grand plaisir. Mais lorsqu'on Me gagne*

Eglise de la Visitation. — Intérieur.

des âmes pour le Paradis, ma consolation est incomparablement plus grande.

« *Il faut offrir souvent les mérites de mes Saintes Plaies pour les personnes qui meurent dans la nuit ou dans le courant de la journée.* »

Nous trouvons dans les Manuscrits le détail de certaines nuits passées à accompagner des âmes que Jésus lui montrait comme près d'entrer dans leur éternité : « *Tu es chargée de toutes ces âmes ; il faut leur obtenir une bonne mort.* »

Les âmes ! Sœur Marie-Marthe s'en « *chargeait* » avec d'autant plus d'ardeur que leur salut et leur perfection glorifient Dieu. Elle avait si bien compris qu'elle n'était sur la terre que pour « *procurer la gloire de Dieu et le faire aimer* ». Et puis, en cela comme en tout, Notre-Seigneur l'éclairait, la stimulait :

« *Ma fille, Je désire constamment que les hommes profitent du fruit de ma Rédemption. Mais, fidèles ou non, il faut que ma gloire en sorte !* »

Trois rayons brillants partant des Saintes Plaies de Jésus parurent un jour, aux yeux de notre Sœur, envelopper les âmes sauvées par les mérites du Rédempteur. Quiconque avait contribué à leur procurer ce bienfait en recevait aussi une grande gloire dont s'augmentait celle de Dieu : « *En faisant profiter les âmes du fruit de ma Passion*, expliquait le Sauveur, *vous agrandissez le Royaume de Dieu !* » Enthousiasmé, le cœur ardent de l'humble missionnaire cloîtrée répondait par ce cri qui l'exprime pleinement : « *Mon Jésus, j'ai soif des âmes pour votre gloire !* »

III

LES AMES DU PURGATOIRE

La flamme apostolique de Sœur Marie-Marthe ne s'éteignait pas aux portes du tombeau. Grande avocate des pécheurs et des mourants, notre Sœur l'était non moins des âmes du Purgatoire. Celles-ci, d'ailleurs, réclamaient constamment ses souffrances et ses prières : « *Voyez !... soulagez-nous !... offrez les Saintes Plaies de Jésus pour nous.* » A son tour, elle répétait à Notre-Seigneur : « *Voyez !... soulagez-les par vos divines Plaies.* »

Les soulager, tel est bien le désir de Jésus. Il attend qu'on **Le prie**. Il y convie Sœur Marie-Marthe. Il avait adressé à son épouse cette parole étonnante de bont : « *Une pauvre créature comme toi, lorsqu'elle est unie à Moi, peut tout ! Elle « r e » le Purgatoire et elle remplit le Ciel !* »

Il lui avait assigné une place pour sa mission de suppliante : « *Tu n'es pas de cette terre : la vie doit être suspendue entre le Ciel et le Purgatoire... Tu dois le regarder comme étant à la porte du Purgatoire pour en faire sortir les âmes... à la porte du Ciel pour prendre les âmes et les y faire entrer.* »

Il continue ses appels avec ses encouragements : « *Je donne mes richesses aux humbles et aux petits afin qu'elles Me soient rendues par la délivrance des âmes du Purgatoire.*

« *On voit les pécheurs et l'on songe davantage à prier pour eux. Quant aux âmes du Purgatoire, ne les voyant pas, souvent le monde les oublie. Il y a peu d'âmes qui n'aillent pas en Purgatoire ; Je veux que vous priiez beaucoup.* »

Et la prière que conseille Jésus, c'est celle qui fait directement appe x mérites de sa Passion :

« *Ma fille, regarde mes Plaies. Offre-les pour les âmes du Purgatoire. Les souffrances de ma Sainte Passion, voilà le grand remède pour ces pauvres âmes ; mais il faut leur en appliquer les mérites.* »

Une nuit, Sœur Marie-Marthe, plongée dans une fervente oraison, demandait le soulagement de ses amies du Purgatoire. Jésus Crucifié, paraissant à ses regards, lui dit : « *Je veux t'accorder une âme par chacune de mes Plaies.* » Et d'intervalle en intervalle, notre chère Sœur vit une âme comme s'échapper des Plaies de Jésus pour s'envoler au Ciel : la première et la seconde sortirent de ses Pieds sacrés, et la dernière de sa Main droite : « *Celle-là était la plus précieuse.* »

Est-il nécessaire de le dire ? Au nombre des âmes souffrantes, il en est qui tiennent de plus près au cœur d'une Religieuse : ce sont les âmes de ses propres Sœurs. Sœur Marie-Marthe priait et souffrait pour elles plus particulièrement, et la Sainte Vierge lui en témoignait de la satisfaction : « *Les âmes de vos Sœurs en Purgatoire sont mes filles. Je prends grand plaisir à vous entendre prier pour leur délivrance... Je souffre de les voir dans ce feu !... Je suis Reine et Je veux que ces âmes règnent avec Moi ! Malgré tout notre pouvoir, mon Fils et Moi, nous ne pouvons les délivrer :*

elles doivent expier. — Mais vous pouvez si facilement les soulager et leur ouvrir le Ciel en offrant pour elles les Saintes Plaies à Dieu le Père. »

A la prière, Sœur Marie-Marthe joignait l'**immolation** des jours et des nuits dans l'attitude que nous avons décrite.

Un soir, la Victime de Jésus, étendue à terre, chargée de tous ses instruments de pénitence, souffrait d'une façon inaccoutumée. Plusieurs âmes du Purgatoire lui apparurent : « *Ta journée de demain sera toute pour nous.* »

Cette journée fut une journée terrible : une de ces journées pendant lesquelles le Seigneur, comme pour le saint homme Job, permit à Satan d'affliger sa servante, une journée de complet délaissement de Jésus !

Le soir, l'Epoux revint plus tendre que jamais et lui ouvrant son Cœur Sacré : « *Voilà ton salut*, dit-Il. *Par la rude tentation que tu as soufferte et par ton délaissement, un grand nombre d'âmes du Purgatoire ont été délivrées. Il fallait tes souffrances pour cela.* »

Une veille de l'Ascension Jésus lui disait de même : « *Ma fille, ne t'attends pas aujourd'hui à jouir, parce que beaucoup d'âmes doivent, par tes souffrances, arriver au Ciel pour assister à mon triomphe.* » Elle souffrit, en effet, grandement. Mais quel bonheur, la nuit suivante, et quelle récompense ! « *Je t'ai fait souffrir pour quelques âmes que je voulais faire sortir du Purgatoire. Et maintenant qu'elles sont au Ciel, tu vas jouir de la vue de mes Bienheureux.* »

Un autre moyen précieux qu'utilisait notre Sœur dans ce ministère de charité, c'était l'**offrande de ses actions** en union avec les Saintes Plaies. A l'heure de se mettre à table, elle se sentit, un soir, entourée d'âmes souffrantes qui lui disaient : « *Nous allons au réfectoire avec vous afin que vous nous donniez à manger.* » En même temps, une lumière intérieure lui fit comprendre le sens d'une telle demande : ces âmes sollicitaient, pour leur délivrance, des actions faites en union avec les Plaies du Sauveur. Un autre jour, éprouvant un besoin irrésistible de se retirer en son cœur, elle aperçut comme une chaîne reliant la terre au Purgatoire et le Purgatoire au Ciel. Et le Sauveur Lui-même lui disait : « *Je veux que tous vos cœurs ne fassent qu'un avec le Ciel et le Purgatoire.* »

Moyen plus efficace encore : la **Sainte Messe** et la **Sainte Communion**. Nous indiquerons simplement à ce propos que, sur le désir exprimé par Notre-Seigneur, la Communauté faisait tous les lundis la Sainte Communion pour les âmes du Purgatoire et pour le bien de l'Eglise.

Nous mentionnerons aussi qu'un grand nombre de nos Sœurs avaient pris l'habitude d'offrir les Saintes Plaies entre les deux élévations de la Sainte Messe : ce dont les âmes du Purgatoire témoignaient leur joie reconnaissante : « *Maintenant, c'est tous les jours lundi ! C'est tous les jours fête, pour nous !...* »

Signalons enfin les **Indulgences.**

Comme le Christ Lui-même, la Sainte Eglise aime les âmes du Purgatoire, et par le pouvoir qu'elle tient

du Christ, elle nous offre, dans les Indulgences, un moyen de les délivrer.

Sœur Marie-Marthe était une fille trop aimante et trop surnaturellement éclairée pour n'y pas recourir.

Si les invocations des Saintes Plaies étaient perpétuellement sur ses lèvres, qui dira le nombre des prières indulgenciées, « De profundis » et « Requiem », qu'elle y joignait sans cesse ?...

Et quand arrivait le jour des Morts, ou mieux encore, la grande indulgence de la Portioncule, qui dira avec quelle avidité l'ancienne tertiaire profitait des largesses spirituelles de l'Eglise ! Cette fête du 2 août, qui ramenait l'anniversaire de sa Profession religieuse, était donc un jour de ferveur entre tous, au service de ses Amies souffrantes. Elle leur consacrait tout le temps dont elle pouvait disposer, et l'on dit que ses visites atteignaient parfois la centaine.

Outre la satisfaction de répondre aux désirs du Cœur de Jésus, notre chère Sœur recevait, dans l'accomplissement de « sa tâche », d'autres encouragement. C'est ainsi que Notre-Seigneur semble lui avoir accordé une sorte de connaissance des souffrances endurées au Purgatoire et lui avoir permis de contempler la joie des Elus à l'arrivée au Ciel des âmes délivrées. Il lui fit savoir aussi qu'au Ciel l'ingratitude n'est point connue :

« *Ma petite Marie-Marthe*, disait l'une d'elles, *regarde toutes ces âmes que tu as délivrées par tes prières et tes souffrances !... Elles ne peuvent maintenant venir toutes te remercier ; mais elles viendront à ta rencontre lorsque tu partiras de ce monde.* »

ÉPREUVES
GRACES PARTICULIÈRES
DERNIÈRES ANNÉES
ET MORT

CHAPITRE XXVI

ÉPREUVES

CONTRADICTIONS
CRAINTES D'ILLUSION — DÉLAISSEMENTS
ASSAUTS DU DÉMON

« Dieu les a mis à l'épreuve et Il les a trouvés dignes de Lui. Il les a fait passer au creuset comme l'or et Il les a accueillis comme une hostie d'holocauste. »

(Sagesse III, 5-6.)

La vie de Sœur Marie-Marthe ne pouvait évidemment se dérouler sans ennuis. Il est facile de le comprendre : un ensemble de choses en dehors du train commun était fait pour étonner.

Son long jeûne de cinq années, diversement interprété, — différentes mesures prises par l'autorité et qui allaient parfois contre le sens humain, — cette « prati-

que » des deux invocations nouvelles, — le silence que gardaient les Supérieures et l'intéressée même par rapport à ses grâces, — ce quelque chose d'énigmatique, de mal défini qui enveloppait notre Sœur comme d'un voile, — une impression de surnaturel alliée à un certain étonnement devant des imperfections persistantes... tout cela ne permettait guère de se faire une opinion bien nette. Tout cela, se rapprochant comme inconsciemment dans les esprits, amena, en 1875, un incident assez pénible.

La Visite canonique approchait. C'était la première qu'allait faire notre nouvel Archevêque. Sœur Marie-Marthe avertit ses confidentes : « *Elle sera terrible ; mais ensuite, vous serez consolées.* »

De fait, quelques Sœurs bien intentionnées sans doute, mais imprudentes peut-être, portèrent à Sa Grandeur plusieurs choses qui leur paraissaient inexplicables en Sœur Marie-Marthe, inexplicables et intolérables. Dieu permit que, sans penser à éclaircir les faits auprès de la Supérieure, le Prélat crût devoir donner satisfaction aux mécontentes, et déclarât publiquement, devant toute la Maison réunie, sa manière de voir, et de façon assez rude !

L'épreuve était forte. Toutefois nos Mères se soumirent humblement aux ordres reçus et burent en silence l'amer calice.

On peut s'imaginer ce que furent alors les prières de notre bien-aimée Sœur, à qui Monseigneur avait interdit de continuer ses communions journalières... Le résultat ne se fit pas attendre. Monsieur le Chanoine Bouvier, notre aumônier, sut si bien plaider auprès de

Sa Grandeur la cause de cette âme humble et mortifiée que le pieux Prélat lui laissa toute latitude...

Et l'incident fut clos.

Mais d'autres épreuves traversèrent la vie de notre Sœur. Et c'est de celles-ci que nous voulons parler.

Tel un fondeur d'or épure le précieux métal dans la fournaise, ainsi Dieu éprouve cet or incomparable que sont dans l'Eglise les âmes saintes.

Une de leurs fréquentes épreuves — et non la moins douloureuse — est **la crainte d'être le jouet de l'éternel ennemi du genre humain**.

D'une part, elles n'ignorent point que le démon se transforme parfois en ange de lumière pour conduire sournoisement à l'erreur ou à l'orgueil. D'autre part, l'humilité leur défend de se croire l'objet des prédilections du Très-Haut.

Ce fut pour Sœur Marie-Marthe une peine parfois très dure, mais dont Notre-Seigneur ne voulut jamais la délivrer complètement.

Au lendemain des plus insignes faveurs, l'âme de notre chère Sœur passait presque toujours par quelque torture morale. Il est vrai que, presque toujours aussi, Jésus lui apportait une parole douce et réconfortante.

Après une nuit où l'angoisse, la lutte l'avaient mise totalement à bout : « *C'est Moi qui suis la Force*, disait-Il, *Je te la communiquerai... Je suis satisfait de tes souffrances.* » Sœur Marie-Marthe se trouva aussitôt fortifiée et alerte au travail.

Depuis lors, assure notre T. H. Mère, la peine

subsiste encore ; mais elle n'est plus aussi profonde que la première année ; elle reste à la superficie de l'âme. Dans l'intime, il n'est plus possible à notre Sœur de douter que Dieu la conduit.

Une circonstance pourtant devait replonger la chère Privilégiée dans ses mortelles inquiétudes. A l'époque des Quatre-Temps (1870), ayant dit quelques mots de son état intérieur à un Confesseur extraordinaire, celui-ci répondit brièvement que sa voie pourrait bien n'être qu'illusion et tromperie. On peut s'imaginer l'effet de cette parole sur l'âme de Sœur Marie-Marthe. Notre Bienheureux Père eut pitié de la pauvre affligée et vint la rassurer : « *Ma fille, si je pouvais revenir sur la terre pour faire des lois, Je conserverais celles que J'ai faites ; et à toi, Je t'en donnerais une en particulier. Je t'aiderai à marcher en ton chemin et Je te donnerai des conseils particuliers lors même que Je ne suis plus sur la terre.* »

Innombrables autant qu'habiles les ruses déployées par le démon pour troubler Sœur Marie-Marthe. Tantôt il insinuait qu'elle était en dehors de la Règle et d'un mauvais exemple pour les Sœurs... qu'elle irait souffrir en l'autre monde si elle ne changeait pas de route... Tantôt il lui montrait ses prétendues « grâces » comme pures imaginations : « *Hypocrite ! sorcière ! tu trompes et tu es trompée... Tes Supérieures le voient bien, mais elles ne veulent pas te le dire* », et mille choses semblables qui effrayaient grandement la pauvre victime.

Parfois le démon l'accuse de prendre de son corps

des soins exagérés : « *Tu aimes trop la vie, tu la perdras... Tu aimes trop à te soigner, tu iras brûler en enfer* » (1).

Ou bien il lui fait croire qu'elle est tombée dans l'orgueil : « *Tu te crois une Sainte ; mais il n'y a point de Ciel pour toi. — Eh bien ! alors, je me tiendrai aux pieds de Jésus et des Saints* », réplique notre humble Sœur. Puis elle se trouble et craint d'avoir, par cette réponse, montré, en effet, quelque orgueil. « *Oui, tu as commis le péché des Anges*, affirmait bien vite le menteur, *tu iras en enfer avec eux.* »

La tactique du démon tendait en même temps à l'éloigner de ceux qui pouvaient l'éclairer : « *Tu es une croix pour tes Supérieures, ne leur dis rien !* » Une fois même, il souffla à son esprit mille pensées de murmure contre l'autorité. La suggestion était si forte qu'il semblait à notre pauvre Sœur qu'elle consentait à ces tentations, ce qui la jetait dans une peine extrême. Se sentant également retenue par une puissance invisible qui l'empêchait de recourir à notre Mère, elle vint, en larmes, se réfugier auprès du Saint-Sacrement. Jésus l'accueillit par ce doux reproche : « *Mon enfant, m'oublies-tu ?... Si tu recourais à Moi avec confiance, Je te servirais de Mère... si tu te tournais vers Moi, Je te délivrerais... Il faut te tenir près de Moi et prier, alors Satan s'éloignera...* »

Qu'elle est touchante la bonté de Jésus envers les âmes ! Il les fait souffrir, car la souffrance leur est

---

(1) « Il n'y a personne qui songe moins à son corps que cette pauvre enfant », déclare, entre parenthèses, notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie.

utile, nécessaire. Mais on dirait qu'Il endure Lui-même les douleurs qu'Il permet, tant Il a hâte de les soulager dès qu'Il peut le faire sans supprimer le mérite. C'est le spectacle que l'Epoux d'amour nous offre dans ses rapports avec son épouse préférée. Constatons-le dans ce nouveau trait :

Un soir où l'angoisse avait eu quelque chose de plus poignant, Sœur Marie-Marthe se tourna vers Notre-Seigneur : « *Serait-il possible, ô mon bon Maître, qu'un cœur qui Vous aime tant, qui parle si souvent avec Vous, qui s'unit à Vous par la Communion journalière, périsse?* »

A peine eut-elle formulé cette amoureuse plainte que la tentation s'évanouit. La douce voix de Jésus se fit entendre : « *Non, ma bien-aimée*, disait-Il en l'attirant sur son Cœur, *tu seras là pour le temps et pour l'éternité. Tous ceux qui M'ont aimé et qui ont vécu de la vie, sont maintenant en Paradis avec Moi.* »

Le Divin Maître ne manqua pas de faire passer son épouse par cette autre épreuve terrible à l'amour : l'**absence**. L'absence de Jésus jetait Sœur Marie-Marthe dans une véritable agonie. On pouvait alors la voir errer partout, semblant demander comme l'Amante des Cantiques : « Avez-vous vu mon Bien-Aimé ? »

Cette absence était parfois la punition d'une légère infidélité. Jésus, revenant, apportait le pardon et la joie avec ces mots : « *J'ai tout purifié en toi par ce* **délaissement**. »

D'autres fois, l'amour seul en était l'auteur :

« l'amour rend les amants conformes ». « *Ma fille, j'ai pleuré au jardin des Olives et sur la Croix, dans mon grand délaissement* », lui disait-Il, après être resté plusieurs jours sans répondre à ses gémissements et à ses larmes. La même leçon lui fut répétée par sa Mère Immaculée : « *Je viens t'annoncer le délaissement de Jésus, afin que tu participes à son divin délaissement sur la Croix, lorsqu'Il fut abandonné par son Père.* »

En août 1869, après l'avoir admise à contempler au Ciel, au milieu des Bienheureux, le Père et le Fils dans leur gloire et leur puissance, Notre-Seigneur s'éclipsa soudain (pour ne plus se faire voir ni sentir) pendant une semaine entière, laissant Sœur Marie-Marthe livrée à une souffrance inexprimable. Lorsque Jésus revint, Il lui apprit la cause de cet abandon : « *Sur la Croix, au fort de mes souffrances, J'étais tout seul... Voilà pourquoi J'ai voulu que tu souffrisses ainsi.* »

Il lui disait encore : « *L'amour se cache pour se faire chercher... Je reviens, mais ne t'attends pas que ce soit pour toujours : Je m'en irai encore et cela te sera utile, car tu ne m'aimerais pas tant, si Je restais toujours présent à tes yeux.* »

Une seconde intention de Jésus, c'était d'entraîner sa servante au parfait dégagement intérieur. Ce bon Maître la laissa dans ce but quinze jours consécutifs dans un délaissement absolu. Peu habituée à cette conduite, Sœur Marie-Marthe faisait pitié à voir... La parole qu'elle avait dite à sa Supérieure peu auparavant : « *Quand Dieu veut faire souffrir une âme,*

rien ne peut la soulager », se trouvait avoir en elle son entier accomplissement.

Enfin Jésus imposait encore à son épouse ce martyre de l'absence pour le salut d'autres âmes : « *Ma fille, par la rude tentation que tu as soufferte et par ton délaissement intérieur, plusieurs pécheurs se sont convertis et plusieurs âmes du Purgatoire ont été délivrées... il fallait les souffrances pour cela.* »

Nous ne décrivons pas davantage ces scènes émouvantes, ces angoisses et ces ravissements... et les retours ineffables après les désolés abandons. Toute âme qui aime d'un amour vrai doit les deviner, les sentir. On en parlerait vainement à tout autre.

***

Une autre épreuve, commune à tous les enfants d'Adam, provient des **tentations** et réclamations de notre nature déchue.

Pour Sœur Marie-Marthe, l'importunité de ces tentations était décuplée par la malice de Lucifer qui espérait par là, sinon la faire tomber dans le mal, du moins la troubler dans sa tâche et paralyser son élan.

Ainsi — nous l'avons dit — il tournait en dérision ses pratiques de piété, notamment l'offrande des Saintes Plaies. Parfois il cherchait à l'empêcher d'accomplir son devoir : « *Ne retourne plus à ton emploi, tu t'y damneras.* » Il l'inquiétait au sujet de sa santé pour l'empêcher de rendre service : « *Ne va plus au jardin, ta santé s'y détraquera.* » Ou bien c'étaient

des pensées de découragement, des excitations au mécontentement : « *Demande du repos. Ta Mère est dure pour toi.* » Ou bien encore des suggestions contre la foi : « *A quoi servent tes communions ?* » Un jour même, à cinq reprises, il vint sous une forme corporelle, se tenant à distance et répétant : « *Il n'y a point de Dieu !... A quoi bon tes prières puisqu'il n'y a point de Dieu...* » Sœur Marie-Marthe protesta avec force : « *Je crois qu'il y a un Dieu et qu'Il est mon Epoux !... Il est mon Epoux !... Il est ma nourriture...* » A cette réponse, le démon s'en alla en fumée.

Le malin esprit tentait aussi de lui inspirer de l'orgueil par des insinuations perfides : « *La Communauté est bien heureuse de t'avoir.* » — « *Oui*, répondait Jésus, préservant son épouse en ajoutant le correctif, *bien heureuse à cause de ton ignorance.* »

Une fois seulement, Notre-Seigneur permit des attaques contre la limpidité de cette âme innocente : « *Il n'y a que mensonge en toi. Tu as commis beaucoup de péchés contre le sixième commandement.* » Une telle accusation troubla la candide enfant. Elle courut demander à sa Supérieure : « *Quels sont ces péchés ?... Je ne les connais pas.* »

A ces tentations multipliées ne se bornaient point les assauts du démon. Toutes sortes de vexations seront mises par lui en œuvre pour la torturer dans son âme et dans son corps. Les Supérieures, témoins oculaires de ces faits, noteront douloureusement les persécutions et mauvais traitements que l'ennemi infernal, avec la permission de Dieu, lui infligeait.

Cet acharnement se constate surtout dans les grands besoins de l'Eglise ou des âmes individuelles.

Au milieu de ces combats, Sœur Marie-Marthe résistait avec toute la vaillance de sa foi et de son amour. S'il y avait des heures particulièrement pénibles, Jésus intervenait pour soutenir sa faiblesse, l'encourageant de la voix ou lui donnant le réconfort de sa divine présence : « *Viens, mon enfant, cache-toi dans mon Cœur. C'est là que ma Mère a puisé son humilité.* » — « *Suis les exemples d'humilité que Je te donne par ma Sainte Enfance et tu vaincras le démon.* »

Même au plus fort de la poursuite diabolique, Il maintenait tout-puissant en son âme le sentiment du devoir : « *Ma fille, va toujours où le devoir t'appelle.* » « Dès qu'arrive le moment de faire son service auprès des élèves, notent les Supérieures, notre Sœur reprend assez de force et de présence d'esprit pour s'en acquitter. »

Il lui rappelle que c'est pour les âmes qu'elle souffre : « *Ma bien-aimée, si Je te fais souffrir sans relâche, c'est que les méchants, eux non plus, ne dorment pas.* »

Parfois même, Il lui fait connaître le prix de ces souffrances crucifiantes. Une fois entre autres, Sœur Marie-Marthe apprit d'avance la maladie, puis la mort d'un Monsieur de la paroisse qu'elle nomma à sa Supérieure et pour le salut duquel Notre-Seigneur avait permis qu'elle passât par un véritable martyre. Cette âme vint la remercier : « *C'est pour moi que vous avez tant souffert. Le démon enrageait de me perdre. Je vous dois mon salut : ma place était en enfer et je suis*

au Ciel, par les mérites des Plaies de Jésus que vous avez invoquées pour moi. » Les détails de cette mort purent être vérifiés par notre T. H. Mère et se trouvèrent parfaitement exacts. (Mai-juin 1869.)

Le 4 septembre de la même année, rapporte le Manuscrit, notre enfant eut à subir, de la part de l'esprit des ténèbres, une lutte acharnée et terrible. A une heure du matin, brisée physiquement et moralement, elle s'affaissa exténuée sur le plancher pour y passer le reste de la nuit... Soudain, la modeste cellule s'emplit de clarté... Dieu le Père apparut ainsi que Notre-Seigneur sur la Croix. Jésus disait : « *Mon Père, regardez-moi... Je suis en cet état chargé de tous les péchés du monde.* » Puis, abaissant un regard d'amour sur l'innocente victime étendue à ses pieds, le doux Rédempteur ajouta : « *Toi aussi, tu es chargée des péchés des hommes.* » Alors, Sœur Marie-Marthe étendit les bras pour offrir son douloureux calvaire en union avec celui du divin Crucifié, tandis que de son cœur, comme d'un écho, jaillissait ce cri : « *Mon Dieu, moi aussi, je vous prie pour toutes vos créatures...* » Mais l'heure de la souffrance était passée ; une intime consolation descendait dans son cœur. Une faim extrême de Dieu s'empara d'elle : « *Mon Dieu, venez vite... donnez-moi de ce Pain avec lequel on n'a plus faim... donnez-moi de cette eau avec laquelle on n'a plus soif !... Je vous offre mon cœur et celui de mes Mères... Mon Dieu, rendez-leur ce qu'elles font pour moi... Embrasez leurs cœurs de votre saint Amour !... Ah ! venez, venez, divin Jésus !...* » Tout à coup, elle s'exclama : « *Oh ! Il est là, le divin Enfant !* » Oui, Il était là,

répondant à l'appel passionné de son épouse, se donnant à elle. Et sentant les effets de cette Communion merveilleuse, l'heureuse Voyante, savourant son trésor, disait de temps à autre : « *Il m'embrase d'amour comme un rayon qui brûle.* » L'extase se prolongea jusqu'au jour.

CHAPITRE XXVII

GRACES PARTICULIÈRES

« *Potens autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis.* »
« Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de bienfaits. »
(II Cor., IX-8.)

I

VUES EXTRAORDINAIRES

Est-ce dans son amour pour Notre-Seigneur que Sœur Marie-Marthe puisait un supplément de lumières ? Nous trouvons chez elle des connaissances qu'on aurait de la peine à s'expliquer naturellement. Dieu semble lui avoir fait le don de lire dans l'avenir.

Divers exemples ont pu se rencontrer déjà le long de nos pages, incidemment signalés à l'occasion des études faites. Nous allons ajouter quelques traits.

A l'époque des grandes difficultés du Pape Pie IX, spécialement de 1866 à 1870, Sœur Marie-Marthe, sans être au courant des événements, les vivait par le cœur auprès du Tabernacle. Le jour même de la bataille de Mentana, elle apprit ce succès des troupes pontificales (auquel, disait Jésus, avaient contribué

les invocations aux Saintes Plaies) ; elle en fit part à sa Supérieure qui en eut, dans la suite, confirmation au parloir. Quant au Concile du Vatican, nous avons déjà noté qu'elle le suivait pour ainsi dire à distance (1).

La mort de Pie IX lui fut annoncée, dès le 15 janvier 1878, par une vision mystérieuse dont elle ne comprit pas alors le sens.

« Une grande procession de saints Pontifes, venue du Ciel, y retournait, conduisant au céleste séjour un Saint revêtu d'une robe d'or d'un éclat extraordinaire. Ce dernier demeura pourtant à la porte du Paradis, tandis que les autres Pontifes disaient à notre Sœur : « *Nous le laissons encore, mais bientôt il sera des nôtres.* » Après quoi, ils disparurent dans la gloire.

« Chaque jour, elle avait la même vue, et comme toute sa crainte était que Dieu rappelât à Lui notre digne Aumônier, Monsieur Bouvier, alors souffrant, elle s'imagina que c'était l'annonce de sa mort.

« Le 29 janvier, elle comprit que, bientôt, la glorieuse troupe des Pontifes reviendrait chercher leur saint Ami.

« Enfin, le 9 février, pendant le Chemin de la Croix fait pour Notre Saint-Père le Pape Pie IX, l'âme de cet auguste Défunt apparut, toute glorieuse, à Sœur Marie-Marthe qui reconnut alors celui que Dieu lui avait montré vêtu d'or à la porte du Paradis. Il était allé droit au Ciel, par les mérites des Saintes Plaies de Jésus. » (Manuscrit.)

---

(1) Chap. **xxv**.

En ce qui concerne la France, Sœur Marie-Marthe connut d'avance la guerre de 1870 : « *Je veux faire fondre le monde* », lui avait dit entre autres choses Notre-Seigneur au mois de mai. La Supérieure ne comprenant pas ce mot s'était dispensée de le noter. Quelques semaines plus tard, Notre-Seigneur revint à la charge : « *On n'a pas écrit cette parole, Je veux qu'elle le soit.* » Puis, au mois d'août, Il en expliquait clairement la signification.

Dès le 21 janvier 1871, elle apprenait les horreurs de la Commune : « *Il y aura des massacres de prêtres, de religieux... Je ne permettrai pas que cela arrive dans ton pays.* » (La Savoie.)

Quant à l'histoire intérieure de la Communauté, elle fournit un grand nombre de ces connaissances surprenantes, prévisions ou prédictions. La Supérieure et la Directrice de Sœur Marie-Marthe les constataient, avec un étonnement facile à comprendre.

Notre Sœur semblait parfois « *lire dans les consciences* ». Nous croyions distinguer dans une âme trois points auxquels elle devait s'appliquer. Nous en signalâmes deux, n'osant encore attaquer le troisième. Le lendemain matin, notre chère Privilégiée vint avec humilité nous relever cette abstention : « *Ma Mère, Notre-Seigneur dit que, dans l'âme de ma Sœur N..., il y a trois points auxquels il faut qu'elle s'applique.* » « Je demeurai stupéfaite », conclut la Supérieure. (Manuscrit.)

Notre chère Sœur portait quelquefois à notre Mère — de la part du bon Maître, disait-elle — un avis

concernant les dispositions intérieures et les besoins de l'une d'entre nous. Et quand la Supérieure utilisait ces avis, elle recevait invariablement une réponse comme celle-ci : « *Que c'est donc vrai, ma Mère, ce que Votre Charité me dit ! on croirait que le bon Dieu vous fait lire ce qui se passe en mon âme.* »

C'était parfois l'âme de la Supérieure elle-même qui devenait, pour Sœur Marie-Marthe, transparente comme un cristal : « *Ma Mère, notre bon Maître m'a dit de prier pour vous parce que vous êtes aujourd'hui dans telle disposition.* » Ou encore : « *Ma Mère, Votre Charité est impressionnée par telle et telle chose... Notre-Seigneur n'est pas content.* »... Et toujours ce que nous disait notre bien-aimée Sœur était parfaitement exact. N'ayant communiqué à personne mes dispositions intérieures, je ne pouvais méconnaître que Dieu les avait révélées Lui-même à notre enfant ! Et ceci est arrivé nombre de fois. (Manuscrit.)

La Servante de Dieu lisait aussi, pour certaines choses, au livre de l'avenir. Ainsi nos Mères furent généralement averties par elle de la mort plus ou moins prochaine de nos Sœurs défuntes. C'était alors le secret des Supérieures. Leurs manuscrits nous l'ont, depuis, dévoilé.

Un mois avant la mort de notre Sœur Marie-Justine Gojon (décédée le 9 décembre 1866), Notre-Seigneur avertit Sœur Marie-Marthe qu'Il avait dessein de la rappeler à Lui. « *Demande-Moi*, lui dit-Il, *que Je n'entre pas en jugement avec cette âme.* » Puis, Il lui montra, dans tous ses détails, une circonstance de la

vie de cette chère Sœur où, étant économe, elle avait été trop dure envers le prochain. Il y avait vingt-cinq ans que la chose s'était passée et seule, dans la Maison, notre T. H. Sœur Marie-Alexis Blanc connaissait le cours de cette affaire. Sœur Marie-Marthe indiqua l'année, nomma les personnes, etc..., à la stupéfaction de sa Maîtresse. Elle souffrit beaucoup les jours qui précédèrent la mort de Sœur Marie-Justine. Pour consoler sa petite épouse, le divin Maître lui montra alors cette âme montant au Ciel, toute purifiée et glorieuse. Peu après, la Défunte vint elle-même remercier notre Privilégiée de ses prières et des souffrances endurées à son intention.

Depuis lors, non seulement Sœur Marie-Marthe était avertie des approches de la mort, mais son regard intérieur suivait dans l'au delà les chères envolées. Ainsi en fut-il pour l'un des membres les plus chers de sa double famille spirituelle et naturelle : sa sœur Mariette, devenue en religion Sœur Marie-Claudine.

D'abord inclinée vers la bagatelle tout en conservant une âme candide et pure, cette chère cadette avait dû aux prières de son aînée (1) sa vocation religieuse. Intelligente, douée d'un bon jugement, de

---

(1) Témoin ému du bonheur de la chère novice sur le point de la profession, Mariette l'avait suppliée de lui obtenir, *sous le drap mortuaire,* la grâce de le partager un jour. Elle fut pleinement exaucée, devenant dès lors d'une piété remarquable et ne cessant d'aspirer au don total d'elle-même à Notre-Seigneur.

C'est comme une tradition à la Visitation que les prières de l'heureuse professe, ensevelie sous le drap de mort, — symbole de la séparation du monde et d'elle-même, — ont une spéciale efficacité.

toutes les qualités convenables à son rang et d'une adresse particulière, elle se rendit fort utile dans les divers emplois où l'obéissance la plaça. Mais la Communauté fondait surtout son espérance sur les vertus qu'elle lui voyait acquérir chaque jour.

Une nuit de septembre 1870, la Servante de Dieu était, à son ordinaire, devant le Très Saint Sacrement. Notre-Seigneur lui découvrit qu'Il allait bientôt retirer à Lui notre chère petite Sœur Marie-Claudine, qui n'avait encore que deux ans de profession et vingt-cinq ans d'âge. Elle l'aperçut, vêtue de blanc, étendue sans vie sur l'autel comme une victime... mais d'une beauté radieuse. Les Bienheureux l'entouraient et la contemplaient et Jésus dit : « *Maintenant, elle ne mourra plus !* »

Sœur Marie-Marthe comprit qu'il lui incombait d'achever la couronne de sa sœur et de la revêtir pour les Noces éternelles. Elle pria et souffrit beaucoup.

Dans le courant d'octobre, une imprudence, causée par un dévoûment qui ne savait pas compter, provoqua la maladie dont Sœur Marie-Claudine ne devait pas se relever. Le 17 mai 1871, elle recevait les derniers Sacrements. Le 20, dans l'après-midi, une voix du Ciel avertit Sœur Marie-Marthe que l'heure de la séparation allait sonner : « *Par les grandes souffrances que tu as endurées dans ton corps et dans ton âme, tu as achevé sa couronne et payé sa dette.* » A ces mots, elle sentit une grande paix intérieure.

Vers quatre heures, elle déposa une fleur aux pieds de la Sainte Vierge dans son petit oratoire : « *Ma bonne Mère, je vous offre cette fleur pour ma sœur*

Marie-Claudine. — Je vais aller la chercher », répondit Marie. Notre Sœur monta promptement à l'Infirmerie, où elle vit la Vierge Immaculée penchée vers la mourante avec notre regrettée Mère Marie-Pauline Deglapigny.

A la fin de Matines, entourée de ses Mères du Ciel et de ses Mères de la terre, sous les regards d'envie de sa sœur bien-aimée, la chère agonisante s'envolait au Ciel.

Son entrée immédiate dans la Béatitude fut montrée à Sœur Marie-Marthe, déjà à genoux à la porte du chœur pour sa veillée sainte : « *Je vous remercie, ma sœur !... Si ma couronne est si belle, je vous le dois en grande partie.* »

La vue du bonheur de cette âme ralluma en notre Privilégiée son ardent désir de la mort et du Ciel ; et fondant en larmes, elle conjurait sa sœur de lui obtenir d'aller la rejoindre : «*C'est moi qui aurais dû partir la première puisque je suis l'aînée. — Votre couronne sera bien plus belle encore que la mienne parce que vous sauvez les âmes par les Saintes Plaies de Jésus... Vous devez travailler encore et pour vous et pour moi... Lorsque votre « tâche » sera finie, je viendrai vous chercher.* »

Sœur Marie-Marthe la revit souvent, toujours parée d'une beauté sans égale : « *Je suis Epouse et je suis l'Agneau partout* », disait, d'une voix ravissante, l'âme bienheureuse de cette chère cadette.

De même en fut-il pour notre Sœur Marie-Anastase Jay (1880). Une voix du Ciel avertit Sœur Marie-

Marthe : « ... *Une Sœur tombera malade de consomption et ne guérira pas.* » Sœur Marie-Anastase, saisie par la maladie, succomba le 15 octobre suivant. Une semaine avant sa mort, le jour de la sépulture de Monseigneur Pichenot (dont cette Sœur fut la première novice et filleule), le vénérable Défunt, apparaissant à notre Privilégiée, lui dit : « *Tu vas souffrir huit jours pour Sœur Marie-Anastase. Toutes les prières faites pour sa guérison ont servi à sa sanctification... tes souffrances seront pour son Purgatoire... C'est peu, huit jours... et à la même heure que moi, elle entrera dans le tombeau.* » Huit jours après les funérailles de Sa Grandeur, heure pour heure, nous accompagnâmes notre jeune Sœur au lieu de son dernier repos.

Ainsi encore pour nombre d'autres. Si bien que nos Mères successives avaient pris l'habitude d'interroger l'humble Converse quand une Sœur approchait de sa fin : « *Sera-ce pour aujourd'hui ?...* » Notre Sœur répondait simplement. Jamais elle ne se trompa. Cependant, son travail la tenait éloignée des Sœurs mourantes et ne lui permettait pas de suivre les progrès du mal.

Lorsque Dieu rappelait à Lui une de nos enfants du Pensionnat, il était rare que la « bonne Sœur Marthe » n'en eût pas connaissance.

Interrogée par une de ses confidentes, notre regrettée Mère Jeanne-Marie-Anne Spinella, si longtemps Directrice rayonnante et aimée du Pensionnat, faisait cette réponse : « *Toutes les fois que je lui ai témoigné*

des inquiétudes au sujet d'une élève malade, Sœur Marie-Marthe m'a dit quelle serait l'issue de la maladie, et toutes les fois, ce qu'elle a dit s'est réalisé. »

Les lumières de notre chère Sœur s'étendirent aux membres de sa famille.

En 1880, la mort du plus jeune de ses frères lui fut annoncée d'une manière étonnante. Il se préparait, lui semblait-il, un splendide festin de noces auquel prenait part un grand nombre de convives. Le Maître de la maison distribuait un pain d'une blancheur parfaite et d'une saveur exquise. « *Il ne se fait point sur la terre de noces semblables à celles-ci* », lui dit-il, et il l'invita à préparer elle-même chaque morceau.

A peu de jours de là, Sœur Marie-Marthe apprit le décès de ce frère dont l'âme bienheureuse lui apparut aussitôt : « *C'était moi l'invité aux Noces que tu devais préparer par tes prières et tes souffrances. Pourtant ma vie fut conforme à la sainteté : j'ai été bon à l'égard du prochain, j'ai été doux, patient ; j'ai accompli mes devoirs de chrétien et n'ai point tenu aux biens de la terre... Ma tâche est finie, je suis allé tout droit au Ciel... pour toi, il faut que tu souffres encore et que tu remplisses jusqu'au bout la Volonté de Dieu : tu es choisie d'En-Haut pour accomplir des desseins inconnus.* »

L'année suivante, ce fut le tour de son père. Notre Sœur le savait malade et demandait à Dieu le rétablissement de ce bon père, si telle était sa Volonté. « *Laisse-le venir, c'est le moment* », lui dit une voix intime qui lui sembla être celle de ses frères et sœur

du Ciel. « *Quand même on t'annoncera qu'il va mieux, ne le crois pas.* » Le 2 janvier 1882, après la Sainte Communion, elle entendit la voix de son père lui-même : « *Tu ne me verras plus, frais, rouge et bien portant !... mon corps est en ce moment pâle et glacé.* »

Comme elle doutait que ce fût vraiment la voix de son père, on sonna à la porte. « *C'est pour toi... on vient t'annoncer ma mort* », reprit la voix. C'était bien pour elle : son frère aîné la demandait pour lui communiquer la triste nouvelle. Sœur Marie-Marthe en eut un *indicible* chagrin, écrit sa Supérieure, bientôt consolé cependant, car l'âme du cher défunt lui dit : « *Je suis bien heureux. Je suis chargé de mérites et de richesses par les Saintes Plaies de Jésus !...* »

Toujours les Saintes Plaies ! C'est le gage de salut que Notre-Seigneur avait depuis longtemps offert à sa Servante en ajoutant un jour : « *Une âme religieuse qui va dans l'autre monde sans avoir obtenu le salut de tous ses parents n'a pas fait sa tâche.* »

Après la mort des anciennes Mères qui furent les dépositaires de ses secrets, bien que toujours silencieuse et enfoncée de plus en plus dans la vie cachée, Sœur Marie-Marthe, de temps à autre, s'approchait respectueusement de la Supérieure, lui disant ce que Notre-Seigneur avait, sans doute, exigé qu'elle fît connaître. Elle se retirait ensuite sans ajouter un mot de plus, sans s'inquiéter si l'on avait prêté attention ou non à ses paroles.

Au moment où la prudence voulut que nous nous assurions un abri sur la terre d'exil, nous eûmes

d'abord recours à la compatissante charité de nos Monastères d'Italie. La Visitation de Turin devait recevoir un certain nombre d'entre nous.

Le 24 février 1903, Sœur Marie-Marthe, abordant notre T. H. Mère Jeanne-Marie-Anne, d'un air peiné et préoccupé, lui dit : « *Ma Mère, il se passe quelque chose de grave du côté de Turin !...* » Or, le lendemain, nous recevions la dépêche annonçant la mort de notre T. H. Mère Thérèse-Angélique Crotti de Castiglione et, peu après, la nouvelle que, pour diverses raisons indépendantes de leur bon vouloir, nos chères Sœurs ne pouvaient plus nous offrir l'hospitalité promise... Il nous fallait chercher ailleurs un nid de sécurité.

Quelques années plus tard, sur des propositions venues du dehors, une décision assez importante devait être prise. La chose était complètement ignorée de la Communauté, la Supérieure n'en ayant parlé qu'à son conseil. La question avait été débattue le matin. Quelle ne fut pas la surprise de notre T. H. Mère lorsque, au moment de sortir du réfectoire, elle vit Sœur Marie-Marthe s'approcher et lui dire bien humblement : « *Ma Mère, Notre-Seigneur dit qu'il ne faut pas faire cela* », et plus humblement encore, se retirer bien vite à sa place !

Ainsi Jésus continuait à veiller avec amour sur nous et à instruire son Epouse fidèle de ses volontés à notre endroit... et nous ne le savions pas !...

Que de fois, depuis sa mort, entendîmes-nous le regret exprimé par ses dernières Supérieures, de n'avoir pas interrogé plus souvent la chère Privilégiée ! Mais

il entrait dans les desseins de Dieu de la tenir cachée selon la promesse qu'Il lui en avait faite (1).

II

EXTASES

On sait les consolations spirituelles et les joies intimes de Sœur Marie-Marthe. On a lu les pages délicieuses ou émouvantes que remplissent les visites de Jésus-Enfant, les appels de Jésus Crucifié, les entretiens avec Dieu le Père, les encouragements de la Très Sainte Vierge et des Saints.

Ces faveurs laissaient habituellement l'heureuse Converse maîtresse d'elle-même, libre de vaquer aux occupations de son emploi qu'elle continuait à remplir, les yeux intérieurement fixés sur la céleste vision.

Mais il lui arrivait aussi de se voir comme entièrement absorbée en Dieu et privée de l'usage des sens extérieurs : c'était l'irrésistible attraction divine et, peut-être, l'extase. Le plus souvent, la cause en était l'apparition de Notre-Seigneur dans un état de gloire extraordinaire.

Notre Sœur vit-elle réellement le Divin Maître de ses yeux corporels ? « *On nous avait bien défendu de la*

---

(1) Notre Mère Jeanne-Marie-Anne Spinella avouait que plusieurs fois, sur le point d'interroger notre Vénérée Sœur la Déposée Marie-Alexis au sujet de Sœur Marie-Marthe, elle se sentait retenue par une certaine réserve qu'elle ne s'expliquait pas.

questionner, dit à ce sujet une de ses compagnes, *mais, un jour, je n'y ai pas tenu, et je lui ai dit : « Ma Sœur Marie-Marthe, Votre Charité voit Notre-Seigneur, n'est-ce pas ?... — Non, je ne Le vois pas, mais c'est comme si je Le voyais* », m'a-t-elle répondu.

Pourtant il lui sembla quelquefois que ses yeux **corp**orels avaient la vision de l'Humanité sainte de Jésus. On trouve dans ses relations des expressions comme celles-ci, marquant la différence : « *Je vis des yeux de l'âme* », ou bien très rarement : « *Cette fois, je L'ai vu des yeux du corps.* »

Quoi qu'il en soit, nos Mères ont noté nombre de cas très frappants de « suspension des sens ». Celles d'entre nous qui en furent témoins en gardent un souvenir précis que ravive, en donnant aux faits un sens nouveau, la publication des notes manuscrites.

« *Le 22 avril* 1871, dès l'aube, notre chère enfant s'est trouvée fortement attirée à son Dieu. Elle voyait Notre-Seigneur et, quand vint le moment de la Communion, s'entendit appeler par Lui : « *Viens vite, mon Epouse !* » Ces paroles l'enflammèrent d'amour... La matinée s'est passée dans l'union la plus intime et la plus sensible. Pendant le Chapitre de ce jour, après avoir dit ses coulpes, elle perdit l'usage des sens et s'affaissa. Au bout de deux heures, elle revint à elle comme une personne qui s'éveille d'un profond sommeil.

« Interrogée par nous, elle répondit en peu de mots qu'elle avait vu Notre-Seigneur avec ses Plaies glorieuses... « *Oh ! quand est-ce que nous les verrons au*

Ciel ! » Et s'adressant à notre T. H. Mère : « *Je ne puis plus me tenir debout... Les forces me manquent pour soutenir la vue de mon bon Maître. Il se penche vers moi et me regarde avec un si grand amour !* »

Cependant le Sauveur lui rendit assez de force pour supporter sa présence divine, dont elle continua de jouir tandis qu'elle reprenait son travail ordinaire.

« *Le 20 juin de la même année*, la Communauté, réunie au pied de l'oratoire dédié au Sacré-Cœur, faisait la Neuvaine préparatoire à la fête. Notre-Seigneur apparut de nouveau à son humble Servante avec ses Plaies, rayonnant d'une telle gloire qu'elle perdit aussitôt tout sentiment et tomba à terre. On dut la transporter sur son lit. Elle avait un visage coloré et tout céleste, paraissant jouir d'un bienfaisant repos. Plusieurs de nos Sœurs, la croyant malade, vinrent la visiter et la trouvèrent telle que nous venons de le dire. Elle demeura ainsi plus de quarante-huit heures, sans donner aucun signe de connaissance. Elle s'est réveillée sans se douter de la durée de son sommeil et, quoique bien faible, elle retourna à ses occupations sans avoir pris ni boisson ni aucune nourriture. »

Sœur Marie-Marthe, tout en perdant le sentiment de ce qui l'entourait, ne tombait pas habituellement en faiblesse, ainsi que nous venons de le raconter... Elle demeurait, à l'ordinaire, immobile et à genoux aux pieds du Saint-Sacrement des heures ou des nuits entières.

Un jour de fête, étant pressée de besogne, elle pria une Sœur de la remplacer pour son adoration devant le Très Saint-Sacrement; mais Notre-Seigneur réclama. « *Je ne souffrirai pas*, dit-Il, *qu'une autre vienne ici tenir la place.* »

Elle se rendit immédiatement à l'invitation, s'humilia profondément, puis énuméra toutes les recommandations qu'elle avait à Lui confier : les besoins de la Sainte Eglise, ceux de la Communauté... la récolte... etc. « *Maintenant*, lui dit Jésus, *J'ai tout entendu, viens te reposer près de Moi.* » A l'instant même notre Sœur se perdit en Dieu, demeurant à genoux, sans mouvement, pendant une heure. Elle était ainsi dans les bancs des élèves lorsque le Pensionnat entra au chœur pour le Sermon : « *Oubliez-vous qu'il ne faut pas rester au milieu du chœur quand la Communauté y fait un exercice ?* lui dit alors la Sœur Sacristine. *Le Pensionnat arrive.* »

Sœur Marie-Marthe, toujours perdue en Dieu, s'est retirée à sa place. Une secousse, reçue d'une Sœur qui passait près d'elle, la fit revenir aux choses de ce monde. « *Elle avait*, disait-elle ensuite, *un si grand besoin de demeurer avec son Jésus !* » Elle eut, après cette grâce, bien de la peine à reprendre son travail matériel.

« Le 2 juillet 1882, notre petite Sœur demeura au chœur en extase depuis cinq heures jusqu'à sept heures du soir. Elle ne s'aperçut ni du Sermon, ni de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, ni de la sortie de la Communauté et du Pensionnat. »

Un dimanche de septembre 1887, le Saint Enfant Jésus, lui ayant ouvert un aperçu du Ciel, les Vêpres s'achevèrent sans que l'heureuse Voyante revînt sur terre. Comme elle devait porter la croix à la procession, nos Sœurs Converses la secouèrent à plusieurs reprises pour qu'elle reprît ses sens. Mais elle était encore si absorbée en Dieu qu'elle ne pouvait marcher et n'avait aucune force corporelle. Elle voulut remettre la croix à l'une de ses compagnes. Jésus-Enfant s'y opposa : « *Sera-t-il dit, mon Epouse, que tu Me fasses porter par une autre après les grâces que Je viens de te faire ? — Ah ! Seigneur !... donnez-moi la force.* » Aussitôt, les forces revinrent et, sans peine, elle accomplit sa consolante fonction. A la récréation suivante, nos Sœurs lui firent bien des questions : « Comment faites-vous donc pour vous perdre ainsi ?... Que voyez-vous ?... etc. » Ce fut une toute petite guerre qui remplit de confusion la pauvre fille...

Nous ne pouvons multiplier les citations. Mais pareilles choses se renouvelèrent fréquemment. Il s'en est d'ailleurs rencontré des traces constantes dans le cours de notre récit.

Que d'heures notre Sœur passa-t-elle ainsi, les mains jointes, les yeux fermés, sans tousser même au fort de ses plus grands rhumes, sans remuer non plus qu'une morte ! Parfois, durant le temps des vacances du Pensionnat et des retraites, on la retrouvait au chœur à une heure de l'après-midi, le voile encore

baissé (1), continuant l'action de grâces de la Sainte Communion... ou le matin de Noël, ayant été *enfermée* après la Messe de minuit (2).

Plusieurs fois, notre regrettée Mère Jeanne-Françoise Breton, s'approchant, prit dans les siennes les mains de l'heureuse extatique. « *Ses mains*, disait-elle, *avaient un je ne sais quoi d'immatériel. Leur contact forçait au respect, envahissait l'être tout entier, le pénétrait d'une profonde impression de surnaturel. C'était comme un contact avec l'Au-delà.* »

Deux de nos Sœurs, intriguées de ces longues séances, voulurent renouveler l'épreuve à laquelle fut soumise la Voyante de Lourdes. Elles se permirent, un jour qu'elles trouvèrent Sœur Marie-Marthe en extase à la tribune des infirmes, d'approcher un cierge allumé de ses mains jointes, jusqu'à la brûler. Elle ne fit pas le moindre mouvement qui trahît la douleur.

Une autre Sœur lui enfonça une épingle assez profondément dans les doigts. Sœur Marie-Marthe demeura également insensible.

Seul, le mot « obéissance » rappelait notre Sœur à elle-même. Elle semblait alors revenir de très loin, se levait en chancelant un peu et allait avec docilité faire ce qu'on lui commandait.

A son Aide spirituelle qui lui demandait au cours d'un entretien : « Ma Sœur Marie-Marthe, comment

---

(1) C'est la coutume des Religieuses de baisser leur voile en allant à la Sainte Table. Et on le garde ainsi jusqu'à l'Evangile de la fin de la Messe.

(2) La Sœur chargée de fermer le chœur était avertie de ne pas se préoccuper de la présence de Sœur Marie-Marthe : c'était chose convenue.

se fait-il que le petit Jésus vous garde quelquefois toute la matinée au chœur et que, d'autres fois, Il vous laisse partir ? », elle disait : « *Oh bien ! voyez-vous, ma Sœur, quand on n'a pas besoin de moi, que je n'ai rien à faire, alors, je ne sais pas comment cela se fait, mais je me laisse tomber. Alors, il n'y a plus rien, il n'y a plus de temps... On est là ensemble... on est heureux !...* »

A une autre de nos Sœurs qui l'interrogeait sur le secret de ces longues séances au chœur, Sœur Marie-Marthe répondit un jour : « *Ma Sœur, je dors...* »

C'était bien, en effet, le sommeil mystique de l'Epouse.

CHAPITRE XXVIII

DÉSIR DU CIEL

« Stautes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem. »

« Nos pieds sont fixés dans tes parvis, ô Jérusalem ! »

(Ps. 121.)

ET maintenant, c'est vers le Ciel qu'à l'appel de Jésus, nous allons — avec Sœur Marie-Marthe — lever les yeux de notre âme.

Son âme à elle vivait au Ciel beaucoup plus que sur la terre : sa foi le lui montrait comme visible ; l'espérance et l'amour enflammaient ses désirs. Et c'est pourquoi, à travers les souffrances ou les joies, à travers la sanctification personnelle ou l'apostolat caché, cette vie se trouve constamment et totalement orientée vers le Ciel. Aller au Ciel en l'ouvrant aux âmes par les Saintes Plaies : voilà tout son programme.

Ainsi nous est apparue Sœur Marie-Marthe jusqu'ici. Ainsi nous apparaît-elle mieux encore si nous examinons de plus près certaines pages des Manuscrits. Nous y trouvons consignées, comme venant de Notre-Seigneur, de belles et fortes pensées sur l'Eternité.

Nous y assistons à des sortes de visions sur l'Au-delà glorieux.

Nous y notons le désir assoiffé de la Patrie Céleste, et déjà une communion anticipée au bonheur des Elus.

« *La terre n'est rien, ma fille*, disait à son Epouse le Seigneur Jésus, *la terre tout entière n'est que néant... regarde le Ciel ! le Ciel est seul digne de tes désirs !...*

« *Rappelle-toi ta demeure et n'oublie pas que tu appartiens à la grande famille du Ciel. Il faut toujours avoir les yeux sur ton néant et ton cœur au Ciel.* »

Eclairant sa Servante sur les fins dernières, Il l'émut un jour par le spectacle de la séparation de l'âme et du corps : « *L'âme retourne à Dieu qui est son principe. Le corps retourne aussi à son principe, c'est-à-dire à la terre. Ce corps ne deviendra glorieux à la résurrection générale qu'en vertu des mérites de la Sainte Humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

« *Alors Je le ressusciterai par ma Toute-Puissance et les âmes seront heureuses de partager leur bonheur avec les inséparables compagnes de votre pauvre vie terrestre...*

« *Vous ne faites pas assez grande fête le jour de votre mort ! C'est ce jour-là que vous recueillerez ce que vous aurez semé.* »

De ce bonheur du Ciel, Sœur Marie-Marthe reçut-elle parfois un avant-goût ? Lui fut-il donné d'entrevoir ces splendeurs ? Les Manuscrits l'affirment en maints endroits : « Alors, écrit sa Supérieure, elle se

« perd d'étonnement à la vue de tant de beauté !...
« à la vue des grands biens que possèdent les Elus.
« Elle participe en quelque manière à leur jouissance...
« son âme goûte vraiment quelques parcelles des joies
« du Paradis ! Elle en est toute remplie, mais n'a que
« le silence en face de tant de merveilles ; seule, l'ex-
« pression radieuse de son visage parle pour elle et
« trahit cette indicible jouissance que rien, sur terre,
« ne peut exprimer. »

Nous lisons encore dans les Manuscrits que, le 27 février 1873, Jésus Crucifié se montra dans sa gloire au milieu d'âmes virginales, qu'Il désignait à son Epouse, en les nommant. Puis notre heureuse Privilégiée aperçut « *le bas du trône de Marie* », entouré d'une multitude de Vierges. Il ne fut point permis, ce jour-là, à ses yeux mortels de monter plus haut, pas même d'apercevoir les pieds de notre Reine Immaculée. Elle ne vit que le piédestal de son trône. « *Mais ce piédestal avait déjà quelque chose de si beau, de si transparent et éclatant* », qu'elle ne pouvait trouver aucun terme de comparaison, tout lui paraissant terne auprès de cette blancheur.

C'est le moment de rappeler que les nuits d'adoration de Sœur Marie-Marthe se passaient quelquefois tout entières en élévations et visions de ce genre : « *Alors*, disait-elle, *je ne puis pas prier, je ne puis que contempler et jouir.* »

Sœur Marie-Marthe n'a pas toujours l'impression que son esprit se trouve emporté sur les hauteurs ; c'est parfois le Ciel qui lui semble descendre sur la terre.

Tantôt Jésus se présente seul : comme les étoiles se cachent en présence du soleil, ainsi les élus disparaissent pour laisser place à leur Roi parlant familièrement à sa Bien-Aimée.

Tantôt Il apparaît environné de sa cour. Ainsi, « le 4 avril 1869 fut pour notre enfant un jour de délices, note le Manuscrit. Jésus-Enfant vint la visiter, avec un cortège de Saints, entre lesquels elle distingua les Saints Fondateurs de la Visitation, Saint Bernard, Sainte Claire, etc... Chacun lui disait son nom et Sœur Marie-Marthe leur parlait tout simplement comme une enfant ».

Les Elus entretiennent avec leur protégée des rapports intimes et touchants, surtout au jour de leur fête. C'est ainsi que, le 4 octobre 1867, Saint François d'Assise, lui apparaissant en gloire « comme une copie vivante de Notre-Seigneur », l'encourageait à contempler en elle-même les Plaies de son Epoux crucifié.

Quant aux Visitandines du Ciel, nous savons qu'elle jouissait souvent de leurs entretiens. Les Religieuses de notre Communauté, heureuses bénéficiaires de la dévotion aux Saintes Plaies et des immolations de leur petite Sœur, se plaisaient à lui faire part de leur bonheur : « *J'avais choisi Jésus pour l'unique objet de ma dilection*, disait l'une d'entre elles. *C'est Lui qui a fait toute ma perfection, c'est Lui qui fait ma couronne.* »

Jésus, *couronne* des Vierges, — Jésus, *couronne* de tous les Saints, après avoir été sur terre « *l'objet de leur dilection* » : voilà bien, en résumé, la réalité entrevue qui, tant de fois, jeta Sœur Marie-Marthe dans le ravissement.

Aussi l'on conçoit que, tel le cerf altéré, elle fût toujours plus assoiffée du Ciel !

Notre sainte Sœur Marguerite-Marie Alacoque déclarait un jour à son humble émule de la terre : « *Votre martyre, pour toute votre vie, sera la crainte d'être trompée et la vue du Ciel qui vous est souvent donnée. Ces deux choses vous feront souffrir plus que quoi que ce soit au monde !* »

Ce fut profondément vrai !... Craindre d'être dans l'illusion, quelle peine cruelle ! Entrevoir le Ciel et demeurer ici-bas, quel martyre ! Combien notre Sœur n'en a-t-elle pas souffert !...

« *Ta souffrance sera d'être obligée de t'occuper de choses de la terre* », disait de son côté l'Epoux divins

Ce fut non moins vrai... Lorsque cette chère âme. revenait du Ciel, grandement lui pesait le retour aux occupations extérieures, tant elle languissait du désir des Collines éternelles !

« *Qu'est-ce que vous gagnez, bon Maître*, soupirait-elle, *à me laisser vivre encore ?...* » Ou bien : « *Bon Maître, prenez-moi.* »

A ces supplications Jésus répondait : « *Ma fille, tu dois rester encore. Je vais préparer ta place.*

« *J'ai encore bien des choses à te révéler... Quand tout sera accompli en toi, Je te prendrai... Le mal qui te donnera la mort sortira des mes Plaies.* »

... Et Sœur Marie-Marthe attendait, résignée, dans l'accomplissement quotidien de sa « tâche », le Bon Plaisir de Dieu.

CHAPITRE XXIX

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE SŒUR MARIE-MARTHE

« ... Et je passerai de cet exil dans cet admirable Tabernacle qui est la demeure même de mon Dieu. »

« *Transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei...* »

(Ps. XLI, 4.)

L'ANNÉE 1887 se clôturait en notre Monastère par un bien douloureux sacrifice.

Atteinte depuis un mois d'une bronchite qui nous avait donné de sérieuses inquiétudes, notre T. H. Mère Thérèse-Eugénie Revel paraissait se remettre, lorsque le rhumatisme dont elle souffrait depuis longtemps se porta soudainement au cœur : le danger devint imminent et les derniers Sacrements durent être administrés. Au matin du 30 décembre, avant même qu'on ait pu réunir la Communauté, Sa Charité nous était presque subitement enlevée. A peine quelques Sœurs entouraient en sanglotant le lit où elle gisait ; les autres accouraient à ce cri désolé : « *Notre Mère est morte !* »

Le 4 janvier 1888, Dieu donnait pour Ange consola-

teur à notre famille en larmes notre T. H. Mère Jeanne-Marie-Anne Spinella, ancienne compagne de noviciat de la bonne Sœur Marie-Marthe. Six ans plus tard, en 1894, notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton lui succédait dans la charge, et depuis lors, jusqu'en 1917, ces deux regrettées Mères alternèrent dans le gouvernement de la Communauté.

Notre-Seigneur ne permit pas que les nouvelles Supérieures de Sœur Marie-Marthe eussent une connaissance précise des grâces dont Il avait comblé sa Servante.

Regardant comme un dépôt de conscience les cahiers qui en contenaient la confidence, notre T. H. Sœur la Déposée Marie-Alexis Blanc les avait remis, après la mort de notre Mère Thérèse-Eugénie, à M. l'Abbé Collonge, notre nouvel Aumônier, et c'est entre ses mains qu'ils devaient demeurer jusqu'au décès de la Privilégiée du Seigneur.

La vénérée Sœur Marie-Alexis mourut à son tour, en 1893. Une des consolations de notre Converse avait été d'entourer de ses attentions délicates, pendant quelques années, celle qui fut sa dernière confidente et dont le décès devait sceller pour longtemps le secret des divines faveurs.

Sœur Marie-Marthe, si sensible d'ordinaire en ces occasions de deuil, paraissait toute paisible, dans l'intime conviction du bonheur éternel de l'ancienne Mère que nous pleurions. Elle affirmait que « nous ne l'avions pas perdue » ; et si complète était alors son assurance qu'une de nos Sœurs lui demanda un jour : « *Mais enfin, dites-moi, l'avez-vous vue ? — Eh bien !*

oui, avoua-t-elle ; et désignant une place de son petit domaine, *je l'ai vue là, mais vous n'en saurez pas davantage.* »

Notre chère Sœur atteignait sa cinquante-deuxième année. Une phase nouvelle s'ouvrait dans son existence.

A sa demande instante, en retour d'un acquiescement généreux à la mort de nos deux Supérieures défuntes, Notre-Seigneur lui avait promis le silence sur les faveurs dont Il la comblait, et qu'un voile toujours plus impénétrable la tiendrait cachée. Durant cette dernière période, rien ne parut à l'extérieur des grâces extraordinaires dont elle était favorisée ; rien, sauf les longues heures où la pieuse Converse demeurait auprès du T.-S. Sacrement, immobile, insensible, comme en extase.

Prière continuelle, travail, mortification, silence, effacement absolu : telle était sa vie. Mais pendant ce temps, comme le grain de sénevé jeté en terre, la dévotion aux Saintes Plaies germait dans les cœurs.

Ici, nous laissons la parole à notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton. Presque tous les détails suivants sont tirés de l'abrégé inédit de la Vie de Sœur Marie-Marthe par cette regrettée Mère qui assista la Servante de Dieu dans le suprême combat et reçut son dernier soupir.

« Peu après notre première élection (1894), cette bonne Sœur nous abordant avec respect et rabaissement : « Ma Mère, nous dit-elle, le bon Dieu dit qu'Il

peut faire une Supérieure d'*un bâton sec.* » Nous ne pûmes nous empêcher de sourire de cet encouragement inattendu, mais si plein d'à-propos, et d'admirer la parfaite simplicité avec laquelle il nous était présenté. »

Lorsqu'en 1904 le Pensionnat disparut, ce fut un coup pour notre bonne ancienne. Depuis près de quarante ans, elle avait dépensé toutes ses forces et tout son dévoûment au service de « nos enfants ». Nos enfants lui manquèrent !

Du reste... la terre était si triste, et si offensé lui paraissait son bon Maître !

Le passage de nos Sœurs exilées, les menaces sous lesquelles nous vivions nous-mêmes, les préparatifs que l'on dut faire au Monastère en vue d'un départ éventuel brisaient son cœur, d'autant plus que Jésus restait muet à toutes ses demandes.

Lorsque nous la pressions de nous dire si elle savait quelque chose des desseins de la Providence à notre égard, elle n'avait jamais qu'un mot : « Il ne dit rien !... » — Que signifiait ce silence auquel l'avait si peu habituée le bon Maître ? A l'heure actuelle, connaissant toutes les assurances données autrefois à nos Mères et aussi les menaces de ne point tenir ses promesses « si l'amour venait à se ralentir », nous comprenons l'anxiété qui étreignait le cœur de notre chère Sœur... Elle redoublait alors de fidélité à « sa tâche », c'est-à-dire à l'offrande des divines Plaies de Jésus pour la Communauté et les âmes. Jusqu'à sa mort, les dernières années surtout, toute sa vie spirituelle semblait se réduire là : « J'ai fait ma tâche », disait-elle à chaque reddition de compte.

Sœur Marie-Marthe vieillit beaucoup à cette époque, mais sans ralentir, malgré des infirmités croissantes, son zèle pour la prière ni pour le travail.

Il lui fallait du courage pour venir à bout de sa besogne, même simplifiée : balayages, cueillette des légumes et des fruits, etc. Mais Notre-Seigneur continuait à bénir tout ce qui lui était confié. Les fraisiers, entre autres, fructifiaient étonnamment. Lorsque la fermeture du Pensionnat nous obligea à chercher quelques ressources dans les produits de notre clos, « les fraises de Sœur Marie-Marthe » furent très appréciées.

Dès quatre heures du matin, on l'aurait pu voir courbée jusqu'à terre, malgré ses jambes enflées et rhumatisantes, pour cueillir ces belles et bonnes fraises dont elle remettait, avant six heures, une énorme quantité à notre Sœur l'Econome. Les personnes amies, à qui elles étaient vendues, leur trouvaient un goût exquis de fraises des bois... Cette saveur exceptionnelle avait-elle été laissée par son divin petit Aide ?... Nous ne savons. Mais ce qui est sûr, c'est qu'on l'entendait parfois s'entretenir avec un être invisible et le soin extraordinaire, religieux même, qu'elle mettait à sa cueillette prouvait bien que c'était le don de Dieu qu'elle voyait en chacun de ses fruits.

L'Epoux divin se préparait à couronner bientôt son humble Epouse.

Lors de la grande sécheresse de 1906, notre Sœur semblait comme écrasée sous le poids de la Justice de

Dieu : « *Le bon Dieu est bien mécontent, Il est bien fâché* », confiait-elle à notre T. H. Sœur l'Assistante. « *Ne voyez-vous pas comme Il punit?... Ah! qu'Il est fâché contre les hommes!... ils font tant de mal!...* » — « Votre Charité, répliqua celle-ci, voit toujours Notre-Seigneur irrité... mais n'est-Il pas surtout bon et miséricordieux?... — *Oh! oui, Il est bon... mais on l'offense tant!... Notre-Seigneur a tant souffert pour eux : maintenant, Il punit. Je prie bien toujours pour qu'Il pardonne : mais je ne suffis pas... il faudrait que tout le monde prie...* »

Pauvre chère Sœur ! elle disait vrai, sa vie à elle n'était qu'une prière et, malgré les fatigues de l'âge, c'était, le plus souvent, les bras en croix qu'après les journées de labeur, nous la voyions parcourir la Voie douloureuse et offrir les Saintes Plaies pour le salut du monde.

Pendant la dernière nuit de Noël qu'elle passa sur la terre, Jésus semble l'avoir avertie de son prochain départ de ce monde, et, en même temps, des souffrances qu'Il voulait lui demander encore.

Une Sœur, près d'elle pendant la Messe de Minuit, l'entendit s'écrier avec angoisse : « *O mon Jésus, pas cela!... tout, oui tout, mais pas cela!...* » — « *Cela!* » ce devait être la maladie pénible, douloureuse... « *Cela...* » ce devait être surtout le délaissement intérieur, l'absence du Bien-Aimé Sauveur... Elle, habituée à sa chère présence, à sa conversation quotidienne, ne pouvait, sans un déchirement affreux, en accepter la privation !

Aussi, avions-nous remarqué, dès ce jour, une tristesse profonde empreinte sur sa physionomie.

Ses forces déclinaient visiblement, et on lui eût donné beaucoup plus que son âge. L'hiver fut très froid. Mais, habituée à ne compter pour rien ses misères, elle allait toujours, bien que ses jambes eussent enflé considérablement et qu'un gros rhume la fatiguât jour et nuit. Cela lui était si ordinaire dans la mauvaise saison qu'on ne pensait pas à s'en effrayer. Le meilleur remède, selon elle, était de parcourir le jardin, même couvert de neige, à la recherche de quelque plante potagère.

Cependant vint un moment où, la souffrance augmentant toujours, elle dut se fixer à l'Infirmerie. Le docteur constata un cas d'albumine avec de graves complications. Dès le lendemain, elle eut elle-même le pressentiment de sa fin prochaine et demanda les derniers Sacrements. C'était le 13 février 1907.

Un douloureux Calvaire lui restait à gravir : cinq semaines de suprêmes purifications pendant lesquelles son Sauveur l'associa plus que jamais aux agonies physiques et morales de sa Passion.

L'enflure et l'oppression ne lui laissaient pas de position supportable. Les remèdes ordonnés pour prolonger sa vie ne servaient qu'à augmenter ses souffrances, tandis qu'elle semblait en proie à un délaissement intérieur plus dur et plus prolongé qu'elle ne l'avait encore connu.

Cependant les grâces spirituelles lui étaient extérieurement prodiguées. Son bon Maître daignait, chaque matin, venir la fortifier dans la Sainte Communion... Chaque soir lui apportait une paternelle

visite de Monsieur notre Confesseur qu'elle recevait avec reconnaissance. Ces secours lui étaient bien nécessaires, car il est inouï jusqu'où Dieu permit qu'elle fût réduite comme souffrance et abjection...

Nous sentions qu'il y avait quelque chose de mystérieux dans cet ultime combat de la nature. Nous ne serions pas éloignées de croire qu'il y ait eu comme un retour de ces assauts diaboliques qui l'avaient tant fait souffrir jadis.

Un douloureux silence planait autour de cette chère malade. C'est à peine si elle donnait quelque correspondance à celles qui venaient la veiller ou la visiter. Le désir de la mort paraissait bien loin de son cœur, car elle écartait tout ce qui aurait pu lui en rappeler le souvenir...

Bientôt son silence devint une sorte de demi-somnolence. Sœur Marie-Jacqueline, sa jumelle de profession, aide à l'Infirmerie, passait près d'elle toutes ses journées, autant du moins que le lui permettaient ses propres infirmités, l'entourant de soins dévoués lorsque l'Officière devait s'éloigner.

Tous les matins, nous allions nous rendre compte si elle était capable de faire la sainte communion. Plusieurs fois, pendant la dernière semaine, il fallut y renoncer... Que se passait-il entre son âme et Jésus ?... Nul n'en eut le secret. Son bon Maître, après l'avoir constamment associée à sa propre Passion, n'achevait-Il pas en elle la ressemblance de sa mort ? Peut-être multipliait-Il ses douleurs pour toutes celles d'entre nous qu'elle devait aider encore à jouir plus tôt de Dieu par les mérites des Saintes Plaies, et pour

ces pauvres pécheurs, ces âmes souffrantes auxquelles toute sa vie avait été donnée et immolée.

Les trois derniers jours de cette Victime furent déchirants. Sans cesse elle appelait Notre-Seigneur : « *Mon Tout ! Mon Tout !... venez ! venez ! mais venez vite !...* »

Depuis quelque temps l'enflure générale l'obligeait à rester dans un fauteuil. On fut réduit à l'y attacher, car elle glissait sans cesse en avant. C'était pitié de la voir ainsi, sans une minute de repos, ni jour ni nuit.

Son Bien-Aimé vint encore la visiter, mais elle ne cessait de Le supplier, au moment même de l'action de grâces : « *Mon Bien-Aimé !... Mon Bien-Aimé !...* » Lui voilait-Il alors la Sainte Humanité que, depuis son enfance, elle avait contemplée dans toutes ses Communions ? Ou ce don momentané ne faisait-il qu'aviver cette faim de Dieu que la possession éternelle pouvait seule assouvir ?... Dieu le sait.

On avait fini par l'étendre sur une simple paillasse et, dès lors, elle avait pu reposer un peu.

La nuit du mercredi au jeudi 21 mars fut terrible. Des cris ininterrompus : « *Ma Mère, au secours !... au secours !...* » navraient tous les cœurs. Ils ne cessèrent qu'au matin. Nous restâmes persuadées que, dans cette lutte suprême avec l'ennemi, notre bonne Mère du Ciel l'avait enfin rendue victorieuse.

Cette bonne Mère devait venir, aux premières Vêpres

de sa Compassion, chercher l'enfant privilégiée à qui Elle avait appris à aimer Jésus Crucifié.

Monsieur notre Aumônier réitéra plusieurs fois à la chère mourante la grâce de la sainte absolution et les prières de la recommandation de l'âme. Elle ne donnait aucun signe de connaissance ; mais sur ses traits, naguère contractés par la souffrance et l'angoisse, s'étendait peu à peu le calme de l'éternel repos.

C'était un spectacle qui ne manquait pas de grandeur. Il évoquait le souvenir de ces morts que nous représentent certaines peintures : celle d'un Saint Louis, d'un Saint François Xavier, par exemple, expirant sur un grabat ou sur un lit de cendres.

Toutes nous l'entourions de notre présence et de nos prières.

Des milliers de fois, peut-être, la Communauté redit cette invocation : « *Mon Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de vos Saintes Plaies* », qu'elle avait elle-même tant de fois répétée en faveur de nos Sœurs mourantes !...

N'étaient-elles pas invisiblement dans la pauvre petite cellule, ces chères défuntes, ces vénérées Mères qui l'avaient précédée dans la Patrie ?... Quel beau cortège ne durent-elles pas faire à l'entrée au Ciel de cette humble Converse ?

Vers huit heures du soir, le dernier soupir fut si paisible que nous ne pûmes nous en apercevoir... Et tandis que nous continuions à entourer de nos prières la virginale dépouille, le séjour de la gloire voyait — nous aimons à le croire — la réalisation d'une des visions qui avaient réjoui, aux jours de sa jeunesse, le

cœur de Sœur Marie-Marthe. Son âme s'était trouvée transportée au Paradis. Les Bienheureux, entr'ouvrant leurs rangs, la laissaient passer pour qu'elle arrivât bien près de Notre-Seigneur et ils chantaient en chœur d'une voix ravissante : « *Celui qui a été le plus petit deviendra le plus grand.* »

Et exaltavit humiles !

CHAPITRE XXX

APRÈS LA MORT

UN air de jeunesse vraiment extraordinaire se répandit sur les traits de Sœur Marie-Marthe peu après son trépas. Ils prirent une distinction et une noblesse qu'ils étaient loin d'avoir pendant sa vie. Nulle trace de corruption ne parut sur ce corps que la gangrène avait marqué depuis plusieurs jours de ses taches livides.

Suivant la coutume de l'Ordre, on revêtit notre chère Sœur de l'habit religieux et, sur le voile noir (1), on plaça une couronne de roses blanches. En prévision de l'avenir, l'état civil de la Défunte, enfermé par notre T. H. Mère J.-F. Breton dans une boîte de fer scellée du sceau de notre Monastère, fut déposé sur le corps pour en permettre l'identification.

Dans la bière découverte et entourée de fleurs blanches, la Servante de Dieu resta exposée au chœur jusqu'au moment des funérailles qui eurent lieu le 23 mars au matin. Depuis plusieurs années, nous ne jouissions plus de la consolation de conserver, en notre

(1) Le voile blanc, nécessité par les travaux de nos Sœurs converses, est remplacé, après la mort, par le voile noir que reçoivent à la Profession les Sœurs capitulaires.

petit Cimetière, les restes de nos Sœurs défuntes. Nous vîmes donc, avec émotion, le cercueil vénéré franchir la porte de clôture et la cérémonie funèbre se dérouler dans notre chapelle extérieure (1).

Le corps de Sœur Marie-Marthe fut inhumé au Cimetière de la Ville. C'est là qu'il devait demeurer dix années, jusqu'en mai 1917 (2). Nos différentes concessions touchant à leur fin, nous obtînmes, à cette date, l'autorisation de ramener au Monastère les Sœurs décédées depuis 1901.

Le cercueil de la Servante de Dieu — placé dans un endroit humide — était à peu près consumé, ainsi que les chairs. Le squelette et les vêtements n'avaient pas subi d'altération notable.

Détail curieux : intact se retrouvait le corps de notre Sœur Marie-Jacqueline, décédée en 1908, si bien que les fossoyeurs disaient : « C'est la Sœur Arbet qui est la Sainte. »

Les restes de Sœur Marie-Marthe, placés à part dans un nouveau cercueil, furent déposés en notre Cimetière.

Cependant — nous l'avons dit plus haut — après la mort de la Privilégiée de Jésus, les Manuscrits relatifs à ses grâces avaient passé des mains de notre

---

(1) Monsieur l'abbé C. assistant, en qualité de vicaire de la paroisse, aux obsèques de Sœur Marie-Marthe, a gardé le souvenir de la parole que lui dit alors M. Collonge, notre Aumônier : « Cette Sœur fera parler d'elle un jour. »

(2) Des personnes pieuses prirent l'habitude de visiter cette modeste tombe et de recourir à la Servante de Dieu pour en obtenir des grâces spirituelles et temporelles.

Sœur MARIE-MARTHE CHAMBON sur son lit de mort (22 mars 1907).

Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs
A gauche, la dalle qui recouvre les restes de Sr Marie-Marthe.

Aumônier en celles de notre T. H. Mère Jeanne-Françoise Breton. A peine celle-ci en eut-elle parcouru les premières pages qu'elle comprit la valeur du trésor qui nous avait été confié, et sentit naître le désir de communiquer à notre Institut les richesses spirituelles contenues en ces précieux Mémoires. Suivant l'usage établi par nos Saints Fondateurs, elle entreprit donc « *l'abrégé de la vie et des vertus de notre chère Sœur Marie-Marthe Chambon* ». Toutefois, les circonstances imposant une prudente réserve, notre bonne Mère se contenta d'envoyer à nos Monastères le court article nécrologique du Livre des Vœux, en les invitant à redire souvent avec nous : « **Seigneur, daignez glorifier votre Servante qui Vous a glorifié par son humilité et par son zèle à faire valoir avec tant d'amour les mérites de vos Saintes Plaies ! »**

Pendant quinze ans, l'ombre qui fut ici-bas la compagne de Sœur Marie-Marthe semble vouloir l'envelopper encore. Tout, autour d'elle, suit une marche lente jusqu'au jour où, soudain, comme un éclair qui déchire la nue, la Notice amenée par les circonstances met en lumière et la dévotion aux Saintes Plaies et l'humble Apôtre à qui le Sauveur crucifié avait confié la mission de la répandre.

En 1915, nous était donné pour Supérieur Monsieur le Chanoine Maillet, Vicaire général du Diocèse, casuiste distingué, théologien réputé et — par ailleurs — esprit très positif. Précédemment Confesseur extraordinaire de la Communauté depuis 1895, ami intime

de M. le Chanoine Collonge, il connaissait Sœur Marie-Marthe. L'abrégé de sa Vie et les Manuscrits lui ayant été remis entre les mains : « *Tout est conforme à la plus saine doctrine. Je n'y ai rien trouvé de contraire aux enseignements de l'Eglise* », se plaisait-il à répéter. Et il nous engageait vivement à mettre au jour le récit des grâces accordées à notre Sœur. S. G. Monseigneur Castellan se montrant favorable à ce dessein, on en parlait vaguement comme d'un projet qui, d'ailleurs, n'allait pas sans offrir des difficultés.

Les choses en étaient là lorsque, la conversation tombant un jour sur le « *silence* » gardé de là-haut par notre Privilégiée, la T. H. Sœur Jeanne-Marie-Anne Spinella dit en souriant : « Quand je serai au Ciel, j'irai « *remuer* » Sœur Marie-Marthe ! » C'était en 1922, quelques semaines avant sa mort. De fait, peu après ce décès, notre T. H. Mère se sent fortement inspirée de réaliser l'un des derniers désirs de la regrettée Défunte : la demande de l'extension au monde entier de l'indulgence accordée aux invocations des Saintes Plaies (1).

Les démarches à faire et la nécessité d'éclairer les Supérieurs ecclésiastiques du diocèse sur l'origine des deux prières déterminèrent la rédaction de notre Notice : « *Sœur Marie-Marthe Chambon et les Saintes Plaies de N.-S. J.-C.* »

(1) Due à l'initiative de notre T. H. Mère J.-F. Breton, cette indulgence, concédée en 1909 à notre Communauté, avait été soumise, en 1912, à la Révision ordonnée par le « *Motu Proprio* » du Souverain Pontife. Répondant à un désir (non exprimé) de nos cœurs, la Sacrée Congrégation l'accorda alors pour 10 ans « à tout l'Ordre de la Visitation ».

Nous l'avons dit dans le « *Mot final* » de la seconde édition : lorsque les événements nous amenèrent à publier ces pages (13 décembre 1923), nous pensions qu'elles ne franchiraient pas l'enceinte familiale de nos Monastères — ni le réseau amical des intimes de la Maison — et que pourraient suffire quelques centaines d'exemplaires. Or, au moment où nous traçons ces lignes, les centaines entrevues se sont changées en centaines de mille (si l'on tient compte des dix ou douze traductions en langues étrangères).

La dévotion est sortie des Monastères. Elle a franchi les frontières et les océans. Partout s'est répandue la Notice des Saintes Plaies, partout les feuillets contenant le Rosaire de la Miséricorde. De partout jaillissent vers le Ciel les invocations aux vraies Sources de salut. De partout s'élève le cri de la reconnaissance pour les faveurs obtenues par cette sainte pratique.

C'est un renouveau de la dévotion à la Passion du Sauveur. C'est la « mission » de Sœur Marie-Marthe qui s'accomplit.

Eveillé par la lecture de la Notice, un désir s'élevait dans les cœurs pieux : celui de connaître davantage l'âme privilégiée, instrument de la miséricorde divine. Un sentiment unanime de vénération et de confiance se faisait jour également, entourant pieusement le nom de l'humble Converse.

Devant ce mouvement venu de l'extérieur, comment ne pas s'émouvoir quelque peu à l'intérieur du Monastère ? L'exhumation des restes de la Servante de Dieu parut s'imposer. Le 31 janvier 1924, on retrouva

le cercueil entier et fermé, la presque totalité des ossements et une partie des vêtements. De la boîte de fer, disparue sans doute dans les travaux de la première exhumation, l'empreinte rouillée se distinguait sur une manche de la robe. On recueillit même quelques fragments de la cire qui la cachetait.

Après leur reconnaissance médicale, ces ossements furent placés dans un coffret de zinc plombé et déposés, le 11 février suivant, sous une plaque de marbre, dans la Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, où notre chère Sœur s'était si souvent agenouillée.

Sœur Marie-Marthe ne tarda pas à nous envoyer, du haut du Ciel, un sourire. Le premier Vendredi de novembre 1925, l'une de nos Sœurs converses, depuis plusieurs mois dans un état de dépérissement amené par une quasi impossibilité d'alimentation, recouvrait subitement ses forces et la facilité de digestion après une Neuvaine faite à la Servante de Dieu (1).

Ce n'est pas seulement au Monastère que la Privilégiée de Jésus manifeste son pouvoir d'intercession. Les lettres reçues attestent les faveurs qui semblent répondre à la confiance des clients de Sœur Marie-Marthe : réconfort dans la souffrance, — grâces de lumière et de force pour comprendre et porter la croix, — conversions et guérisons.

Comme un gage de protection et une assurance d'être plus facilement exaucées, nombre de personnes pieuses demandent que leurs noms et leurs requêtes

---

(1) Fait officiellement constaté par M. le Docteur Amédée Denarié.

soient déposés sur la tombe de l'humble Servante de Dieu.

Quant aux multiples témoignages de satisfaction qui accueillirent la Notice, nous n'en citerons qu'un, paraissant les condenser tous, et signé d'un nom que la mort a consacré :

Paris, 22 septembre 1924.

« *Je suis bien en retard pour répondre à l'envoi de votre admirable brochure. C'est que j'ai voulu lire et savourer avant de vous dire merci.*

« *La signature de Dieu est partout dans ces pages si dépouillées du moi.*

« *Cette Notice est une bénédiction insigne qui ouvre l'âme du Christ à tous et, pour ma part, j'en veux garder le souvenir jusqu'à mon départ, jusqu'à l'arrivée où toute lumière s'achève.*

« *J'admire comme Notre-Seigneur garde sa forme d'action dans un milieu déterminé. C'est bien la même grâce sur Sainte Marguerite-Marie Alacoque et sur l'heureuse Sœur converse. C'est la même manière de toucher aux choses célestes, de les rapprocher de nous, de nous ensevelir en elles.* »

Fr. T. G. Vallée, des Frères Prêcheurs.

Dieu soit béni !

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVERTISSEMENT, PAR S. G. MONSEIGNEUR CASTELLAN... V
DÉDICACE IX
AVANT-PROPOS XIII

La Préparation

CHAPITRE PREMIER. — Enfance et Jeunesse 1
— II. — La Visitation de Chambéry... 18
— III. — Le Noviciat. Les premières années de vie religieuse..... 25
— IV. — Les premières manifestations. 33
— V. — Les Guides spirituels..... 40

La « Mission »
Dévotion aux Saintes Plaies

CHAPITRE VI. — L'Elue de Jésus Crucifié..... 53
— VII. — Ostension des Saintes Plaies.. 64
— VIII. — Réponse de Sœur Marie-Marthe aux désirs de Jésus..... 73
— IX. — Les Stigmates. La sainte Communion, unique aliment de Sœur Marie-Marthe 80
— X. — La dévotion aux Saintes Plaies et la Communauté..... 87

Autres dévotions
Dans la Communauté et au Pensionnat

CHAPITRE XI. — Sœur Marie-Marthe et Jésus-Enfant 99
— XII. — Sœur Marie-Marthe et la T. S. Vierge. Saint Joseph et la Sainte Famille 106

Pages

CHAPITRE XIII. — Sœur Marie-Marthe et la T. S. Trinité 116
— XIV. — Sœur Marie-Marthe et la Sainte Eucharistie 123
— XV. — Sœur Marie-Marthe et sa Communauté 137
— XVI. — Sœur Marie-Marthe et le Pensionnat 149

Les Vertus

CHAPITRE XVII. — Foi. Prière. Simplicité. Confiance. Abandon 161
— XVIII. — Humilité 173
— XIX. — Esprit de mortification et de pénitence 190
— XX. — Sœur Marie-Marthe et la vie religieuse 197
— XXI. — Chasteté 206
— XXII. — Obéissance 214
— XXIII. — Pauvreté 222
— XXIV. — Charité 228
— XXV. — Zèle apostolique 241

Epreuves. Grâces particulières
Dernières années et mort

CHAPITRE XXVI. — Epreuves 261
— XXVII. — Vues extraordinaires. Extases. 273
— XXVIII. — Désir du Ciel 291
— XXIX. — Dernières années et mort ... 296
— XXX. — Après la mort 307

Imprimeries Réunies, Chambéry, 3, rue Lamartine — 29.988

DESACIDIFIE
A SABLÉ - 2010

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00792141 6